



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

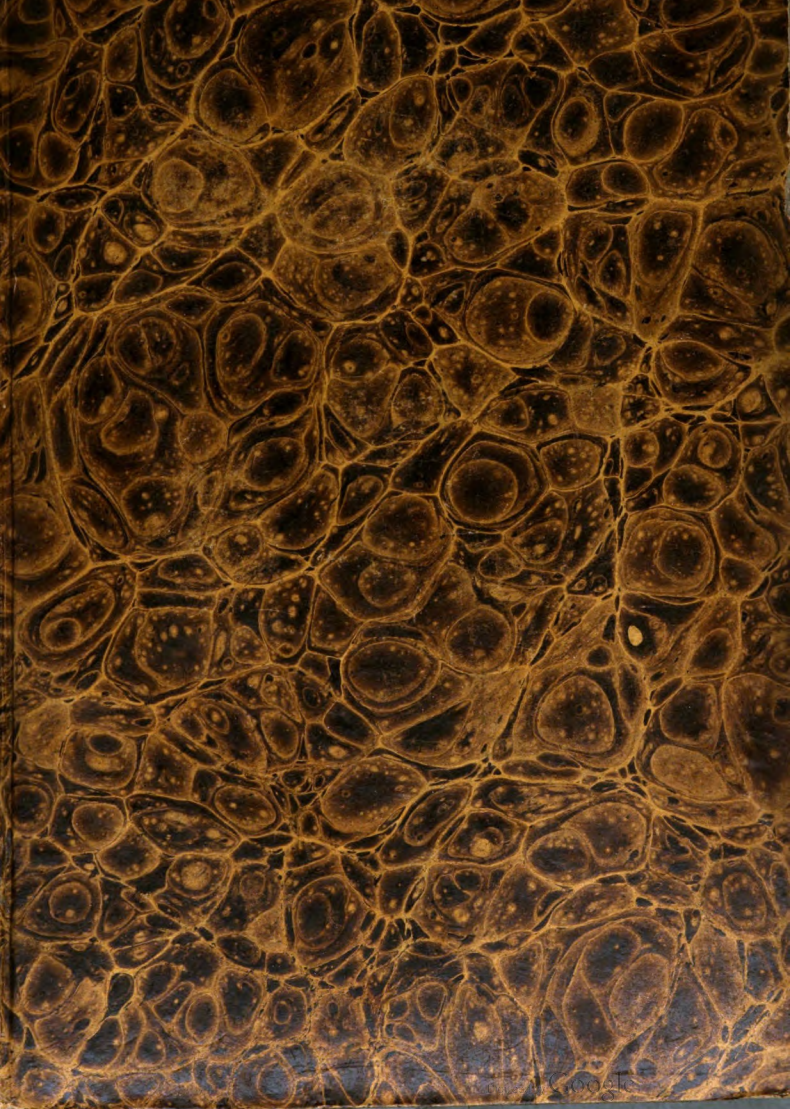
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Per 135

Mercur

Eur. 571^s

1778, 10



<36618595580012

<36618595580012

S

Bayer. Staatsbibliothek

Reçu.

MERCURE
DE FRANCE,
POLITIQUE,
HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

5 OCTOBRE 1778.

AVERTISSEMENT.

LE MERCURE de France, auquel on a réuni le Journal de Politique de-Bruxelles, paroîtra à l'avenir tous les dix jours, les 5, 15 & 25 de chaque mois. Chaque Cahier sera composé de cinq feuilles. Ce Journal, quoique augmenté de trente-six feuilles par an, sera, comme ci-devant, du prix de 24 liv. pour trente-six Cahiers, rendus francs de port à Paris, & de 32 liv. pour la Province. On a aussi réuni au Mercure toutes les souscriptions du Journal des Dames, du Journal François, du Journal ou Gazette de Littérature, du Journal des Spectacles; & ces quatre Journaux sont supprimés.

Les Souscripteurs de Paris qui sont dans le cas d'aller passer quelques mois en province, & qui désireront y recevoir leur Journal, paieront pour le port 3 liv. On peut souscrire en tout temps & à telle époque que l'on veut, pourvu que ce soit pour une année.

On prie Messieurs les Souscripteurs d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement, franc de port, par la Poste, à l'adresse du Sieur PANCKOUCKE, Propriétaire du Brevet & Privilège du Mercure, rue des Poitevins; c'est à lui aussi qu'il faut adresser maintenant les Paquets & Lettres, ainsi que les Livres, les Estampes, les Pièces de vers ou de prose, la Musique, les Annonces, Avis, Observations, Anecdotes, Evénemens singuliers, Remarques sur les Sciences & Arts, & généralement tout ce qu'on veut faire insérer dans le Mercure de France.

Comme ce Journal sera véritablement composé par une Société de Gens de Lettres, le Sieur PANCKOUCKE se charge de leur faire passer les objets qui lui auront été remis, chacun suivant leur partie.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles; les Causes célèbres; les Académies de Paris & des Provinces; la Notice des Édits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.

5 Octobre 1778.



A P A R I S,

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E

P IÈCES FUGITIVES.	<i>Réponse à la Lettre de</i>
<i>Bouts Rimés , dédiés à</i>	<i>M. Marmontel , 56</i>
<i>Madame la Comtesse de</i>	SCIENCES ET ARTS.
<i>V * * , page 3</i>	<i>Réponse de M. le Franc à</i>
<i>A M. Lieutaud , 5</i>	<i>M. Cadet , sur les</i>
<i>De J. J. Rousseau , 7</i>	<i>Fourmis , 69</i>
<i>Enigme & Logogr. 28</i>	<i>Variété , 71</i>
NOUVELLES	ANNONCES LITTÉR. 72
LITTÉRAIRES.	JOURNAL POLITIQUE.
<i>Le Tribuna! Domestiq. 30</i>	<i>Constantinople , Page 73</i>
<i>Traité de l'Adultère , 35</i>	<i>Copenhague , 75</i>
<i>Suite de l'Histoire de l'A-</i>	<i>Varsovie , 76</i>
<i>mérique , second Ex-</i>	<i>Vienne , 78</i>
<i>trait , 40</i>	<i>Ratisbonne , ibid.</i>
<i>Éloge de Pibrac , 47</i>	<i>Hambourg , 81</i>
SPECTACLES.	<i>Rome , 86</i>
<i>Académie Royale de Mu-</i>	<i>Livourne , 88</i>
<i>sique , 49</i>	<i>Londres , 99</i>
<i>Comédie Françoisé , 52</i>	<i>États-Unis de l'Amériq.</i>
ACADEMIES,	<i>Septentrionale , 99</i>
<i>Séance de l'Académie</i>	<i>Versailles , 102</i>
<i>d'Amiens , 55</i>	<i>Paris , ibid.</i>
MUSIQUE,	<i>Bruxelles , 115</i>

A P P R O B A T I O N.

J'AY lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le 5 Octobre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 4 Octobre 1778.

DE SANCY.

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Côme.



MERCURE DE FRANCE.

— 5 Octobre 1778.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*BOUTS RIMÉS; dédiés à Madame la
Comtesse de V**, par un CORDONNIER,
à Spa.*

VOTRE ame, V**, se voit toujours sans masque,
Et ce n'est qu'à regret qu'on vous dit le bon soir.
Quand on vient près de vous l'on y vient com-
me un Basque.
Et plutôt qu'un Marchand ne court à son comptoir.

A ij

4 M E R C U R E

C'est en vous admirant qu'on passe la	<i>journée :</i>
Cette admiration fait nos plus grands	<i>plaisirs,</i>
Ces plaisirs passeront comme fait la	<i>fusée,</i>
En laissant les regrets occuper nos	<i>loisirs ;</i>
Car à la fin des eaux leur faisant	<i>banqueroute,</i>
En vain on vous prierait chez nous de vous	<i>asseoir,</i>
Vous nous laisserez seuls ici casser la	<i>croûte,</i>
Ayant fait emballer la robe & le	<i>peignoir.</i>
Vous oublierez ma Muse	<i>babillarde,</i>
Et ce qu'elle a pu vous	<i>offrir,</i>
Cette Divinité, qu'on peut nommer	<i>musarde,</i>
N'aura plus d'objets à	<i>choisir ;</i>
Alors j'enseignerai le joli	<i>Perroquet</i>
A raconter à tous votre belle	<i>constance,</i>
Ainsi qu'à publier, par son joyeux	<i>caquet,</i>
La naissance d'un fils qui fait votre	<i>espérance ;</i>
Et nos chants annonçant le sublime	<i>bonheur,</i>
De nos sources enfin publieront la	<i>puissance,</i>
Tels sont les vœux que me dicte mon	<i>cœur,</i>
Interprète fidèle * de ma	<i>reconnaissance.</i>

COUPLET, sur l'air réveillez-vous,

APOLLON, ma Muse & ma verve
 Jour & nuit se sont escrimés,
 Et de concert avec Minerve,
 Ils ont rempli les bours rimés.

* Cette faute est la seule de ce genre qui se trouve dans ces vers fort étonnans, si l'on considère la profession de l'Auteur ; encore nos anciens Poètes se permettoient-ils de retrancher l'e dans *fidèle* au masculin.

DE FRANCE.

A M. LIEUTAUD.

Ainsi qu'au lever de l'aurore
L'astre du jour forme & colore
Les fleurs qui parent le printemps,
Ainsi le Dieu de l'Harmonie
Sur l'aurore de notre vie
Verse ses plus heureux présens.
Soustrait au classique esclavage
Qui captive votre loisir,
Vous allez atteindre à cet âge
Où tout nous appelle au plaisir.
Bientôt dans un monde futile
Poursuivant la félicité,
Vous verrez le tableau mobile
Des travers de l'humanité.
Vous verrez la Vertu craintive
Se confiner dans les déserts,
Tandis que l'Opulence active
Fait tout mouvoir dans l'univers.
Vous verrez ce Sexe volage,
Qui n'a de prix que par ses mœurs,
N'obtenir un léger hommage
Qu'en le payant de ses faveurs.
Vous verrez l'obscur Satyre,
Aiguifant ses traits insultans,
Faire du crime de médire,

A iij

M E R C U R E

Un plaisir de tous les instans.
Vous verrez la Haine & l'Envie,
Verser leur fiel empoisonneur,
Et trop souvent la Perfidie
Sous le masque de la Candeur,
Vous verrez cette multitude
Que conduit un guide imposteur,
Trouver l'Ennui, l'Inquiétude,
En courant après le Bonheur.
Vous verrez... Mais ! qu'allois-je faire ?
Quittons ces objets odieux,
Ces traits de l'humaine misère
Ne doivent point frapper vos yeux,
Trop tôt d'une si triste image,
Votre esprit seroit révolté
Goûtez les plaisirs de votre âge,
Et laissons la moralité.
Dans votre Ville * commerçante,
Dont les habitans tour-à-tour,
De la fortune & de l'amour,
Courent la carrière glissante,
Cher Lieutenant, puissiez-vous un jour,
Du Collège où l'on vous régenté,
Ne pas regretter le séjour !

* Marseille.

DE J. J. ROUSSEAU.

CE SEROIT une chose également curieuse & intéressante, de suivre, dans tout le cours de la vie de Rousseau, les rapports de son caractère avec ses Ouvrages, d'étudier à la fois l'homme & l'écrivain, d'observer à quel point l'humeur & la mysanthropie de l'un a pu influencer sur le style de l'autre, & combien cette sensibilité d'imagination qui, dans la conduite, fait si souvent ressembler l'homme à un enfant, sert à l'élever au-dessus des autres hommes dans ses écrits. C'est sous ce point de vue que le Philosophe se plaît à étudier les personnages extraordinaires, & s'il préfère cette recherche instructive à la pompe mensongère du Panégyrique, ce n'est pas que la louange lui soit importune, c'est que la vérité lui est chère. S'il veut être le juge des hommes célèbres, ce n'est pas pour en être le détracteur; c'est pour apprendre à connoître l'humanité, qu'il faut sur-tout observer dans ce qu'elle a produit de grand. Ce n'est pas par un sentiment d'orgueil ou d'envie qu'il observe les fautes & les faiblesses, c'est au contraire pour en montrer la cause & l'excuse; & le résultat de cet examen, qui fait voir le bien & le mal,

nés tous deux de la même source, est une leçon d'indulgence.

Mais quand on feroit sûr d'être exactement instruit des faits, & de ne rien donner à l'esprit de parti, (deux conditions indispensables pour toute espèce de jugement, & dont pourtant on s'embarrasse fort peu, tant on est pressé de juger) il ne faudroit pas encore choisir le moment où l'on vient de perdre un Écrivain célèbre, pour soumettre sa mémoire à cet examen philosophique, qui ne sépare point la personne & les ouvrages. Le talent, comme on l'a dit ailleurs, n'est jamais plus intéressant qu'au moment où il disparoit pour toujours. Auparavant on souffroit qu'il fût déchiré pour l'amusement de la malignité; à peine alors veut-on permettre qu'il soit jugé pour l'instruction; & si, pendant la vie, les torts de l'homme nuisent à la renommée de l'Écrivain, c'est tout le contraire après la mort : cette renommée couvre tout de son éclat, & la postérité qui jouit des écrits, prend sous sa protection l'Auteur dont elle a recueilli l'héritage. D'ailleurs, il faut l'avouer, ce sentiment est équitable. A l'instant où l'homme supérieur nous est enlevé par la mort, il semble qu'on ne doit rien sentir que sa perte. La tombe sollicite l'indulgence en inspirant la douleur, & il y a un temps

à donner au deuil du Génie , avant de songer à le juger.

Bornons-nous donc à jeter un coup-d'œil rapide sur les productions du Citoyen de Genève, devenu l'un des ornemens de la Littérature françoise.

Il commença tard à écrire , & ce fut pour lui un avantage réel qu'il dut à des circonstances malheureuses. Condamné depuis l'enfance à mener une vie pauvre , laborieuse & agitée, il eut tout le tems d'exercer son esprit par l'étude , & son cœur par les passions ; & l'un & l'autre débordoit , pour ainsi dire , d'idées & de sentimens , lorsqu'il se présenta une occasion de les répandre. Aussi parut-il riche , parce qu'il avoit amassé long-temps , & cette terre qui étoit neuve n'en fut que plus féconde.

Communément on écrit trop tôt ; & , si l'on en excepte les ouvrages d'imagination , dans lesquels les essais sont pardonnables à la jeunesse , comme les premières études à un Peintre , il faudroit d'ailleurs étudier lorsqu'on est jeune , & composer lorsqu'on est mûr. L'esprit des jeunes Auteurs n'est guères que de la mémoire ; leur jugement n'est pas formé , & leur goût n'est pas sûr. Ils affoiblissent les idées d'autrui ou exagèrent les leurs , parce qu'ils manquent également de mesure & de choix. Aussi , tandis qu'il est assez commun de voir à cet

âge du talent pour la poésie, rien n'est plus rare que de voir un jeune homme en état d'écrire une bonne page de prose.

Le premier ouvrage de Rousseau est celui qu'il a le plus élégamment écrit, & c'est le moins estimable de tous. On fait qu'une question singulière, proposée par une Académie, & qui peut-être n'auroit pas dû l'être, donna lieu à ce fameux Discours qui commença la réputation de Rousseau, & qui ne prouvoit que le talent assez facile de mettre de l'esprit dans un paradoxe. Ce Discours, où l'on prétendoit que les arts & les sciences avoient corrompu les mœurs, n'étoit qu'un sophisme continué, fondé sur cet artifice si commun & si aisé, de ne présenter qu'un côté des objets & de les montrer sous un faux jour. Il est ridicule d'imaginer que l'on puisse corrompre son âme en cultivant sa raison. Le principe d'erreur qui règne dans tout le Discours, consiste à supposer que le progrès des arts & la corruption des mœurs, qui vont ordinairement ensemble, sont l'un à l'autre comme la cause est à l'effet. Point du tout. L'homme n'est point corrompu parce qu'il est éclairé; mais quand il est corrompu, il peut se servir, pour ajouter à ses vices, de ces mêmes lumières qui pouvoient ajouter à ses vertus. La corruption vient à la suite de la puissance & des richesses, & la puissance & les

richesses produisent en même-temps les arts qui embellissent la société. Or, il est de la nature de l'homme d'user de sa force en tout sens. Ainsi les moyens de dépravation ont dû se multiplier avec ses connoissances, comme la chaleur qui fait circuler la sève, forme en même temps les vapeurs qui font naître les orages. Ce sujet, ainsi considéré, pouvoit être très-philosophique. Mais l'Auteur ne vouloit être que singulier. C'étoit le conseil que lui avoit donné un Homme de Lettres célèbre, avec lequel il étoit alors fort lié. *Quel parti prendrez-vous ?* dit il au Gênevois, qui alloit composer pour l'Académie de Dijon. *Celui des Lettres*, dit Rousseau : — *Non, c'est le pont aux ânes. Prenez le parti contraire, & vous verrez quel bruit vous ferez.*

Il en fit beaucoup en effet. Il eut l'honneur assez rare d'être d'abord réfuté par un Souverain* ; ensuite il eut le bonheur de trouver dans un Professeur de Nancy un adversaire très-mal-adroit : ainsi il lui arriva ce qu'il y a de plus heureux dans une mauvaise cause ; sa thèse fut célèbre & mal combattue. Il battit avec l'arme du ridicule des Adversaires qui avoient raison de mauvaise grâce. D'ailleurs, la discussion valoit mieux que le discours, & Rousseau se

* Le feu Roi de Pologne, Stanislas.

trouvoit dans son élément, qui étoit la controverse. Il vint pourtant un dernier Adversaire, (M. Bordes, de Lyon) qui défendit la vérité avec éloquence ; mais le Public fit moins d'accueil à ses raisons qu'aux paradoxes de Rousseau. La même chose arriva depuis, lorsque deux excellens Écrivains réfutèrent, d'une manière victorieuse, *sa Lettre sur les Spectacles*. Malgré tout leur mérite, suffisamment prouvé d'ailleurs par tant de titres reconnus, le Public, qui aime mieux être amusé qu'instruit, & remué que convaincu, parut goûter plus les écarts & l'enthousiasme de Rousseau, que la raison supérieure de ses Adversaires. En général, le paradoxe doit avoir cette espèce de vogue, & entre les mains d'un homme de talent, il offre de grands attraits à la multitude ; d'abord celui de la nouveauté ; ensuite il est assez naturel que l'Auteur à paradoxe mette plus de chaleur & d'intérêt dans sa cause, que n'en peuvent mettre dans la leur ceux qui le réfutent. On se passionne volontiers pour l'opinion qu'on a créée ; on la défend comme son propre bien ; au-lieu que la vérité est à tout le monde.

Cependant, tel fut l'effet de la première dispute de Rousseau sur les Arts & les Sciences, que cette opinion, qui d'abord n'étoit pas la sienne, & qu'il n'avoit embrassée que pour être extraordinaire, lui devint propre à force de la soutenir. Après

avoir commencé par écrire contre les Lettres, il prit de l'humeur contre ceux qui les cultivoient. Il étoit possible qu'il eût déjà contre eux un levain d'animosité & d'aigreur. Ce premier succès, plus grand qu'il ne l'avoit attendu, lui avoit fait sentir sa force, qui ne se développoit qu'après avoir été vingt ans étouffée dans l'obscurité & la misère. Ces vingt ans passés à n'être rien, pouvoient tourmenter alors son amour-propre dans ses premières jouissances ; car pour l'homme qui se sent au-dessus des autres, c'est un fardeau, sans doute, que d'en être long-temps méconnu. Rousseau ne commençoit que bien tard à être à sa place, & peut-être est-ce là le principe de cette espèce de misantropie, qui depuis ne fit que s'accroître & se fortifier. Il se souvenoit (& cette anecdote est aussi certaine qu'elle est remarquable) que lorsqu'il étoit Commis chez M. D***, il ne dînoit pas à table le jour que les Gens de Lettres s'y rassembloient. Ainsi, Rousseau entroit dans le champ de la Littérature, comme Marius rentroit dans Rome, respirant la vengeance, & se souvenant des marais de Minturnes.

Le Discours sur l'*inégalité* n'étoit encore qu'une suite & un développement de ses premiers paradoxes, & de la haine qui sembloit l'animer contre les Lettres & les Arts. C'est là qu'il soutint cet étrange sophisme

que l'homme a contredit la nature en étendant & perfectionnant l'usage des facultés qu'il en a reçues. Cette assertion étoit d'autant plus extraordinaire, que Rousseau lui-même avouoit que *la perfectibilité* étoit la différence spécifique qui distinguoit l'homme des autres animaux. Après cet aveu, comment pouvoit-il avancer que *l'homme qui pense est un animal dépravé*? Il n'est pas bon que l'homme soit seul, dit l'Être Suprême, dans les livres de Moïse. Rousseau est d'un avis bien différent. Il prétend que l'homme a été rébelle à la nature, lorsqu'il a commencé à vivre en société. Il prouve très-bien & très-éloquemment qu'en établissant de nouveaux rapports avec ses semblables, l'homme s'est fait de nouveaux besoins, qui ont produit de nouveaux crimes; mais il oublie que l'homme, en même temps, s'est ouvert une source de nouvelles jouissances & de nouvelles vertus. Il oublie que l'homme ne vit nulle part seul, & que dans les peuplades les plus isolées & les plus sauvages, il y a des rapports nécessaires & inévitables, d'où il faudroit conclure que ceux-mêmes que nous appelons sauvages, sont comme nous hors de la nature. Aussi est-il forcé d'en convenir; mais alors comment prouver que l'homme étoit essentiellement né pour vivre seul? Comment prouver qu'un état, qui peut-être n'a jamais

en lieu, dont au moins nous n'avons ni aucun exemple, ni aucune preuve, étoit l'état naturel de l'homme? D'ailleurs, ce mot de *nature*, qui est très-oratoire, est très-peu philosophique. Il présente à l'imagination ce qu'on veut, & il échappe trop à la définition. Il n'est pas fait pour être employé lorsqu'on raisonne en rigueur, parce qu'alors on s'aperçoit que son acceptation est vague, & que c'est presque toujours un synonyme imparfait. Rousseau, frappé des vices & des malheurs de l'homme en société, imagina qu'il eût été meilleur & plus heureux, qu'il eût mieux rempli sa destination, si la terre eût été couverte d'individus isolés. Il n'examine pas même si cette supposition est dans l'ordre des possibles; &, dans le fait, si on l'examinait, elle se trouveroit évidemment absurde. Il n'examine pas si l'homme ayant une tendance irrésistible à exercer plus ou moins ses facultés, il est possible de marquer précisément les limites où cet exercice doit s'arrêter, pour n'être pas ce qu'il appelle une *dépravation*, & si, pressé lui-même de tracer le modèle absolu de l'homme de sa nature, il seroit bien sûr d'en venir à bout. Rousseau semble dire: « le mal est parmi les hommes: c'est leur faute. » Pourquoi les hommes font-ils ensemble de ces crimes, si chacun étoit seul, il ne feroit

» pas de mal à autrui ». Je demande si ce sont là des idées raisonnables ?

Il n'y a de rapine, de brigandage, de violence, que parce qu'il y a des propriétés. Rousseau, qui veut que ce soit toujours l'homme qui ait tort, & jamais la nature (comme si, philosophiquement parlant, l'homme & tout ce qui est de l'homme n'étoit pas dans la nature, c'est-à-dire, dans l'ordre essentiel des choses) Rousseau prétend que la propriété est un *droit de convention*. Certes c'est un droit naturel, ou jamais ce mot n'a eu de sens. Quand il n'y auroit que deux hommes sur la terre, & que l'un des deux, rencontrant l'autre, voudroit lui ôter le fruit qu'il auroit cueilli, le gibier qu'il auroit tué, & la peau de bête qui le couvrirait, celui qui défendrait ses propriétés, les défendrait en vertu d'un droit très-naturel, antérieur à toute police, & né seulement du sens intime. Rousseau démontre très-bien que de la propriété naissent de très-grands maux; mais il oublie ce qui est tout aussi évident, que s'il n'y avoit point de propriété, il y auroit de bien plus grands maux encore; que non-seulement toute société seroit dissoute, ce qui, à la vérité, ne seroit pas un très-grand mal dans son système; mais que les hommes ne se rencontreroient plus que pour se faire la guerre,

se qui est justement le mal qu'il voudroit éviter.

Quelle est l'origine de tous ces paradoxes insoutenables ? L'oubli d'une vérité très-simple , à laquelle ne peuvent pas s'accoutumer les imaginations ardentes , entêtées de la chimère d'un optimisme possible , mais à laquelle pourtant la réflexion ramène toujours : c'est que l'homme étant à la fois essentiellement perfectible & essentiellement imparfait , doit également être porté à acquérir , & nécessité à abuser. S'il lui étoit donné d'avoir quelque chose d'incorruptible , ce ne seroit plus une qualité humaine , ce seroit un attribut de la divinité. Il résulte que , bien loin de vouloir remédier à l'abus en détruisant l'usage , il faut au contraire essayer de réformer l'abus par un usage mieux entendu ; & c'est l'ouvrage de la vraie Philosophie , non celle qui égaroit Rousseau , lorsqu'il employoit tant d'art & d'esprit à soutenir ses hypothèses brillantes & erronnées ; mais celle qui l'enflammoit de l'amour du genre humain , lorsqu'il composoit son chef-d'œuvre d'Emile.

Le monde est bien vieux , disent les Physiciens : cela peut-être ; mais à considérer les révolutions que le globe a dû éprouver , l'homme est peut-être encore bien neuf. A voir combien il y a peu de

temps qu'une partie des Nations connues, est sortie de la barbarie, combien croussent encore dans l'ignorance; combien parmi celles mêmes qui ont fait le plus de progrès, on s'est peu occupé jusqu'ici des moyens de rendre l'homme meilleur & plus heureux? On peut croire que la Philosophie a beaucoup à espérer, parce qu'il lui reste beaucoup à faire.

Au surplus, le Discours sur l'inégalité, quoique fondé sur un système d'erreurs, comme le Discours sur les Sciences, étoit bien supérieur à ce premier essai de l'Auteur. Ici se faisoit sentir une bien plus grande force d'idées & de style. Le morceau sur la formation des Sociétés étoit d'une tête pensante, & l'on appercevoit déjà ce mélange d'une philosophie vigoureuse & d'une éloquence entraînante, qui depuis ont caractérisé les ouvrages de Rousseau. A la suite d'un faux principe, il amène une foule de vérités particulières, dont il porte le sentiment dans l'âme de ses Lecteurs. En le lisant il faut s'embarasser peu du fond de la question, & saisir toutes les beautés qui se présentent à l'en-tour; & ce feroit le lire comme il a écrit, s'il étoit vrai, comme on le lui a reproché d'après ses premiers paradoxes, qu'en effet il se jouât de la vérité, & qu'il ne songeât qu'à faire briller son esprit; mais

DE FRANCE. 79

J'ai peine à supposer dans un si grand Ecrivain ce défaut de bonne-foi qui diminueroit trop le plaisir que j'ai à le lire. Il se peut qu'en effet l'amour de la singularité ait influé sur le choix de ses premières opinions ; mais il est très-possible qu'en les soutenant, il s'y soit sincèrement attaché, & que la contradiction même n'ait servi qu'à l'y affermir. Pour les têtes aussi vives que la sienne, s'échauffer, c'est se convaincre.

N'oublions pas que ce Discours sur l'inégalité, quoique fort au-dessus du Discours sur les sciences, ne fut point couronné. Ce fut M. l'Abbé Talbert qui eut le Prix. Je ne connois point son ouvrage ; mais, sans vouloir lui rien disputer de son mérite, en lisant les Discours qui lui ont valu des couronnes dans les Académies de Province, il est difficile de croire qu'il ait fait un meilleur ouvrage que celui de Rousseau.

La Lettre sur la Musique avoit encore pour base un paradoxe. Il y soutenoit que les François ne pouvoient pas avoir de Musique. Il donnoit en même-temps le *Devin de Village*, petit Drame plein de grâce & de mélodie, qui eut un succès prodigieux. On a remarqué que le charme de cet ouvrage naissoit surtout de l'accord le plus parfait entre les paroles & la musique, accord qui sembleroit ne pouvoir se trouver au

même degré que dans un Auteur qui , comme Rousseau, auroit conçu à la fois les vers & le chant ; mais ceux qui savent que le fameux duo de Sylvain , l'un des beaux morceaux d'expression dont notre Musique Théâtrale puisse se glorifier , n'est pourtant qu'une parodie , & que le Poëte travailla sur des notes, ceux-là concevront qu'il est possible que le Poëte & le Musicien n'aient qu'une même âme , sans être réunis dans la même personne.

Quoique la Lettre sur la Musique eut le défaut de porter tout à l'extrême ; quoique les compositions de Duni , de Philidor , de Monsigni , les chef-d'œuvres de Grétri chantés dans toute l'Europe , & admirés en Italie , & en dernier lieu les Opéras de M. Gluk , aient réfuté le système de Rousseau ; cependant cette lettre que produisit la querelle des Bouffons , contribua , ainsi qu'eux , à faire connoître , en France , les principes de la bonne Musique , & les défauts de la nôtre. Elle excita un grand soulèvement parmi les partisans de l'Opéra François ; & l'animosité fut poussée jusqu'à ôter les entrées de ce Spectacle à l'Auteur du Devin de Village , quoiqu'on n'en eût pas le droit. On fut sur le point d'intéresser le Gouvernement dans la querelle ; & ne pouvant faire traiter Rousseau en criminel d'Etat , on le brûla

du moins en effigie sur le Théâtre de l'Opéra, & la haine applaudissoit à ces farces, aussi indécentes que ridicules.

On fait qu'il composa depuis un Dictionnaire de Musique, dans lequel il refondit les articles qu'il avoit insérés sur cette Science, dans le grand ouvrage de l'Encyclopédie. Il y prouve en plus d'un endroit que lorsqu'on a du génie, on en peut mettre même dans un livre élémentaire. A l'égard de sa doctrine sur la Musique Théâtrale, elle est précisément l'opposé de celle que veulent introduire aujourd'hui de nouveaux Législateurs, qui n'ont pas tout-à-fait les mêmes droits ni la même autorité que lui. Il veut absolument faire régner sur le Théâtre ce genre de Musique qu'ils veulent reléguer dans les Concerts. Il soutient d'un bout à l'autre de son livre, avec toute la chaleur de la persuasion intime, que la puissance de la Musique réside principalement dans le chant régulier, dans la mélodie des airs dramatiques. On a prétendu qu'il s'étoit rétracté depuis; mais ce qu'il a exprimé est un peu plus sûr que ce qu'on lui fait dire.

Après ces différentes excursions, Rousseau parut vouloir rassembler sa Philosophie, ses querelles & ses amours dans l'espèce d'Ouvrage qu'on lit le plus, dans un Roman; car en effet *la Nouvelle Héloïse*

sembloit n'être qu'un prétexte pour réunir dans un même cadre les lambeaux d'un porte-feuille. Il est vrai qu'il y en a de bien précieux ; on y remarque des morceaux de passion & de philosophie également admirables ; & M. de Voltaire , grand-maître & grand connoisseur en fait de pathétique , M. de Voltaire , qui ne regardoit pas la Nouvelle Héloïse comme un bon livre , avoit distingué plusieurs Lettres qu'il eût voulu , disoit-il , en arracher. J'ai dit ailleurs * ce que je pensois de cet ouvrage , considéré comme Roman. Il fut lu ou plutôt dévoré avec une extrême avidité. C'est de tous ceux de l'Auteur celui qui eut le plus de vogue , & qui prête le plus à la critique. Le mariage de l'Héroïne est révoltant , le caractère de Mylord Edouard est une caricature , & ses amours en-Italie une énigme. La satire de l'Opéra de Paris , & surtout celle des femmes Françaises , est outrée , & tombe dans la déclamation. L'ouvrage en lui-même est un tout indigeste ; mais puisque ses défauts ne l'ont pas fait oublier , ses beautés le feront vivre.

Emile est d'un ordre plus élevé ; c'est-là , sur-tout , (en mettant à part ce que le Christianisme peut y trouver de répréhensible)

* Tome III des Œuvres de M. de la Harpe ,
Article des Romans.

qu'il a mis le plus de véritable éloquence & de bonne philosophie. Ce n'est pas que son système d'éducation soit praticable en tout ; mais dans les diverses situations où il place Emile , depuis l'enfance jusqu'à la maturité , il donne d'excellentes leçons , & par-tout la morale est en action & animée de l'intérêt le plus touchant. Son style n'est nulle part plus beau que dans Emile.

Les Prêtres , qui avoient cru voir leur ennemi dans Rousseau , s'étoient bien trompés , & ils s'en sont aperçus depuis. Les imaginations sensibles sont naturellement religieuses , & Rousseau l'a prouvé plus que personne. Cette qualité domine dans tous ses Ecrits. C'est elle qui , dans la *Nouvelle Héloïse* , donne à l'appareil des cérémonies & à la sainteté d'un Temple , tant de pouvoir sur l'âme de Julie ; qui , dans la profession de foi du Vicaire Savoyard , le ramène par sentiment à des mystères que sa raison ne peut admettre ; qui , dans tout ce morceau , répand tant de charmes sur les consolations attachées aux idées d'un avenir.

Cette même sensibilité semble éclairer la raison & la rendre plus puissante , lorsqu'il plaide dans ce même livre la cause de l'enfance trop long-temps opprimée parmi nous. Quoique j'aye déjà rendu témoignage ailleurs aux obligations importantes que nous lui avons à cet égard ,

je ne puis me refuser au plaisir de rappeler, ici un des titres qui doivent rendre la mémoire chère & respectable, & le placer parmi les bienfaiteurs de l'humanité. Il ne m'arrive jamais de rencontrer de ces enfans, qui semblent d'autant plus aimables qu'ils sont plus heureux, que je ne bénisse le nom de Rousseau, qui nous a procuré un des plus doux aspects dont nous puissions jouir, celui de l'innocence & du bonheur. C'est Rousseau qui a délivré des plus ridicules entraves & de la plus triste contrainte, un âge qui ne peut avoir toutes ses grâces que lorsqu'il a toute liberté, & de qui l'on peut dire (avec les restrictions convenables) qu'on peut lui laisser tout faire, parce qu'il ne peut pas nuire, & tout dire parce qu'il ne peut pas tromper.

Emile causa tous les malheurs de Rousseau. Il paroît que le plus sensible de tous fut la condamnation de son livre, & celle du *Contrat Social*, par le Conseil de Genève. Bien des gens mettent ce *Contrat Social* au-dessus de tout ce qu'a fait Rousseau, pour la force de tête & la profondeur des idées. Quoi qu'il en soit, ces deux ouvrages parurent dangereux à la République dont il étoit Citoyen, & Rousseau se croyant injustement outragé par sa Patrie, qu'il se flattoit, non sans fondement, d'avoir honorée, abdiqua son droit de Bourgeoisie,

geoisie , & son titre de Citoyen , vengeance légitime & noble , & qui appartenoit à un homme supérieur. Il ne parut pas également irréprochable , lorsqu'il publia dans la suite les *Lettres de la Montagne* , qui fomentèrent les troubles de Genève , & aigrirent des esprits déjà trop échauffés. Son livre devint l'étendard de la discorde , & l'évangile des mécontents. On prétendit qu'ayant renoncé à sa Patrie , il n'avoit plus le droit de prendre parti dans les querelles qui la divisoient. Mais cette interdiction absolue n'est-elle pas un peu rigoureuse ? Si Rousseau voyoit des vices essentiels dans l'administration de la République , si son livre pouvoit contribuer à la réformation de l'Etat , étoit il coupable de l'avoir publié ? La discorde est un mal , sans doute ; mais quand elle doit produire la liberté , c'est un mal nécessaire chez les peuples qui ont le droit d'être libres. Rousseau écouta sans doute la vengeance qui l'animoit contre ceux qui l'avoient condamné ; mais si en effet cette condamnation fut illégale , si les Citoyens protestèrent contre l'Arrêt du Conseil , si cet Arrêt & les *Lettres de la Montagne* hâtèrent le moment d'une révolution qui tendoit à améliorer le Gouvernement , Rousseau a fait un bien réel , & ses *Lettres de la Montagne* sont alors

5 Octobre 1778. B

l'ouvrage que les Genevois doivent le plus aimer.

Je ne parlerai point de quelques autres morceaux détachés sur *l'imitation Théâtrale*, sur la *Paix perpétuelle*, sur *l'économie Politique* ; d'une Lettre à M. de Voltaire sur la Providence, &c. Il n'y a rien de ce qu'a fait Rousseau qui ne mérite d'être lu, & qui ne le soit avec plus ou moins de plaisir.

Cet Ecrivain dût avoir, & il a encore beaucoup d'enthousiastes parmi les femmes & les jeunes gens, parce qu'il parle beaucoup à l'imagination. Il est jugé plus sévèrement par la raison des hommes mûrs ; mais sa place est belle, même au jugement de ces derniers. Il plaît aux femmes quoiqu'il les ait fort maltraitées. Comme elles ne le sont guères que par des hommes très-passionnés pour elles, le pardon est dans la faute même. Rousseau, malgré les injures qu'il leur dit, a près d'elles le premier de de tous les mérites, celui de les aimer, & satisfait le premier de leurs besoins, celui des émotions.

On a voulu comparer Rousseau à Voltaire, à qui l'on comparoit aussi, pendant un temps, Crébillon, Piron & d'autres Ecrivains. Celui à qui l'on oppose tous les autres, est incontestablement le premier. Laissons-là cette manie trop commune,

de rapprocher des hommes qui n'ont aucun point de contact. Laissons Voltaire dans une place qui sera long-temps unique : contentons-nous de placer Rousseau parmi nos plus grands Profateurs. C'est au temps, à la postérité, à marquer le rang qu'il doit occuper dans le petit nombre d'hommes qui ont joint à une tête pensante une imagination sensible, & l'éloquence à la philosophie.

Les deux Auteurs dont Rousseau paroît avoir le plus profité, sont Sénèque & Montagne. Il a quelquefois les tournures franches & naïves de l'un, & l'ingénieuse abondance de l'autre ; mais en général, ce qui distingue son style, c'est la chaleur & l'énergie ; cette chaleur véritable a fait une foule de mauvais imitateurs, qui n'en avoient que l'affectation & la grimace, & qui en répétant sans cesse ce mot devenu parasite, ne mettoient plus aucune différence entre la déraison & la chaleur ; & l'on ne sait jusqu'où cet abus auroit été porté, si l'on n'en eût pas fait sentir le ridicule.

Rousseau a composé les mémoires de sa vie. Beaucoup de gens en ont entendu la lecture. On dit que plusieurs personnes y sont maltraitées ; mais pas une autant que lui. Il se peut que l'on mette à avouer ses fautes, l'amour-propre que l'on met communément à les dissimuler, & médire de

soi est encore une manière d'être extraordinaire, concevable dans un homme qui a voulu être singulier.

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est la *Vigne* ; celui du Logogryphe est *Soleil*, où se trouvent *sol, os, ail, sol, fi, Loi, sol, lis, sel, sole, lie, lie.*

E N I G M E.

QUAND la terre est en proie aux fureurs d'Aquilon,
N'ayant plus rien à faire, on me met en prison.
Mais dès que le soleil remonte à l'écrevisse,
Du matin jusqu'au soir je suis en exercice.
Muni d'un élément & d'un bras vigoureux,
Je répands mes bienfaits sur un peuple nombreux ;
Je l'anime & le vivifie ;
Souvent, sans mon secours, il mourroit en naissant ;
Du sort, qu'elle bizarrerie !
Lorsque je fais du bien c'est toujours en pleurant.

(Par M. Hubert.)

LOGOGRYPHE.

LECTEUR, je ne te quitte pas ;
Sans moi tu ne fais point un pas.
Si tu décomposes mon être,
Un lieu de repos va paroître ;
Mais en tête j'offre un métal,
Ensuite, un péché capital ;
Une grande rivière en France ;
Ce qu'apprend la jurisprudence ;
Un fameux Tribunal Romain ;
Un des cinq sens du corps humain ;
Le Chef d'un état Monarchique ;
Une note de la musique ;
Ce qu'au théâtre un bon Acteur
Doit sans faute savoir par cœur.
Du vin l'ordure ; un mot d'Eglise ;
Ce qui compose ta chemise ;
Un animal qui dort six mois.
Encor deux mots, tu me connois ;
Je suis utile à ta personne,
Et dans le jour tu m'emprisonne.

(*Par M. Félix de Saint-Legerole.*)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Le Tribunal domestique, Comédie en trois actes & en prose. *Castigat ridendo mores.*

A Amsterdam ; & à Paris, chez Lambert, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe, près S. Côme, & Esprit, Libraire, au Palais Royal.

LA scène est à Venise. Un vieux Sénateur, nommé Pandolphe, las de la mauvaise conduite de sa femme, qui court sans cesse le bal, & fait la nuit du jour, & du jour la nuit, imagine de rétablir l'ancien Tribunal domestique, en usage chez les Romains, où un mari, mécontent de sa femme, la faisoit juger par ses parens assemblés, qui prononçoient le divorce ou telle autre peine qu'on croyoit légitime. Il a communiqué son projet au Sénat, & le bruit se répand dans Venise que cet avis doit passer. Pandolphe lui-même confie son secret à son valet Pasquin, qui n'est pas plus satisfait de Zerbine sa femme, que Pandolphe ne l'est de la sienne. Laure (c'est le nom de cette dernière) est fort alarmée des bruits

qui se répandent , & en parle à sa suivante Zerbine. Celle-ci tâche de faire parler Pasquin , qui d'abord lui donne le change , & s'amuse à lui faire coire que l'Édit dont il est question au Sénat , porte la cassation de tous les mariages de la République. Mais bientôt Laure & Zerbine ont de meilleures informations , & savent enfin de quoi il s'agit. Elles ne manquent pas de sonner l'alarme dans Venise , & le soulèvement est général parmi les femmes. Cependant Pandolphe , amoureux de Zerbine , donne lui-même sujet à sa femme & à la suivante de se moquer de lui , & tombe dans le piège qu'elles lui tendent. Il a donné un rendez-vous pour le soir à Zerbine , qui est d'accord avec sa maîtresse. Il ne manque pas de s'y trouver , & Zerbine le traite précisément comme le Philosophe *Gridelin* , dans le charmant Conte de M. Marmontel , intitulé *le Philosophe soit-disant*. Elle lui attache un ruban au col , l'appelle *favori* comme son petit chien , le fait marcher à quatre pattes , japper , &c. ; & au moment convenu , elle le livre dans cet état à Laure , qui paroît suivie de toute sa famille , que Pandolphe a mandée pour le jugement domestique. Pandolphe est hué , comme on peut se l'imaginer , & l'on apprend en même-temps que le Sénat s'est moqué de

son ridicule projet. Lucrèce , mère de Laure , raconte ainsi ce qui s'est passé.

« A peine vous quittiez l'Assemblée, que le nombre des femmes qui investissoient le Sénat , s'est accru prodigieusement , accourant de toutes parts , furieuses , échevelées , criant comme les oyes du Capitole , & non moins intrépides que les Soldats qui l'assiégeoient ; se précipitant les unes sur les autres , & s'agitant comme les flots de la mer ; elles ont donné aux portes des secousses si violentes , qu'elles les ont soudain enfoncées.

P A S Q U I N.

Les forcières ! des portes qui ne s'ouvrent qu'avec la clef d'or !

L U C R È C E.

A l'aspect de ces femmes en fureur , les Sénateurs ont pâli. Les Huissiers ont pris la fuite.

P A S Q U I N.

Les Poltrons !

L U C R È C E.

Mais plein d'une noble assurance , celui qui présidoit l'Assemblée , tranquille au milieu du tumulte , l'air riant & serein , à l'instant s'est levé. Les séditions , a-t-il dit ,

ont causé de grands maux ; évitons-les : que chacun vive avec sa femme comme je vis avec la mienne. Elle aime la danse , & je ne hais pas le vin ; je l'envoie au bal , & je reste à boire avec mes amis. L'Assemblée à ces mots applaudit , bat des mains : le projet est unanimement pros crit ; la sédition s'appaise. On en plaisante , on s'en amuse , & la séance finit par un grand éclat de rire ».

Pandolphe demande grace à Laure & Pasquin à Zerbine , & la Pièce finit par une réconciliation générale , & par cet axiome de Lucrèce , que *de toutes les prétentions d'un mari , la plus ridicule est celle de vouloir juger sa femme.*

Cette Pièce est un badinage agréable , plus fait pour la société que pour le théâtre. Il y a peu d'action & d'intrigue ; mais le dialogue en est facile & gai. C'est une espèce de proverbe , dont le mot est ce vers de Voltaire :

Femme toujours est maîtresse au logis.

L'Auteur a joint à cette Comédie des Odes anacréontiques , dont plusieurs offrent de idées ingénieuses. Nous citerons les deux suivantes qui nous ont paru les plus jolies.

B v

L'AMOUR PRISONNIER.

QUAND Vénus, par jalousie,
 Bannit Pſiché de ſa Cour,
 Dans les boſquets d'Idalie,
 Elle emprisonna l'Amour.

IL gémit, ſe défefpère,
 Et voudroit bien s'envoler ;
 Demeurez, lui dit ſa mère,
 Où voulez-vous donc aller ?

Ces retraites ſont ſi belles !
 Oui, répond le tendre enfant,
 Mais pourquoi vous perdent-elles,
 Lorfqu'Adonis eſt abſent ?

DIANE SURPRISE PAR L'AMOUR.

DE Cupidon Diane évitoit la poursuite ;
 Un jour ſurprise dans le bain,
 Elle laiffa tomber ſon voile dans ſa fuite ;
 Ce Dieu le releva ſoudain.

IL court, en ſouriant, le porter à ſa mère,
 Qui ſ'en pare d'un air vainqueur,
 Sûre que la beauté ne peut manquer de plaire
 Sous le voile de la pudeur.



Traité de l'Adultère considéré dans l'ordre judiciaire, par M. Fournel, Avocat. A Paris, chez Bastien, rue du Petit Lyon, Fauxbourg S. Germain, in-8°. Prix 2 liv. 10 s. broché.

M. le Marquis de *Beccaria* a renfermé dans un petit volume presque tous les délits, & des réflexions sur les peines qu'on a cru devoir leur appliquer. Son Ouvrage est celui d'un Philosophe qui a eu pour objet d'adoucir la sévérité de la Loi, & d'éclairer sa vengeance. Jusqu'à présent, il a été lu, traduit, admiré; mais les abus qu'il indiquoit sont restés. Il en est de même de beaucoup de vérités senties, qui demeurent étouffées sous le poids de l'habitude. Nous aimons à faire aujourd'hui ce que nous avons fait hier, & c'est ainsi que le mal se perpétue.

L'Auteur du *Traité* que nous annonçons, en continuant la route dans laquelle il vient de faire un premier pas, recueillera moins de gloire que celui *des délits & des peines*, mais il sera peut-être plus utile aux Jurisconsultes; il ne les entraîne pas dans d'heureuses possibilités, il les arrête sur ce qui existe; il ne prétend point leur apprendre ce que la Loi auroit dû prononcer, mais ce qu'elle a prononcé effectivement.

B vj

Il a cru devoir commencer son Traité par l'adultère, ce crime qui cache sa difformité sous des charmes trompeurs, qui est la source de tant d'injustices, qui renverse l'ordre des successions, qui mine & détruit l'union conjugale, qui éteint les affections paternelles par une affreuse incertitude, qui allume les guerres domestiques, & finit par couvrir la femme de mépris, & le mari de ridicule.

L'adultère est le crime qui se soupçonne le plus légèrement, & qui est le plus difficile à prouver; il est parmi nous ce qu'étoit autrefois le vol à Lacédémone, ce n'est pas lui qui est puni, c'est l'imprudence qui s'est laissée surprendre.

« Chez les Juifs, les femmes étoient
 » éprouvées d'une manière mystérieuse; le
 » mari qui soupçonnoit sa femme de lui
 » être infidelle la conduisoit au Prêtre, ce-
 » lui-ci offroit un sacrifice à Dieu, & com-
 » posoit un certain breuvage d'une extrême
 » amertume qu'il présentait à la femme
 » accusée, en prononçant contre elle des
 » imprécations terribles. *Ingrediantur aquæ*
 » *maledicta in ventrem tuum, & utero tu-*
 » *mescente putrescat femur, & respondebit*
 » *mulier, amen, amen.*

Nous avons peine à concevoir pourquoi tant de Jurisconsultes éclairés ont été surpris que le mari eût le droit de poursuivre sa fem-

me comme adultère, & qu'elle, de son côté, ne pût le faire punir de ses infidélités. Il est certain qu'ayant tous deux contracté au pied des Autels les mêmes engagements, ils se rendent, lorsqu'ils sont parjures, également coupables aux yeux du Dieu qu'ils ont pris à témoin de leur serment. Mais le crime des deux n'est pas d'une conséquence égale aux yeux de la Loi; l'inconstance du mari ne donne pas à la femme des enfants dont elle n'est pas la mère; elle n'introduit pas dans sa maison des étrangers qui viennent hardiment prendre part à l'héritage des enfans légitimes.

Il y a pourtant une circonstance où la femme peut poursuivre son mari adultère, c'est lorsqu'il a déshonoré sa fille; mais elle se montre alors sous le titre imposant de mère. *Non jure uxoris, sed jure matris.*

Les Romains, qui donnoient à la puissance paternelle la plus grande étendue, autorisoient le Père à tuer sa fille qu'il surprenoit en adultère dans sa propre maison, ou dans celle de son gendre; mais elle n'accordoit pas le même droit au mari. *Patri, non marito mulierem permissum est occidere.* Nos Loix ne donnent ce pouvoir ni à l'un ni à l'autre. Époux malheureux qui surprends ta compagne dans les bras d'un étranger, si tu es encore attaché à

la vie , jette loin de toi ce fer dont tu viens de t'armer pour percer l'infidelle & son complice. Cependant si , égaré par une juste fureur , le mari poignardoit les coupables offerts à sa vue , il auroit lieu d'espérer sa grâce du Souverain , & il n'y a pas même d'exemple de refus. Si les Parlements ont quelquefois fait difficulté d'entériner les lettres de grâce , c'est parce que l'homicide étoit aggravé par les circonstances.

M. Fournel a divisé son Ouvrage par Chapitres , ce qui répand plus de clarté ; dans celui des peines de l'adultère , il parcourt les divers châtimens dont différents peuples punissoient l'adultère. Chez les Juifs , les coupables étoient conduits hors de la Ville , & lapidés par le peuple.

Les anciens Saxons brûloient la femme , & sur les cendres ils élevoient un gibet , où le complice de son adultère étoit étranglé.

Les Sarmates.... Epargnons à nos Lecteurs une image affreuse & qui peint l'excès de la cruauté.

Chez les Turcs , on enterre la femme à demi , & on la lapide.

Parmi les différentes peines que les Romains prononcèrent contre l'adultère , il en est une qui fait peu d'honneur à ce

peuple législateur. On reléguoit la femme coupable dans un mauvais lieu, où elle étoit forcée de souffrir une prostitution publique. « Etrange punition, s'écrie M. Fournel, » qui violoit les mœurs qu'elle feignoit » de venger !

Les Francs, ces aïeux dont nous méprisons l'ignorance, & qui cependant attrachoient plus que nous de prix à la vie & à la liberté des hommes, ne punissoient l'adultère que de peines pécuniaires.

Lorsque nous eumes adopté le droit Romain, l'adultère fut puni corporellement ; il le fut même de mort sous *Chilpéric* comme il l'avoit été sous *Constantin*.

Sous la troisième race, la punition fut très-mitigée ; on condamnoit quelquefois les coupables à *courir nus dans un espace de la Seigneurie, ou depuis une porte jusqu'à l'autre*. Cette course humiliante a été depuis supprimée par les Parlements, comme contraire aux bonnes mœurs. Aujourd'hui la femme adultère est reléguée dans un Monastère, & est ensuite rasée & condamnée à une captivité perpétuelle si, après un certain temps, son mari ne la rappelle pas auprès de lui. A l'égard du complice, il est condamné à une amende pécuniaire, à une amende honorable, quelquefois au bannissement, & même aux galères, suivant la gravité des circonstances.

Il est à souhaiter que l'Auteur du *Traité sur l'adultère*, continue de nous en donner de semblables sur les différents crimes que la Justice est obligé de punir ; on ne peut pas trop éclairer ceux qui sont armés de son glaive , ou qui sont chargés de défendre l'innocence , afin que les premiers ne frappent pas au hasard & dans la nuit de l'ignorance , & pour que les autres puissent à propos parer leurs coups.

(Cet article est de M. de L. C* , Avocat.)*

SUITE DE L'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE.

(Second Extrait).

UN objet plus important se présente ensuite dans le sixième Livre de cet ouvrage, & M. Robertson trace le tableau de la vie sauvage.

Toutes les fois que le joug nécessaire de la société pèse trop sur l'homme , on l'entend regretter ces temps primitifs, où son indépendance n'étoit bornée que par ses desirs ou par ses forces. Les Nations même , en s'éloignant de la vie sauvage d'où elles sont toutes parties , y ont toujours reporté leurs regards en soupirant, comme si elles se fussent éloignées du bonheur. La poésie est venue ajouter encore à ces regrets : cherchant des couleurs douces , fraîches & brillantes , elle a voulu peindre le genre

humain dans sa jeunesse ; & la terre, hérissée de ronces & couverte de marais , lorsqu'elle ne nourrit que des Sauvages , n'a plus offert à cette triste époque , sous les pinceaux des Poètes , que les images de l'abondance & de la félicité ! La raison même & la plus saine philosophie semblent approuver ces tableaux brillans de l'imagination ; & le célèbre Citoyen de Genève, Rousseau , a parlé comme Hésiode, Ovide & Virgile. On a cru son opinion nouvelle : elle est aussi ancienne que les sociétés & la philosophie. Chez tous les peuples un peu éclairés , qui ne trouvoient point encore le bonheur dans leurs lumières , on a été porté à penser que l'homme se dégradoit en cherchant la perfection , & que les temps où il s'égare le moins , sont ceux où il suit le plus aveuglément l'instinct de la nature. Il suffit d'ouvrir les livres pour voir que dans tous les temps on a donné à l'homme social, l'homme sauvage pour modèle. Le Politique , pour chercher les principes des loix constitutives des sociétés , & les meilleures formes de gouvernemens , a toujours transporté son imagination autour du chêne où les Sauvages délibèrent le plan d'une chasse , ou les brigandages d'une guerre ; le Moraliste a toujours désiré d'habiter avec eux sous leurs huttes , pour trouver dans leur vie domestique la règle de nos devoirs , & l'exemple des vertus qu'il veut nous pres-

critre ; tous les Philosophes enfin ont toujours été tentés d'aller les chercher dans leurs forêts , & de les suivre dans leurs courses , pour s'éclairer devant leur ignorance , & surprendre la vérité dans les premières idées de l'homme.

Une observation exacte & profonde de l'homme sauvage , pouvoit seule confirmer ou détruire ces idées. Mais l'homme sauvage étoit peu connu dans l'ancien monde. Toutes les Nations policées avoient perdu , en se civilisant , le souvenir des temps où elles avoient erré en troupes sur des terres incultes. Le tableau des mœurs des Germains , par Tacite , nous présente plutôt des barbares que des sauvages. A l'exception des *féennes* , toutes les peuplades que ce grand homme nous a décrites , avoient des institutions qui les éloignoient déjà beaucoup de l'époque dont nous parlons. A leur entrée dans les Gaules , elles écrivirent leurs usages , & cela forma un Code. Dans le nouveau monde , au contraire , on pouvoit observer par tout la nature dans toute sa simplicité. Depuis le moment de la découverte , le globe a été partagé en deux parties : dans l'une , on ne connoissoit guères que des hommes policés ; dans l'autre , on ne voyoit presque des sauvages , & l'on a eu deux mondes à comparer pour résoudre une question de philosophie. Pour élever l'homme sauvage , on l'a

mis en opposition avec l'homme social ; les traits de tous les deux ressortent en effet davantage par ce contraste ; & l'on peut se servir , en faveur de la vérité , de ce moyen employé dans beaucoup de déclamations philosophiques.

Pour nous faire rougir de la langueur où nous plongeant le luxe & la mollesse ; on a donné une grande vigueur à l'homme sauvage ; il est plus foible que les hommes qui exercent & qui déploient leurs forces dans les travaux de la société ; & ce n'est pas seulement en Amérique qu'on a remarqué cette foiblesse dans ceux qui ne connoissent point les travaux des Nations policées : les Germains même , si renommés par la grandeur de leur taille , qui a effrayé quelquefois les légions Romaines , étoient trop foibles pour supporter un travail un peu pénible. Ce n'est ni dans le repos , ni même dans les courses de la vie sauvage , que les vainqueurs de Pyrrhus & d'Annibal auroient acquis cette vigueur infatigable , qui *en fit plus que des hommes*. Le sauvage mange peu & agit peu : il doit être nécessairement très-foible. On a pensé que sa vie étoit exempte au moins de ces maux cruels qui empoisonnent la nôtre , & qu'elle arrivoit toujours paisiblement au dernier terme de la vieillesse ; mais s'il ignore les maladies de langueur qui consomment parmi nous les victimes des

excès & des passions , il meurt aussi à tous les âges , emporté par des maladies violentes , qu'il ne fait ni prévenir , ni combattre. Les lumières de nos Médecins ne lui feroient guères plus funestes que son ignorance. On l'a représenté comme le modèle le plus parfait des sentimens qui naissent de la nature ; & le sauvage ne paye d'aucune reconnoissance la compagne qui l'a rendu heureux , ne sent presque point son existence dans l'enfant qui lui doit la vie , & oublie les secours qu'il a reçus de son père , à l'instant qu'il cesse d'en avoir besoin. Époux cruel & despotique , fils ingrat , père indifférent , tel est son caractère dans la vie domestique. Ces affections , si douces & si tendres , que l'excès de la sociabilité éteint parmi nous , l'excès de la grossièreté les empêche de naître dans le cœur du sauvage. On vante la liberté dont il jouit dans sa Tribu , & peu s'en faut qu'on n'ait placé l'Habitant stupide des bords du Saint-Laurent ou de l'Amazonie , à côté des Citoyens de Rome & de la Grèce. Mais comment le sauvage auroit-il perdu sa liberté , puisqu'il conserve encore presque toute son indépendance naturelle ? Qu'on l'élève au-dessus de l'esclave , qui est le plus vil des êtres , mais qu'on se garde de le comparer au Citoyen vertueux d'une République , qui est le premier des hommes. Que pourroit-il y avoir de commun entre Aristide

& un Iroquois , entre un Patagon & Brutus ? J'admire l'homme qui reçoit le joug des loix des mains de la liberté , & s'honore de son obéissance même , parce qu'il n'y voit que l'hommage qu'il rend à sa propre raison ; mais je ne puis admirer le sauvage , qui n'évite les inconvéniens de la société que parce qu'il ne fait point s'en procurer les avantages. Ces guerres sanglantes qui naissent de la propriété exclusive , sont inconnues , a-t-on dit , au Sauvage , qui , s'il n'a rien , a du moins droit à tout ; mais les Sauvages se disputent le droit de chasser dans une forêt avec autant de fureur que les Nations policées se disputent les Empires. Les unes combattent pour la propriété de la terre , les autres pour la jouissance de ses productions. L'homme social , satisfait de la victoire , pardonne quelquefois aux vaincus , & montre l'humanité dans le sein même des horreurs de la guerre : le sauvage ne cherche qu'à détruire , & tourmente ou dévore l'ennemi tombé sous sa puissance. On a cherché le dieu du sauvage dans ses forêts , & on ne l'a point trouvé. Parce qu'il tremble devant un serpent , ou s'agenouille devant une pierre , il ne faut pas croire qu'il ait l'idée d'un Créateur de l'Univers. Il a fallu beaucoup de lumière à l'homme pour s'égarer , même dans les erreurs de l'idolâtrie. *Le grand esprit* des peuples du nord de l'Amérique ,

n'a jamais fait naître en eux les idées que ce mot esprit fait naître parmi nous. Cette distinction métaphysique des substances corporelles & spirituelles, n'est pas, sans doute, à la portée de ces peuples, qui n'ont encore ni art, ni agriculture. Les Méta-physiciens ne naissent que sur des terres bien cultivées. Le Sauvage, il est vrai, montre presque part-tout l'espérance d'une vie à venir; mais il ne faut pas en conclure qu'il croit à l'immortalité de l'ame : c'est à l'éternité de la vie qu'il croit. Il ne consent point à la mort; & lorsque la nature le fait mourir sur le bord d'un fleuve ou au pied d'une montagne, son imagination lui crée au-delà de la montagne & du fleuve qui le voyent expirer, un monde nouveau où il va continuer de vivre.

Tel est le résultat du beau tableau que nous a tracé M. Robertson, d'après les relations les plus fidelles du nouveau Monde. Il sera difficile désormais à l'imagination de prendre dans l'homme sauvage le modèle le plus parfait de toutes les vertus morales, & de nous faire regretter encore le sort auquel il est condamné. S'il faut absolument un modèle de perfection à l'homme pour le consoler de ses vices & de ses maux, qu'il le cherche, non plus dans ses regrets, mais dans ses espérances; qu'il jouisse d'avance du perfectionnement que, peut-être, il pourra donner un jour aux

institutions sociales auxquelles il doit , jusqu'à présent, le peu de vertus qu'il fait voir, & le peu de bonheur qu'il se procure.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

Éloge de Gui Dufour de Pibrac , Discours qui a remporté le Prix , au jugement de l'Académie des Jeux Floraux à Toulouse, en 1778 ; par M. l'Abbé Calvet , de l'Académie des Sciences , Inscriptions & Belles - Lettres de Châlons-sur-Marne. A Paris , chez Mérigot le jeune , Libraire , quai des Augustins , au coin de la rue Pavée. Prix , broché , 1 liv. 4 sols.

Pibrac fut un homme vertueux , & d'un esprit au-dessus de son siècle. Il exerça quelque temps la charge d'Avocat - Général au Parlement de Paris. Il accompagna Henri III dans son voyage de Pologne , & eut beaucoup de peine à se sauver à la suite de ce Prince , qui s'échappoit de ce pays en fugitif après y être entré en Roi. Il fut chargé de quelques négociations particulières dans les troubles de la Ligue , mais il influa peu sur les affaires publiques. Il est connu surtout par ses Quatrains pleins de sens & de raison , & dont l'expression même est quelquefois heureuse , malgré la rudesse d'un langage encore informe. Ce n'étoit pas-là un sujet d'éloge à proposer à l'éloquence. On peut sans doute donner , dans quelques

pages, une notice historique du mérite de Pibrac, comme on peut le faire pour beaucoup d'autres hommes estimables ; mais peut-être les Sociétés Littéraires devroient-elles faire un peu plus d'attention aux choix des sujets qu'elles proposent aux Orateurs. Comme l'art oratoire est par lui-même grand & élevé, il ne faut l'employer qu'à ce qui en est digne, sans quoi l'on tombe dans un de ces inconvéniens inévitables, ou de rabaisser l'art, ou d'exagérer le sujet ; & delà tant de déclamations emphatiques & tant de lieux communs rebattus. La première qualité de tout ouvrage, est que le ton soit analogue à la matière ; & le premier devoir de celui qui écrit, est de saisir d'abord cette proportion, & de placer les objets dans le point de vue sous lequel ils doivent être présentés au Lecteur raisonnable. Il ne faut pas louer du même ton un Général, un Philosophe, un Poète, & cette flexibilité de style est le premier secret de l'art & la première preuve du talent. En général, tout ce qui a influé sur la destinée des Nations ou sur l'esprit humain, mérite d'être célébré par l'éloquence avec le degré d'intérêt proportionné au sujet ; mais si l'homme qui veut louer Pibrac a la prétention d'être Orateur, il fera comme Simonide, il parlera de Pibrac en quelques lignes, & le reste sera l'Histoire de la Ligue ; il fera le

le portrait de tous les grands personnages de ce temps, & redira ce qu'on a dit cent fois beaucoup plus à propos & beaucoup mieux. Ce n'est pas la première fois que la critique a remarqué cet abus, & toujours inutilement. Qui est-ce qui s'attend, par exemple, à lire au commencement de l'Eloge de Pibrac : *Malheur à quiconque ose calomnier les vertus & les talens, jusqu'à croire que la naissance peut ajouter à leur prix* ? Cette expression de *calomnier* est aussi fautive que le ton de cette phrase est déplacé ; & c'est à-peu-près celui de tout le Discours.

S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

ON doit ce témoignage à l'administration actuelle, qu'elle s'occupe sur-tout du soin de mettre à la fois plus d'Ouvrages qu'on ne faisoit auparavant. Nous avons vu donner dans l'espace de huit jours, *Ernelinde*, *Orphée* & *Iphigénie*. Cette dernière Pièce reparoit toujours avec le même éclat. Nous répéterions très-inutilement les éloges que nous avons donnés plus d'une fois à ce bel Opéra., beaucoup mieux loué
 5 Octobre 1778. C

par le succès constant dont il est en possession , que par tout ce qu'on en pourroit dire. On fait que le rôle d'Agamemnon est le chef - d'œuvre de M. Larrivée. Mlle Durancy , Actrice vraiment tragique , a montré dans le rôle de Clytemnestre une force d'expression , qu'on ne connoissoit guères autrefois qu'à la Comédie Française, & qu'on a vue plus souvent sur le Théâtre Lyrique , depuis les Opéras de M. Gluck. Nous avons nous-mêmes , dans un autre Journal , donné de justes éloges à Mademoiselle le Vasseur , qui , dans le rôle d'Iphigénie, maîtrise & atténue son brillant organe pour ne lui laisser que cette douceur intéressante , caractère qui doit se retrouver jusques dans la jalousie & la douleur de cette jeune Princesse. A l'égard de M. le Gros , qui a parfaitement saisi le rôle d'Achille , nous lui observerons seulement que ce beau morceau

Cruelle ! non , jamais votre insensible cœur , &c.

nous sembloit mieux rendu dans les premières représentations qu'il ne l'est aujourd'hui. Alors , dans ce mot répété deux fois , *cruelle !* il faisoit entendre le cri d'un cœur blessé , l'accent du reproche , & il y mettoit toute la force de sa voix. On lui reprocha de crier & on eut tort ; car il n'y a que les cris secs qui soient désagréables , & ce n'en

étoit point. Aujourd'hui, pour éviter ce reproche injuste, il chante ce mot *cruelle* ! avec une douceur pastorale, & en regardant tendrement Iphigénie. Ce n'est point-là l'impétueux Achille, dont la violence doit se faire sentir jusques dans son amour. Nous espérons qu'on ne verra dans cette observation, & dans celles du même genre, que nous pouvons nous permettre quelquefois, que l'intérêt que l'on doit prendre aux grands talens & à la perfection de l'art.

La troisième représentation de *la Frascatana*, ou *la Païsane de Frescati*, a été encore plus applaudie que les précédentes. C'est une chose vraiment admirable que la richesse de cette musique, toujours neuve & originale, toujours en action, & dont toutes les parties sont également faciles à saisir. C'est l'ouvrage qui, jusqu'ici, doit donner la plus grande idée de l'art des Italiens en ce genre, & il ne faut rien moins pour couvrir le vice & l'invraisemblance de leurs Dramas. Ce n'est autre chose qu'un canevas fait pour placer de la musique, n'importe à quel prix ; mais quand on l'entend, on n'a pas la force de demander pourquoi elle est là. Il faut avouer aussi que le talent des Acteurs se développe de plus en plus. Le Signor Gherardi a infiniment de vérité dans son jeu, & ce qu'on appelle au Théâtre un masque excellent. La gaîté vive & franche

du Signor Pinetti , & sur-tout la grâce & la finesse de la Signora Chiavaci , le beau chant de la Signora Ballioni , doivent nous faire comprendre , par le plaisir qu'ils nous font , quel succès ils doivent avoir en Italie. On a entendu avec transport le sextuor qui termine le premier Acte , & une foule d'airs charmans. Ce Spectacle prend faveur de plus en plus , & l'on doit savoir gré au Directeur de l'Opéra , de l'avoir fait entrer dans son plan & dans le nombre de nos plaisirs.

COMÉDIE FRANÇOISE.

M. BROQUIN a débuté sur ce Théâtre dans les rôles à manteau , & a joué successivement Sganarelle , l'Avare , Arnolphe , &c. Il a été applaudi dans tous , & sur-tout dans celui de l'Avare. Il paroît avoir la tradition de la bonne Comédie , & joue avec une intelligence qui invite à pardonner aux défauts de son organe.

Mlle Sainval cadette , dont nous nous faisons un plaisir de marquer les progrès , a joué le rôle d'Alzire , l'un des plus difficiles du Théâtre , & a rendu très-heureusement plusieurs morceaux de sensi-

bilité , quoiqu'elle laifsât à désirer dans ceux qui demandoient de la noblesse & de la fermeté. En général , elle y a eu beaucoup de succès ; & en a obtenu encore davantage dans le rôle d'Azéma. On ne peut trop l'exhorter à modérer sa vivacité , à conduire sa voix avec plus d'attention , à éviter de tomber dans le familier en cherchant la vérité ; & le talent réel qu'elle montre dans plusieurs morceaux , l'oblige à corriger ce qu'elle a de défectueux dans d'autres ; par exemple , dans la Scène du cinquième Acte , où Azéma vient avec précipitation avertir Sémiramis du danger que court Arzace s'il entre dans le tombeau où Assur se propose de le surprendre , l'Actrice doit prendre garde que son empressement & ses alarmes ne donnent à sa voix une volubilité qui empêche de distinguer ses paroles. L'art de la déclamation doit apprendre alors à conserver une prononciation distincte , quoiqu'on ait l'air de parler très-vîte , sans quoi l'on tombe dans une espèce de bédouillement qui détruit tout effet.

Nous ne répéterons point les éloges que nous avons déjà donnés à Mlle Sainval l'aînée dans le rôle de Sémiramis , l'un des premiers qui ont commencé sa réputation. C'est à ceux qui ont suivi le Théâtre François , & qui se rappellent Mlle

Duménil , à juger des endroits où Mlle Sainval paroît imiter cette célèbre Actrice , & de ceux où elle lui est supérieure , en devenant originale. Lorsque Oroès dit à Sémiramis qu'Arzace a su plaire aux Dieux , & qu'elle répond :

Je le crois , & ce mot me rassure & m'éclaire.

lorsqu'en parlant du Spectre qui la poursuit , elle s'écrie dans son saisissement :

Je crois le voir encor , je crois encor l'entendre ;

Le Spectateur auroit pu dire aussi , en se rappelant Mlle Duménil :

Je crois la voir encor , je crois encor l'entendre.

Mais si nous osons le dire , Mlle Sainval nous a paru supérieure à son modèle dans son entrée sur la Scène , beaucoup plus caractérisée que ne l'étoit celle de Mlle Duménil. Elle nous a paru sur-tout admirable , lorsqu'elle expire sur les marches du tombeau. Son agonie étoit déchirante & terrible. Sa voix étoit vraiment funèbre , & marquoit par degrés les approches de la mort ; & l'expression de la douleur , du remords & de la tendresse s'échappoit d'un cœur coupable & d'une ame maternelle.

On ne peut donner trop de louanges au jeu de M. Molé dans le rôle de Ninias : il a produit le plus grand effet dans la

Scène du quatrième Acte, & rien n'est au-dessus de la manière dont a été rendu ce dialogue si tragique,

D'où le tiens-tu ? Des Dieux. Qui l'écrivit ? Mon père, & , ce qu'il faut remarquer à la gloire de l'Auteur, c'est que le pathétique de son jeu appartenoit entièrement à son ame, & nullement à l'imitation.

ACADÉMIES.

L'ACADÉMIE des Sciences, Belles-Lettres & Arts d'*Amiens*, célébra le 25 Août, la Fête de *S. Louis*, dont le Panégyrique fut prononcé par M. de *Montégu*, Curé de *Hen*.

M. l'*Abbé de Crillon*, Honoraire de l'Académie, & faisant les fonctions de Directeur, ouvrit la Séance publique par un Discours *sur l'abus des talens*.

M. *Regnart*, Professeur de Philosophie au Collège d'*Amiens*, Académicien nouvellement élu, fit son Discours de remerciement, auquel répondit M. le Directeur.

M. *Baron*, Secrétaire perpétuel de l'Académie, lut l'*Éloge de M. Gresset*.

On lut ensuite l'*Éloge de J. B. Rousseau*, qui venoit d'être couronné, & dont l'Auteur est M. de *Maux*, Secrétaire de l'Intendance d'*Amiens*, qui avoit déjà remporté un Prix dans les hautes Sciences.

La Séance fut terminée par des vers de M. *Baron*, faits pour célébrer l'avantage remporté par l'Armée Navale de France.

Les Prix de l'Ecole de Chymie ont été donnés à M. *Jourdain de Leloge*, & à M. de *Brey*.

L'Académie propose pour sujet du Prix d'Éloquence, l'Éloge du *Brave Crillon*.

Pour le Prix de Poésie, un morceau traduit ou imité de l'*Énéide*, au choix des Auteurs.

Pour le Prix des Sciences & Arts, le dessèchement du *Marquenterre*.

Chacun de ces Prix est une Médaille d'or de la valeur de 300 liv. à laquelle, pour le Prix des Sciences & Arts, sera jointe une somme de 400 liv. donnée par un Citoyen zélé pour le bien public & pour celui de la Province.

Les Ouvrages seront envoyés avant le 1 Juillet 1779, & adressés, francs de port, à M. BARON, Secrétaire de l'Académie, à Amiens.

M U S I Q U E.

Réponse à la Lettre de M. MARMONTEL, insérée dans le Mercure du 5 Septembre.

JE ne fais pas si Mallebranche a mis la dispute au nombre des moyens qui servent à la recherche de la vérité ; mais si c'est un chemin pour y arriver, je crains bien que ce ne soit pas le plus court.

Le public aime les disputes, & il aime à les blâmer. C'est que la plupart des hommes s'en amusent par malignité, & qu'en les blâmant ils se donnent un air de raison & de modération qui ne coûte rien.

Il est difficile sans doute que des discussions suivies sur des objets de raisonnement ou de goût, ne servent à éclaircir quelques points de la question qu'on traite ; mais il y a un terme où il faut s'arrêter. Un moyen sûr de fatiguer le public sans l'éclairer, c'est de prolonger ces discussions.

Il en est des hommes qui disputent comme des voyageurs : celui qui a pris une fausse route , à chaque pas qu'il fait , s'écarte davantage du terme où il veut aller.

On commence par discuter la question ; on finit par ne plus discuter que ses opinions & ses phrases.

C'est ce qui m'arriveroit si je voulois répondre à tous les points de la Lettre de M. Marmontel. Je n'y aurois même point répondu , si je n'avois eu que mes opinions & mon goût à défendre. Mais on me fait des reproches que je dois repousser , parce que ce seroit les autoriser que de garder le silence.

J'aime la musique. Je suis , puisqu'on le veut , *enthousiaste* des Opéras de M. Gluck ; je le regarde comme le créateur du véritable système de musique dramatique ; je lui dois les plus grands plaisirs & les plus douces émotions que j'aye éprouvés au Théâtre ; je ne crois pas que l'amour sincère des arts puisse aller sans un vif sentiment d'affection & de reconnoissance pour ceux qui enrichissent & perfectionnent ces arts ; j'ai vu M. Gluck attaqué sans modération & sans justice , dans un moment où , même avec moins de génie & de célébrité , il ne méritoit que d'être encouragé & applaudi ; j'ai pris la plume pour le défendre. Il n'en avoit pas besoin ; le public le vengeoit mieux que mes éloges ne pouvoient le faire ; mais je satisfaisois un sentiment qui m'étoit doux & qui me paroissoit un devoir.

Depuis long-temps M. Gluck jouissoit en paix de ses triomphes constans & multipliés , lorsque M. Marmontel , en rendant compte d'une brochure sur la musique , a jugé à-propos de renouveler une attaque un peu gratuite contre le mérite de ce Compositeur. Pour prouver que M. Gluck n'avoit pas une grande réputation en Italie , il a cité une Lettre du P. Martini , qui cependant louoit beaucoup M.

M E R C U R E

Gluck , quoiqu'avec des restrictions. J'ai cru devoir citer une Lettre plus ancienne , dans laquelle le Père Martini louoit d'une manière encore plus forte & plus absolue M. Gluck , en lui accordant le mérite d'avoir réuni tout ce que la musique Italienne a de plus beau , avec ce que la musique Françoisse & Allemande a de meilleur ; ce qu'il n'a jamais dit & ne peut jamais dire d'aucun Compositeur Italien.

Ce n'étoit-la qu'une question de fait. J'ai tâché de la relever un peu par quelques observations générales sur la musique , propres à faire naître , je ne dis pas des idées nouvelles , mais du moins des réflexions intéressantes sur l'art. C'est , à ce qu'il me semble , le seul moyen de rendre les disputes Littéraires plus utiles & plus piquantes.

Je ne me suis pas permis dans ma réponse un seul mot qui, directement ni indirectement, puisse débâiller M. Marmontel. Il n'a pas cru me devoir les mêmes ménagemens. Il s'est un peu moqué de quelques-unes de mes phrases. Je n'en suis point blessé : si j'ai eu tort , c'est fort bien fait ; si j'ai eu raison , je n'en aurai pas moins raison.

En citant l'*Essai* de M. le Prince Belofelski , j'ai parlé de son ouvrage avec estime , & de sa personne avec les plus grands égards. J'ai observé seulement qu'il employoit trop souvent des expressions vagues & générales , des figures & des comparaisons empruntées des autres arts , peu propres à donner des idées précises sur les Artistes & sur les productions qu'il vouloit caractériser ; j'ai cru l'observation d'autant plus utile , que cet abus d'expressions figurées ou abstraites est devenu familier à des beaux-esprits , qui sachant arranger des phrases & ne sachant pas l'alphabet des Arts , se croient faits pour juger de tout , parce qu'il leur plaît de parler de tout , & écrivent sur ces Arts , qu'ils n'ont pas étudiés , avec un ton de confiance qu'il ne faudroit pas pren-

tre en écrivant sur ce qu'on fait le mieux. M. le Prince Belofelski n'avoit pas besoin de cette petite ressource de l'ignorance capable pour écrire d'une manière intéressante sur la musique, qu'il avoit étudiée dans la patrie de la musique.

En rapportant pour exemples quelques phrases de son *Essai*, j'en ai transcrit les paroles avec la plus grande fidélité, sans en tirer aucune induction, sans y voir autre chose que ce qui y est ; M. Marmon-
tel m'accuse cependant d'avoir mutilé cet essai, mais il ne cite & ne peut citer aucune de ces phrases mutilées.

J'ai trouvé peu juste ce qu'a dit M. le Prince Belofelski, que *Vinci fut créateur comme Corneille* ; l'Auteur ajoute, il est vrai, que *le Musicien fit le premier bon Opéra-Comique, comme le Poète composa la première bonne Tragédie, & que tous deux ont à peu-près la même élévation dans les idées tragiques ; la même chaleur & la même rapidité dans le style.* Mais si j'avois rapporté ces raisons, j'aurois été obligé d'ajouter que jamais Corneille n'a été regardé comme créateur de la Comédie ; que le *Menteur* n'est point une création, mais un Comédie imitée de l'Espagnol ; qu'on peut avoir de l'élévation dans les idées, & de la rapidité dans le style, sans avoir rien créé, &c. Je n'ai pas insisté là-dessus, parce que je ne voulois pas faire la critique de l'*Essai*. Et aujourd'hui qu'on m'oppose ces phrases, ne pourrois-je pas prier ceux qui les eurent de me dire en quoi consistent l'élévation des idées & la rapidité du style dans les Ariettes de Vinci ? Tous ces mots-là sont bien aisés à écrire & à lire, & tout le monde en doit les entendre ; mais il seroit peut-être bien embarrassant d'en faire une application claire à un air de *l'Artaxerce* ou de la *Didon*.

Encore une fois, quand on parle d'un art, on ne se fait bien entendre qu'en parlant la langue de

cet art ; les comparaisons & les métaphores ne sont faites que pour rendre les idées plus sensibles & plus frappantes ; mais elles doivent venir à l'appui du terme propre , & non pas en tenir lieu.

C'est par le même principe que j'avois pensé que ce n'étoit pas s'exprimer avec assez de précision , que d'appeler Pergolèse *le plus éloquent des Compositeurs*. Je trouve le premier couplet du *Stabat* sublime & pathétique ; mais , avois-je ajouté, *le pathétique n'est pas de l'éloquence , & il n'y a rien de si rare que de l'éloquence en Musique*.

M. M. m'objecte que le premier couplet du *Stabat* n'est pas le seul qui soit sublime & pathétique ; ce que je n'ai pas envie de contester. Il ajoute, *où sera donc l'éloquence , si elle n'est pas dans le pathétique ?* Ne peut-on pas répondre , dans Démosthène qui n'est point pathétique, dans Bossuet qui ne l'est guère, dans plusieurs autres Ecrivains qui ne songent pas à l'être ? D'un autre côté les cris de Philoctète dans sa caverne , ne sont-ils pas pathétiques sans être éloquents ; le mot naïf d'un enfant affligé , le discours incohérent d'un maniaque peuvent toucher jusqu'aux larmes , & ne sont point de l'éloquence. Mais enfin si , comme le fait entendre M. Marmontel , *pathétique & éloquent* sont synonymes , pourquoi n'avoir pas dit que Pergolèse étoit *le plus pathétique des Compositeurs* ? Cela auroit été aussi élégant, & entendu de tout le monde.

Je n'ai pas cru, comme M. le P. B. que M. Picinni fut *admirable sur-tout à exprimer le sens des paroles*. M. Marmontel dit que, *jusqu'à présent, toute l'Europe a été de ce sentiment* , & ajoute, pour me rendre bien ridicule , que *je veux faire voir que toute l'Europe n'y entend rien*. Je pourrois demander où & quand toute l'Europe a dit cela. En attendant qu'on produise au public ce Certificat de toute l'Europe , je dois justifier la critique que j'ai faite de trois morceaux de

Roland, où j'ai prétendu que le sens de la musique étoit peu d'accord avec celui des paroles. C'est le seul point de toute cette discussion qui me tienne au cœur, & le seul qui m'ait déterminé à répondre, parce que je ne veux pas être soupçonné d'avoir attaqué légèrement un Compositeur aussi célèbre que M. Piccini, dont j'admire & j'aime les beaux ouvrages aussi sincèrement qu'aucun de ses plus zélés Prôneurs, quoique ce ne soit pas au même degré.

J'ai dit que M. Piccini, ainsi que les plus grands Maîtres d'Italie, sacrifioit quelquefois le sens & la ponctuation de la phrase verbale à la symétrie & aux développemens de la phrase musicale. J'en ai cité pour exemple l'air, *je la verrai*, & j'ai dit que dans ce vers, ponctué ainsi par le Poète :

Esclave, heureux de servir tant d'appas.

Le Musicien avoit ponctué ainsi :

Esclave heureux; de servir tant d'appas.

ce qui ne fait plus aucun sens.

M. Marmontel me répond que je me trompe; que le Compositeur n'a point détaché ces mots, de servir tant d'appas; qu'il a écrit, *heureux de servir tant d'appas, de suite & sans aucun repos.*

Comme je n'avois cité que de souvenir, j'ai craint, en lisant une assertion si positive, que ma mémoire ou mon oreille ne m'eussent trompé. Je me suis procuré la partition, & j'y ai trouvé écrit ce que j'avois entendu chanter. *Esclave heureux* est répété trois fois dans l'air. Dans ces trois endroits, *esclave* est toujours lié avec *heureux* par des doubles croches; *heureux* tombe sur une noire qui forme le premier temps de la mesure, & donne avec la basse une cadence parfaite; ce qui constitue un repos très-sensible: *de servir tant d'appas* est donc détaché, & n'est pas écrit de suite.

Ceci n'est point une affaire de goût ou de sentiment ; c'est une question de fait : il suffit de savoir ce qu'on entend par *repos* dans une phrase musicale. C'est ce que je vais tâcher d'expliquer clairement en reprenant la seconde critique que j'avois faite de l'air d'Angélique,

Oui, je le dois ; je suis Reine.

Du doux penchant qui m'entraîne

Oui, je dois me garantir.

J'ai dit que le second vers est terminé par un repos final, qui le sépare du vers suivant, auquel il devoit être lié.

La réponse est facile, dit M. M. Il n'y a point de repos final après le second vers ; & M. Piccini, qui sait ce que c'est qu'un repos final en musique, assure qu'il n'y en a point.

Voilà une assertion bien nette & une autorité bien imposante. Qui croiroit cependant que je n'ai avancé qu'une vérité simple & claire pour quiconque entend seulement les termes de l'art ? Je vais les expliquer le plus succinctement qu'il me sera possible.

Le discours musical se divise comme le discours oratoire, en phrases & en portions de phrases plus ou moins étendues, & séparées par des repos plus ou moins sensibles, plus ou moins absolus ; ces repos sont indiqués par la nature, la valeur & la place de la note où ils tombent. Ainsi lorsqu'une phrase de chant se termine à la note principale du mode de l'air ; que cette note est sur le tems fort de la mesure ; que la basse, procédant par la dominante à la tonique, s'arrête sur la consonnance durton, c'est ce que les compositeurs appellent *cadence parfaite*, & c'est ce qui constitue un repos final. Tous ces caractères se trouvent incontestablement réunis dans le passage dont il est question. L'air est en *si bémol* ; à ces mots, *du doux penchant qui nous entraîne*, le chant donne sous

suratne, trois noires, dont la première est le *la*, note sensible, faisant partie de la septième de dominante, & les deux autres sont le *si* bémol, note du ton. La basse frappe la même note au tems fort de la mesure, & tous les instrumens donnent l'accord parfait. Enfin, en surérogation de preuve, la phrase est terminée par un silence de la moitié de la mesure, qui la sépare d'une manière plus marquée de la phrase suivante.

Je demande pardon au Lecteur d'entrer dans ces détails scolastiques, & je le prie de ne pas croire que je veuille me donner un air de connoisseur ou de savant; je ne suis qu'un écolier très-peu avancé; mes connoissances se bornent à avoir lu les ouvrages des Maîtres, avec assez d'application pour entendre les élémens de la Science. Comme j'avois à défendre ma critique contre une assertion tranchante & positive de M. Marmontel, appuyée du témoignage de M. Piccini, je n'avois à opposer à de si grandes autorités que des raisons & des noms célèbres. Aussi ce que je viens de dire n'est point ma doctrine; c'est la doctrine simple, & fidèlement exposée de tous les Auteurs qui ont écrit sur la composition, * de Rameau, de J. J. Rousseau, du P. Martini même & de plusieurs autres, dont je ne rapporte pas les paroles, pour ne pas surcharger cet écrit de citations, inutiles pour les hommes instruits, plus inutiles encore pour ceux qui ne le sont pas. J'ai consulté quatre Compositeurs sur le même objet, tous ont paru étonnés qu'on pût élever une pareille question; tous m'ont offert de signer leur avis : il résulte de ces témoignages accumulés & uni-

* Voy. les différens ouvrages de Rameau, & particulièrement son *Code de Musique*, Ch. X. Rousseau, *Dictionn. de Mus. art.* Cadence & Phrase. M. Bemetz Rieder, *Traité de Musique Théori-pratique*, p. 243. M. Mercadier de Belestia, *nouveau système de Musique Théorique & pratique*, p. 190. D. Eximeno, *Regole della Musica*. P. Martini, *Saggio fondamentale pratico di contrapunto*, parte prima, &c.

formes, que le vers, *du doux penchant qui m'entraîne*, est évidemment *terminé par un repos final*, & tellement final que l'air pourroit se terminer par la même phrase de chant. L'oreille suffit pour en juger; mais on peut disputer sur le sentiment de l'oreille, & il est difficile de disputer sur des principes clairs, établis & reçus par tous les Maîtres de l'Art.

On demandera à présent comment il peut se faire qu'un aussi grand Maître que M. Piccini conteste ces mêmes principes. Je n'ai rien à répondre, sinon que la question ne lui aura pas été présentée telle que je l'avois exposée, ou qu'il n'attache pas aux mêmes mots les mêmes idées qu'y attachent les compositeurs françois; mais s'il prenoit la peine de lire ce que je viens d'écrire, je suis persuadé qu'il ne signeroit pas le contraire, à moins qu'il n'eût sur cette partie de la composition une théorie nouvelle, qu'on devroit alors l'inviter à publier.

Il reste une troisième critique à justifier, c'est celle du monologue de Roland. J'ai écrit que le musicien avoit peint *le calme de la nuit & la sérénité de l'espérance*. M. M. m'apprend que le musicien n'a pas voulu peindre *le calme de la nuit*, mais *le calme de l'espérance*. J'en demande pardon à M. Piccini; c'est M. de la Harpe qui m'a induit en erreur; ce sont ses propres paroles que j'ai transcrites. (Voy. le *Journ. de Littérature du 5 Février*); & je les ai citées avec confiance, le croyant dans le secret du compositeur. C'est à lui de défendre sa phrase; comme on ne peut pas douter qu'il n'ait eu bonne intention, je suis persuadé qu'on ne le chicanera pas trop durement sur ce petit incident.

Pour moi je crois, comme M. de la Harpe, que le musicien a peint la nuit, & qu'il eût mieux valu peindre le soleil; & en me rappelant les quatre premiers vers du monologue qui en expriment clairement l'intention;

Ah ! J'attendrai toujours ! la nuit est loia encore !

Quoi , le soleil veut-il luire toujours !

Jaloux de mon bonheur , il prolonge son cours

Pour retarder la beauté que j'adore.

Je ne trouve pas plus dans ces vers *le calme de l'espérance* , que *le calme de la nuit* ; je persiste à y voir l'impatience d'un amant pour qui les heures coulent bien lentement ; & quand je pense que cet amant est le paladin Roland , qui voudroit éteindre les feux du soleil pour avancer le moment d'un rendez-vous , & qui tombe ensuite dans un accès de phrénésie quand il se voit trahi , je crois qu'on peut l'appeler un *amant forcené*. Voilà mon sentiment & mes raisons , je les livre au jugement qu'on en voudra porter ; c'est s'arrêter trop long-temps sur une discussion si frivole.

Ici je ne puis m'empêcher de faire une réflexion sur la redoutable influence de l'esprit polémique. J'ai fait sur deux phrases de musique deux observations critiques , qui me paroissent aussi sensibles à l'oreille qu'évidentes pour l'esprit : M. Marmontel les trouve *évidemment* fausses. Il m'oppose l'autorité d'un grand Maître , celle de M. Piccini ; je lui cite les autorités réunies des plus grands Maîtres qui ayent écrit sur la composition , & celles de tous les Musiciens que je connois. Il faut qu'il y ait de part ou d'autre quelque illusion bien étrange. C'est aux Lecteurs à en juger.

Je ne rappellerai plus que quelques-unes des animadversions de M. M. sur ma lettre. J'avois dit que les Italiens , tout sensibles qu'ils sont à la Musique , étoient à jamais rassasiés du plus bel Opéra , après un petit nombre de représentations , & ne desiroient plus de le revoir sur le même Théâtre. C'est un fait ; j'en ai donné cette raison , puisée dans les principes communs de tous les arts. Ce qui n'est destiné qu'à flatter les sens , & à faire sur l'ame des impressions vagues & superficielles , ne peut plaire

long-temps, ne se soutient que par la variété, & ne laisse après soi aucun desir de le revoir. Cette raison peut être triviale, mais elle est claire, & facile à appliquer aux Opéras Italiens. M. Marmontel la trouve mauvaise : à la bonne-heure. Celles qu'il donne de ce phénomène sont-elles plus satisfaisantes ?

M. M. croit qu'il entre beaucoup de *politique* dans l'inconstance des Italiens en fait de Musique, & dans le dégoût qui leur prend du plus bel Opéra lorsqu'ils l'ont entendu cinq à six fois ; & cette *politique* est d'encourager les grands Compositeurs qui naissent *en foule* en Italie. Il y a long-temps qu'on vante la politique Italienne ; on ne savoit peut-être pas qu'elle allât jusques-là.

M. M. dit ensuite que *pour des oreilles sensibles, c'est un attrait puissant qu'une Musique toujours nouvelle sur des paroles anciennes*. J'ai peine à croire que ces *oreilles sensibles* trouvassent un attrait bien puissant à entendre une Musique nouvelle sur les anciennes paroles du *Stabat*

M. Marmontel ajoute qu'il faut *pour des oreilles délicates, que la Musique ait une analogie parfaite avec la voix qui l'exécute* ; & comme sur les Théâtres d'Italie on change sans cesse de voix, on aime à changer de Musique. Tout cela me paroît prouver invinciblement ce que j'ai voulu dire, que les Italiens ne cherchent guères dans la Musique que le plaisir de l'oreille.

M. Marmontel dit encore que si notre goût en musique se perfectionne, nous voudrions avoir tous les ans des Opéras nouveaux comme de nouvelles étoffes. Voilà l'effet de la musique réduit clairement à de pures sensations ; je n'aurois jamais imaginé que le succès des ouvrages de génie ne fût qu'une affaire de mode, & que le plus touchant & le plus aimable de tous les arts pût être comparé à l'industrie de nos fabricans.

M. M. résume enfin de ces différentes considéra-

rions, que c'est par l'abondance des belles choses que les Italiens se dégoûtent des belles choses, & que c'est par indigence que nous ne nous laissons pas d'applaudir ce que nous trouvons beau.

Il résulte de cette théorie, que l'innombrable multitude de sonnets dont l'Italie abonde, doit dégoûter des sonnets de Pétrarque les oreilles délicates des Italiens; & que dans le tems où l'Italie avoit plus de grands peintres qu'elle n'a aujourd'hui de grands musiciens, les tableaux nouveaux devoient leur faire oublier ceux de Michel-Ange & de Raphaël.

On fait tous les ans à Paris plus de tragédies que les Comédiens n'en peuvent ou n'en veulent jouer; mais quoique nous aimions la nouveauté autant qu'aucun peuple du monde; j'espère que notre goût en poésie ne se perfectionnera jamais au point de préférer ce qui est nouveau à ce qui est beau; jusqu'à oublier les tragédies de Racine & de Voltaire, & à ne vouloir plus voir au théâtre François que ces tragédies modernes, si fort vantées par leurs auteurs & applaudies par leurs amis.

M. M. compare les succès des Opéras de M. Gluck, à ceux qu'avoient nos anciens Opéras quand nous ne connoissions que notre musique; il ne fait pas attention que ceux qui applaudissent aujourd'hui *Iphigénie & Orphée*, ont entendu *Ernelinde, Céphale, Roland*, & nos meilleurs Opéras Comiques, qui tous, selon lui, sont purement de la musique Italienne adaptée à des paroles françoises.

M. M. répond qu'on a été obligé cet Eté de retirer *Iphigénie*, & qu'*Orphée* a été réduit à des recettes de 4 & de 500 liv.; cela pourroit arriver à des Opéras joués en été pour la centième ou la cent-cinquantième fois. Cependant *Iphigénie & Orphée* soutiennent encore l'Opéra, & jamais il n'y a eu une recette de 400 liv., ni même de 700 liv. Je suis étonné que M. M. se permette de pareils moyens de critique.

Je ne suis pas moins étonné qu'il persiste à vouloir *que chacun se nomme en disputant sur les arts*. Il voudroit savoir si je n'ai, comme lui, que de l'instinct, ou si je fais accompagner une basse, afin de juger quel est le degré d'autorité que je mérite.

Eh ! qu'importe le nom de celui qui ne demande point qu'on l'en croie en rien sur sa parole, qui ne dogmatise point, qui motive ses opinions & discute des faits ? Quoi ! le public aura besoin de savoir si je suis savant ou ignorant pour juger si j'ai tort ou raison ? Et mes Lecteurs ayant nécessairement des opinions très-diverses sur mon *savoir faire*, chacun d'eux aura donc nécessairement, sur le fond de la question, une opinion différente de celle de tous les autres ! Voilà un moyen tout nouveau d'éclaircir les disputes.

Si j'avois la puérile vanité, ou, si l'on veut, l'humilité de mettre mon nom à quelques pages écrites à la hâte sur une querelle passagère de Musique, M. M. pourroit savoir que ce n'est pas seulement dans les Concerts de Paris que j'ai entendu de la Musique Italienne, comme il le dit ; mais que j'ai vu exécuter de beaux Opéras de Sacchini, de Bach, &c. par de très-habiles virtuoses, sur le théâtre d'une des grandes capitales de l'Europe ; il sauroit que je n'ai jamais été, comme il le fait entendre, enthousiaste de Rameau & de Mondonville ; il pourroit même se souvenir qu'en disputant quelquefois avec lui sur la Musique Italienne & la Musique Française, ce n'étoit pas moi qui défendois les opéras de Rameau & de Mondonville. Mais le Public n'en seroit pas plus à portée de nous juger, & j'aurois le désavantage de n'opposer qu'un nom obscur au nom justement célèbre de M. Marmontel ; ce seroit combattre avec des armes trop inégales.

Dans la littérature comme au barreau, il me semble que si les Juges ne connoissoient point le nom des plaideurs, les procès n'en seroient pas plus

mal jugés. C'est ce que je me propose d'examiner dans une autre occasion. En attendant, je prendrai la liberté de dire à M. M. comme Nicomède,

Seigneur, si j'ai raison, qu'importe qui je sois?

SCIENCES ET ARTS.

SUR LES FOURMIS.

RÉPONSE de M. LE FRANC à
M. CADET le Jeune.

M. CADET a feint dans sa Réponse (Journal de Paris n°. 255.) de ne pas sentir les motifs qui ont déterminé ma Critique, & se plaint de ce que j'ai voulu jeter un ridicule sur une expérience, qui faite & gardée dans son laboratoire, pouvoit, peut-être, avoir quelque chose d'intéressant, mais qui n'est que de la dernière futilité publiée avec ces grands mots, ce pompeux étalage, si peu digne d'un homme qui *cultive les sciences avec honneur*. Détournant donc mal adroitement le but de mes plaisanteries, il semble me prêter une opinion que je n'ai jamais paru avoir. Je n'ai point en effet adopté, comme il l'insinue, les doutes de M. l'Abbé Fontana sur le caractère acide des Fourmis; j'aurois eu des autorités trop fortes à combattre. *Tragus* est le premier qui ait observé que la salive des Fourmis, ou la liqueur qu'elles versent en mordant, changeoit en rouge la couleur bleue des fleurs de chicorée. *Ray* a fait la même expérience (*Transact. Phil.* n°. 68.) Après lui *Neumann* (*opera. chym.* 1741, pag. 39.) Les Fourmis soumises à la distillation fournissent une grande quantité d'acide; on en retire onze onces d'une livre

& demie (Neumann, oper. chym. p. 45, 55, 57, 58.) Gleditsch. Mém. de l'Ac. de Berlin 1747. (Ray ibid.) L'on pourroit rapporter cet acide des Fourmis à celui qui se trouve dans les végétaux dont elles se nourrissent, & qui a conservé toute sa force; puisque les nymphes des Fourmis qui n'ont pas encore sucé les plantes ne fournissent point d'acide. (Neumann, ibid. p. 45.) L'acide des Fourmis se manifeste en grande quantité lorsqu'on les renferme; & elles sont les seules dans le règne animal qui en fournissent par l'analyse chymique. (idem. ibid. p. 54.) Ces expériences & les observations, jointes à d'autres encore plus modernes, peuvent rassurer M. Cadet sur le peu de conformité de mon opinion avec celle de M. l'Abbé Fontana. Ce Physicien exact n'a d'ailleurs rien de commun avec ma Lettre insérée dans le Mercure du 5 Septembre.

Il paroît que c'est moins l'expression de *peu circonspéct* que M. Cadet me prie de lui passer, que celle de *petit phénomène*. Ah! très-petit phénomène, assurément, nous sommes d'accord; oui, oui, *petit phénomène*, annoncé avec des phrases empoulées, & auquel sied si bien l'application du vers si connu:

Parturient montes nascetur ridiculus mus.

Quant aux autorités un peu plus respectables que M. Cadet m'oppose, je sais qu'une partie a protesté contre son *petit phénomène* verbalement, l'autre par écrit, & tous, sans doute, *in petto*.

Si le prochain Mémoire de M. Cadet sur les fosses d'aisance, présente des avantages aussi réels pour l'humanité que celui qu'il a publié sur la destruction des Fourmis, si c'est enfin un autre *petit phénomène*, il a raison de prévoir les *petites gaietés* que je me permettrai à ce sujet; si l'occasion est belle, comme il se dit, je ne la manquerai certainement pas: observant que M. Cadet le jeune annonce toujours, non

ce qu'il a fait, mais ce qu'il doit faire : maxime qui a souvent bien des inconvénients.

Je remercie M. Cadet des égards qu'il a eu pour ma qualité de Médecin. C'est, sans doute, par une suite de ces mêmes égards, qu'il n'a pas voulu insérer dans le Journal de Paris la Lettre que j'y ai envoyée le 13 Septembre, où je disois que les Mémoires sur le raffinage du sucre dont j'ai parlé dans ma première Lettre, étoient ceux de Messieurs Sage & Mittouart, & non celui de ces deux Frères, dont les succès, j'espère, récompenseront le zèle avec lequel ils s'occupent au bien de l'État, en perfectionnant une des branches les plus essentielles de son commerce.

LE FRANÇOIS, Médecin.

V A R I É T É.

Courte Réponse du Breveté du Mercure à M^c SIMON - HENRI - NICOLAS LINGUET.

LE SIEUR LINGUET a inséré dans le numéro 26. de ses Annales, page 103, un Factum contre le nouveau Mercure de France, écrit avec la politesse, la modération, la vérité & le bon goût qui caractérise tout ce qui sort de sa plume. On se bornera à répondre à deux faits essentiels.

1^o. Le Sieur Linguet affirme que la liste qu'on a imprimée des Gens de Lettres distingués qui coopèrent à la composition du nouveau Mercure, a nuï à cet ouvrage. La vérité est que le Public, en y souscrivant en foule, a justifié de la manière la moins équivoque la confiance qu'il a dans les talens de ces coopérateurs. L'Imprimeur certifiera qu'on tire aujourd'hui le Mercure à sept mille.

2°. Le Sieur Linguet attaqué aussi la réunion de plusieurs Journaux avec le Mercure, qui a été approuvée de tout le monde. Cette réunion n'a blessé en aucune manière les intérêts des Souscripteurs, puisque le Libraire Propriétaire du Mercure, a fait à ses frais le service de huit mois de cette année, son Prédécesseur n'ayant laissé aucun fonds pour cet objet. Quant aux Souscripteurs du *Journal des Dames*, du *Journal des Spectacles*, du *Journal François*, on a rendu l'argent à tous ceux à qui cet arrangement n'a point convenu ou qui étoient Souscripteurs de plusieurs Journaux à la fois. Cinq cens personnes qui ont été remboursées peuvent rendre témoignage à la vérité.

Tous les autres faits avancés par le sieur Linguet, sur le nombre des Souscripteurs qu'il y a eu de son temps au *Journal de Politique & de Littérature*, & de la diminution qu'il a éprouvée du temps de M. de la Harpe, sont de toute fausseté. On n'a jamais tiré le *Journal de Politique & de Littérature* à plus de six mille; il n'y a donc pas eu, du temps du Sieur Linguet, sept mille Souscriptions & plus, comme il l'affirme si positivement; & lorsqu'on le lui ôta au mois de Juillet 1776, il avoit perdu plus de 500 Souscripteurs.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

DISCOURS sur divers sujets de Religion & de Morale, par M. Flexier de Réval, 2 vol. in-12. A Luxembourg, chez les Héritiers d'André Chevalier, & à Paris, chez les Libraires qui vendent des nouveautés.

Voyez la suite des Annonces sur la couverture.

JOURNAL



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

DE CONSTANTINOPLE, le 30 Juillet.

ON n'a point encore appris de nouvelles des opérations du Capitan-Bacha depuis son départ de cette Capitale & son arrivée à Sinope ; on ignore même s'il les a commencées : on attribue ce retard à des mésintelligences survenues entre l'Amiral & le Commandant de l'armée de terre ; il ne faut peut-être l'imputer qu'aux négociations qui se font actuellement avec le Comte de Romanzow. Mécontent du Capitan-Bacha , dont on connoît la hauteur & la fermeté , il a voulu traiter directement avec la Porte , dans laquelle il a sans doute espéré trouver plus de condescendance ; il a expédié en conséquence un Courier , qui est arrivé ici le 13 de ce mois. On dit qu'il étoit porteur des réponses du Feld-Maréchal à quelques-unes des propositions qu'on lui avoit faites ; on ne dit point quelle en est la nature ; on a remarqué seulement que le lendemain il y eut une grande assemblée chez le Muphti : le Grand-Visir & les principaux Membres du Divan s'y trouvèrent ; & s'il faut en croire ce que l'on publie , il fut décidé d'exécuter l'entreprise projetée sur la Crimée.

Il se confirme pleinement que le Ministre Russe avoit demandé la permission de se retirer : on lit même ici des copies du Mémoire qu'il présenta le 27 du mois dernier pour cet effet ; il ne contient en
5 Octobre 1778. D

substance rien au-delà du précis que nous en avons donné. La réponse de la Porte est conçue en ces termes : » Le Mémoire présenté il y a quelques jours , par M. l'Envoyé notre ami , pour obtenir permission de retourner auprès de sa Cour & les firmans nécessaires pour son voyage , après avoir été remis au Grand-Visir , déposé ensuite au pied du trône de S. H. , est parvenu après aux illustres *Ulemas* & aux *Rigialis* de cet Empire à jamais durable. Quoique M. l'Envoyé , en remettant le Mémoire contenant l'*Ultimatum* de sa Cour , eût déclaré que depuis ce moment il n'attendoit plus de plein-pouvoir & qu'il ne pouvoit s'expliquer au-delà de ce que renfermoit cet *Ultimatum* ; cet Empire à jamais durable n'a cependant rien fait de contraire à l'observation de la paix & au maintien de son traité ; & quoiqu'il eût reconnu que M. l'Envoyé n'avoit plus de plein-pouvoir ; il jugea néanmoins par la lettre écrite par notre ami le Feld-Maréchal au Grand-Visir , qu'il étoit disposé à la paix , & nomma deux vénérables Visirs , ses Ministres Plénipotentiaires , en leur recommandant la conservation de la paix , ainsi qu'on le fit savoir au Feld-Maréchal notre ami. Si la Cour de Russie , considérant la conduite modérée de cet Empire , & qui n'a d'autre but que de remplir les articles arrêtés & confirmés par serment , veut se conduire de même , notre traité de paix sera conservé sans aucun changement ; mais si elle veut rompre , il en arrivera ce que le destin a décrété. Cependant comme il ne s'est encore rien passé qui puisse donner de l'ombrage , le desir que M. l'Envoyé témoigne de partir , renferme conséquemment une déclaration de guerre ; dans le cas où on consentiroit à son départ , il est évident que l'on attribuerait le premier pas à la sublime Porte , & que l'on débiteroit par tout qu'en renvoyant ce Ministre , elle a déclaré la guerre : les illustre *Ulemas* & les Ministres de cet Empire n'y peuvent donc consentir en

aucune maniere. Tant que l'Empire Russe ne rompra point la paix par des hostilités, M. l'Envoyé sera traité par la sublime Porte comme elle traite tous les autres Ministres des Puissances qui vivent en amitié avec elle. Mais s'il arrivoit que la volonté Divine en eût autrement disposé, & que l'Empire Russe vînt à rompre le fil de l'amitié par une conduite hostile, il est hors de doute qu'alors même la sublime Porte, suivant ses principes magnanimes, traitera M. l'Envoyé avec tous les égards qui lui sont dûs «.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le premier Septembre.

Il paroît une nouvelle Ordonnance, relative à l'administration de nos Colonies des Indes Occidentales ; elle a pour objet principal d'adoucir le sort des esclaves Nègres & de favoriser la population parmi eux : l'humanité l'a dictée, la sagesse du Gouvernement veillera sans doute à son exécution, que l'avarice des Colons pourra quelquefois tenter d'éluder.

On mande de Lekofa, dans le Gouvernement de Scaraborg, en Suède, le fait suivant. » Le feu ayant pris le 16 Juillet au village de Breang, une femme, âgée de 75 ans, mere du fermier Anders Asmandston, courut sur une hauteur pour appeller son fils, qui étoit avec sa femme dans les environs. A peine y fut-elle arrivée qu'elle se rappella qu'elle avoit laissé dans la ferme déjà enflammée, son petit-fils au berceau ; aussi-tôt elle revient sur ses pas, oublie le danger & s'y précipite au moment que son fils accourt. Ce malheureux fermier déchiré doublement, comme fils & comme pere, se vit invinciblement repoussé par les flammes, qui dévorèrent sa mere & son fils, dont il entendoit les cris sans pouvoir les secourir «.

Une autre lettre d'Acppalbo , en Westro Dalcécarlie , porte que le 14 Juillet une grêle , qui tomba à trois reprises , anéantit toutes les productions de la terre dans un district d'un demi mille de longueur : les grêlons de la première chute étoient de la grosseur d'une balle de fusil ; ceux de la seconde étoient gros comme une noix , & ceux de la troisième passaient la grosseur d'un œuf de poule : ils avoient dans leur surface de petits angles pointus qui hachèrent tous les fruits qui couvroient la terre.

POLOGNE.

De VARSOVIE , le 30 Août.

Tout se prépare ici pour la tenue de la Diète prochaine , on ignore encore si elle sera libre ou sous les liens d'une Confédération : il y aura un nombre très-considérable de Nonces , & on se flatte qu'ils y porteront de la modération & de l'unanimité ; on a d'autant plus de raison de l'espérer , que la plupart des Nonces élus sont du parti de la Cour.

Le Prince Stanislas Poniatowski , vient de donner dans sa terre d'Oliwewnica , un exemple de bienfaisance & de justice , qu'il seroit à souhaiter de voir imiter par tous nos Magnats : il a assemblé ses vassaux le 20 de ce mois ; il les a divisés en trois classes ; la première , qui est la moins nombreuse , & composée de ceux qui , par leur bonne conduite , leurs mœurs , leur vigilance & leur industrie , se sont distingués des autres , a obtenu la liberté , la propriété personnelle & foncière , à la charge cependant de payer annuellement une redevance modique : ceux de la seconde classe ont obtenu la propriété de leurs biens , ont été affranchis des corvées journalières , & soumis seulement à la redevance payée par la première classe , & à 18 jours de corvée par an. Il a laissé dans leur ancienne condition de serfs , & obligé à toutes les corvées ceux :

de la troisième classe, qui n'avoient rien fait pour l'amélioration des terrains qu'ils cultivent.

Il y a long-temps qu'on s'occupe ici de débarrasser cette Capitale des tueries, qui y répandent l'infection, & de les transporter hors de la Ville sur les bords de la Vistule. On se proposoit d'affermir les bâtimens destinés à cet usage & d'en tirer un revenu pour la République : il s'étoit présenté un fermier ; on avoit reçu ses offres, on étoit d'accord, & on alloit signer, lorsque le Prince Lubomirski s'est opposé à l'exécution de ce projet. Les observations qu'il a présentées à l'appui de son opposition ont fait la plus vive sensation : » Il a prouvé entr'autres, que le plus grand bénéfice de ces tueries sera pour les fermiers & non pour la République, comme on s'en étoit flatté. On payeroit en effet trois florins de Pologne & un écu d'Empire pour un gros bœuf, 2 fl. pour un bœuf moyen ou pour une vache, 1 fl. 15 k. pour une petite ; 1 fl. pour un veau, autant pour un cochon, & le quart pour un bouc ou une chèvre. L'entrepreneur, qui voyoit un gain assuré dans cette affaire, vouloit passer un bail de 20 années, & cela, disoit-il, à cause des grands frais que lui auroit causé l'entretien des bâtimens. La véritable cause de l'empressement de l'entrepreneur, selon le Prince Lubomirski, est qu'il auroit gagné un million de florins pendant son bail «.

Depuis que la guerre est allumée en Allemagne, beaucoup de nobles Polonois s'empressent de prendre du service auprès de l'une ou de l'autre des Puissances belligérantes : les uns s'adressent au Ministre Autrichien, les autres à celui du Roi de Prusse ; & il paroît que les biens qu'ils possèdent dans les pays cédés à ces Puissances dictent principalement leur choix ; quoiqu'il en soit, on leur fait gré de leurs offres, & on n'en refuse aucune.

Selon les nouvelles des frontières de la Turquie, les ravages de la peste commencent à y diminuer.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 10 Septembre.

LE Grand-Duc de Toscane est arrivé , le 9 de ce mois , au Château de Schonbrun , où il a été reçu par l'Impératrice-Reine & les Archiduchesses , avec les marques de la plus vive tendresse. L'Archiduchesse son épouse y est aussi attendue pour le 18.

Les négociations , entre cette Cour & celle de Berlin , paroissent à présent totalement rompues ; & l'on assure que la réponse à l'exposé du Roi de Prusse ne tardera pas à paroître. On dit qu'on y trouvera entre autres l'exposé fidèle de tout ce qui s'est passé pendant les négociations , & des offres que la Cour Impériale avoit faites au Roi de Prusse.

On parle beaucoup de la tenue prochaine des Etats de Hongrie ; on croit que l'Impératrice-Reine se rendra à Presbourg pour y assister ; le Primat de ce Royaume , le Grand-Juge & plusieurs des principaux Magnats , sont arrivés ici pour concerter , avec la Cour , les propositions qui doivent y être faites. Une des principales est celle de faire monter à cheval une partie de la noblesse , pour servir pendant la guerre présente. On dit que les députés de ce Royaume ont déjà offert 8000 chevaux de remonte , & 12,000 recrues qui seront habillées & équipées de tout point , à l'exception des armes que la Cour leur fournira. Ces hommes & ces chevaux seront prêts pour l'ouverture de la campagne prochaine.

De R A T I S B O N N E , le 10 Septembre.

ON ne s'apperçoit pas ici que la Diète est en vacances ; le mouvement & la population y sont les mêmes ; presque tous les Ministres sont restés dans cette ville ; ils ne s'assemblent point publiquement ; mais on les voit souvent en conférences particulières ,

tantôt chez l'un , tantôt chez l'autre. Ils occupent leur loisir de la lecture des mémoires qu'on ne cesse de publier sur les affaires qui agitent actuellement l'Empire ; ceux qui font le plus de bruit sont les suivans : *Preuve que tous les endroits , Bailliages & Districts , ainsi que le Comté de Cham , qui ont été occupés au mois de Janvier dernier par les troupes Impériales , n'ont jamais appartenu à Jean , dernier Duc de Straubing.* On s'attache à y montrer combien il est difficile d'accorder la prise de possession de ces différens pays , non-seulement avec la paix de Westphalie , mais encore avec les prétentions de la maison d'Autriche qui n'en a que sur les Districts possédés autrefois par le Duc de Straubing.

L'autre écrit , présente une nouvelle discussion au sujet de la ville de Ratisbonne ; il s'agit des droits que les Ducs de Bavière ont sur cette ville Impériale , qui étoit autrefois sous leur domination , & où quelques-uns ont même fait leur résidence ; mais comme la date de ces prétentions remonte au 12^e. siècle , & que la ville Impériale de Ratisbonne a été confirmée depuis cette époque , par le traité de Westphalie , dans la jouissance de ses libertés & prérogatives , tout ce que l'on allègue aujourd'hui contre elle , ne sauroit plus être un titre qu'on puisse faire valoir.

La Cour de Dresde a publié un nouveau mémoire contenant l'exposé de ses droits sur la succession allodiale de Bavière : il est accompagné de pièces justificatives au nombre de 33. » S. A. E. dans un moment où l'on retient en Bavière ce qui est dû aux héritiers allodiaux , se croyant obligée de faire connoître au public le fondement de ses prétentions , la conduite qu'elle a tenue , examine selon les règles de la vérité & du bon droit les quatre points suivans. 1^o. Si le fief doit être séparé de l'aleu ? 2^o. En quoi consiste l'aleu de Bavière ? 3^o. Qui doit être regardé comme le véritable héritier allodial parmi les différens descendans en ligne féminine ? 4^o. Quelles mesures doi-

vent être prises pour fixer alors les droits des héritiers alodiaux « ?

L'Electeur Palatin est irrévocablement décidé à établir sa résidence à Munich ; cette résolution a causé beaucoup de chagrin aux habitans de Manheim , qui ont fait tous leurs efforts pour retenir leur Souverain parmi eux ; la Régence Electorale lui a adressé à ce sujet les représentations les plus pathétiques ; il y a répondu avec bonté ; mais en assurant ses Sujets de la durée non interrompue de ses sentimens de bienveillance , il ne les a pas consolés de le perdre. Son départ est fixé au 20 de ce mois ; le Ministre d'Oberndorff présidera le Conseil chargé de la direction des affaires du Palatinat à Manheim.

On mande de Lubeck que M. de Brumser qui eut le malheur de tuer son oncle en duel , il y a environ 2 ans , a été condamné , après un long procès dont l'instruction a été très-longue , à donner 1000 écus aux pauvres & à payer tous les frais de la procédure.

Selon des lettres de Hanovre on y attend le Duc de Gloucester qui a témoigné quelque desir de voir assemblées les troupes qu'on a levées dans l'Electorat. Le 28 de ce mois elles formeront un camp à Herrenhausen , & y resteront deux jours. On ignore encore quelle est leur destination ; on prétend qu'elle ne sera connue que lorsqu'on aura publié une grande promotion qui doit avoir lieu dans peu de tems. On prépare le Château de Montbrillant pour y recevoir le Duc de Gloucester , qui sera accompagné par le Général Freytag , qui doit l'accompagner dans son voyage.

On s'empresse dans bien des Gazettes d'exagérer les horreurs de la guerre , & de donner des tableaux effrayans de la dévastation que les armées traînent ordinairement sur leurs passages. La proclamation que le Prince Henri fit publier , à son entrée en Bohême , justifie ses intentions & peut servir de réponse à plusieurs relations de dégats commis par son armée.

« NOUS HENRI, &c. aux habitans de la Bohême, de quelques rangs qu'ils soient, SALUT. Comme les circonstances nous ont obligé d'entrer dans le Royaume de Bohême avec l'armée que S. M. le Roi de Prusse, notre frere, nous a confié, nous exhortons, par la Présente, aussi sérieusement qu'amicalement, tous habitans du Royaume de Bohême à ne pas s'opposer à nos troupes, à résider tranquillement sur leurs biens, fermes & habitations, à ne point les abandonner, mais au contraire à continuer leur culture : Nous avertissons aussi tous les Seigneurs, que s'ils ne veulent pas rester eux-mêmes, ils laissent du moins leur Econome ou Préposé sur leurs biens. En revanche nous assurons tous ceux qui se conformeront à la Présente, de toute protection & de tout secours contre l'injustice & la violence ; pour lequel effet, tous ceux qui ont des plaintes fondées, dans quelque cas que soit, n'ont qu'à s'adresser directement à nous-mêmes. Il ne sera rien exigé d'eux que ce que les circonstances & les nécessités de la guerre demanderont naturellement ; & Nous avons défendu à l'armée sous nos ordres, de la manière la plus rigoureuse, tous excès quelconques, lui enjoignant au contraire d'observer la discipline la plus exacte. Quant aux habitans de la Bohême, qui contreviendront à la Présente, se conduiront en ennemis, & abandonneront leurs habitations, ils ne pourront attribuer qu'à eux-mêmes les inconvéniens qui en résulteront. Si les habitans de la Bohême ont d'ailleurs quelques griefs ou plaintes à faire, ils peuvent se promettre de notre part tout secours, protection & assistance. En foi de quoi nous avons fait publier & imprimer la présente. Donné à notre Quartier Général, à Schwoycka, le 7 Août 1778 «.

De H A M B O U R G, le 10 Septembre.

RIEN de plus incertain que l'état où en sont actuellement les démêlés entre la Russie & la Porte. Le départ

D 5

du Capitan Bacha , la destination de l'armée rassemblée à Sinope , les démarches qu'a fait M. de Stachieff pour obtenir la liberté de partir de Constantinople , sembloient préparer à des hostilités ; elles n'ont point encore commencé. Pendant que le Ministre Russe est sans fonctions , les Généraux chargés de combattre de part & d'autre , négocient ; & l'on espère encore que la paix sera l'ouvrage du Feld-Maréchal Comte de Romanzow & du Capitan Bacha. Les nouvelles du jour , qui seront peut-être démenties demain , supposent le traité déjà avancé , & on ne manque pas d'assurer que l'Impératrice de Russie n'attend que sa signature pour envoyer 30,000 hommes au Roi de Prusse. Ce qui semble donner quelque poids à ces conjectures , ce sont les mouvemens des troupes Russes en Pologne. On ne cesse d'annoncer qu'elles marchent pour aller rejoindre le Prince de Reprin , & depuis le tems qu'on en parle , elles auroient dû être arrivées à leur destination , si elles avoient eu réellement ce but ; en restant dans les lieux où elles se trouvent , elles auront plus de facilité à se rendre dans ceux où l'on voudra les envoyer. Depuis plus de 12 ans , elles se promènent ainsi dans la Pologne , allant de Province en Province , y prenant leurs cantonnemens & leurs quartiers d'hiver , malgré les plaintes de la République qui demande leur éloignement sans pouvoir l'obtenir. Une partie de la Nation aigrie , desirant des événemens qui écartent les étrangers loin d'elle , fait peut-être des vœux pour que la guerre éclate entre la Russie & la Porte , & on ne seroit pas étonné que des esprits inquiets ne profitassent pour exciter de nouveaux troubles , des dispositions où elle paroît être. On parle même sourdement de rétablir la fameuse confédération de Bar , sous la protection du Grand-Seigneur ; mais si le mécontentement de quelques Polonois accrédite ce bruit , la foiblesse de la Nation empêche de craindre qu'il ne se réalise ; les principaux chefs de cette ligue , ont d'ailleurs fait leur

paix avec la Cour de Pétersbourg & le Roi , les autres se sont expatriés , & il n'est pas vraisemblable qu'ils quittent les établissemens qu'ils ont formés pour retourner troubler leur patrie. Le fameux Comte de Pulawski après avoir erré long-tems , s'est retiré en Amérique , où il paroît fixé au service des Etats-Unis.

La campagne des armées Autrichienne & Prussienne en Bohême ne nous offre encore qu'une guerre de postes , dans laquelle les Généraux respectifs déploient toutes les ressources de leur génie pour gagner du terrain & éviter des actions générales dont le succès ne seroit pas assuré. Le Prince Henri est toujours à son camp de Nîmes. La surprise de Tollenstein pouvoit devenir très-favorable à ses vues & les faciliter ; le Maréchal de Laudohn en a prévenu les effets en prenant , entre Monchengratz & Jung-Buntzlau , une position si bien couverte par les bords marécageux & escarpés de l'Isar , qu'il seroit très-dangereux de l'y attaquer. C'étoit pour l'en faire sortir que le Prince Henri avoit essayé de lui donner de l'inquiétude du côté de Prague , en faisant avancer les corps des Généraux de Platen & de Mollendorff. Le premier marcha en effet jusqu'à Welwarn , qui est la dernière poste sur la route de cette Capitale de la Bohême , & fit occuper la montagne blanche qui la domine ; mais le Maréchal de Laudohn , sans quitter son camp se contenta de faire observer les deux Généraux Prussiens , par les Généraux Sauer & Kinski ; le premier trop foible pour tenir devant eux fut obligé de se replier sur Prague ; mais les Prussiens n'ayant aucun dessein sur cette ville retournèrent dans leurs quartiers. M. de Laudohn l'avoit prévu , & dans le cas où le grand objet du Prince Henri seroit de se joindre au Roi son frere , ou d'établir une communication entre leurs armées par Aycha , Hochstadt & Hohen-Elb , il a posté entre Turnau & Liebenau un gros corps aux ordres des Généraux de Braun , de Gollo-

redo & de Greven. » Nous avons , écrit un Officier de cette armée , la plus grande confiance dans le Général qui nous conduit , & nous sommes persuadés que tous les mouvemens & toutes les marches qu'il nous fait faire sont ce qu'on peut faire de mieux. Nous rendons au Prince Henri la justice qui lui est due ; sa marche par des défilés jugés impraticables , est aussi admirable qu'imprévue ; mais M. de Laudohn a jusqu'à présent arrêté ses progrès. Par notre position nous nous adonnons à l'armée de l'Empereur ; nous mettons les deux armées Prussiennes dans l'impossibilité de nous attaquer : & nous les empêchons de pénétrer dans l'intérieur de la Bohême. On dit que nous voulons les empêcher de se joindre ; je ne fais pas si c'est là notre but principal , ni si cette jonction est le leur. S'ils en avoient envie , ils l'auroient déjà effectuée. Le Prince Henri eût pu marcher sur Aycha & Hochstadt , mais alors il eût abandonné le corps qui est à Lowositz , où nous aurions pu l'accabler & le pousser jusqu'en Saxe , tandis que notre grande armée , dans son excellente position vers Arnau , contiendrait toutes les forces Prussiennes réunies , comme elle a contenu jusqu'à présent l'armée du Roi. Celle-ci se morfond dans les défilés que nous ne lui disputons pas. L'armée du Prince Henri est arrêtée vers Nîmes , n'osant aller , ni à droite , ni à gauche ; nous épions un moment favorable pour frapper quelque coup , & en supposant que nous ne le trouvions pas , l'hiver viendra ; l'ennemi sera obligé de se retirer en Saxe , en Lusace & en Silésie , & on rendra justice à l'habileté de nos Généraux ».

Toutes les actions militaires jusqu'à présent se réduisent à des affaires de partis , qui n'offrent rien de décisif. Les Autrichiens tentèrent , la nuit du 3 au 4 de ce mois , de chasser les Prussiens du Couvent de Polsig , qui est placé à un mille du camp de Nîmes , sur une hauteur d'où l'on découvre le camp du Général de Laudohn , & tous les mouvemens qui s'y

font ; ils ne réussirent point dans cette attaque.

De l'autre côté de l'Elbe , il n'y a pas eu plus d'action générale. Les relations Autrichiennes & Prussiennes varient beaucoup sur l'affaire du 26 Août , entre le Général Wurmsér , qui , avec un corps considérable , attaqua l'arrière-garde Prussienne , commandée par le Général Tauenzien ; selon les premières , cette arrière-garde souffrit beaucoup ; selon les dernières , après avoir été forcée de plier un peu elle se rallia & soutint si vivement le choc des Autrichiens , qu'elle les contraignit de se retirer. Le dessein de ceux-ci étoit de pénétrer jusqu'à Trautenau & d'y enlever la caisse militaire des ennemis ; mais ils n'y réussirent pas ; cette affaire , comme la plupart de celles qui ont eu lieu jusqu'à présent , n'a fait que coûter du monde , & fatiguer les troupes sans donner d'avantages réels. Le 8 de ce mois , le Roi a transféré son quartier général de Lauterwasser à Wildschirz ; tous les mouvemens qu'il a faits jusqu'à présent pour passer l'Elbe ne lui ont point réussi ; il s'est transporté successivement sur divers points pour passer cette rivière , & la vigilance des Autrichiens a toujours déconcerté ses desseins ; ils n'ont rien négligé pour s'assurer de la route d'Arnau en renforçant le corps qui s'y trouve sous les ordres du Général Alton ; quelques bruits vagues qui se répandent aujourd'hui annoncent que le Roi de Prusse s'est emparé de ce passage important ; mais ils ne sont encore rien moins que confirmés. Ceux qui se répandent que le Général de Laudohn a coupé la communication de tous les corps détachés de l'armée du Prince Henri ne sont peut-être pas mieux fondés. S'ils le sont réellement , on ne peut que s'attendre à des événemens intéressans ; la nécessité de rétablir cette communication interceptée peut déterminer le Prince Henri à une action que le Maréchal de Laudohn semble désirer , & qu'il veut hâter en faisant avancer son armée vers le Postelberg.

Pendant que l'Autriche & la Prusse ont pris les armes pour régler la succession de Bavière, la plupart des Princes de l'Empire qui s'étoient déclarés pour l'Autriche lors de la dernière guerre, refusent aujourd'hui de prendre son parti; le Prince-Evêque de Wurtzbourg n'a pas voulu lui donner les 4000 hommes qu'elle lui a fait demander, & on a appris que l'Electeur de Cologne, à l'exemple du Roi d'Angleterre, s'est déclaré pour la Cour de Saxe & pour le Duc de Deux-Ponts. On attend toujours avec impatience la réponse de la Cour de Vienne aux différens mémoires publiés par le Roi de Prusse, la maison de Saxe & la maison Palatine, & les preuves qu'elle a promis de donner de la fausseté de l'acte de renonciation du Duc Albert; parmi les pièces publiées en faveur de cet acte, voici une attestation très-curieuse dans les circonstances présentes, & que nous rapporterons telle que nous la trouvons sans entrer dans aucune discussion. » En 1736 on étoit fort occupé de la succession entre l'Electeur de Bavière & l'Electeur Palatin. Je fus chargé alors de copier dans la maison du Chancelier intime, Van Waertel, plusieurs actes & documens concernant cette affaire, parmi lesquels se trouvoit aussi l'acte du Duc Albert d'Autriche, *de anno 1429*, par lequel il renonçoit à toutes prétentions sur la Basse-Bavière. Mais comme il y a plus de 40 ans que cela s'est passé, je ne puis me rappeler si cet acte étoit le véritable original, ou seulement une copie des archives de cette résidence. Ce que j'atteste en témoignage de la vérité, *sub fide nobili* par ma signature & mon cachet. Fait à Munich, le 28 Août 1778. Signé, *Frantz-Gaspard SCHMIDT*, *Registrateur du Conseil-Privé Electoral*, & scellé de son cachet.

ITALIE.

De Rome, le 30 Août.

Le droit d'asyle dans les églises, établi dans les

siècles d'ignorance , conservé dans des tems plus éclairés par indifférence ou par timidité , n'étoit en effet qu'une barrière honteuse , élevée entre la justice & le crime. Plusieurs Princes s'étoient empressés de l'abolir dans leurs Etats ; elle existoit encore dans cette Capitale , où plusieurs églises jouissoient de ce droit , contre lequel la raison & l'équité réclamoient depuis si long-tems. S. S. vient de le leur enlever ; elle a permis d'arracher de ces églises les malfaiteurs qui s'y étoient retirés , & qui avoient bâti dans l'intérieur des cellules où ils reposoient en paix , en bravant la société qu'ils avoient outragée , & les loix qui n'osoient les punir.

Les brigands , qui pendant quelquetems ont fait tant de dégâts dans quelques Provinces , sont enfin dispersés ; on en a arrêté quelques-uns qui ont donné le signalment des autres dont ils ont facilité la prise , & on se flatte de les saisir tous. En poursuivant ces malheureux , on a surpris 3 voleurs qu'on ne soupçonnoit pas , & qui à l'aide de fausses clefs avoient volé pour plus de 30 mille écus Romains de bijoux & d'effets qu'ils avoient déposés dans une maison qu'ils avoient louée à l'effet d'y cacher leurs vols.

Les Polonois établis dans cette Capitale ont fait des prières publiques dans leur église de St-Stanislas , pour demander à Dieu l'heureux succès de la Diète générale qui va s'ouvrir à Varsovie.

Un particulier , mordu par un chien enragé , avoit essayé vainement tous les remèdes anti-hydrophobiques que lui avoient conseillé les Médecins. La maladie se déclara bientôt par les symptômes les plus effrayans. Un de nos plus habiles Médecins fut mandé ; il le trouva enchaîné & dans l'état le plus violent. Le Docteur fit faire avec une once six gros d'onguent mercuriel , une friction au col , à la poitrine & sur l'abdomen du malade ; qui eut quelques instans après de fréquentes nausées , & vomit avec beaucoup d'efforts quantité de matieres fétides &

glutineuses. Cette évacuation parut le soulager. Le Médecin lui fit prendre alors 12 grains de camphre & autant de musc, le tout délayé dans un verre d'eau, mêlée avec égale quantité de vin de Canarie; le lendemain on réitéra la friction; le vomissement fut plus fort que la première fois; bientôt tous les symptômes d'hydrophobie disparurent; on donna au malade pour apaiser la soif & les douleurs qu'il éprouvoit au gosier, de l'huile d'olive camphrée & un mucilage préparé; & dans 15 jours il a été parfaitement guéri.

De L I V O U R N E , le 5 Septembre.

Le Grand-Duc est parti pour Vienne le 30 du mois dernier; Madame la Grande-Duchesse, qui doit le suivre, se dispose à partir au premier jour.

Le 28 du mois dernier, il s'éleva un ouragan si violent, qu'il brisa & submergea tous les bateaux de pêcheurs & les bâtimens marchands qui se trouvoient sur la côte.

Selon les rapports de tous les Patrons de navire qui entrent dans ce port, les mers de Provence sont couvertes d'Armateurs François, qui visitent tous les bâtimens, & arrêtent ceux qui ont à bord des marchandises pour le compte des Anglois; on s'attend à voir incessamment dans la Méditerranée une escadre de cette dernière Nation, chargée de protéger son commerce, & de favoriser quelques opérations qu'on lui suppose. Il y a quelque tems qu'on parle d'une entreprise que les Anglois veulent, dit-on, faire sur l'isle de Corse; le soin qu'on a pris de mettre cette isle en état de défense, & de fortifier tous les endroits par lesquels on pourroit y descendre, sembleroit confirmer ce bruit, s'il étoit vraisemblable que dans la circonstance actuelle, les Anglois, qui ont tant d'ennemis, & sont si occupés de leur propre défense, pussent former des desseins d'invasion.

Les lettres de Smyrne portent qu'on y est enfin par-

venu à satisfaire le Lieutenant du Capitan Bacha , qui content des présens qu'il a reçus , & des 100,000 écus au lion que Cara-Osman-Oglou lui a fait payer , s'est éloigné avec son escadre , qui auroit pu porter le fléau de la peste dans la ville , toujours affligée par des tremblemens de terre. » Depuis le 23 du mois dernier , on a encore éprouvé plusieurs secousses ; 2 le 24 , une le 25 , 2 le 26 , une le 27 , & une successivement le 2 & le 4. Comme la frayeur que ce phénomène terrible a causée n'est pas encore dissipée , les habitans répandus dans les campagnes , où ils habitent sous des tentes , n'osent retourner dans leurs maisons , qu'ils craignent à chaque instant de voir écrouler sur eux. La plupart ont été tellement endommagées , qu'on ne peut y rentrer sans les rétablir , & le prix excessif des salaires & des matériaux fait que peu de particuliers sont en état de faire ces réparations α.

Selon les dernières lettres de Barbarie , les Consuls Européens mandés par le Roi de Maroc à Tanger , y ont déjà obtenu une audience ; mais le Prince ne leur a point encore expliqué les raisons pour lesquelles il les a fait venir. Samuel Zumbel , ci-devant son premier Ministre , n'a point encore obtenu la permission de reparoître devant lui ; mais on croit que sa disgrâce ne sera pas de longue durée ; on l'emploie toutes les fois qu'on a une lettre d'Europe à lire ou à répondre ; & le besoin qu'on a de ses services , est un titre qui tôt ou tard doit le faire rentrer en grace. Les troubles renaissent journellement dans les États de Maroc ; le Prince Mulei-Jezir , l'un des fils du Roi , qui passa il y a deux mois chez les Brebes , dans le dessein de les ramener à l'obéissance qu'ils doivent à son pere , donne aujourd'hui des inquiétudes ; comme il a été élevé parmi les troupes , & qu'il a les qualités militaires dont les peuples portés à l'indépendance font le plus de cas , on paroît craindre qu'il n'ait été engagé à se fixer parmi ces peuples .

descendans des tribus qui ont habité les Mauritanies avant l'invasion des Arabes. Le Roi lui a envoyé Mulci-Meimon, un autre de ses fils, à la tête de quelques troupes pour l'engager à revenir, ou pour l'y forcer.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 20 Septembre.

LES dernières nouvelles reçues de l'Amérique dont on faisoit tant de bruit, pendant qu'on ne faisoit que les deviner, ont beaucoup perdu de leur importance depuis que la Cour les a publiées; elle ne les a pas jugées dignes de faire le sujet d'une gazette extraordinaire; elle s'est contentée de faire imprimer dans sa gazette ordinaire quelques extraits de 3 lettres de l'Amiral Howe. Dans la première, en date du 18 Juillet, il représente le Comte d'Estaing conservant sa position devant Shandy - Hook, & ayant intercepté 9 ou 10 petits bâtimens destinés pour New - Yorck, ainsi qu'une chaloupe armée & une des alleges à bombes, appartenant à l'escadre. Dans la seconde, en date du 26, il apprend à l'Amirauté que le Comte d'Estaing leva l'ancre le 22 au matin, & fit voile ayant le vent à l'est; il fut suivi par les chaloupes que l'Amiral avoit stationnées près de lui, & qui le quittèrent le 23 à la hauteur de la Delaware, à 30 lieues de terre, serrant le vent à l'est, & l'armure à bas bord. Le tems ayant été très-favorable pendant les trois derniers jours pour tenter de forcer l'entrée du port, & l'escadre de Toulon ne se montrant plus sur cette partie de la côte, il en conclut que le Commandant François avoit abandonné le dessein qu'on disoit qu'il avoit. La 3^e lettre est du 31 Juillet. L'Amiral n'ayant point eu d'occasion de faire partir les premières, ajoute qu'il lui est arrivé d'Halifax 3 vaisseaux, le *Centurion*, de 50 canons, le *Raisonnable* de 64, & le *Cornwall*

de 74. » Le Capitaine Edwards qui commande le dernier continue l'Amiral , avoit été séparé de l'escadre du Vice-Amiral Byron par un coup de vent subit & violent le 3 Juillet , à la lat. de 48 d. 53 m. , & à la longit. de 31 d. 16 m. Comme depuis ce tems il ne nous est parvenu aucune nouvelle du Vice-Amiral , je me prépare à mettre immédiatement en mer , avec les forces rassemblées dans ce port pour aller chercher l'escadre Française , qu'on supposoit , lorsqu'on l'a vue la dernière fois , le 28 , faire route vers Rhode-Island «.

On ne conçoit pas tout-à-fait ici comment l'Amiral Howe peut se disposer à chercher avec 9 vaisseaux de ligne une escadre aussi supérieure que la Française , & si bien armée , dont toutes les nouvelles particulières nous apprennent que les équipages sont en bonne santé , n'ayant pas perdu plus de 6 hommes depuis leur départ d'Europe , & n'ayant pas plus de 6 malades dans le moment où elle a quitté Shandy-Hoock. On demande si l'éloignement de M. d'Estaing n'est pas un piège qu'il tend à l'Amiral Howe , pour l'engager à sortir de sa retraite. Son départ de New-Yorck ne seroit-il pas funeste au Général Clinton , dont l'armée ne reçoit des vivres que de la flotte , & pourroit offrir une victoire aisée au Général Washington ? On oppose à ces réflexions ce passage de la lettre du Général Clinton. » Plusieurs circonstances ont paru indiquer pendant quelques jours l'intention d'une attaque générale contre cette place , de concert avec la flotte Française ; mais comme elle a quitté la station de Shandy - Hoock , & que Washington a renforcé Sullivan , il est plus que probable qu'ils ont choisi Rhode-Island pour l'objet de leurs desseins. Cependant comme cette place a été renforcée par le Général-Major Prescott , avec 5 bataillons , & que le Général-Major Pigot , au moyen du secours efficace que lui a donné la marine , a eu le tems de mettre ses défenses du côté de la mer en bon état ,

on doit espérer qu'il sera à même de résister à l'attaque, du moins pendant quelque tems. On demande encore si ces renforts, envoyés par Washington à Sullivan, ne sont pas un artifice ? si le Général Américain n'a pas concerté son plan d'opérations & de ruses avec le Vice-Amiral François ? Il paroît d'après ces lettres, ou du moins d'après ce qu'on en publie, que le Général & l'Amiral Anglois donnent tête baissée dans le piège qu'on leur tend. L'incertitude où ils sont en Amérique des desseins de M. le Comte d'Estaing, donne de justes inquiétudes au Ministère, qui ne peut pas de si loin essayer de les deviner, & qui à son tour, examinant les points qui peuvent être menacés, craint beaucoup pour Terre-Neuve, & se hâte de prendre des mesures pour défendre cette île. Il a expédié des ordres pour faire partir au plutôt 3 vaisseaux ligne, qui iront renforcer l'Amiral Montagu ; mais à supposer que ses craintes soient fondées, de quelle ressource seront ces vaisseaux ? & s'il fait attention au long tems qu'a mis l'Amiral Byron dans son voyage désastreux qui n'est pas encore fini, peut-il se flatter que ces vaisseaux arrivent assez tôt ?

Toutes les lettres particulières présentent les troupes à New-Yorck dans une situation très-déplorable ; elles manquent de tout ; & les lettres du Général contiennent, dit-on, des demandes de toute espèce, en vivres & en hardes, dont elles ont besoin, sur-tout à l'approche de l'hiver. On ne croit pas qu'elles puissent le passer dans les îles de New-Yorck & de Long-Island. Il leur faut absolument des quartiers plus étendus. Si les derniers états de revue sont exacts, elles montent à 30,000 hommes qu'il faut nécessairement loger. Aussi suppose-t-on au Général Clinton le projet de passer dans le Continent avec une partie de son armée, aussi-tôt que les Commissaires pacificateurs seront partis. Ces derniers ont perdu toute espérance de succès. L'un d'eux, le Gouverneur Johnstone, au moment de l'apparition de l'escadre de Tou-

lon , s'empresſa de remplacer par l'épée l'olive de paix dont il étoit chargé ; il demanda de ſervir comme volontaire à bord du vaiſſeau Amiral.

Malgré la ſituation critique des affaires , le Gouvernement ne paroît pas encore diſpoſé à renoncer à ſes projets de conquête en Amérique. On aſſure qu'il y fera une nouvelle campagne ; mais on ne conçoit pas quelles eſpérances de ſuccès il peut avoir , après en avoir obtenu ſi peu , lorsqu'il n'avoit affaire qu'à l'Amérique ſeule. Aujourd'hui , il a à combattre une Puiffance redoutable , contre laquelle il n'aura pas trop de toutes ſes forces. La guerre menace d'embrâſer l'Europe entière , & c'eſt dans l'incendie général que nous pouvons trouver les reſſources de quelques diverſions. On paroît perdre tout eſpoir de voir rétablir la paix entre l'Empereur & le Roi de Pruſſe ; ſi on ne parvient pas à les réconcilier dans le cours de l'hiver , la guerre au printemps prochain recommencera avec plus de fureur , & deviendra peut-être plus générale ; nous ſerons peut-être obligés d'y prendre part , ce qui entraîneroit des dépenſes énormes , dont la Nation redoute la charge , & qu'elle ſera obligée de ſupporter , ſi le Miniſtère peut réuſſir par ce moyen à engager la France dans la querelle , & à diviſer ſes forces. Nous ne nous flatons point de voir terminer nos démêlés particuliers avec cette Puiffance. On compte moins que jamais ſur le ſuccès de la médiation de l'Eſpagne , & on s'attend à la voir au premier moment prendre le parti que lui preſcrit le pacte de famille. Depuis quelque-tems les couriers ne ceſſent d'aller & venir de cette Cour à celle de Madrid ; en moins de cinq jours nous en avons expédié 4 au commencement de ce mois. Cette activité prouve la chaleur qu'on met dans les négociations , mais elle n'en prouve pas de même le ſuccès. On s'épuïſe en conjectures ſur leurs effets , mais ce ne ſont que des conjectures , & le plus ſage eſt de laiſſer à l'événement qui ne peut pas être éloigné.

l'éclaircissement de ces mystères politiques. Il ne faut peut-être pas se flatter de la paix avant une action importante pour rendre le vaincu plus docile sur les propositions. On espéroit depuis le départ de l'Amiral Keppel, que cet événement décisif ne pouvoit pas tarder ; on doute aujourd'hui que cet Amiral ait reçu ordre de se battre ; on présume aussi que le Comte d'Orvilliers ne l'a pas reçu, & que les deux escadres ne sont sorties que pour protéger les flottes marchandes que chacune des deux Puissances attend dans ses ports. Ce but a du moins été rempli. Notre flotte marchande de la Jamaïque, celle des isles sous le Vent & celles que nous attendions d'Espagne, de Portugal & de la Méditerranée, sont arrivées heureusement, à l'exception de quelques bâtimens qui sont restés derrière, & pour lesquels on n'est pas sans inquiétude.

Au milieu de nos procédés hostiles contre la France, on remarque avec raison comme une singularité que la communication entre Douvres & Calais reste ouverte comme en pleine paix ; il est vraisemblable qu'elle ne sera fermée que lorsque la guerre aura été formellement déclarée. Jusqu'à présent les événemens se réduisent à la petite guerre sur mer ; nos papiers publics ne sont remplis que d'annonces de prises faites par nos Corsaires ; mais dans ces calculs toujours exagérés, on compte beaucoup de bâtimens neutres, que nos Armateurs prétendent chargés pour le compte des François. Il en résulte des plaintes très-graves ; le Comte de Suffolck a reçu au sujet de quelques vaisseaux pris sur les Hollandois, un Mémoire très-pressant, & qui a embarrassé le Ministère. En effet, quand on seroit convenu de la légalité de ces prises en cas de guerre, cette légalité existe-t-elle aujourd'hui qu'il n'y a point de déclaration formelle. Tant qu'il n'y en aura point, les navigateurs des peuples neutres ne sont-ils pas autorisés à commercer par-tout où ils voudront, pour les Nation qu'ils

voudront, & doit-on les punir de leur confiance au droit des gens ? Ce Mémoire a produit son effet, & 3 bâtimens Hollandois pris par des vaisseaux du Roi ont été relâchés ; on attend à présent ce que prononcera l'Amirauté sur ceux que nos Armateurs ont pris & conduit dans nos ports.

Les Armateurs François & Américains n'épargnent pas davantage nos vaisseaux ; il se passe peu de jours que nous ne recevions des lettres allarmantes. L'Armateur Américain, le *Général Mifflin*, a établi sa croisière sur la route du commerce de la mer Baltique, & dans le cours du mois dernier, il a pris 23 bâtimens venant d'Archangel ; de Pétersbourg, de Narva, de Norwège &c. Comme la plupart étoient chargés de matériaux pour les chantiers de l'Amirauté, & que pendant l'hiver la Baltique & la mer Blanche ne sont point navigables, on sent quels embarras il en peut résulter, dans un moment où les ports de l'Amérique, qui fournissoient notre marine, nous sont fermés. Les Armateurs ennemis poussent la hardiesse jusqu'à s'approcher de nos côtes, & y tenter des descentes ; des lettres de Dublin nous apprennent qu'ils en ont fait dernièrement une sur les côtes septentrionales de l'Irlande ; ils ne se sont pas rembarqués sans avoir laissé des traces de leur expédition, & actuellement les habitans veillent avec beaucoup de soin à empêcher toute entreprise de cette espèce.

Le tort que notre commerce éprouve depuis si long-tems, a diminué les ressources de la Nation, & a rendu plus difficile la levée de nouveaux subsides que le Gouvernement ne tardera pas à lui demander ; il s'attache à lui promettre des alliances puissantes ; mais ces alliés exigeront sans doute de gros subsides ; nous savons que nous n'en manquerons pas dès que nous pourrons les payer ; mais serons-nous en état de le faire ? La Prusse & la Russie nous fourniront-elles les secours que nous en attendons, en

hommes & en vaisseaux, dans le moment où elles ont besoin elles-mêmes de toutes leurs forces ? & dans le cas où elles le pourront & le voudront, les fourniront-elles gratuitement ? Toutes ces promesses flatteuses que le Gouvernement nous fait, ne paroissent à bien des personnes que des mots.

On arme actuellement une nouvelle flotte qui doit se rassembler à Spithead ; elle sera, dit-on, d'un vaisseau de 100 canons, de 2 de 90, de 10 de 74, & de 2 de 64. On prétend qu'elle est destinée pour la Méditerranée, où notre commerce exige de la protection, & où Minorque en a besoin pour sa défense. On assure ici que si cette île venoit à être attaquée, elle seroit hors d'état de résister, n'y ayant aucun vaisseau en mer pour la secourir, & les troupes de terre qui la défendent ne consistant que dans le régiment de Manchester de 1200 hommes de nouvelle levée, peu propres au service, & en 600 Hanovriens.

On a parlé pendant quelque tems d'un changement dans le Ministère ; on ajoute qu'il a été proposé au Lord Rockingham & à ses amis de rentrer dans le Ministère ; mais on a excepté le Duc de Richemont, que le Roi a résolu de ne jamais admettre dans ses Conseils. On assure que cette exception a fait avorter la négociation. C'est la seconde fois que le Marquis de Rockingham donne cet exemple de désintéressement ; en 1767, il refusa de reprendre dans l'Administration la place qu'il avoit quittée l'année précédente, à moins que le Général Conway ne conservât sa place de Secrétaire d'Etat. On dit aujourd'hui que le Roi est décidé à garder le Ministère actuel sur le pied où il est, & qu'il a défendu à chacun de ceux qui le composent, de songer à sa démission dans les circonstances présentes.

Le Général Carleton, arrivé du Canada le 12 de ce mois, a eu le 14 une audience du Roi ; elle a été très-longue, & rien n'en a transpiré ; il lui a sans doute rendu compte de l'état de cette Province, où il

est installé à sa place le Général Haldimand. Tout n'y est pas si tranquille qu'on l'a prétendu ; s'il est vrai qu'avant son départ il ait cru devoir priver de leurs places quelques Juges de cette Province. Cet acte d'autorité doit avoir eu un but , & cette nouvelle , si elle est vraie , dit-on dans un de nos papiers , ne peut que surprendre le public , qui a accueilli jusqu'ici avec une crédulité sans exemple , tous les contes dont il a plu aux Ministres de le bercer.

L'acte du Parlement en faveur des Catholiques d'Irlande , n'a pas été reçu également bien par le peuple ; il s'est trouvé des fanatiques qui ont murmuré , & s'il faut en croire une lettre de Dublin , ils ne s'en sont pas tenus aux plaintes. » On a reçu ici la nouvelle de différens soulèvemens dans les Comtés d'Antrim & de Down ; on assure que les séditieux , qui avoient déjà fait beaucoup de mal , avoient entr'autres brûlé plusieurs chapelles Catholiques. Deux régimens ont ordre de se porter dans ces Provinces , pour y rétablir la tranquillité «.

Nos papiers présentent ces soulèvemens d'une manière plus allarmante ; le fanatisme religieux , selon eux , y a moins de part que celui de la liberté. Ce Royaume , sur lequel on a si long-tems apesanti le joug , ne songe qu'à s'en affranchir. » Sa situation , dit-on dans un , paroît actuellement ressembler exactement à celle des Colonies , lorsque les divisions entr'elles & la Grande-Bretagne ont commencé. Les Irlandois , à l'exemple des Américains , ont formé des associations pour ne point faire usage de différens articles des manufactures Britanniques. S'ils n'ont ni gaudronné , ni emplumé ceux qui en ont importé , ils ont abattu leurs maisons , & détruit leurs marchandises. Le Lord Lieutenant d'Irlande , comme les Gouverneurs des Colonies , a rendu des proclamations avec des promesses de récompenses pour arrêter les séditieux , mais tout cela n'a servi de rien. En Amérique les soulèvemens ont commencé par la

5 Octobre 1778. E

populace ; il en est de même en Irlande. En Amérique, les séditieux étoient soutenus par les gens riches & par ceux qui avoient l'autorité, & on assure qu'en Irlande ils trouvent les mêmes encouragemens. Si la perte de l'Amérique est suivie de celle de l'Irlande, l'Angleterre n'aura plus beaucoup de soins à se donner ; & semblable à l'ancienne Rome, elle tombera du plus haut point de gloire & de splendeur, dans la même obscurité, ou ce qui est encore pire, elle deviendra tributaire d'un Monarque voisin «.

Le Duc de Gloucester a reçu au commencement de ce mois des lettres du Roi de Prusse ; sa santé chancelante a fait croire que son départ étoit renvoyé à l'année prochaine ; la saison en effet s'avance, & dans son état, il seroit dangereux de s'exposer à une campagne d'hiver. Cependant on assure aujourd'hui que son départ est fixé à la fin de ce mois.

Le tems de l'élection d'un Lord Maire approche ; plusieurs citoyens de cette ville, voulant témoigner à M. l'Alderman Oliver la satisfaction qu'ils ont de sa conduite, lui ont fait proposer de se mettre sur les rangs pour cette place, avec offre de le soutenir ; il leur a répondu qu'il étoit sensible à leur confiance ; mais que dans l'état où sont ses affaires, loin de pouvoir songer à un nouvel emploi, il est forcé de remettre le sien. La majeure partie de ses biens est dans les îles. » Ces îles jadis si florissantes, font partie des Colonies qui nous restent, & à ce que j'espère, dépendent encore de la couronne ; mais à qui que ce soit qu'elles appartiennent actuellement, ou qu'elles puissent appartenir dans la suite, l'état précaire dans lequel se trouve cette partie de ma propriété qui a tant souffert, demandera bientôt ma présence, & je n'ai jamais eu l'intention d'obtenir des places dont l'absence me feroit négliger les devoirs, &c. «



ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE - SEPTENT.

Chester, du 10 Juillet. Le Congrès assemblé le 7 de ce mois, a résolu unanimement » que les remerciemens du Congrès seront faits au Général Washington, sur l'activité avec laquelle il s'est porté du camp de Valley-Forge à la poursuite de l'ennemi; les talens distingués qu'il a développés en suivant l'ennemi & formant son ordre de bataille, & la bonne conduite avec laquelle il a conduit l'attaque, & remporté l'importante victoire de Monmouth sur l'Armée Britannique, immédiatement commandée par le Lieutenant-Général Sir Henri Clinton, lorsqu'elle marchoit de Philadelphie à New-Yorck. Résolu de plus, que le Général Washington sera chargé de notifier les remerciemens du Congrès aux braves Officiers & Soldats qui se sont également distingués par leur bonne conduite & leur valeur à la bataille de Monmouth «.

M. Gerard, Ministre Plénipotentiaire de S. M. T. C., a passé dans cette ville, où il s'est reposé quelques jours, & d'où il est parti pour se rendre à Philadelphie. En arrivant sur les terres des Etats-Unis, il adressa le message suivant au Congrès qui vient de le faire publier. » S. E. le Comte d'Estaing, Vice-Amiral de France, Commandant l'Escadre du Roi, désire mettre tous les armemens, soit publics, soit particuliers, des Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale, à portée de tirer tous les avantages possibles de cette Escadre, à l'effet de faire des prises sur l'ennemi commun. Le soussigné a l'honneur d'informer le Congrès, que tous les armemens ci-dessus mentionnés recevront la protection la plus étendue de l'Escadre de S. M. T. C., & que toutes les prises qu'ils pourront faire leur appartiendront exclusivement & sans partage. Les Maîtres des navires Américains qui s'adresseront à S. E. le Vice-Amiral, recevront les signaux nécessaires «.

(108)

Philadelphie, du 10 Juillet. Le 11 de ce mois M. Gerard arriva dans cette ville, un Comité du Congrès nommé à cet effet avoit été au-devant de lui, & l'accompagna dans le logement qu'on lui avoit préparé rue du Marché. L'artillerie du Colonel Proctor le salua lorsqu'il entra dans la ville. M. Dean, ci devant notre Ministre à Paris, & qui est venu avec lui, l'a accompagné dans cette ville.

» Le 4 de ce mois, écrit-on des Plaines Blanches, jour anniversaire de l'Indépendance de l'Amérique, le Général Gates a solennisé cet heureux événement par un diner très élégant, servi à un grand nombre de convives. Parmi les santés qui furent bues, on remarque celles-ci, 1°. La glorieuse Révolution; 2°. Les Etats-Unis libres & indépendans; 3°. Le Congrès, avec des remerciemens de l'honneur qu'il a fait au Pays par sa vigoureuse réponse aux Commissaires Britanniques; 4°. Le Général Washington; 5°. La Marine des Etats-Unis, avec des vœux pour qu'elle soit toujours employée à protéger le genre humain & non à le rendre esclave; 6°. La mémoire immortelle des Généraux Warren, Montgomery, Mercer, Herkimer, Nash, Woodster, & tous les Héros qui ont versé leur sang ou qui sont morts pour le Pays; 7°. Le Docteur Franklin & nos Ministres près des Cours étrangères; 8°. S. M. T. C., le Roi de Prusse, & tous les Rois & Princes en alliance avec les Etats-Unis; 9°. L'établissement solide & prompt de la Confédération des Etats-Unis; 10°. Les aimables Filles de l'Amérique, qui ne doivent leurs cœurs & leurs mains qu'aux véritables Amis de la Patrie; 11°. Vœux pour que le Canada, la Floride & la Nouvelle-Ecosse jouissent des bénédictions attachées aux Etats libres; 13°. La guerre étant glorieusement terminée, puissent les bénédictions de la liberté, de la paix, de l'agriculture & du commerce, être le partage des Peuples des Etats-Unis «.

Charles-Town , du 20 Juillet. On attend avec impatience des nouvelles de New-York , & des opérations de la flotte Française & de l'Armée du Général Washington , qui agissent sans doute de concert pour porter quelque grand coup à nos ennemis. On ne doute pas , d'après la position où ces derniers se trouvent , que nous n'obtenions quelque avantage signalé. Le Général Clinton resserré à New-York & à Long-Island , ne peut tenir dans ces parties , & quand il y tiendrait , ses troupes ne peuvent y passer l'hiver , faute d'espace & de provisions ; il seroit obligé de construire des barraques pour les loger , & elles ne pourroient que s'y affoiblir & y périr. La sortie n'en est pas maintenant facile ; le Général Washington a fait occuper Kingsbridge ; & il faut forcer le passage pour pouvoir tenter de s'établir ailleurs. Les troupes Royales ne peuvent plus se flatter de la protection de leur flotte , qui dans ces occasions a toujours facilité l'exécution de ses projets.

La perspective flatteuse que nos armes ont de ce côté , nous console de quelques événemens malheureux que nous apprenons d'ailleurs. Un corps considérable d'Indiens & de Toris , soutenu par des troupes Angloises , a fait une incursion dans le Comté de Northumberland , où il commet les excès les plus horribles , massacrant des femmes & des enfans sans défense , dévastant & saccageant les plantations des Habitans , dont plusieurs ont abandonné leurs fermes. Cependant il en est resté assez pour arrêter les progrès des ennemis , que les troupes régulières qu'on rassemble ne tarderont pas à dissiper.

Boston , du 30 Juillet. L'Escadre Française , qui le 11 de ce mois étoit à l'entrée de Shandy-Hook , en est partie le 22. Le Comte d'Estaing avant son départ a assemblé sur son vaisseau tous les pilotes de l'Escadre , pour délibérer sur la possibilité de la

faire entrer dans le Port , en passant par le Canal ; comme les vaisseaux du premier rang tirent 27 pieds d'eau , on a renoncé à l'entreprise , qui a été jugée impraticable. On ignore de quel côté elle s'est dirigée. Tout ce que l'on fait , c'est que ses mouvemens sont concertés avec le Général Washington , & qu'on a des projets importants , dont le temps ne tardera pas à nous instruire. Plusieurs corps de l'armée de terre ont fait différens mouvemens ; peut-être quelques-uns n'ont-ils pour objet que de donner le change à nos ennemis ; & peut-être l'Amiral Howe , s'il sort de New-Yorck , comme on prétend qu'il en a le projet , trouvera-t-il l'Escadre Françoisse plutôt qu'il ne s'y attend. Le *Tryon* étoit à côté de Shandy-Hook , lorsque la flotte de M. d'Estaing y parut au commencement de ce mois. Une frégate de cette flotte lui donna la chasse ; mais il eut le bonheur d'échapper , & il eut le temps de donner avis aux vaisseaux qui étoient à Halifax , convoyés par le *Hope* , de ne pas s'approcher trop du Hook. Le *Roebuck* , vaisseau Anglois de 44 canons , après avoir été chassé par un vaisseau François , a été forcé d'échouer sur le rivage , où l'équipage l'a abandonné , en prenant la fuite dans les terres.

FRANCE.

De VERSAILLES , le 30 Septembre.

LA Cour est revenue de Choisi le 27 de ce mois.

Monsieur ayant permis au Baron de Pont-Labbé , son premier Maréchal-des-Logis , de se démettre de cette place en faveur du Comte d'Orsay , Capitaine de Dragons ; ce dernier eut l'honneur de prêter serment en cette qualité entre les mains de Monsieur , qui le présenta ensuite à LL. MM. en cette qualité.

De PARIS , le 30 Septembre.

Ce que l'on avoit prévu. est arrivé. L'approche

de l'équinoxe a forcé l'escadre de Brest de rentrer dans le port : elle y est arrivée le 20 de ce mois ; il est vraisemblable que l'Amiral Keppel est rentré aussi dans les ports d'Angleterre. M. le Comte d'Orvilliers ne l'a point rencontré, comme il le desiroit, & comme cela seroit arrivé si les Anglois étoient restés dans la position où ils étoient près d'Ouessant le 10 de ce mois. On assure que notre escadre se dispose à sortir de nouveau, & qu'elle remettra en mer avant le 10 du mois prochain ; on ajoute qu'elle prend des vivres pour 3 mois, ce qui annonce qu'elle tiendra la mer aussi long-tems que la saison le permettra. M. de Guichen est déjà sorti avec 4 vaisseaux de ligne & 3 frégates pour croiser à l'entrée de la Manche.

On parle beaucoup de la prise du *Fox* par la frégate la *Junon*. Les relations de ce combat varient sur plusieurs circonstances ; mais toutes s'accordent à le présenter comme un des plus longs & des plus terribles qui se soient donnés. En attendant des détails plus précis, une lettre de Brest nous fournit les suivans. » Notre flotte est rentrée pour éviter le coup de vent de l'équinoxe, & avec le désespoir de n'avoir pu rencontrer les Anglois ; on peut juger de l'ardeur avec laquelle on desiroit un combat général, par l'action particulière qui s'est passée entre la *Junon* & le *Fox*. Cette dernière frégate commandée par le Capitaine Windsor, s'étant écartée de l'escadre Angloise pour observer notre flotte, M. le Comte de Beaumont commandant la *Junon* fut détaché pour lui donner la chasse. Le Capitaine Windsor après avoir été poursuivi pendant quelque tems, cessa de fuir & engagea le combat. Tout l'acharnement & toute la bravoure que peuvent employer l'un contre l'autre deux ennemis redoutables, furent mis en usage dans cette occasion ; le Comte de Beaumont eut son Capitaine en second tué auprès de lui. Le Capitaine Windsor, ayant eu le poignet emporté,

fit apporter une chaise sur le pont , & ne cessa point de combattre & de donner les ordres nécessaires : le feu de la *Junon* fut si vif & dirigé avec tant de succès que la frégate Angloise fut absolument rasée. De 120 hommes d'équipage qu'elle avoit , 100 furent mis hors de combat : ce ne fut qu'après avoir été réduit à l'état le plus déplorable , après avoir perdu tous ses mats , & n'ayant pas même un pavillon pour amener , que le Capitaine Windsor fit signe avec son chapeau qu'il se rendoit ; alors tout ce que l'humanité peut inspirer au vainqueur en faveur d'un ennemi qu'il estime , succéda à la fureur de l'action. Le Comte de Beaumont força le Capitaine Anglois , grièvement blessé , d'accepter sa chambre , & mit tous ses soins à procurer des secours à l'équipage ennemi : cette victoire ne nous a pas coûté 20 hommes. Arrivé à Brest , le Capitaine Windsor a été logé à l'Intendance : sa vigoureuse résistance ; en augmentant la gloire de M. le Comte de Beaumont , ne peut que rendre sa défaite même très-honorable ».

L'inaction des deux flottes , qui ont tenu assez long-tems la mer sans se rencontrer , donne quelque consistance aux bruits qui se répandent d'une pacification prochaine. Les spéculatifs disent même qu'actuellement tout seroit arrangé si on ne demandoit que l'indépendance des Etat-Unis ; mais on prétend qu'on veut que l'Angleterre consente aussi à l'indépendance du Canada , d'où elle pourroit inquiéter la République des 13 Etats , & que cette demande est un des objets qui retardent le plus cette négociation.

On ne parle plus si fortement du projet de descente dans les isles de Jersey & de Guernesey. » Il est vrai , écrit-on de St-Malo , qu'il y a dans notre port & dans les environs beaucoup de vaisseaux de transport qui sont tous prêts ; mais on ne voit aucune apparence de l'exécution d'une expédition de ce genre. Deux Malouins qui étoient prisonniers dans

des îles & qui ont eu le bonheur de se sauver, rapportent qu'il y a 2000 hommes de garnison, & que devant chacune, il croise 2 vaisseaux de guerre & 2 frégates. Le camp établi à trois quarts de lieue de cette ville, est composé de 5 régimens d'infanterie, de 6 compagnies d'artillerie, une d'ouvriers & un régiment de dragons. M. le Comte de Luzace qui le commande, a pour Officiers Généraux, MM. de Castries, de Diesbach, de Villepatour, de la Ferronaye & de Falkenhayn.

Les lettres de Toulon portent que le convoi de bâtimens marchands chargés de transporter en Corse le régiment Royal la Marine, devoit être escorté par la frégate la Sultane, commandée par M. de Frammont, qui louvoyoit en l'attendant, lorsqu'elle reçut tout-à-coup l'ordre de porter un paquet à M. de Fabry; elle mit aussi-tôt à la voile, en laissant partir son convoi sans escorte. Selon les mêmes lettres, on croyoit que l'escadre de M. de Fabry alloit joindre M. le Comte d'Orvilliers, & que 12 vaisseaux Espagnols se chargeroient de la garde de la Méditerranée. Elles contiennent aussi les détails de différentes prises faites par M. de Vialis, commandant la frégate la *Gracieuse*; le 24 Août dernier, en croisant sur les côtes de Barbarie & d'Espagne, il s'empara du vaisseau Anglois la *Grande-Bretagne*, ayant à bord 57 Maures & une cargaison assez considérable, qui sera, dit-on, rendue à ces derniers, parce qu'elle leur appartient. Le lendemain, il prit la corvette Angloise le *Zéphir* & l'envoya à Toulon, où elle est arrivée.

» La frégate la *Flore*, ajoutent les mêmes lettres, qui croisoit sur l'île de Majorque, est arrivée ici (Toulon); le 19 du mois dernier, la foudre tomba sur cette frégate, y tua 2 hommes sur la place & en blessa 20; tous les gaillards parurent embrasés dans l'instant; mais heureusement le feu s'éteignit de lui-même. Parmi les effets inconceva-

bles du tonnerre , il faut remarquer celui que la foudre opéra sur un homme qui tenoit une corde à la main ; elle lui passa dans la manche & l'épila entièrement sans lui faire le moindre mal. Cette frégate restera ici quelques jours pour réparer les manœuvres que le feu du ciel a endommagées «.

La barque *le Hardy* de 12 pièces de canon & de 39 hommes d'équipage , commandée par le Capitaine Varage de Marseille , chargée de café , de sucre , de cacao , de coton , est arrivée à Bordeaux. Le Capitaine a rapporté » qu'étant sorti de St-Pierre de la Martinique le 27 Juin dernier , & étant le 5 Août suivant par les 45 degrés 8 m. 10 sec. de latitude nord , & par les 9 d. 3 m. de longitude ouest de Paris , il fut attaqué par un corsaire Anglois de 14 canons & 70 hommes d'équipage. Le combat s'engagea à 9 heures du matin ; mais il ne voulut tirer que lorsqu'il fut à la portée du pistolet : à la première volée le corsaire prit chasse ; il le poursuivit en lui envoyant encore quelques coups de canon ; mais la supériorité de la marche du corsaire le mit bientôt hors de la portée de la vue : il n'eut dans sa barque qu'une manœuvre en désordre ; mais il s'aperçut que le corsaire avoit deux hautbans coupés , & que la mitraille lui avoit causé beaucoup de dommage «.

Dans quelques-uns de nos ports où l'on se rappelle combien le commerce a prospéré pendant la guerre de l'Angleterre & de l'Amérique , on paroît se plaindre des pertes qu'on y fait quelquefois par les prises que doivent naturellement faire les Anglois , puisque nous avons beaucoup de vaisseaux en mer ; mais on ne fait pas attention à celles que nous faisons , & un tableau comparatif des unes & des autres pourroit les consoler si l'on pouvoit consoler le particulier. Celui-ci nous vient de Londres. » On vante beaucoup nos avantages dans la petite guerre sur mer : mais si l'on les examine de près , ils se ré-

duisent à peu de chose. Je viens de faire le relevé des prises que nous avons faites & de celles qu'on a faites sur nous, dans le papier même qui a annoncé avec le plus d'emphase que la balance est en notre faveur. Ce relevé va depuis le commencement de ce mois jusqu'au 18.

» *Prises faites par les Anglois. L'Amitié* faisant route de la Guadeloupe pour la France ; le *Duc d'Angoulême*, armateur de Dunkerque, à sa première course ; le *Vertumne* allant du Port-au-Prince au Havre-de-Grace ; un vaisseau François pris en revenant des Indes Occidentales : on ne connoit cette prise que par récit, elle n'est pas encore arrivée ; le *Duc de Fitz-James* revenant des Indes Orientales, il en est de celle-ci comme de la précédente ; un armateur François de 12 canons ; l'*Impromptu* allant de Bordeaux à St-Domingue ; le *Sauveur* allant de la Martinique à Marseille ; l'*Oracle* faisant route de Nantes à la Guadeloupe ; le *Frédéric* venant du Cap François ; un vaisseau venant de la Caroline Méridionale à Bordeaux ; le *Désir* venant de la Guadeloupe ; 2 armateurs Américains ; un François, un vaisseau Espagnol chargé pour les François. Total 16 prises, dont 2 ne sont annoncées que d'après des oui-dire.

» *Prises faites par les François & les Américains.* La *Grace* allant de Londres à Corke ; le *Friendly Brothers* allant de Bristol à Cadix ; la *Rose* allant des Indes Occidentales en Amérique, coulée à fond ; *Two-Brothers* allant de Gothenbourg à Londres ; l'*Augustus* allant de Pétersbourg à St-Ives ; le *Sampson* allant de Poole à Terre-Neuve ; l'*Aurore* allant à New-Yorck ; la *Nancy* venant de Lisbonne ; le *True-Love* d'Antigoa à New-Yorck ; l'*Olive-Branch*, & un autre allant à Terre Neuve ; un commandé par le Capitaine Stok, allant à New-Yorck ; 1 vaisseau, 3 brigantins, 16 bâtimens de pêcheurs & une patache ; les *Three-Brothers* allant des Barba-

des à New-Yorck ; le *Lord Drummond* allant à Philadelphie ; la *Sally* allant de Glasgow à New-Yorck. Cela ne fait pas moins 36 bâtimens en comptant les 16 pêcheurs & la patache «.

» Le Gazettier qui vouloit nous prouver nos avantages , auroit pu s'y prendre plus adroitement : il devoit ajouter à sa liste la prise intéressante qu'à fait le cutter le *Kite* , d'un vaisseau allant à Brest chargé de mâts. Cette prise est d'autant plus précieuse que nous en manquons absolument ; comme nous manquons aussi d'argent , la lettre de marque la *Fortune* avoit aussi pris un bâtiment allant de Cayenne au Havre , & ayant à bord 130,000 liv. st. mais cette prise est aujourd'hui réclamée comme appartenant à des sujets du Roi d'Espagne , & on craint que malgré le besoin que nous en avons , elle ne soit rendue à ses propriétaires «.

On écrit du Havre un trait qui fait honneur à un corsaire de Guernesey : il avoit pris un bâtiment de ce port qui revenoit des îles & qui avoit quelques pierriers ; il a reconnu ensuite dans le Capitaine un de ses anciens amis , qu'il a relâché sur le champ après l'avoir comblé d'honnêtetés.

Selon des lettres de Brest on a mis en radoub la *Ville de Paris* ; après avoir enlevé quelques bordages on avoit trouvé la membrure saine en général : mais on a découvert sur l'avant plusieurs membres pourris qui se suivent. Le *Neptune* a été en rade le 14 , & l'*Auguste* de 80 canons a été lancé le 19.

On dit que l'ouverture des Etats de Bretagne qui étoit fixée au 28 de ce mois , a été renvoyée au 26 du mois prochain.

Ce n'est que par la voie de Londres qu'on a appris des nouvelles de M. le Comte d'Estaing : personne , à ce qu'on n'assure , n'en a encore reçu de directes ; son silence a causé d'abord de l'étonnement : mais il n'affecte pas beaucoup ceux qui présument que les

bâtimens qu'il pouvoit avoir chargé d'en apporter, ont pu être arrêtés par les vents ou pris par les Anglois. Bien des personnes croient qu'il n'en a expédié aucun ; elles se rappellent qu'avant son départ, il déclara positivement qu'on n'auroit de ses nouvelles que lorsque son expédition seroit achevée, & qu'alors on en recevrait la relation entière ou son extrait mortuaire.

La Reine avance heureusement dans sa grossesse. Plusieurs villes ont cru ne pouvoir mieux témoigner la joie que leur cause cet événement, qu'en dotant un certain nombre de pauvres filles, & en faisant les frais de leurs mariages.

On a tiré le 10 de ce mois la lotterie anciennement fondée à Saint-Séverin en faveur des filles sages de la Paroisse ; ce n'est que depuis peu que cette fondation utile a eu la publicité qu'elle méritoit. Le Curé désirant donner à cette œuvre chrétienne & patriotique, un éclat fait pour honorer la vertu, a invité à cette cérémonie le Lieutenant-Général de Police, qui se prêtant avec zèle aux vues du Curé, a voulu ajouter avec lui un supplément considérable aux lots ; il leur a donné un nouveau prix, en les distribuant lui-même aux cinq filles que le sort a désignées, & que le suffrage du public en avoit jugées dignes. Le Curé a prononcé un discours à cette occasion ; il les a sur-tout exhortées à mêler à leurs actions de grâces les vœux les plus ardens pour les jours du Roi, la conservation de la Reine & le succès heureux de sa grossesse, sans oublier les prières pour le repos éternel du pieux Instituteur de cette fête.

Les effets trop fréquens & funestes de la rage, ont déterminé les Magistrats de Santé de Strasbourg à rendre une Ordonnance, pour diminuer le nombre des chiens & pour veiller à ce que le traitement de cette affreuse maladie soit administré promptement aux particuliers qui l'auront contractée ; mais ne se bornant pas à l'avantage local de cette Ville, ces

Magistrats ont fait publier le traitement suivant qui est de M. Ehrmann , & dont le succès est constaté par de nombreuses expériences.

» Aussitôt qu'une personne aura été mordue par un animal enragé , on brûlera la plaie pour la faire sup-purer , ou l'on scarifiera profondément la partie affectée ; on la couvrira ensuite d'une emplâtre vésicatoire qui dépasse les bords de la plaie. Il faut avoir soin de l'entretenir ouverte le plus long-temps qu'il sera possible. S'il n'y a encore aucune marque qui prouve que le venin ait déjà gagné le sang , on continuera de chercher à prévenir son effet par les moyens suivans. On ordonne au malade quelques bains domestiques tièdes ; lorsque les veines sont engorgées , on lui fait une saignée. Si la personne est âgée , elle prendra pendant deux jours , chaque fois un demi-gros de pilules mercurielles laxatives ; ensuite on lui fera les frictions comme il suit. On prend une demi-once de mercure que l'on broie avec de la térébenthine de Venise ou d'Alsace , autant qu'il en faut pour incorporer le mercure ; on y ajoute une demi-once ou trois quarts de sain-doux ; avec cet onguent on frotte d'abord la plaie , puis les jambes , les cuisses , & le troisième jour les aines , faisant en sorte que tout l'onguent se trouve consommé dans les trois jours. Le troisième jour on donne au malade , matin & soir , trois grains de panacée mercurielle , ou du sublimé doux formé en pilules avec de la mie de pain ; on continue tout ce traitement jusqu'à ce qu'il se déclare une salivation , que l'on augmente ou modère suivant les circonstances. Mais si l'on remarque dans le malade quelques accidens de nerfs , comme tristesse , inquiétude , mouvemens convulsifs , on se servira de la poudre suivante , selon les circonstances , une ou deux fois par jour. Cinabre d'antimoine ou artificiel (duquel on voudra) dix grains , musc six grains , camphre quatre grains , opium un grain. On en fait une pou-

dre que l'on donne au malade avec une infusion sudorifique. Si l'usage du mercure pris intérieurement n'occasionnoit ni la salivation ni les selles, il n'en faudroit pas moins le continuer encore quelques jours, & dans ce cas, avoir recours aux saignées, vomitifs & médecines ; mais toujours d'après les conseils des médecins. Si malgré tout cela, la maladie empirait, & qu'il s'y joignît des accidens considérables, tels que l'horreur de l'eau, on la traitera comme une maladie inflammatoire ; on redoublera les frictions, principalement sur le cou & sur la poitrine ; on réitérera les saignées, on se servira de remèdes rafraîchissans, tels que les acides, le nitre, &c.

Le 13 du mois de Juin dernier, le bourg de Cerences, Election de Coutances, Généralité de Caën en Basse-Normandie, a essuyé un violent incendie qui y a consumé 70 maisons. Selon le procès-verbal qui a été fait de ce désastre, on évalue la perte des maisons & des meubles à 91,294 liv. 99 propriétaires & 49 locataires sont réduits, par cet événement, à une extrême indigence, qui réclame les secours de la bienfaisance. On peut les adresser à *M. Duprey, Curé de Cerences, par Coutances, à Gavray.*

Le sieur Cotte, Curé de Montmorenci, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, écrit que le 21 Septembre, à huit heures du soir, le Ciel étoit plus éclairé que de coutume dans la partie du Nord, & que c'étoit le commencement d'une Aurore Boréale qui n'a pas tardé à se montrer avec des jets de lumière. Elle augmenta par degrés. A 8 h. 14 m. les jets d'une lumière blanchâtre parurent sortir de l'Occident d'été ; ils s'approchèrent ensuite de l'Occident vrai, & parurent teints d'une couleur rougeâtre. A 8 h. 25 m. le jet le plus voisin de l'Occident vrai se faisoit remarquer par une couleur d'un beau rouge, au milieu duquel se trouvoit *Arcturus.*

Ces jets de lumière étoient compris entre *la grande Ourse & le Bouvier*, & ils s'élevoient jusqu'à la constellation du *Dragon* : ils s'affoiblirent par degrés, & l'on n'en voyoit plus à 8 h. 45 m. Le phénomène consistoit alors en une lumière blanchâtre, qui dura une partie de la nuit. L'Observateur vit dans le même temps à l'horison, entre l'Occident d'hiver & l'Occident vrai, deux corps lumineux de la même grosseur que *Jupiter*, qui ne changeoient point de place & qui disparurent avec les jets de lumière. Toutes les Planètes étoient couchées dans ce moment. Pendant la durée du phénomène l'air étoit serein, le vent d'Est assez fort. Le thermometre de Réaumur, à Mercure, marquoit 12. 3 degrés ; le barometre étoit à 28 p. 3, 1 l. l'aiguille aimantée déclinait de 19 degrés 32 min. vers l'Ouest : elle n'a point éprouvé de variation particulière, sinon que la déclinaison n'a pas été aussi grande pendant ce mois qu'elle l'avoit été les mois précédens. L'Observateur a fait la même remarque depuis plusieurs années, sçavoir que la déclinaison qui va toujours en augmentant depuis le mois de Décembre ou Janvier, commence à diminuer en Septembre.

Marie Saint-Etienne de Caramand de la Pomarède, épouse du Comte de Bruyères de Chalabre, est morte le mois dernier dans ses Terres en Languedoc, âgée de 72 ans.

Genevieve-Alphonfine de Vernejoux, veuve du Marquis de Roncée, est morte en Touraine le 6 de ce mois, âgée de 79 ans.

Constance de Durat, épouse du Comte de Durat, est morte le 10 du même mois au Château de Brunerolle en Marche, dans la 28^e année de son âge.

Cabinet intéressant à vendre, contenant 90 Tableaux en miniature de différentes formes & grandeurs, depuis celle d'une Tabatière jusqu'à celle de 26 pouces de haut sur 19 de large. Sujets agréables, la plupart tirés de la Fable. On pourra le voir

le 20 d'Octobre, & tous les jours suivans depuis dix heures du matin jusqu'à une heure & demie, excepté les Dimanches & les Fêtes, chez M. Charlier, Peintre en miniature du Roi, rue Thérèse, la porte cochète entre les rues Royales & Vantadour. On distribue le catalogue chez Prault, Libraire, Quai de Gêvres.

Le Parlement avant d'entrer en vacances a enregistré la Déclaration du Roi donnée à Versailles le 29 Août, concernant les Présidiaux, & ayant pour objet de lever tous les doutes qui se sont élevés sur l'exécution de l'Edit d'Août 1777, en interprétant les dispositions de quelques articles, & en y ajoutant celles qui ont paru à S. M. capables de rendre le recours plus facile & moins onéreux aux Sujets.

Les Lettres-Patentes portant établissement d'une Société Royale de Médecine, furent enregistrées le premier de ce mois. Elles contiennent quatorze articles. S. M. expose dans le préambule les motifs de l'institution de cette Société, qui sera chargée entre autres de l'examen des remèdes prétendus spécifiques, ainsi que des eaux minérales & médicinales. » Nous avons lieu, dit S. M., d'espérer d'autant plus de fruits des observations des Assemblées de cette Société, que le poids de ses travaux journaliers tombant sur des Membres, qui seront pour la plupart Membres de la Faculté de Médecine établie en notre bonne Ville de Paris, ils seront à la source des lumières de cette Ecole Savante, à laquelle ils se feront honneur de porter les résultats de leurs Réflexions particulières, afin de s'éclairer à leur tour, & de diriger avec plus d'assurance la marche de leurs recherches & de leurs observations ». La Société présidée à perpétuité par le premier Médecin du Roi, sera composée de trente Associés ordinaires, Docteurs en Médecine, résidens à Paris, & dont vingt seront toujours choisis dans cette Faculté ; de soixante Associés régnicoles domiciliés

dans les Provinces , & d'un nombre égal d'Associés étrangers.

Il paroît un Arrêt du Conseil , portant règlement pour les marchandises provenant des prises faites en mer sur les ennemis de l'Etat. Cet Arrêt contient trente-trois articles , & prescrit entr'autres les formalités que les Navires armés en course doivent observer , pour que les droits des Fermes ne soient point fraudés , & fixe les cas d'exemption pour certaines denrées & marchandises.

Des lettres-patentes du Roi , enregistrées en la Cour des Aydes le 28 Août dernier , règlent la manière dont les Arrêts , Sentences , Jugemens & contraintes doivent être mis à exécution contre l'Adjudicataire des Fermes ou ses cautions , & ordonnent que les pièces des procès de cette espèce , peuvent être remises aux Directeurs des Fermes dans les Provinces ; auparavant elles ne pouvoient l'être qu'à Paris au Receveur-Général. Les lettres-patentes ordonnent que les Directeurs des Provinces seront obligés de les viser , & de les rendre aux parties dans le délai d'un mois. L'objet de cette loi est d'épargner aux Sujets des Provinces éloignées , les frais d'un voyage dispendieux dans la Capitale , & de les mettre à portée d'obtenir une prompte justice sans quitter leurs foyers.

Une Ordonnance du bureau des Finances de la Généralité de Paris , concernant les caves prolongées sous la voie publique , en date du 4 de ce mois , ordonne l'exécution des Edits , Arrêts & Règlemens concernant la voirie , & notamment l'article 7 de l'Edit de Décembre 1607 ; défend en conséquence à tous propriétaires , maçons & ouvriers , de pratiquer aucunes caves & de faire des fouilles sous les rues , places & passages de cette ville & fauxbourgs , ainsi que sous les chemins publics dans l'étendue de cette Généralité , à peine de comblement desdites caves & fouilles , & de 300 liv. d'amende , tant contre les pro-

propriétaires que les entrepreneurs & ouvriers ; ordonne que dans un mois , à compter de ce jour , tous les propriétaires de maisons & héritages qui ont des caves ou passages sous les voies publiques , (les égouts , conduite d'eau , & voûtes construites pour descendre à la rivière , exceptés ,) seront tenus de les combler , ou d'en faire la déclaration au Procureur du Roi de ce bureau , pour être ensuite de la visite qui en sera faite , ordonné ce qu'il appartiendra ; à peine contre les délayans de 300 liv. d'amende , moitié au profit du Roi , & l'autre à celui du dénonciateur.

De BRUXELLES , le 30 Septembre.

LES lettres de Bohême nous préparent à recevoir incessamment la nouvelle de quelque action importante ; on dit que le Roi de Prusse & le Prince Henri pour n'être pas obligés de retourner en Saxe & en Silésie sont déterminés à tenter une action ; que le dernier pour forcer le Maréchal de Laudohn à sortir d'une position avantageuse , où il ne peut être attaqué , a marché vers Prague. Quelques lettres du nord qui depuis long-tems parlent des secours que l'Impératrice de Russie doit fournir au Roi de Prusse , annoncent aujourd'hui positivement la marche de 16,000 Russes , qui vont joindre le corps aux ordres du Général Werner près de Troppau , ou quelques Cosaques Russes , ajoutent-elles , sont déjà arrivés.

La flotte Française est rentrée dans ses ports , celle d'Angleterre a vraisemblablement fait de même ; mais il paroît qu'elles ne tarderont pas à remettre en mer. Et les hostilités vont continuer avec plus de fureur ; on se flatte cependant que cet état de crise ne sera pas de durée ; la neutralité de la Hollande qu'on croit actuellement bien décidée , pourra y contribuer. Cette Puissance quelque intérêt qu'elle ait dans les fonds d'Angleterre , paroît s'être déterminée à ne point prendre de parti , à laisser les deux rivales essayer de s'abaisser mutuellement , & à s'enrichir en commer-

cant avec l'une & avec l'autre. On dit qu'elle va armer pour faire respecter la neutralité ; les entreprises des Armateurs Anglois rendent peut-être cette précaution nécessaire. On fait combien ils ont pris de bâtimens Hollandois , & qu'il y en a plusieurs que l'Amirauté Britannique penche à déclarer de bonne prise ; ils ont besoin de la protection de la République , & elle se met en état de leur en donner une efficace. » Le vaisseau de guerre Hollandois , l'*Al-larme* , Capitaine Van Braam , est entré au-*Texel* ces jours derniers , écrit-on d'Amsterdam ; il a amené avec lui un de nos bâtimens dont les Anglois s'étoient emparés , & qu'il a forcés de relâcher. Les prises fréquentes qu'ils font depuis quelque tems , sont ce qui a déterminé cette Province & quelques autres à proposer aux Etats-Généraux de mettre la marine de la République sur un pied respectable , & de l'employer à l'appui du commerce «.

Les armemens de l'Espagne tiennent toujours en suspens la curiosité de l'Europe , qui ne peut se persuader qu'elle en ait fait de si formidables , sans avoir en vue quelque objet de la plus grande importance ; les spéculatifs qui cherchent à pénétrer cet objet , croient qu'il ne peut être autre que celui de profiter de l'occasion pour accabler la marine Britannique , & enlever , à cette Nation fière , l'empire de la mer dont elle a tant abusé , & qu'elle travaille sans relâche à perdre depuis quatre ans. On fait que l'on a fait passer secrètement à Cadix un grand nombre de Pilotes François , & que sans doute ils doivent être employés ; ce n'est que lorsque les forces Espagnoles se mettront en mouvement qu'on en saura davantage. On est réduit aux conjectures à Madrid , comme dans les pays plus éloignés ; voici ce qu'on écrit de cette ville. » Les préparatifs de guerre se continuent avec beaucoup d'activité tant dans nos ports , que vers les frontières méridionales de ce Royaume , sans que le secret de leur destination en soit moins observé.

La flotte de Cadix bien pourvue de tout , n'attend que l'ordre de partir , & sera en état de l'exécuter une heure après l'avoir reçu. Le camp d'Utrera se forme , il sera considérable & muni sur-tout d'un train très-considérable d'artillerie. Selon les lettres du Ferriol , l'escadre qu'on y a armée , & qui sera sous les ordres du Chef-d'escadre D. Antoine de Arce se dispose à mettre à la voile. Elle est composée de 14 vaisseaux de ligne , depuis 84 canons jusqu'à 70 ; de 4 frégates & de 6 paquebors. On juge par la quantité de vivres qu'elle a pris , qu'elle doit aller en Amérique. De cette conjecture on passe à d'autres , & le bruit qu'elle touchera à la Floride commence à devenir général ; on ajoute qu'elle pourroit bien aussi pousser jusques vers la nouvelle Angleterre. Si tous ces bruits se vérifient , l'énigme de nos armemens ne tardera pas à être expliquée.

Selon des lettres de Londres , on y a reçu la nouvelle positive , que le 2 Août , l'Amiral Howe est sorti de Sandy-Hook avec sa flotte , pour suivre celle du Vice-Amiral Comte d'Estaing. S'il faut en croire ces mêmes lettres , les forces , depuis qu'il a été renforcé par l'Amiral Parker , & par quelques-uns des débris de l'escadre de l'Amiral Byron , montent à 13 vaisseaux de ligne & quelques frégates. Ce nombre paroît un peu exagéré ; mais quand il seroit réel , bien des Anglois n'en infèrent pas qu'elles sont égales à celles des François dans cette partie du monde , comme on voudroit le faire croire ; l'état des vaisseaux Anglois qui ont souffert si long-tems ne leur permettra peut-être pas de combattre avec égalité.

Les mêmes lettres confirment le bruit qui s'étoit répandu , que le Comte d'Estaing avoit réussi en arborant pavillon Anglois , à attirer au milieu de son escadre une trentaine de bâtimens Anglois , dont quelques-uns étoient chargés de munitions de guerre , & avoient des troupes à bord.

On ignoreit encore à Londres , le 25 de ce mois ,

où se trouvoit l'Amiral Keppel ; on ne savoit point s'il étoit rentré dans les ports , ou s'il tenoit encore la mer. On y répète dans ce moment tous les bruits qu'on a fait courir depuis long-tems sur les bonnes dispositions de la Prusse en faveur de la Grande-Bretagne. Tous les papiers de cette ville annoncent que ce Prince a rappelé tous ceux de ses sujets qui peuvent se trouver au service des Etats-Unis ; s'il faut en croire ces mêmes papiers , la Russie fait davantage ; elle ne donne pas moins de 40,000 hommes à l'Angleterre ; ceux qui prétendent qu'elle en donne en même-tems 30,000 au Roi de Prusse, ne conçoivent pas tout à fait comment cette Puissance peut se défaire pour des querelles étrangères de 70,000 hommes , tandis que la guerre qui la menace du côté de la Porte , lui impose peut-être la nécessité de conserver toutes ses troupes pour ses besoins particuliers. Quoiqu'il en soit il y a des feuilles publiques qui font déjà marcher une partie de ces renforts en Allemagne , & qui embarquent l'autre pour l'Amérique.

Suite de la Lettre à l'Amiral Keppel.

Comment , après un double aveu si précis , de la situation respective des deux armées , osez-vous dire aux Nations qui vous jugent , à la vôtre que vous n'avez trompée qu'un moment , que les François *se formant en bataille , vous ne cherchâtes point à les interrompre dans l'exécution , & que vous les laissâtes se former sans faire feu sur eux , pensant que leur intention étoit de mesurer galamment le lendemain toutes leurs forces avec les vôtres.* Ce n'étoit pas pour le lendemain , c'étoit sur-le-champ qu'ils vous avoient présenté le combat : dans l'état où vous étiez , ils avoient plus de jour qu'il ne leur en falloit pour achever de vous vaincre. *VOUS NE CHERCHÂTES POINT À LES INTERROMPRE ?* Qui croira jamais que vous ayez refusé l'occasion de les battre en les prenant sur le tems d'une manœuvre assez compli-

quée ? Mais vous n'étiez-là *que pour les interrompre*, & c'est *POUR LES INTERROMPRE* que se sont faits les derniers efforts de votre Nation expirante. Si vous n'avez pas voulu les battre, vous avez trahi l'espoir de votre patrie : si vous ne l'avez pas pu, c'est que vous étiez déjà vaincus. Vous *comptiez sur le lendemain*, avec la moitié de vos forces sans doute : car vous n'avez pas oublié ces vaisseaux désarmés, *hors d'état de virer avec vous*, contre la flotte Française, *formée en ligne de bataille* ; & c'est cette même *armée en bataille* que vous supposez en fuite quelques heures après avec ses fanaux *imprudemment allumés* ! & c'est la vôtre, à moitié désarmée, qui se cachant dans les ténèbres, craignoit modestement d'être éblouie de l'éclat de sa victoire. Vous ajoutez ensuite : *mais les François avoient été si BATTUS pendant le jour, qu'ils profitèrent de la nuit pour se retirer*. S'ils avoient été *SI BATTUS*, eux qui vous avoient provoqué en ordre de combat, qu'étiez-vous donc, vous, qui n'aviez pu ni manœuvrer, ni vous former, ni combattre ? *Ils profitèrent de la nuit pour se retirer* ? ils allumèrent leurs feux pour vous attendre, quand la nuit, qui ne servoit que vous, leur déroboit votre fuite. Les premiers rayons du jour nous retrouvèrent sur-le-champ de bataille que vous aviez abandonné, & que nous ne quittâmes que parce qu'il n'y restoit plus une seule voile ennemie.

La flotte du Roi ne put pas nous atteindre ! en s'éloignant de nous, on le croira sans peine. Dans l'état où se trouvoient les vaisseaux à l'égard de leurs mâts, de leurs vergues & de leurs voiles. En vérité, Monsieur l'Auteur, dans cet état des mâts, des vergues & des voiles, dont vous convenez si ingénument, & les ailes coupées, il ne vous auroit pas été facile de nous faire fuir, quand vous ne pouviez pas nous approcher ; & comme vous concluez très-à-propos, il ne vous restoit PAS MÊME A DÉLIBÉRER sur ce qu'il étoit convenable de faire.

Votre lettre , d'un bout à l'autre , dit que vous avez été battus , en concluant que c'est nous qui l'avons été. A l'avenir , lorsque vous ferez d'ingénieuses relations , & que vous vous amuseriez à vous contredire , n'empruntez plus la faveur d'un nom cher à vos compatriotes , & respecté par-tout où l'on honore la réputation & le courage , & si vous essayez encore de tromper votre Nation par le récit de succès imaginaires , choisissez un théâtre plus éloigné de ses yeux : battez *Washington* tout à votre aise , & couronnez les *Héros de Saratoga* : noyez sans pitié *M. d'Estaing* ; dites que vous êtes toujours chers à ces *poltrons de l'Amérique* ; que l'on vous aime dans l'Inde ; que vous défendrez dans *Portsmouth* votre charte authentique de l'empire des mers ; vantez l'honnêteté de vos débats Parlementaires & les mouvemens heureux de vos ressorts politiques ; rappelez-vous ces tems où ne triomphant que par la supériorité du nombre , vos voies commerciales couvroient les deux hémisphères ; que des rêves complaisans vous retracent cette gloire passée , & gardez le silence sur les malheurs de l'amiral *Biron* , & la croisière incivile de *M. de Fabry* (1) «.

(1) » Un étranger débarqua à Londres : dans cette Cité parfaitement libre , comme chacun sait , il rencontra dix fois en une heure les gens de la presse qui poursuivoient les passans pour en faire des matelots & des soldats , à coups de bâton ; le lendemain il alla à Portsmouth , monta sur un vaisseau , & y trouva la moitié de ces héros involontaires enchaînés à fond de cale : le surlendemain il vint à Brest ; les matelots qui y arrivoient sans gardes & sans contrainte , s'y disputoient l'honneur d'être embarqués les premiers ; il se promena de vaisseau en vaisseau , & il vit par-tout , sous des couleurs animées , l'empreinte du courage & de la liberté. Deux gentilshommes Bretons s'étoient présentés pour volontaires ; le Général les avoit refusés : ils offrirent de payer les congés de deux soldats , & de servir à leur place : tous les soldats refusèrent. L'étranger en quatre jours avoit jugé les deux Nations & prélagé avec certitude la destinée de leurs armes «.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits , Arrêts ; les Avisa particuliers , &c. &c.

15 Octobre 1778.



A P A R I S ,

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E

P IÈCES FUGITIVES.	— de M. de Broglie , 171
<i>Description d'un Temple</i>	<i>Éloge de Philippe d'Or-</i>
<i>qui est dans les Jardins</i>	<i>léans , Régent , 179</i>
<i>de Menars , 123</i>	— de M. le Maréchal du
<i>Lettre à M. Panckoucke sur</i>	<i>Muy , 180</i>
<i>les Voyages de Gulli-</i>	— de Baluze , 185
<i>vers , 125</i>	SCIENCES ET ARTS.
<i>Énigme & Logog. 129-130</i>	<i>Lettre de M. de Marquet 186</i>
<i>Chançon , 131</i>	<i>Extrait des Registres de la</i>
NOUVELLES	<i>Faculté de Médecine de</i>
LITTÉRAIRES.	<i>de Paris , 190</i>
<i>Suite du second Extrait de</i>	ANNONCES LITTÉR. 191
<i>l'Histoire de l'Améri-</i>	JOURNAL POLITIQUE.
<i>que , 133</i>	<i>Constantinople , 193</i>
<i>L'Histoire Ecclésiastique</i>	<i>Stockholm , 194</i>
<i>de la Cour de France 143</i>	<i>Varsovie , 195</i>
<i>Le Siège de Marseille, 153</i>	<i>Vienne , 197</i>
<i>Réflexions sur l'origine de</i>	<i>Hambourg , 200</i>
<i>la Civilisation , 154</i>	<i>Francfort , 210</i>
<i>Le Nouvel Abailard, 161</i>	<i>Rome , 213</i>
<i>La Vertu Chancelante, 163</i>	<i>Livourne , 214</i>
<i>Correspondance d'un Jeune</i>	<i>Londres , 215</i>
<i>Militaire , 166</i>	<i>États-Unis de l'Amériq.</i>
<i>Sermons du Père Neu-</i>	<i>Septentrionale , 224</i>
<i>ville , 167</i>	<i>Marly . 228</i>
<i>Oraison Funèbre du Car-</i>	<i>Paris , 229</i>
<i>dinal de la Roche-Ay-</i>	<i>Bruxelles , 238</i>
<i>mond , 169</i>	

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des
 Steaux, le *Mercur de France*, pour le 15 Octobre
 Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impres-
 sion. A Paris, ce 14 Octobre 1778.

DE SANCY





MERCURE DE FRANCE.

15 Octobre 1778.

PIÈCES FUGITIVES. EN VERS ET EN PROSE.

*DESCRIPTION d'un Temple qui est dans
les Jardins de MENARS.*

Sous un massif épais, qui forme une terrasse,
Est un Temple charmant, plein de goût & de grace;
Les marbres de Paros, les métaux précieux
N'y sont point rassemblés pour imposer aux yeux.
Et la fût de colonne, à la feuille d'acanthé,
N'y fait point admirer sa volute élégante ;

F ij

Mais d'un simple Toscan le mâle chapiteau
 Présente un front robuste, & brave le fardeau ;
 Non que son piédestal s'élève avec emphase :
 A son modeste fust le pavé sert de base ;
 Mais ses proportions & sa solidité
 Semblent gagner à perdre un secours emprunté.
 Tels , dans les premiers temps de notre Architecture,
 L'Art craignoit de parer la naïve Nature ;
 Et ce Temple fait voir, à notre œil enchanté,
 Ce qu'on doit d'agréments à la simplicité.

Sa voûte, tantôt plate & tantôt arrondie ,
 Laisse voir tous ses joints & sa coupe hardie ;
 Au centre elles s'élève, & couronne un bassin
 Animé du crystal qu'il reçoit dans son sein ;
 D'une source limpide une onde toujours pure
 Y coule & le remplit : elle fuit , & murmure.

On doute si ce Temple est fait pour le ruisseau ,
 Ou si le cœur épris de ce séjour si beau ,
 La Naiade charmée , en détournant ses rives ,
 N'a pas fléchi vers lui ses ondes fugitives ;
 L'été le plus brûlant , l'hiver le plus affreux ,
 N'ont jamais ralenti son tribut amoureux.
 Trois bancs sont à l'entour, sans doute pour les Grâces,
 (Car en ce lieu , partout on reconnoît leurs traces.)
 Trois bancs officieux donnent au spectateur
 Le loisir d'admirer ce séjour enchanteur ,
 D'y parler des beaux Arts , d'y désirer Sylvie ,
 Ou d'oublier en paix les rêves de la vie.

MUSE, dis-moi quel homme inspiré d'Apollon
A de ce joli Temple embelli ce vallon ?

C'est SOUFFLOT, &c. . . .

Par M. SÉDAINE, Secrétaire Perpétuel de
l'Académie d'Architecture.

A M. P A N C K O U C K E.

LES *Voyages de Gulliver*, par le Docteur Swift, parurent en Anglois en 1725. Le succès extraordinaire de cet Ouvrage engagea l'Abbé Desfontaines à le traduire en François. Il fit plus ; il prétendit le corriger ; & non content d'altérer le texte dans sa traduction, il dit beaucoup d'injures à l'Auteur dans la Préface. On reconnoît-là cette suffisance intrépide des Journalistes de profession. Ils se sont constitués les Juges de l'Univers ; & pour peu qu'ils soient en état de déchiffrer avec le secours d'un Dictionnaire quelques pages d'une langue étrangère, ils citent à leur petit tribunal les nations comme les auteurs, & prononcent sur des Ouvrages étrangers qu'à peine peuvent-ils entendre, du ton dont ils jugent les Ouvrages de leur propre langue, qui leur sont le plus familiers. Comme il y avoit dans la Préface de l'Abbé Desfontaines autant d'ignorance que d'impertinence, les hommes instruits s'en moquèrent. Dans une seconde édition il supprima ce qu'il y avoit de plus injurieux contre Swift ; & cela devoit l'être excessivement, si l'on en juge par ce qui a été conservé dans les autres éditions.

Le bruit s'étant répandu que Swift se proposoit de venir à Paris, l'Abbé Desfontaines, honteux sans doute du ton qu'il avoit pris avec un homme aussi célèbre, lui écrivit pour lui faire des excuses. Swift lui répondit par une Lettre très-bien écrite en Fran-

çois & d'un ton de plaisanterie excellent. J'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur, ces deux Lettres que j'ai trouvées dans un Recueil de Lettres de Swift, imprimé à Londres en 1766. Cette anecdote littéraire m'a paru mériter d'être conservée; mais il m'a été impossible de retrouver la première édition de la Traduction de Gulliver. Si elle se trouvoit entre les mains de quelques-uns des lecteurs de cet article, il feroit une chose agréable au public d'envoyer au Mercure le passage qui en a été supprimé dans les éditions postérieures.

**LETTRE de M. l'Abbé DESFONTAINES
à M. Swift.**

A Paris, le 4 Juillet 1725.

J'AI l'honneur, Monsieur, de vous envoyer la seconde édition de votre ouvrage, que j'ai traduit en François. Je vous aurois envoyé la première, si je n'avois pas été obligé, pour des raisons que je ne puis vous dire, d'insérer dans la Préface un endroit dont vous n'aurez pas eu lieu d'être content, & que j'ai mis assurément malgré moi. Comme le livre s'est débité sans contradiction, ces raisons ne subsistent plus, & j'ai aussi-tôt supprimé cet endroit dans la seconde édition, comme vous le verrez. J'ai aussi corrigé l'endroit de M. Carteret, sur lequel j'avois eu de faux mémoires. Vous trouverez, Monsieur, en beaucoup d'endroits, une traduction peu fidele; mais tout ce qui plaît en Angleterre n'a pas ici le même agrément; soit parce que les mœurs sont différentes, soit parce que les allusions & les allégories, qui sont sensibles dans un pays, ne le sont pas dans un autre; soit enfin parce que le goût des deux Nations n'est pas le même. J'ai voulu donner aux François un livre qui fût à leur usage: voilà ce qui m'a rendu traducteur libre & peu fidèle. J'ai même pris la liberté d'ajouter, selon que l'votre imagination

échauffoit la mienne. C'est à vous seul, Monsieur, que je suis redevable de l'honneur que me fait cette traduction, qui a été débitée ici avec une rapidité étonnante, & dont il y a déjà trois éditions. Je suis pénétré d'une si grande estime pour vous, & je vous suis si obligé que si la suppression que j'ai faite ne vous satisfait pas entièrement, je ferai volontiers encore davantage pour effacer jusqu'au souvenir de cet endroit de la Préface. Au surplus, je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien faire attention à la justice que je vous ai rendue dans la même Préface.

On se flatte, Monsieur, qu'on aura bientôt l'honneur de vous posséder ici. Tous vos Amis vous attendent avec impatience. On ne parle que de votre arrivée, & tout Paris souhaite de vous voir. Ne différez pas notre satisfaction : vous verrez un peuple qui vous estime infiniment. En attendant, je vous demande, Monsieur, l'honneur de votre amitié, & vous prie d'être persuadé que personne ne vous honore plus que moi, & n'est avec plus de considération & d'estime,

Votre très-humble & très-obéissant
Serviteur, l'Abbé Desfontaines

M. Arbuthnot a bien voulu se charger de vous faire tenir cette Lettre, avec l'exemplaire que j'ai l'honneur de vous envoyer.

Réponse de M. SWIFT.

Il y a plus d'un mois que j'ai reçu votre Lettre du 4 de Juillet, Monsieur ; mais l'exemplaire de la seconde édition de votre ouvrage ne m'a pas été encore remis. J'ai lu la Préface de la première ; & vous me permettrez de vous dire que j'ai été fort surpris d'y voir qu'en me donnant pour patrie un pays dans lequel je suis né, vous ayez trouvé à propos de m'attribuer un livre qui porte le nom de son auteur, qui

F iv

a eu le malheur de déplaire à quelques-uns de nos Ministres, & que je n'ai jamais avoué. Cette plainte que je fais de votre conduite à mon égard, ne m'empêche pas de vous rendre justice. Les Traducteurs donnent pour la plupart des louanges excessives aux ouvrages qu'ils traduisent, & s'imaginent peut-être que leur réputation dépend en quelque façon de celle des Auteurs qu'ils ont choisis. Mais vous avez senti vos forces, qui vous mettent au-dessus de pareilles précautions. Capable de corriger un mauvais livre, entreprise plus difficile que celle d'en composer un bon, vous n'avez pas craint de donner au Public un ouvrage que vous assurez être plein de polissonneries, de sottises, de puérilités, &c. Nous convenons ici que le goût des Nations n'est pas toujours le même; mais nous sommes portés à croire que le bon goût est le même par-tout où il y a des gens d'esprit, de jugement & de savoir. Si donc les Voyages du sieur Gulliver ne sont calculés que pour les Îles Britanniques, ce Voyageur doit passer pour un très-pitoyable écrivain. Les mêmes vices & les mêmes folies règnent par-tout, du moins dans tous les pays civilisés de l'Europe : & l'Auteur qui n'écrit que pour une Ville, une Province, un Royaume, ou même un siècle, mérite si peu d'être traduit qu'il ne mérite pas d'être lu.

Les Partisans de ce Gulliver, qui ne laissent pas d'être en fort grand nombre chez nous, soutiennent que son livre durera autant que notre langage, parce qu'il ne tire pas son mérite de certaines modes ou manières de penser & de parler, mais d'une suite d'observations sur les imperfections, les folies & les vices de l'homme.

Vous jugez bien que les gens dont je viens de vous parler, n'approuvent pas fort votre critique, & vous serez sans doute surpris de savoir qu'ils regardent ce Chirurgien de vaisseau comme un auteur grave, qui ne sort jamais de son sérieux, qui n'em-

prunte aucun fard , qui ne se pique point d'avoir de l'esprit , & qui se contente de communiquer au Public , dans une narration simple & naïve , les aventures qui lui sont arrivées , & les choses qu'il a vues , ou entendu dire pendant ses voyages.

Quant à l'article qui regarde Mylord Carteret , sans m'informer d'où vous tirez vos mémoires , je vous dirai que vous n'avez écrit que la moitié de la vérité , & que ce Drapier , ou réel ou supposé , a sauvé l'Irlande , en inettant toute la Nation contre un projet qui devoit enrichir , au dépens du public , un certain nombre de particuliers.

Plusieurs accidens qui sont arrivés m'empêcheront de faire le voyage de France présentement ; & je ne suis plus assez jeune pour me flatter de retrouver une autre occasion. Je sais que j'ai perdu beaucoup , & je suis très-sensible à cette perte. L'unique consolation qui me reste , c'est de songer que j'en supporterai mieux le pais auquel la fortune m'a condamné.

Je suis , &c.

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Arrosoir* ; celui du Logogryphe est *Orteil*, dans lequel on trouve *lit , or , ire , loire , loi , Rote , ail , Roi , ré , rôle , lie , Rit , toile , loir.*

É N I G M E.

Nous sommes deux frères jumeaux ;
Tous deux de même ressemblance :

E v

Dès l'instant de notre naissance ,
 En tous points nous fûmes égaux.
 Nous causons, par fois, bien des maux,
 Sur-tout dans l'amoureux empire.
 Nous possédons l'art de séduire ;
 Mais, souvent, nous sommes séduits.
 Enfin, sachez, pauvres esprits ,
 Que cette beauté qu'on admire,
 Ces regards, ce joli sourire,
 Ce tein frais, ces divins appas,
 Sans nous, vous ne les verriez pas.

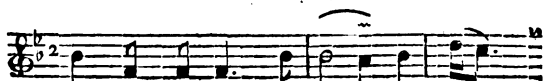
Par M. le Chevalier de M.... Capit. au R. d'Aquit.

L O G O G R Y P H E.

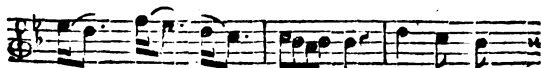
J'AI des amants, & dans leurs cœurs
 Je répands le plus beau délire ;
 C'est par l'éclat de mes faveurs
 Que j'éternise mon empire.
 Veux-tu savoir mon nom, Lecteur ?
 Il a six pieds : l'Observateur
 Y voit un beau fleuve de France ;
 Le petit lit qu'aux eaux d'un pré
 Entretient avec vigilance
 Un Agriculteur éclairé ;
 Une ville de Picardie ;
 Un très-petit appartement,
 Mais dans lequel commodément
 On se place à la Comédie ;

Un animal qui , sans maigrir ,
 Passe l'hiver dans l'abstinence ,
 Et jusqu'au printemps , sans mourir ,
 Perd toute marque d'existence ;
 Un terrain qu'entourent les eaux ;
 Ce qu'on trouve au fond des tonneaux ;
 Le frein , hélas ! trop nécessaire ,
 Qu'au crime , à la cupidité ,
 Mit d'une main juste & sévère
 La bienfaisante autorité ;
 Un oiseau-vorace , aquatique ,
 Là sauvage , ici domestique ;
 Un organe bien précieux ;
 Enfin , pour me dévoiler mieux ,
 Celui qui , le front ceint du pesant Diadème ,
 S'élève dans mon char à l'immortalité ;
 Quand , ainsi que LOUIS , juste avec fermeté ,
 Du bonheur de son peuple , il fait son bien suprême.

AIR par M. LÉGAT DE FURCY.

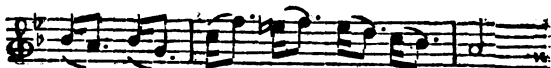


V o s yeux du ten-dre A - mour nous com-



man - dent l'i - - vres-se ; du re-gard

F vj



le plus doux il a su les



ar - mer. Cer - te Cir - cé



qui sa - - voit tout char - mer



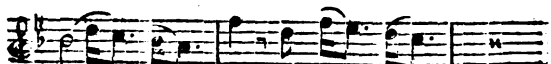
mé - ri - ta moins que vous le nom d'en-



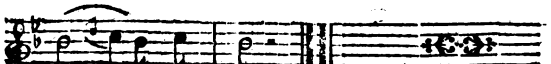
chan - te - ref - se : mais, mais vous qui



fai - tes ai - - mer n'ai - me - rez -



vous ja - mais, n'ai - me - rez



vous. ja - mais.

Tout vous rit, tout vous sied, une rose vous pare,
L'air respiré par vous, j'aime à le respirer;
Les bois charmans où je vous vois errer,
Sont ceux que je choisis, sont ceux où je m'égare;
Mais, mais, &c.

J'aime à voir vos cheveux, & leur flottante ébène;
Errer à l'aventure ou couvrir votre sein;
J'aime la gaze, & ce voile incertain
Que font voler les vents au gré de leur haleine;
Mais, mais, &c.

Il n'est point de beauté, soit Nymphé, soit Bergère,
Qui ne vous enviât de si charmans attraits;
Hébé plaît moins aux célestes banquets,
Son sourire est moins doux, sa taille est moins légère;
Mais, mais, &c.

Les Paroles sont de M. de Murville.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

SUITE DE L'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE.

(Suite du second Extrait).

DANS le tableau de la vie sauvage on trouve deux faits qui méritent une attention plus particulière.

L'Américain étoit indifférent & froid pour les femmes, & l'amour pour lui n'avoit point de feux. On voudroit pouvoir expliquer, par une cause naturelle, ce fait qui

semble détruire la première loi de la nature.

Ce même Américain paroïssoit insensible à tous les traits de la douleur comme à tous les charmes de la volupté. Quand il tomboit entre les mains de ses ennemis, on épuisoit envain sur lui les plus affreux tourmens, presque jamais un cri de douleur n'échappoit de sa bouche, & il exhortoit lui-même ses bourreaux à redoubler de barbarie. Est-ce la même cause qui lui donnoit tant de courage & tant d'indifférence? Et la nature le dédommageoit-elle d'ignorer la volupté en l'élevant au-dessus de la douleur?

Les Philosophes ont jugé ce dernier fait d'une manière bien différente. Montagne y a vu l'exemple du plus grand empire que l'homme puisse prendre sur son ame, & il a pensé que nos Héros n'avoient rien à opposer à tant d'héroïsme. M. Paw, au contraire, n'y a vu que la plus grande dégradation de l'espèce humaine. L'Américain, dit-il, ne surmonte pas la douleur, il est incapable de l'éprouver; il n'est pas grand, il est insensible.

Voilà, certes, une explication un peu étrange, & pour le coup M. Paw ne doit pas se flatter d'obtenir plus de déférence qu'il n'en montre lui même pour tous les Ecrivains dont il parle. J'observerai d'abord que c'est là une conséquence de son système général sur les Américains. Du détroit de Magellan à la baie d'Hudson il a promené ses regards sur le nouveau Monde, & il a juré de n'y voir que des hommes dégénérés. Ces

exemples incroyables de courage & de fermeté auroient pu déconcerter un Philosophe moins intrépide dans ses principes : M. Paw a pris le parti de faire servir de base & de soutien à son système , ces mêmes faits qui devoient en être la ruine : cela rend sans doute déjà son explication un peu suspecte. Nous trouvons dans l'Ouvrage de M. Robertson des faits qui la détruisent entièrement.

On frappoit de verges le jeune Spartiate devant l'Autel de Diane , pour le rendre digne de vivre dans la constitution de Licurgue. Les jeunes Américains se frappent entre eux plus cruellement encore , pour détruire le sentiment de la douleur par l'habitude de souffrir , & pour apprendre à honorer un jour la Tribu dont ils seront membres , par leur intrépidité dans les supplices. Des hommes nés insensibles ne se prépareroient pas de si loin à le devenir.

Il est des peuples dans l'Amérique qui traitent les Chefs qu'ils vont élire , à peu près comme les prisonniers qu'ils vont dévorer. C'est en souffrant les plus affreuses tortures qu'on s'élève chez eux à la puissance. Cette inébranlable fermeté n'est donc pas si naturelle aux Américains , puisqu'ils en font le premier titre de celui qu'ils mettent à leur tête. Aimeroit-on mieux croire que c'est l'homme le plus insensible & le plus *dégénéré* qui leur paroît le plus propre à être un Roi ?

Si l'Américain prisonnier laisse échapper

le moindre signe de douleur au milieu des tortures , on le juge indigne des tourmens qu'on lui préparoit encore , on ne lui fait plus l'honneur de le faire souffrir davantage , & on lui donne à l'instant la mort. La victime & les bourreaux honorent donc également ce courage.

En un mot , la crainte de l'ignominie , l'amour de la gloire , l'ambition du pouvoir , toutes les passions enfin qui élèvent le plus l'ame , nourrissent & exaltent , dans l'Américain , ce sentiment extraordinaire. C'est pour lui une de ces passions qui , réunissant l'ame toute entière dans une idée , semblent la détacher des organes du corps , qui n'ont plus de quoi recevoir une autre impression. Il est insensible comme les guerriers , qui , dans la chaleur du combat , ne ressentent point les blessures qu'ils ont reçues ; comme Caton , qui ne sentit point le fer qui déchira ses entrailles , parce que sa sensibilité toute entière étoit épuisée dans la douleur de laisser Rome esclave ; comme Arrie , qui , retirant un fer sanglant de son sein , disoit à son époux : *tiens Petus il ne fait point de mal* ; comme le Chrétien , qui , cherchant dans la mort la récompense de sa foi , & le Musulman qui , croyant voir les Houris qui lui rendoient les bras du haut des Cieux , ne sentoient que la volupté de mourir lorsqu'ils expiroient dans les tombaris & dans les martyres *.

* Ce n'est pas seulement la fermeté du courage

Mais il ne faut pas en conclure, comme Michel Montagne, que les Américains fussent pour cela dignes de nous servir en tout de modèles; car s'ils souffroient avec tant d'héroïsme des supplices aussi affreux, c'est également eux qui les faisoient souffrir avec tant de barbarie: ils étoient tour-à-tour victimes & bourreaux.

Il n'est pas aussi facile de trouver le principe de leur insensibilité pour les femmes; lorsqu'on voit parmi eux des vieillards qui exhortent les jeunes gens à aimer les jeunes filles, & leur prêchent le plaisir avec aussi peu de succès que les vieillards en ont ailleurs à prêcher la continence, on a peine à concevoir comment la nature peut se manquer ainsi à elle même.

On a eu recours, pour expliquer ce Phé-

que montrent les Américains dans ces momens affreux, il en ont encore les transports, pour ainsi dire, & l'enthousiasme. Cet enthousiasme leur inspire quelquefois *des chansons de mort*, dont nous pouvons admirer l'énergie. En voici une que l'on trouve dans les Essais de Montagne. « Venez tous
 » hardiment, disoit un Américain à ses bourreaux,
 » venez, que mon corps vous serve à un festin. Vous
 » mangerez vos pères & vos ayeux, qui ont servi
 » d'aliment à mon corps. Ces muscles, cette chair
 » & ces veines, ce sont les vôtres, insensés que vous
 » êtes. Vous ne connoissez pas que la substance des
 » membres de vos ancêtres s'y tient encore? Savourez-
 » les bien, vous y trouverez le goût de votre propre
 » chair ». Ce n'est pas l'insensibilité qui peut élever l'âme au ton de ce langage.

nomène, à différentes suppositions, dont aucune, peut-être, n'est assez satisfaisante. On a dit que leur constitution étoit foible & froide. Mais dans nos climats, ce n'est pas dans l'âge où l'homme a acquis toute sa force, que la passion des femmes se fait sentir avec le plus de fureur. Le jeune homme brûlant de tous les feux de l'adolescence, n'est pas en général aussi vigoureux que l'homme qui a passé trente ans, & l'on conviendra pourtant que, pour lui, l'amour est un bien plus grand besoin, un bien plus grand bonheur. On ne comprend pas mieux comment l'Américain pouvoit être si froid dans sa constitution physique. Quoique dans la Zone-Torride il respirât moins de feux que l'Africain sous les mêmes latitudes, l'ardeur du climat, qui noircit la face & embrase les sens du Sauvage du Sénégal, teignoit aussi en cuivre bronzé les traits du Sauvage des bords de l'Orénoque. Pourquoi donc cette action du climat, qui, dans sa proportion, produisoit en Amérique le même effet sur la couleur, ne produisoit-elle pas le même effet sur le tempérament ? Si c'étoit le climat qui refroidissoit les Américains, pourquoi donc ne refroidissoit-il pas aussi les Américaines ? Comment la nature avoit-elle pu donner à l'un des deux sexes des desirs que l'autre ne pouvoit pas satisfaire ? On sait que les Américaines mêlèrent les transports de la volupté aux horreurs qui environ-

noient les champs d'Otumba & de Cayamalca ; qu'elles voloient dans les bras des Espagnols sur les corps sanglans de leurs maris & de leurs pères.

Les Espagnols ont prétendu que dans la simplicité même de la vie Sauvage, ces peuples malheureux étoient infectés de ce vice,

Qui suit toujours, si bien vous l'observez,
Peuples polis, & par art cultivés.

Mais le peu d'amour pour les femmes étoit universel, & ce vice ne pouvoit pas l'être ; on a trop, d'ailleurs, le droit de récuser le témoignage des Espagnols, déposant contre les Américains. Quelques Auteurs ont mieux aimé s'en prendre à la constitution des Américaines, qui, par la manière dont elles étoient organisées, faisoient perdre, dit-on, tous ses charmes à la volupté ; mais les Espagnols montrèrent pour elles l'ardeur qu'elles éprouvoient elles-mêmes, & il fut prouvé dans leurs unions, que le nouveau Monde n'avoit pas été assez maltraité par la nature, pour que le bonheur de l'homme n'y fût pas au pouvoir de la femme.

Ce fait, qu'on ne peut expliquer, sert du moins à donner l'explication d'un autre fait qui présente aussi beaucoup de difficulté, & pour lequel, selon l'usage, on a fait plus d'un système. On a été surpris de ne trouver que deux Nations à demi civilisées dans toute l'étendue du nouveau Monde,

randis que tout le reste de cette moitié du Globe étoit couverte de Sauvages.

Un homme de génie a dit que l'Américain étoit un Ette tout nouveau, dont la création n'avoit pas plus de six cens ans à l'époque de la découverte ; un enfant enfin dans la vie de l'espèce.

Cette manière d'expliquer un fait naturel, à l'inconvénient de faire naître de terribles questions de métaphysique.

Un autre Philosophe a dit qu'il n'y avoit pas beaucoup de siècles encore que le nouveau Monde avoit éprouvé une de ces grandes révolutions physiques, qui donnent ensuite l'air d'une création à la renaissance du genre humain ; que l'Américain descendoit des montagnes où il avoit fui l'inondation des plaines, & où, dans la terreur & dans la consternation, il avoit perdu le souvenir des Arts & des Sociétés. Cette hypothèse a plus de probabilité, peut-être. Mais pourquoi recourir à des hypothèses, pour des choses qui peuvent s'expliquer par des faits bien positifs ? L'Américain ignoroit l'amour, il n'est pas surprenant qu'il restât dans la vie Sauvage. C'est la vivacité & la durée de ce sentiment qui, en fixant l'homme auprès de la femme, & en les rendant heureux l'un par l'autre, forme d'abord les petites sociétés domestiques, qui forment ensuite les grandes sociétés, les empires. Dans les fictions charmantes de la Mythologie, l'amour débrouille le chaos,

l'amour rassemble les humains épars dans les forêts ; c'est au bruit des accords qu'il inspire aux premiers Maîtres de la Lyre , que les Villes s'élèvent , que les Loix se promulguent , que le Sauvage , dépouillant sa férocity naturelle , reçoit dans son cœur des affections douces & sociales : la philosophie la plus rigoureuse & la plus méthodique , ne peut rien nous apprendre de mieux sur l'origine des sociétés. Ce sentiment délicat des grâces & de la beauté , qui fait que toutes les femmes ne sont pas égales , que parmi même une multitude de femmes charmantes que l'on voit , le cœur & les yeux n'en regardent qu'une seule , que l'homme demeure auprès de sa compagne , lors même qu'elle lui a fait perdre un tourment qu'il aimoit beaucoup ; ce sentiment distingue si fort l'homme de tous les autres animaux , qu'il annonce assez que c'est lui seul qui fait la grande différence de leur destinée. Plusieurs espèces d'oiseaux & de quadrupèdes vont en troupes , vivent en compagnie comme les Sauvages de l'Amérique ; mais , comme eux encore , ils ne forment point de société , parce que leur amour ne connoît point les choix de durée , & les préférences de toute la vie. Il est donc certain que toutes les hordes sauvages du nouveau Monde , n'auroient fait quelques pas vers la civilisation , que lorsque des changements opérés par les siècles sur leur climat & sur leur constitu-

tion , auroient enflammé ces organes languissans , où l'amour s'éteignoit. Me permettra-t-on quelques réflexions encore sur cet objet , qui est assez intéressant par lui-même ? -- On a beaucoup cherché des signes évidens , par lesquels on pût juger de l'état des mœurs & de la prospérité des Peuples. Il me semble que le caractère que prend l'amour dans les diverses sociétés , est le signe le plus sûr que puissent consulter le Philosophe & le Politique. L'état de la population & de l'industrie peut , jusqu'à un certain point , tenir à des causes accidentelles , & changer rapidement avec elles. Il indique d'ailleurs les moyens du bonheur , bien plus que le bonheur même. Mais la manière dont les hommes considèrent les femmes , tient au fond même des mœurs ; & pour savoir s'ils sont esclaves ou libres , vertueux ou corrompus , heureux ou misérables , il faut les étudier aux pieds des femmes. Elles doivent régner sans doute , & ce n'est pas pour leur refuser l'empire que la nature les a fait naître avec tant de grâces & si peu de force ; mais si elles veulent régner par elles-mêmes , & non pas par l'homme ; si au lieu de le gouverner , elles veulent gouverner les choses ; si enfin au lieu de faire de l'homme un ministre libre de leur pouvoir , elles en font un esclave , elles préparent elles-mêmes la ruine de leur puissance. Leur empire , comme les états auxquels il sert

de base , se fonde & se fortifie sur les vertus qui le modèrent ; il s'ébranle & se détruit par les vices qui lui donnent un instant plus d'éclat & d'étendue. Tel est le sort de l'homme dans la société , qu'il ne peut exercer sa force qu'au moment où il prononce en maître les conditions de sa dépendance , & que c'est dans les femmes , bien plus que dans lui-même , qu'il doit préparer sa destinée. C'est dans leurs cœurs qu'il doit faire germer les vertus qu'il veut se donner à lui même ; car il finit toujours par recevoir d'elles tous ses sentimens ; c'est les femmes sur-tout qu'il doit s'appliquer à rendre heureuses ; car il ne peut recevoir son bonheur que de leurs mains. (*Cet Article est de M. Garat.*)

(*La fin au Mercure prochain.*)

L'Histoire Ecclésiastique de la Cour de France, où l'on trouve tout ce qui concerne l'Histoire de la Chapelle & des principaux Officiers Ecclésiastiques de nos Rois, par M. l'Abbé Oroux, Chapelain du Roi, & Abbé de Fontaine-le Comte, 2 vol. in-4°. De l'Imprimerie Royale, & se trouve à Paris, hôtel de Thou, rue des Poitevins.

Un monument bien glorieux & bien favorable aux Ministres de la Religion, seroit celui où l'on nous feroit voir que nos Rois sont devenus plus justes, plus

éclairés, plus dignes du Trône, à mesure que le Clergé, les fondations pieuses, & le culte extérieur se sont augmentés à la Cour. Deux Aumôniers, l'un de Louis XIII, l'autre de Louis XIV avoient déjà conçu ce dessein ; il paroît que M. l'Abbé Oroux a jugé qu'ils avoient mal réussi dans leur entreprise ; il nous apprend qu'il s'est approprié ce que les Ouvrages de ces deux Historiens renfermoient d'intéressant, & qu'il a continué le sien jusqu'au règne actuel.

Son but est de présenter l'origine, les progrès, l'état actuel *des Officiers Ecclesiastiques de la Cour*, & l'influence qu'ils ont eue sur nos Souverains & sur la Famille Royale.

L'Oratoire de la Cour n'étoit anciennement qu'une espèce de tente, sous laquelle on dressoit une table couverte d'une nappe, où l'on posoit les châsses des Saints. Les noms de Chapelle & de Chapelains, suivant l'Auteur, dérivent de la *chappe de St. Martin*, sorte de tunique sans manches, courte & velue, qui étoit renfermée dans une châsse. Alors tout l'emploi du Clergé de la Cour, consistoit à dire la messe sous cette tente, à y garder les reliques, & à les porter dans tous les lieux où le Souverain se transportoit.

» Le Roi Robert avoit un Reliquaire de
 » crystal orné d'or, sur lequel il faisoit ju-
 » rer

» rer les Seigneurs , & un autre d'argent
 » qui renfermoit un œuf de griffon sur
 » lequel juroient les gens du peuple. »

Dans les sièges , dans toutes les expéditions militaires , on exposoit reliques contre reliques ; & elles influoient autant que les armées sur le sort des Empires. Les Rois Mérovingiens perdirent la Couronne parce que leur Cour se remplit d'hommes pervers, *qui s'enrichissoient sans scrupule des dépouilles du Clergé.* Une nouvelle dynastie s'éleva sur les ruines de la Maison de Clovis ; son règne fut d'abord glorieux , *parce qu'elle s'appliqua à faire fleurir la Religion.* * Pepin descendoit d'une famille qui avoit donné presque autant de Saints au Ciel , qu'elle étoit destinée à donner de Souverains à la France. Tout le monde connoît St. Arnould , St. Lenden , St. Modoald , Ste. Ansigise , Ste. Bergghe & Ste. Gite. Le Pape Zacharie & St. Boniface légitimèrent l'usurpation du dernier Maire du Palais : telle fut l'origine du Sacre de nos Rois. C'est Pepin qui le premier établit dans son Palais un

* Ce n'est pas ainsi que M. l'Abbé de Mably & le Président de Montesquieu expliquent les causes de la grandeur & de la décadence des deux premières races. Mais dans des matières aussi obscures , chacun peut proposer son système , & le Public juge.

Corps d'Ecclésiastiques destinés à célébrer l'Office divin en sa présence, sous la conduite d'un Chef qui ne dépendoit que du Souverain ; & c'est ce Corps qui a toujours subsisté depuis sous le nom de la Chapelle du Roi, dont les premiers Mérovingiens n'avoient fait qu'ébaucher le plan.

Le Chef de la Chapelle se nommoit *Archi-Chapelain*, *Archi-Prêtre*, *Archevêque du sacré Palais* : « il n'avoit au-dessus » de lui que le Roi, la Reine, & la Famille Royale ; il dispoit de toutes les » places Ecclésiastiques ; sa juridiction s'étendoit sur toutes les causes ecclésiastiques du Royaume *sans exceptions* ; il les » décidait en dernier ressort ; & s'il y avoit » des cas où il fût nécessaire que le Prince » en prît lui-même connoissance, l'Archi-Prêtre en jugeoit & lui en faisoit lui-même le rapport. » Ici l'opinion de l'Auteur ne s'accorde guères avec les idées des Jurisconsultes, & encore moins avec l'Histoire des Juridictions Episcopales & des Conciles provinciaux.

M. l'Abbé Oroux entreprend de justifier le Clergé de la Chapelle du Roi, relativement aux concubines de Charlemagne, & de réfuter le Président Hainaut sur un article du premier Concile de Latran, qui permet aux Chrétiens, soit Prêtres, soit Laïcs, d'avoir à volonté une femme, qu

une épouse, ou une concubine, *tantum ut unius mulieris, aut uxoris, aut concubina, ut ei placuerit, sit conjunctione contentus*. Les concubines, suivant le nouvel Historien, étoient de véritables épouses mariées sans dot, ce qui formoit des demi mariages. Tous les hommes qui épousent aujourd'hui des femmes sans dot, ne contractent donc que des demi mariages, & n'ont que des concubines? Mais comment Charlemagne pouvoit-il répudier légitimement ces concubines? S'il n'y avoit de différences que la dot entre ces espèces d'épouses & les autres, le Sacrement de mariage ne formoit donc pas des nœuds indestructibles? Comment concilier avec de pareilles distinctions, le *quod Deus conjunxit, homo non separet*? L'Eglise administroit-elle un tiers, ou une moitié du Sacrement de mariage? Peut-être feroit-on mieux de garder le silence, que de vouloir expliquer des choses inexplicables?

Malgré le zèle des *Officiers Ecclésiastiques* de la Cour, plusieurs de nos Rois n'ont eu qu'une piété fausse qui n'en avoit que les apparences, & parmi ce Clergé même, il y en a eu qui ont été regardés sous des aspects très-propres à rendre leur réputation équivoque.

Les croisades paroissent à M. Oroux, une entreprise plus Chrétienne que politi-

que. A l'article des Vaudois égorgés par ordre du Monarque, *sans distinction d'âge ni de sexe*, il observe froidement que si cette exécution « n'est pas une tache à la » mémoire du bon Roi qui l'ordonna, » elle devint au moins pour lui la source » de mille chagrins. » L'Auteur rejette le Massacre de la St. Barthélemy sur certains hommes qui donnèrent de mauvais conseils à Charles IX; mais il ne nomme point les personnages sur qui doit tomber l'exécration publique.

St. Louis mit dans sa Chapelle plus de sainteté que de magnificence. Charles le Sage supprima la sienne qui remplissoit mal ses devoirs, & créa celle de Vincennes.

François I, le restaurateur des Arts, voulut l'être aussi de sa Chapelle; « il en » releva tellement la gloire & la splendeur, que tout ce qu'il y a de plus grand » dans l'Eglise & dans l'Etat, s'est empressé depuis, d'en rechercher les premières places.

Charles IX en devint aussi le bienfaiteur : ami des *Sciences & des Arts*, il fit Evêque de Montpellier un nommé *Cardot*, Musicien de sa Chapelle, qui « quoiqu'on » ne lui connût guères d'autre talent que » de bien chanter, fut néanmoins un des » plus dignes Prélats qui aient rempli ce » siège.

Henri III, également zélé pour la gloire de sa Chapelle, *faisoit parfaitement bien l'étiquette de la Cour*. Il érigea plusieurs Confréries; celle des Pénitents obtint des privilèges si étendus, que le Parlement refusa de les enregistrer. Le Monarque assistoit à leurs processions; le *Cardinal de Guise y portoit la croix*, le *Duc de Mayenne étoit Maître de cérémonies*; & le Jé-
suite Auger, qui, suivant l'Étoile, *avoit été Bagueleur de son premier métier*, *conduisoit le demeurant*; tandis que les Ecclésiastiques de la Chapelle, rangés sur trois colonnes, & aussi affublés en pénitents, chantoient les Litanies en faux bourdon.

Louis XIV, qui avoit le goût de la magnificence, introduisit la symphonie dans sa Chapelle, & voulut que les Prélats y officassent. Les Cardinaux & les Evêques prétendirent que la Messe & les Vêpres ne devoient être célébrés à la Cour que par des Ecclésiastiques subalternes: le Monarque ne put vaincre la résistance des Cardinaux, mais il triompha en partie de celle des Evêques. Ils consentirent à célébrer la Messe les jours de premières solennités, à condition qu'on les dispenseroit des Vêpres. Un seul Archevêque s'y refusa pendant quelque-temps, (M. Oroux n'ose le nommer) mais enfin il obéit.

Sous le règne de Louis XV, il s'éleva

deux grands orages parmi les *Officiers Ecclésiastiques* de la Cour ; l'un dans la *grande Chapelle* du Roi , l'autre entre les Aumôniers & les Clercs de Chapelle de Mesdames & des jeunes Princes : il s'agissoit du *Benedicite*. Le Cardinal de la Roche Aymont craignit de se compromettre en décidant lui-même une affaire aussi grave ; il la porta au pied du Trône , & le Législateur rendit un Arrêt dont l'Historien a précieusement recueilli le dispositif, le préambule , & le prononcé.

On n'oublie point , dans cet Ouvrage , l'Histoire des Confesseurs du Roi. M. l'Abbé Oroux nous apprend que Louis le Débonnaire étoit , vers la fin de sa carrière , dans l'usage pieux de se confesser tous les jours. Le Confesseur étoit autrefois le Chef de la Chapelle. Les Dominicains ont joui de cet honneur pendant plusieurs siècles. Mais , en 1388 , leurs rivaux profitèrent d'une déplorable circonstance pour les expulser de la Cour. Le Jacobin Noson eut la témérité d'enseigner que la Ste. Vierge étoit venue au monde comme les autres enfans d'Adam , c'est-à-dire , avec la tache du péché originel ; l'Université de Paris s'arma contre Noson ; la Faculté de Théologie trouva quatorze points erronés dans cette opinion scandaleuse : elle fut condamnée par l'Evêque de Paris , en pré-

sence d'une grande multitude de peuple rassemblée dans le parvis Notre-Dame. Le Jacobin appelle de sa condamnation au tribunal du St. Père ; le Chapitre général des Frères Prêcheurs envoie un renfort de soixante Théologiens, avec quarante mille écus pour défendre la cause de leur confrère ; l'Université fait partir à son tour *des gens choisis & capables de tenir tête à un parti si puissant.* Clément VII, juge des combattants, fit dresser par ses Cardinaux l'Arrêt fatal qui condamnoit le Frère Noson. A cette époque, la place de Confesseur du Roi passa à un Docteur de l'Université.

» On ne sauroit exprimer, remarque l'Auteur, combien cette condamnation fut » agréable au Clergé & à tout le peuple » François... Comment, en effet, s'accoutumer à voir de bon œil des hommes nés pour l'obscurité du Cloître, habiter les Palais des Princes, & jouer un si grand rôle dans le monde ? »

Le St. Siège accorda au Roi Jean, vingt-huit Bulles relatives aux Confesseurs de la Cour de France. Un des articles de ces Bulles permet au Monarque & à la Reine de choisir un Confesseur, ou régulier ou séculier, qui les absoudra de tous leurs péchés, & de ceux même pour lesquels il faudroit recourir au St. Siège. Mais cet article est modifié par le suivant, qui donne

pouvoir au Confesseur *de commuer les vœux & les serments du Roi & de la Reine*, excepté ceux de continence & de Pèlerinage à Rome ou à Jérusalem. On fait quelles conséquences scandaleuses ont tirées de cette Bulle, les Ministres de la Religion réformée.

M. Oroux, après avoir semé des fleurs à pleine main sur la tombe du Père de la Chaise, « nous dit qu'on a reproché à ce » Jésuite un luxe qui pouvoit scandaliser » *les foibles* ; un carrosse attelé à six chevaux, une maison de campagne exposée » à la vue de tout Paris ; des jardins où » tout étoit du goût du siècle ; de grands repas qu'il donnoit à ses amis ; &c.&c. mais, » continue l'Historien, il ne s'ensuit pas » qu'il n'eut pas les qualités d'un Confesseur du Roi : & à tout prendre, il auroit » été peut-être à souhaiter qu'il eût eu un » Successeur qui lui ressemblât. »

L'Histoire Ecclesiastique de la Cour de France auroit été beaucoup plus intéressante, si M. Oroux eût dévoilé les ressorts secrets des tableaux qu'il expose à nos yeux ; mais on entrevoit qu'il est plus agité par la crainte de se compromettre, que par le desir d'instruire ses Lecteurs. Après avoir parcouru son Histoire, on connoît beaucoup moins la Cour, & l'on n'en connoît pas mieux les hommes qu'auparavant. Ce n'est

pas ainsi que les Présidens de *Thou*, les Montefquieu, les Velly, les Mezeray écrivirent l'Histoire.

Les bornes de cet extrait nous empêchent d'examiner le style de M. l'Abbé Oroux, & l'ordonnance * de son Ouvrage; nous espérons qu'il ne nous saura pas mauvais gré de notre silence à cet égard.

Par M. L. A. REMY.

Le Siège de Marseille par le Connétable de Bourbon, Poème qui a remporté le Prix, au jugement de l'Académie de Marseille, en l'année 1777; par M. Chauvet d'Alons. A Marseille, chez Brebion, Imprimeur du Roi & de la Ville.

Le sujet de ce Poème étoit beau, & l'Auteur couronné annonce du talent. Son style a de la noblesse & de l'élévation; mais à force de chercher la précision, il tombe quelquefois dans la sécheresse, & en voulant être rapide, il est découfu. Il a trop oublié que le ton du Poème héroïque doit être grave & majestueux. Il y a substitué les se-

* Nous observerons seulement qu'il auroit dû rassembler à la fin de son ouvrage tous les réglemens relatifs au Clergé de la Cour. Les lambeaux qu'il a intercalés dans sa narration, ne suffisent pas pour donner des idées précises sur les droits & les obligations des divers ordres d'hommes qui composent le Clergé de la Cour.

couffes violentes & les passages brusques de l'Ode.

La Discorde s'élance, & planant sur la terre
Agite dans ses mains le flambeau de la guerre.
Quels présages affreux *éclatent* dans les airs !
Quel crime va donner un maître à l'univers !
Jamais, depuis les jours de Pharsale & d'Arbelle,
Le Soleil n'éclaira de plus grande querelle.
Charles à ses vœux outrés *enchaîne* le bonheur :
François, cède-lui tout, tout, excepté l'honneur.

Ce seroit là le début d'une Ode, & l'on ne dit point que des *présages éclatent*, ni qu'on *enchaîne* le bonheur à ses vœux.

L'Apostrophe suivante, à la Ville de Marseille, est beaucoup mieux écrite.

Et toi brillant essaim de l'antique Ionie,
Nouvelle Tyr, berceau des arts & d'Uranie,
Peuple heureux, sur les mers, sous des cieux inconnus,
Tu cherches des trésors & gardes tes vertus.
Sans mollesse & sans faste au sein de l'opulence,
Sans injustes projets au sein de la puissance,
De soins ambitieux tu n'es point tourmenté,
Et ta valeur combat pour ta fidélité.
Mais le crime souvent triomphe avec audace:
César t'assujettit, & Charles te menace. &c.

Réflexions sur l'origine de la civilisation, & sur les moyens de remédier aux abus qu'elle entraîne. A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez le Jay.

L'Ouvrage que nous annonçons, & qui est de M. de la Croix, Avocat, n'est que le

commencement de celui dont il a conçu le projet. Il paroît ne vouloir le continuer qu'autant qu'il seroit assuré que les sacrifices qu'il sera obligé de faire pour l'achever ne seront pas stériles. C'est sur-tout aux moyens de perfectionner la législation criminelle qu'il semble s'être attaché.

« Un bon Gode de Loix pénales , dit-il ,
 » est le résultat des idées les mieux combi-
 » nées , d'après la connoissance parfaite du
 » caractère d'une Nation. Rien n'est plus
 » facile que de prononcer des amendes ,
 » des confiscations , des emprisonnemens ;
 » que de multiplier les tortures , les sup-
 » plices ; que de jeter l'épouvante dans
 » toutes les âmes. Mais mesurer les peines
 » pécuniaires sur les fortunes des individus
 » repréhensibles , & sur le degré de leur at-
 » tachment aux richesses ; les peines afflic-
 » tives sur leur sensibilité ; les infamantes
 » sur leur honneur ; en imaginer qui hu-
 » milient sans flétrir ; respecter le plus qu'il
 » est possible les grandes propriétés de
 » l'homme , sa vie , sa liberté & son hon-
 » neur ; ne verser son sang que lorsque son
 » crime est si énorme qu'il ne puisse le ré-
 » parer ni par l'argent , ni par des services
 » militaires , ni par des travaux publics ; ne
 » retrancher de la société que les membres
 » absolument gangrenés & qui pourroient
 » endommager le corps , si , par une dange-

» reufe pitié, on avoit la foibleffe de vou-
 » loir les conſerver : voilà ce qui eſt vrai-
 » ment difficile, & ce qui demande une ſu-
 » périeurité de lumières, de juſtice, d'hu-
 » manité qui n'eſt malheureusement que
 » trop rare.

» Plus un Souverain aura l'ame grande,
 » plus ſon Code pénal fera modéré ; la vie
 » de ſes ſujets lui ſera trop précieufe pour
 » qu'il l'expoſe légèrement au glaive de la
 » Juſtice ; il ſera convaincu que la priva-
 » tion de l'eſtime, de la conſidération eſt
 » le véritable ſupplice des hommes bien
 » nés ; & afin que ſa puiffance ait plus de
 » priſe ſur l'ame de ſes ſujets, il augmen-
 » tera le plus qu'il lui ſera poſſible cette
 » ſenſibilité, cette délicateſſe qui donne à
 » une Nation tant de ſupériorité ſur une
 » autre, & fait que, tandis que la plupart
 » des Rois communiquent le mouvement
 » à des machines, un autre plus heureux eſt
 » obéi par des hommes.»

L'Auteur, dans les deux Chapitres qui ſont intitulés, *des peines*, & *de ce qui doit les précéder*, rapporte deux traits qui ſont bien capables d'effrayer les Juges & de leur apprendre à ſe défier des apparences.

« Il eſt, dit M. de la Croix, un degré de
 » ſcélérateſſe bien effrayant auquel l'hom-
 » me civilisé eſt monté, c'eſt celui de com-
 » mettre le crime & d'en rejeter toutes les

» apparences sur un autre individu pour
 » tromper la Justice, & lui présenter une
 » victime innocente à la place du coupable.»

Il appuie cette vérité d'un fait arrivé il y a quelque temps à T. . . . Un postillon avoit eu , aux environs de cette ville , une querelle très-vive avec un jardinier. Après s'être long-temps outragés, menacés, tous deux s'élançèrent l'un sur l'autre avec fureur. La populace émue se précipita au milieu d'eux, & les força de se séparer. Le postillon, plus irrité, exhala sa colère, en criant à son adversaire, & à plusieurs reprises, *qu'il le lui paieroit ; qu'il ne le porteroit pas loin ; qu'il sauroit le retrouver, & que cela ne seroit pas long.*

Ce même jour, sur le soir, le jardinier est trouvé mort, percé de plusieurs coups de couteau. L'instrument meurtrier est resté dans l'une des plaies. On le porte au greffe. La Justice fait visiter le cadavre ; on informe ; mille voix accusent le postillon ; mille témoins ont entendu les menaces sorties de sa bouche, & qu'il n'a, dit-on, que trop réalisées. Et comment pourroit-on en douter ? Ce couteau encore sanglant est le sien ; le maître de l'auberge où il a dîné, les servantes, toutes les personnes qui l'ont vu à table le reconnoissent. Il y a plus, on a entendu dire au postillon *que s'il eût eu ce couteau sur lui lorsque le jardinier l'atta-*

quoit avec sa bêche, il lui auroit fait mal passer son temps. Pendant tout le dîner il avoit paru ému de la querelle du matin ; il n'avoit cessé de proférer contre le jardinier des injures & des menaces. *Il étoit sorti à une certaine heure, & le crime s'étoit commis un peu avant qu'il rentrât.* Accablé de toutes les circonstances qui se réunissent contre lui, & des vérités qu'il ne peut nier, il a peine à se défendre ; & bientôt il ne se défend plus. La question, la redoutable question lui arrache des cris, & ensuite l'aveu positif que la Justice desiré pour sa propre tranquillité.

On le condamne au supplice de la roue quelques mois après. A peine a-t-il entendu, dans les prisons de T..., les premiers mots de l'arrêt qui confirme son jugement, qu'il s'évanouit, & tombe dans une catalepsie qui dure plusieurs jours.

Ce que cet accident a d'extraordinaire excite, heureusement pour celui qui l'éprouve, l'attention des Médecins & Chirurgiens. Le désir de prolonger des observations intéressantes, & d'acquérir de nouvelles connoissances sur la Physiologie, les déterminent à supplier le Parlement de vouloir bien accorder un sursis. Cette Cour accueille favorablement une demande qui tend à la perfection d'un art précieux à l'humanité. On croit pouvoir répéter plusieurs fois une expérience utile sur un homme que

l'on regarde , hélas ! comme indigne de pitié. L'impression d'épouvante & d'horreur qu'il ressent dans tout son corps à la lecture de son arrêt , est toujours accompagnée des mêmes signes , & le rejette dans cet état d'anéantissement qui dure quelquefois une semaine entière.

Cependant le terme fatal approche. Dans l'intervalle on amène dans les prisons un brigand , fameux par ses vols & ses assassinats. Ce scélérat , dont les crimes sont avérés , n'a pas l'espérance d'échapper au supplice. Il avoue qu'il avoit été témoin de la dispute du postillon ; qu'il avoit dîné à l'auberge à côté de lui ; qu'il avoit pris son couteau sans qu'il s'en apperçut , & avoit été assassiner le jardinier , bien sûr que la querelle & les menaces du matin , jointes à l'indice de l'instrument , dirigeroient contre le postillon les recherches de la Justice.

D'après cet aveu , dont la vérité fut constatée , le malheureux postillon fut renvoyé absous ; mais sans dédommagement de l'effroi que lui avoit causé la funeste erreur dont il avoit manqué d'être victime.

Nous voudrions pouvoir rapporter ici ce que l'Auteur dit sur les prisons.

« Puisqu'il est nécessaire que dans nos
 » Cités , au milieu même de nos demeures ,
 » il existe des édifices où l'homme
 » perde quelquefois le plus beau don de la
 » Nature , la liberté , hâtons-nous d'en chan-

» ger la forme ; rendons - les aussi salubres
» qu'il est possible qu'ils le soient ; épar-
» gnons aux malheureux qui y sont renfer-
» més cette horrible confusion qui est un
» supplice ; que l'homme juste & pauvre ne
» soit pas condamné à respirer le même
» air que le scélerat , & à marcher sans cesse
» à ses côtés ; que ses parens , ses amis , ses
» protecteurs , puissent en sûreté & sans
» répugnance , parvenir jusqu'à lui pour
» adoucir sa captivité. »

M. de la Croix s'étoit élevé avec raison , dans le Chapitre précédent , contre la légèreté avec laquelle les premiers Juges lancent quelquefois un décret de prise de corps contre un citoyen paisible , que son état , que son domicile retiennent dans l'enceinte des Tribunaux. « Qu'un coupable échappe
» à la punition prononcée par la Loi , il est
» condamné à mourir dans une Terre étran-
» gère ; sa mémoire est flétrie ; ses biens
» sont confisqués ; un tableau présente son
» déshonneur à tous les yeux. » Ne vaudroit-il pas mieux que le crime même ne subît pas d'autre châtiment , plutôt que d'exposer l'innocence à se consumer de douleurs & d'inquiétude dans une prison , pendant la longueur de l'instruction de son procès , plutôt que de la voir transférée , après un premier jugement , à cent lieues de son domicile , devant des Juges souverains qui , en l'absolvant , la renvoient ex-

ténuee de fatigue , d'humiliation , libre de regagner ses foyers où la misère a tout dévasté ?

Cet Ouvrage , écrit avec intérêt & plein de leçons utiles que l'on ne sauroit trop répéter , doit mériter à l'Auteur des encouragemens qui l'engagent à continuer un travail , qui , sans l'éloigner des études de son état , ne peut qu'ajouter à l'estime qu'il s'est acquise dans la Littérature.

Le Nouvel Abailard , ou Lettres de deux Amans qui ne se sont jamais vus ; quatre volumes in-12 , à Neuchâtel , & se trouve à Paris , chez la veuve Duchesne , rue Saint-Jacques.

L'idée première de ce Roman , est le projet d'inspirer une inclination réciproque à deux jeunes gens destinés l'un pour l'autre dès l'enfance par leurs parens , qui ne leur permettent point de se voir , mais qui les engagent à s'écrire avec liberté , & excitent en eux , par degrés , l'intérêt le plus vif , jusqu'au moment qu'ils ont marqué pour leur union. Cette idée , bien exécutée , pourroit être piquante ; mais il ne paroît pas que l'Auteur en ait su faire un Ouvrage. Sa morale est fort bonne , ses intentions sont très-louables ; mais il a le défaut de croire que tout ce qu'il a vu , tout ce qu'il a pensé , tout ce qu'il a appris , mérite

d'être imprimé , & il faut du choix & de la réflexion pour faire un Livre. Le sien est un amas indigeste d'histoires amoureuses & morales, dont le fond est aussi commun que les détails sont négligés ; de contes bleus qui n'ont point de fin , & dont il seroit difficile de deviner le sens ; de dissertations métaphysiques & physiques qui n'apprennent rien. C'est ainsi que l'on parvient sans peine à faire quatre gros volumes qui coûtent d'autant plus à lire , qu'ils ont coûté moins à faire. L'Auteur ne devoit-il pas se défier un peu de cette disposition à imprimer tout ce qui lui vient à la tête ? Suffit-il d'annoncer à toutes les pages le desir de réformer les mœurs ? Ne faudroit-il pas que la leçon fût un peu moins longue & plus intéressante ? Est-ce assez de parler au Public du ton dont lui parloit Rousseau de Genève ? Ne faudroit-il pas se rapprocher un peu plus de l'éloquence de la nouvelle Héloïse , lorsqu'on fait le nouvel Abailard ?

Ce qu'on vient de dire , doit faire sentir qu'il seroit impossible de donner un extrait quelconque de ce Roman. Il est composé de parties détachées , auxquelles il paroît que l'Auteur a voulu trouver un cadre quel qu'il fût. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la correspondance de ses deux Amans est quelquefois d'un genre fort extraordinaire. Par exemple , voici un échantillon de la qua-

trième lettre du nouvel Abailard. Il parle de ses études à une jeune Demoiselle qu'il fait devoir être un jour sa femme : il veut lui prouver l'utilité de la langue Latine, qu'apparemment elle n'avoit pas envie de contester ; & voici comme il s'y prend.

« Le mot préférer est très-commun, & vous
 » en savez la signification, mais seulement
 » par routine ; car il vous seroit impossible,
 » à moins que vous ne sachiez le Latin, de
 » m'expliquer pourquoi il a la signification
 » dont vous avez le sentiment intérieur ;
 » mais avec la composition de la langue La-
 » tine, on voit tout d'un coup la compo-
 » sition du mot, &c. ». Là-dessus, il s'étend sur la préposition *pre* & sur le mot *ferre*, &c. Premièrement une Héloïse qui ne vouloit point apprendre le Latin, n'avoit nul besoin de cette explication. Ensuite c'est s'y prendre mal pour prouver l'utilité du Latin. Du moment où l'on fait le sens du mot François, *préférer*, il n'est point du tout nécessaire de savoir son étymologie latine.

La Vertu chancelante, ou la Vie de Mlle Damincour ; dédiée au Roi de Prusse. A Liège ; & se trouve à Paris, chez Moureau, Libraire, rue Dauphine, près la rue Christine, au grand Voltaire ; vol. in-12. de 463 pages.

Mlle Damincour, fille d'un Négociant

de Marseille, & orpheline dès l'enfance, a été élevée à Paris par Madame de St-Valle, sa tante, femme dissipée & corrompue, qui se ruine par sa mauvaise conduite; & qui, se voyant sans ressource, conçoit l'infâme projet de tirer parti des charmes de sa nièce. L'innocence & l'honnêteté de la jeune Damincour s'opposent à ses vues. Bientôt même l'amour y met un plus grand obstacle. Damincour aime le jeune Comte de Mura; mais dès que leur intelligence est découverte, la tante les sépare, éloigne le Comte, & meurt bientôt après des suites d'une chute. Mlle Damincour, sans bien & sans appui, n'entendant point parler du Comte de Mura, dont elle se croit oubliée, forme une petite somme des débris de sa fortune, se retire dans un village; & y prend l'habit & les occupations d'une paysanne. Elle vit dans la plus grande retraite, & se cache à tous les yeux; mais sa beauté, son air, ses manières, tout la fait remarquer. Les fils du Seigneur du village, jeunes militaires, attaquent sa vertu avec toute la légèreté de leur âge & de leur état. Elle a recours à l'autorité de leur père, qui réprimande ses fils & devient leur rival à soixante ans. Il loge Mlle Damincour dans son château, & veut l'épouser; mais un des deux fils l'enlève pendant la nuit, avec le secours d'un de ses amis, qui même lui promet sa

maison comme un asyle. Dans le chemin Mlle Damincour croit reconnoître à la voix cet ami de son ravisseur ; & enfin le jour naissant lui fait voir le Comte de Mura. Cette situation est intéressante. Le Comte , voyant qu'il a été trompé , & que Mlle Damincour oppose la résistance la plus obstinée au ravisseur , prend la défense de la maîtresse qu'il retrouve , se bat avec Monbrisson (c'est le nom du jeune Officier) & le tue. Il amène Mlle Damincour dans son château ; mais bientôt le frère de Monbrisson , occupé des mêmes projets & chargé de la vengeance de son frère , vient au château de Mura. Il trouve dans l'avenue Mlle Damincour & l'enlève ; de Mura court après eux & les rejoint. Comme il est bien accompagné , il reprend aisément sa conquête , & donne un rendez-vous pour le lendemain au second ravisseur. Mlle Damincour s'habille en homme , vole la première au rendez-vous , attaque Monbrisson , le blesse légèrement & reçoit un grand coup d'épée au travers du corps. Le Comte arrive , & fait connoître à Monbrisson qu'elle est sa victime. Celui-ci , pénétré d'horreur & de repentir , se joint au Comte pour secourir Mlle Damincour , & abjure ses fureurs & ses égaremens. Mlle Damincour , dont la vie est long-temps en danger , guérit enfin de sa blessure ; & le Comte de

Mura, touché de la preuve qu'elle lui a donnée de son amour, en s'exposant pour lui au péril, se détermine à l'épouser. Il en a deux enfans ; mais leur bonheur n'est pas de longue durée. Obligé de partir pour l'armée, il est tué dans une action, & sa veuve consacre le reste de ses jours à le pleurer.

- Ce Roman est l'ouvrage d'une femme, qui en a déjà donné un autre, intitulé *Emélie*. Le genre de cette production & le sexe de l'Auteur invitent à l'indulgence. Le style, quoiqu'un peu négligé, n'est point dépourvu de naturel & d'agrément, & les événemens ne sont pas sans intérêt.

Correspondance d'un jeune Militaire, ou Mémoires du Marquis de Luzigni & d'Hortense de Saint-Just. 2 vol. in-12. A Yverdon ; & se trouve à Paris, chez l'Auteur, rue de Tournon, maison de M. de France, vis-à-vis l'Hôtel de Nivernois.

Le fond de cet Ouvrage est d'une extrême simplicité. Un jeune Militaire très-amoureux de sa cousine, est obligé de la quitter pour aller à son régiment. Un de ses camarades, fort étourdi dans ses propos, lui parle de cette cousine d'une manière à exciter sa jalousie ; mais bientôt le Marquis est convaincu que sa parente est très-inno-

cente, & que l'accusateur seul est coupable. Il se bat avec lui, & il est si dangereusement blessé, que l'on désespère long-temps de sa vie. Il guérit enfin, & il épouse sa cousine. Tels sont les événemens dont ce Roman est composé ; mais quoiqu'il y ait peu d'action, il ne manque point d'intérêt. Les différentes situations des personnages sont exprimées avec un naturel aimable, & plusieurs détails épisodiques offrent des tableaux pleins de douceur & d'agrément. Il paroît que l'objet principal de cet ouvrage a été de peindre les passions de la jeunesse, sa bonté & ses défauts, ses erreurs & ses excuses. Tout y respire l'honnêteté & la vertu. On y donne d'excellentes leçons, sur-tout pour l'état militaire. Le style est facile & pur, sans aucun mélange d'affectation & de recherche ; & ce Roman est du nombre de ceux qu'on peut mettre entre les mains de la jeunesse bien élevée, sans craindre que cette lecture puisse ou corrompre le cœur, ou gâter le goût.

Sermons du Père Pierre - Claude Frey de Neuville, l'aîné ; dédiés au Roi. 2 vol. in-12. A Rouen, chez Laurent Duménil, Imprimeur-Libraire, rue de l'Ecu-reuil. A Paris, chez Moutard, rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

Le Prédicateur dont on donne ici les ou-

vrages au Public , étoit frère du célèbre Père de Neuville , dont les Sermons admirés lorsqu'il les débitoit ; l'ont été beaucoup moins lorsqu'on les a lus. La critique y a remarqué beaucoup de faux brillans, l'affectation de l'antithèse, l'abus de l'esprit, & peu de pathétique & de profondeur. Ceux du Père Frey son frère, & Membre de la même Société, n'ont pas les mêmes défauts; mais ils sont aussi trop dénués d'imagination & de feu dans l'expression. Leur mérite est d'être solidement pensés, & la lecture n'en peut qu'être édifiante pour les vrais Chrétiens. Nous citerons un morceau du Sermon sur le Jugement dernier ; il est du petit nombre de ceux dans lesquels l'Auteur s'est élevé au-dessus de lui-même.

« Superbes Conquérans , Monarques redoutés, fameux Politiques, Héros, demi-Dieux, dans le langage de l'Ecriture
 » vous ne fûtes jamais que des hommes :
 » vous n'êtes plus aujourd'hui que des
 » morts : *surgite mortui*. La mort, ce terme
 » fatal où vient aboutir toute grandeur humaine, la mort seule ne vous avoit point
 » rappelés à cette égalité parfaite, si nécessaire pour mettre le monde en état de
 » vous juger. Descendus avec pompe &
 » avec éclat jusques dans le tombeau, s'il
 » ne fut pas pour vous un asyle contre la
 » pourriture, contre les vers, du moins votre

tre

„ tre nom , vos exploits , peut-être vos cri-
 „ mes , érigés en vertus & gravés sur le
 „ marbre & sur l'airain , vous sauveront - ils
 „ pendant long - temps de l'oubli des hom-
 „ mes. Il ne restoit de vous que des cen-
 „ dres ; mais c'étoient les cendres d'un Roi,
 „ d'un Grand de la terre , cendres connues
 „ pour telles , & tandis que dura cette fri-
 „ vole distinction , s'il avoit plû à Dieu de
 „ les ranimer , vos premiers regards au-
 „ roient encore vu des hommes tout prêts
 „ à tomber à vos genoux. Vous ne le ver-
 „ rez plus , parce que Dieu a pris soin d'ef-
 „ facer jusqu'aux moindres vestiges de vo-
 „ tre grandeur passée. Rois sans sceptre &
 „ sans diadème ; Grands du monde , dé-
 „ pouillés de toutes les marques de votre
 „ dignité ; Riches qui , après avoir dormi le
 „ sommeil de la mort , vous trouverez les
 „ mains vuides , tous vos titres sont allés se
 „ perdre , s'anéantir dans cette humiliante
 „ qualité de morts qui vous confond avec la
 „ foule la plus obscure : *Surgite mortui.* »

Oraison funèbre d'Éminentissime & Révé-
rendissime Seigneur Charles - Antoine de
la Roche-Aymond, Archevêque de Reims,
Légat né du Saint-Siège , Primat de la
Gaule Belgique , Cardinal de la Sainte
Église Romaine , premier Pair & Grand
Aumônier de France , & Ministre de la
 15 Octobre 1778. H

*Feuille des Bénéfices , Abbé Commen-
dataire des Abbayes de Saint Germain
des Prés , & de la Sainte-Trinité de Fé-
camp , prononcée dans l'Eglise de Reims
le premier Ayrii 1778, par Messire Pierre-
Joseph Perreau , Evêque de Triconie.
A Reims , chez P. N. A. Pierard , Im-
primeur de l'Université , parvis Notre-
Dame.*

L'Orateur établit son discours sur cette
division : il a justifié la confiance de son
Prince par ses services , & il a honoré l'E-
piscopat par ses vertus. Il s'étend principa-
lement sur la bienfaisance du Grand Au-
monier , qui justifioit si bien ce titre par
ses actions. Ce morceau, que nous citerons,
suffira pour faire connoître le style intéres-
sant & noble de cette Oraison funèbre.

« Ecoutez Israël ! Elevez vos voix , peuples
» de cette contrée , qui avez été l'objet de
» ses libéralités pieuses ; & vous , Ministres
» fidèles qui en avez été les instrumens ,
» racontez-nous s'il réservoir les trésors de
» cette Eglise à d'autres qu'à ses enfans in-
» fortunés. Où sont les nécessités secrètes
» qu'il a découvertes , sans les avoir soula-
» gées ? Interrogez les familles entières
» dont il a soutenu l'existence ; les jeunes
» personnes qu'il a sauvées de Babylone ,
» pour mettre leur innocence sous la sauve-

» garde du temple ; les Ministres qu'il a
 » fait élever pour l'Eglise, dont les talens,
 » sans lui, eussent été perdus pour sa gloire,
 » parce qu'ils étoient enfouis dans la pau-
 » vreté dont il les a tirés. Quelles sont les
 » conditions qui ne se sont pas ressenties
 » de ses bienfaits ? Si la vertu ne rougis-
 » soit pas des besoins, depuis que le
 » monde corrompu par le luxe a fait un
 » vice de la pauvreté, j'attesterois ici la
 » noblesse indigente qu'il a soutenue dans
 » la carrière des armes : mais je puis par-
 » ler hautement des arts qu'il a encouragés,
 » & des moyens de subsistance qu'il a ouverts
 » aux citoyens abandonnés, en leur facilitant
 » l'apprentissage des arts. Enfin, mes frères,
 » qu'a-t-il laissé à la terre, des trésors de
 » l'Eglise ? Il a rendu la dot de l'épouse,
 » les pauvres de Jesus-Christ ont partagé
 » les restes médiocres de ses épargnes. »

*Oraison funèbre d'Illustrissime & Révéren-
 dislime Seigneur Monseigneur Charles
 de Broglie, Evêque, Comte de Noyon,
 Pair de France, désigné Cardinal de la
 sainte Eglise Romaine, prononcée dans
 l'Eglise Cathédrale de Noyon, le 7 du
 mois de Juillet 1778, par Messire Jean-
 Baptiste - Charles - Marie de Beauvais,
 Evêque de Senez, Chanoine Honoraire
 de l'Eglise Cathédrale de Noyon, & ci-*

devant Vicaire - Général de ce Diocèse.
 A Noyon , de l'Imprimerie de Jean Frédéric Devin , Imprimeur & Libraire de Monseigneur l'Evêque , & se vend à Paris , chez Mérigot le jeune , quai des Augustins. Prix 1 liv. 4 sols.

En oubliant que c'est ici l'éloge d'un grand Seigneur & d'un homme très-aimable, & que c'est l'ouvrage d'un Prélat connu par de grands succès oratoires, on ne peut s'empêcher de remarquer & d'admirer ce genre d'éloquence le plus voisin de la nature qu'on ait vu dans notre siècle, & de féliciter la mémoire de feu M. de Noyon , qui a su choisir de tels amis & mériter un tel éloge. C'est un monument immortel de piété & d'amitié; & peut-être que depuis les Dialogues de Saint Chrisostôme avec son ami Bazile , l'éloquence ecclésiastique n'a pas offert un pareil modèle d'une amitié sacerdotale. Ce n'est point le ton de Bossuet: il n'a pas eu à célébrer d'Evêque ni d'ami. Ce seroit plutôt celui de Fénelon; mais M. de Beauvais nous offre l'idée d'une nature plus inculte & plus franche que celle de Fénelon lui-même; si ce n'est peut-être dans son beau discours à l'Electeur de Trèves , & dans quelques-unes de ses lettres à son *bon Duc* (de Beauvilliers), où son ame s'épanche avec un si aimable abandon.

Hâtons-nous de citer quelques traits de cet éloge , pendant lequel on n'a cessé de pleurer. « *Doleo super te frater mi Jonatha,* » *decore nimis amabilis.* O mon respectable » ami , ô mon aimable frère , *frater mi,* » qu'il me soit permis de vous appeler de » ce tendre nom ; l'amitié avoit rempli l'in- » tervalle qui nous séparoit. *Frater mi de-* » *core nimis amabilis.* Ce n'est point à » une ombre vaine que j'adresse mes soupirs. » Hélas ! mes yeux ne vous voyent plus ; » mais ma raison & ma foi m'assurent que » vous vivez toujours dans une ame im- » mortelle ; mais je puis croire qu'en ce » moment vous nous voyez , vous nous en- » tendez , & que votre ame est comme » présente à vos obsèques. Regardez les » personnes qui vous furent les plus chères » rassemblées autour de votre sépulcre ; » recevez les hommages & les larmes que » nous vous offrons en présence de votre » peuple. O vous , dans qui j'existois plus » que dans moi même ; vous dont la gloire » & la vertu devoient faire le bonheur de » ma vie ! O vous qui m'avez donné jus- » qu'à la fin des témoignages si touchans » d'affection : vous que j'aimois comme » David aimoit Jonathas , *comme une mère* » *aime son fils unique.* *Un éloge funè-* » *bre !* Etoit-ce là le monument que je devois

» vous dédier de ma reconnoissance & de
 » ma tendresse? Et comment ma voix pourra-
 » t-elle prononcer ce déplorable discours?
 » Mon Dieu, vous ne condamnez point mon
 » trouble & ma désolation sur le tombeau
 » d'un ami si cher. Jésus lui-même a frémi;
 » il s'est troublé & a pleuré sur le tombeau
 » de celui qu'il avoit aimé; mais daignez se-
 » courir ma foiblesse, ne permettez pas que
 » j'oublie dans ma douleur la sainte constance
 » qui doit toujours soutenir un Ministre de
 » votre divine parole. »

Quelle vraie douleur ! quel accent de la
 nature, exempt de toute étude ! Quelle
 grâce & quelle tendresse dans cet autre en-
 droit ! « Quand je me représente les lan-
 » gueurs & les souffrances de notre aimable
 » & malheureux ami ! Ce corps autrefois si
 » agile, réduit à l'inaction de la mort, &
 » qui semble ne plus vivre que par la dou-
 » leur; quand je me représente ses mem-
 » bres qui se flétrissent & se dessèchent
 » comme des fleurs séparées de leurs tiges :
 » ce front où brilloient la joie & la sérénité
 » couvert de la pâleur mortelle; ces yeux
 » étincelans qui ne laissent plus tomber
 » que de tristes & douloureux regards. :...
 » Le sommeil a fui pour jamais loin de ses
 » yeux; dans le silence de la nuit, destiné
 » au repos des malheureux, les douleurs &

« les pensées lugubres semblent veiller sans
« relâche autour de lui pour le tour-
« nenter. »

« Et ailleurs, « je ne vous rappellerai point
« tous les évènements extraordinaires qui
« l'ont empêché de parvenir à cette dignité
« promise depuis vingt années : tantôt la
« mort des Rois, tantôt celle des Pontifes,
« tantôt la mésintelligence entre les Pon-
« tifes & les Rois. Cette Pourpre fuira donc
« jusqu'à la fin devant lui, & ce triste orne-
« ment ne décorera pas seulement ses fu-
« nérailles. Pontife malheureux, ce voile
« funèbre, voilà donc la Pourpre qui devoit
« vous décorer ! » Et plus haut : « Déjà je
« voyois le *Cardinal de Broglie* (que ce
« nom soit du moins prononcé cette fois
« à vos obsèques) je voyois le *Cardinal de*
« *Broglie* à la tête de la sainte Milice, ainsi
« que son vaillant frère à la tête de nos
« Armées, exciter l'ardeur, soutenir le
« courage de tout l'Ordre sacré, par l'ac-
« tivité de son zèle & par l'inébranlable
« fermeté de son ame. O si vous pouvez
« rompre la rigueur de votre destinée,
« quelle sera votre gloire, &c. » Cette
phrase rappelle le beau vers :

O ! miserande puer ! si qua fata aspera rumpas.

Le même sentiment a ramené la même
expression. Ce n'est point traduire ou citer,

c'est être entraîné par une douleur semblable.

M. de Senez n'est pas seulement un ami tendre, mais un ami éclairé. Il prononce avec fermeté sur les défauts de son ami, il juge ses qualités avec un esprit impartial. On lui appliqueroit presque une partie de ce qu'il dit ici de M. de Noyon. « Ce n'est » pas assez pour lui de ne pas trahir la vé- » rité par le mensonge, il croiroit la tra- » hir par le silence. . . . Peut-être, Mes- » sieurs, (& sa franchise même m'inspire » cet aveu) peut-être que cette franchise » passa les bornes de la prudence : noble » défaut d'une ame libre & généreuse, & » préférable sans doute à la sombre discrétion de ces caractères froids, qui savent » cacher leurs ressentimens au fond de leur » cœur. Celui de l'Abbé de Broglie ne pou- » voit dissimuler ; &, comme il a été dit » d'un ancien Romain : *Maluit offendere » quàm odisse* ; mais ne sembloit-il pas » avoir acquis le droit de dire la vérité par » le courage de l'entendre ! Loin de lui, » cette troupe de Complaisans & d'Adu- » lateurs qui rampent autour des Grands. » Apprenez { car nous pouvons désormais » révéler les secrets de notre amitié } ; ap- » prenez qu'il nous avoit rangé autour de » lui, comme autant de Moniteurs & de » Censeurs, pour le reprendre de tous ses

» défauts, & l'avertir de tous ses devoirs.
 » Et avec quelle candeur & quelle simpli-
 » cité, avec quelle reconnoissance ce carac-
 » tère si vif & décidé écoutoit nos avis
 » les plus libres, &c ! »

Voilà de grandes choses, & pas un seul
 de ces mots qu'on appelle *forts*, par les-
 quels les ames stériles remplacent l'expres-
 sion comme elles peuvent. Il n'est pas pos-
 sible dans tout le cours de cet Ouvrage de
 se souvenir un moment de l'Orateur, si ce
 n'est pour l'aimer, parce qu'il est lui-même
 une partie de la gloire qu'il célèbre : on n'a
 pu entendre, sans pousser des sanglots tout
 cet endroit. Venez mes Frères, venez con-
 templer votre Evêque mourant ! « Quel
 » spectacle ! Quel courage !..... Son in-
 » trépide frère, (peuple, permettez au
 » héros d'être homme; malheur à l'héroïsme
 » qui étoufferoit le sentiment !) le Maréchal
 » a frémi lui-même. Ce front, que les plus
 » grands périls n'ont jamais altéré, son
 » front a pâli, & les larmes ont coulé de
 » ses yeux. C'est le mourant qui devient en
 » ce moment le consolateur, c'est le mou-
 » rant qui est le héros. La vertu a répandu
 » sa sérénité sur son visage, (je crois le
 » voir encore) elle en a effacé les horreurs
 » de la mort. La mort s'est évanouie de-
 » vant l'immortalité..... Le Maréchal se
 » joint à nous, & qui pouvoit mieux par

H v

» sa foi comme par sa fermeté, soutenir
 » cette ame au milieu des périls & des an-
 » goisses du dernier combat ? Que n'avez-
 » vous pu entendre les consolations magna-
 » nimes du Guerrier & les magnanimes
 » réponses de l'Evêque. » Un frisson mor-
 tel vient saisir le malade ; on se prosterne
 autour de lui, on invoque le Seigneur de
 la mort & de la vie. « Il se réveille un
 » instant du sommeil mortel, & avec quel
 » empressement nous saisissons ce dernier
 » souffle d'une voix qui nous est si chère. Il
 » reconnoît la voix de son frère & celle de
 » son ami. Il soulève vers nous un tendre
 » regard ; il serre nos mains dans ses mains
 » glacées. Je lui présentais ce signe si com-
 » solant pour les mourans, le signe de Jé-
 » sus Christ mourant pour le salut des hom-
 » mes. Que le Ciel pardonne cette foiblesse
 » à ma douleur ; la croix s'échappe de mes
 » mains tremblantes : c'est le Maréchal qui
 » l'applique lui-même sur les lèvres mou-
 » rantes de son frère. . . . Ame immortelle,
 » ame chrétienne, recevez de ces mains vic-
 » torieuses de votre frère ce signe sacré : *in*
 » *hoc signo vincēs* : c'est dans ce signe que
 » vous allez remporter la grande victoire,
 » *in hoc signo, vincēs*. . . . Ah ! quand je
 » me représente le dernier de tous les mo-
 » mens ! Comment nos yeux ont-ils pu sou-
 » tenir ce spectacle ! Comment ma voix a-

« telle pu adresser à une ame qui m'étoit si
 « chère, la fatale parole, *proficiscere anima*
 « *christiana*. O funestes embrassemens, où
 « nous avons senti son corps se roidir &
 « se glacer, & son dernier souffle s'éva-
 « nourir ! &c. »

Le morceau qui termine cette peinture touchante, est un Hymne sublime à l'immortalité. « Ainsi, Ambroise soulageoit sa douleur, en prêchant sur le tombeau de son frère l'immortalité des ames. L'homme immortel ! Quel Hymne magnifique pour l'homme & pour Dieu même. *Pulcher Dei Hymnus, homo immortalis*. » Cette péroraison est aussi neuve que le discours est, si j'ose m'exprimer ainsi, douloureux, simple, pris dans les affections les plus vraies de la nature.

Eloge historique de Philippe, Duc d'Orléans, Régent du Royaume. A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez Lorin le jeune, rue St-Jacques ; Demonville, rue Saint-Severin ; Merigot le jeune, quai des Augustins. Brochure in-8°. Prix, 1 liv. 4 sols.

Cet Eloge n'est, comme le titre l'annonce, qu'une notice historique des actions les plus importantes de la vie de Philippe, Duc
 H vj

d'Orléans , & des principaux traits de son caractère. Elle est succinte sans être sèche , & l'ouvrage est d'un bon esprit & d'une plume sage. Il est écrit à-peu-près dans le goût de Cornelius Nepos , & il seroit à souhaiter que l'on fît avec la même clarté & la même précision , de ces sortes de résumés historiques , où l'on peindroit les personnages célèbres. Rien ne seroit plus utile à l'instruction de la jeunesse & même des gens du monde. Nous croyons superflu de citer des traits de cet Eloge. Les faits sont trop connus , & se retrouvent par-tout ; mais il y a eu du mérite à les rassembler ainsi.

Eloge de M. le Maréchal du Muy , Par M. de Tresséol ; à la Haye , & se trouve à Paris chez Barrois le jeune , Libraire , Quai des Augustins , près le pont Saint Michel.

L'Auteur a pris pour épigraphe les paroles de Saluste , *esse , quàm videri , bonus malebat ; ita , quò minùs gloriam petebat , eò magis illum assequabatur.* Ailleurs il rapporte cet endroit de Tacite , *nosci exercitui , discere aperitis , sequi optimos , nihil appetere jactatione , nihil ob formidinem recusare , simulque anxius & intentus agere.* Ces citations sont belles : elles montrent comme il faut écrire.

L'éloge de M. le Maréchal du Muy avoit été proposé par l'Académie de Marseille. L'Auteur a prévenu l'époque du concours, & n'a voulu, dit-il, que payer un tribut aux vertus de M. le Maréchal du Muy, qui l'honoroit de ses bontés. Le motif de la reconnaissance, est tout au moins aussi respectable que le seroit celui de l'émulation.

L'Auteur n'observe d'autre marche dans ce discours, que celle des services succésifs rendus à l'Etat par M. le Maréchal du Muy. Il le peint attaché à M. le Dauphin, par l'amitié la plus intime, appelé au commandement des Armées, & enfin au Ministère de la Guerre : voici comme il parle de sa défaite à Warbourg : » Il va sur la scène.
 » attirer les regards, & courir avec les danc-
 » gers du Soldat, les risques du Comman-
 » dement. Ici la fortune l'attend pour éprou-
 » ver son ame. Il est blessé à Crévelt ; il est
 » battu à Warbourg ; oui, nous le répétons :
 » il est battu ; mais, & l'équité veut que
 » nous le disions hautement & avec sincéri-
 » té, sa défaite n'eût pas diminué la gloire
 » du plus grand Capitaine. Sa retraite l'au-
 » roit soutenue, sa manière de supporter la
 » disgrâce, l'auroit rehaussée. Celui qui pré-
 » voit l'événement, & qui veut l'éviter,
 » n'en est point responsable. L'avis de M.
 » du Muy étoit de s'éloigner de l'ennemi,
 » son devoir fut de combattre. Qu'auroit-

» pu le plus grand homme de Guerre à la
» tête de dix-huit mille hommes , contre
» une Armée de quarante mille, déjà triom-
» phante ! Vaincre , ç'eut été tout ensemble
» un prodige de génie & un miracle de la
» fortune. Il auroit pu être vaincu sans
» honte. C'étoient-là les forces que M. du
» Muy commandoit , & celles que lui op-
» posoit l'ennemi. Le plus habile Général
» eût-il triomphé des éléments , & dissipé
» un brouillard épais , ou vu , à travers ce
» brouillard impénétrable , la marche & les
» manœuvres de l'ennemi ? M. du Muy ei-
» fuya ce terrible contre-temps. Qu'eut pû
» faire , vaincu , le plus grand Capitaine ?
» Sanver le reste de ses Troupes , & se reti-
» rer en défiant la victoire même de les en-
» tamer. M. du Muy le fit. Comment un
» Héros vertueux & Chrétien eût-il soute-
» nu ce revers ? Il se fut humilié devant
» Dieu , & il eût , avec résignation , atten-
» du la justice de la part de ceux qui la lui
» devoient : telle fut la conduite de M. du
» Muy. Après l'avoir vengé , n'écoutons
» donc pas les cris de l'injustice , de l'envie,
» de la haine ; il eut trop de vertus pour
» n'être pas en butte à leurs traits : écoutons-
» le lui même. Avant l'action dont il pré-
» voyoit l'événement , il disoit à un de ses
» amis : *il faut que vous & moi nous périf-*
» *sions ici.* Il fallut qu'il se conservât pour

» le salut de ses Troupes. Après l'action ,
 » il écrivit au Chef de l'Armée : *ce malheur*
 » *ne doit être imputé qu'aux forces supérieu-*
 » *res de l'ennemi , & peut-être à mes fautes.*
 » *Comme un événement semblable , s'il étoit*
 » *répété , seroit funeste à l'Etat , dont le bien*
 » *seul fait l'objet de mes vœux , je vous prie de*
 » *donner le Commandement à quelqu'autre*
 » *qui s'en acquittera mieux que moi* « Ail-
 leurs l'Auteur rappelle la bienfaisance de
 M. le Maréchal du Muy : » Que ne puis-
 » je réunir ici , dit-il , pour célébrer ses
 » louanges , la voix des malheureux qu'il a
 » soulagés & des heureux qu'il a faits ; nous
 » serions attendris , & il seroit assez loué «
 Cette tournure naturelle & intéressante fait
 regretter que l'Auteur n'en ait pas un plus
 grand nombre de semblables. On desireroit
 dans sa diction plus de pureté & d'élégance.
 Ou y trouve même quelquefois des fautes
 assez étranges. Il dit en parlant de la Cour ,
 » *est-ce là qu'on marche debout par les voies*
 » *droites ?* «

Ce qu'il y a de plus intéressant dans ce dis-
 cours , c'est , sans contredit , ce que l'on cite
 des paroles ou des lettres de M. le Maré-
 chal du Muy & de Monseigneur le Dauphin.
 On auroit souhaité que l'Auteur eût tiré un
 plus grand parti de l'amitié si intéressante &
 si respectable , qui attachoit à ce Prince M.
 le Maréchal du Muy , & dont il a donné

une si belle idée par ces paroles , gravées sur son tombeau , placé dans l'Eglise de Sens , au-dessous de celui du Dauphin : *Huc usque luctus meus.* Ces paroles sont une digne réponse à celles que l'on trouva écrites sur le livre de prières du Dauphin : „ *Mon Dieu,*
 „ *défendez de votre épée , protégez de votre*
 „ *bouclier le Comte Félix du Muy , afin*
 „ *que si jamais vous me faites porter le pe-*
 „ *sant fardeau de la Couronne , il puisse me*
 „ *soutenir par sa vertu , ses leçons & ses*
 „ *exemples.* „

Ce Prince dit un jour à ses Courtisans ,
 „ *Tous les hommes sont foibles , les Princes*
 „ *plus que les autres. Si jamais j'ai le malheur*
 „ *de régner , les choses n'iront pas bien les*
 „ *trois premières années ; mais le Chevalier*
 „ *du Muy est ferme , il me corrigera ainsi*
 „ *que vous.* „

Le Maréchal du Muy écrivit à Louis XV qui l'appeloit au Ministère : „ Je n'ai ja-
 „ mais eu l'honneur de vivre dans la société
 „ particulière de votre Majesté , par consé-
 „ quent je n'ai jamais été dans le cas de me
 „ plier à beaucoup d'usages que je regarde
 „ comme des devoirs pour ceux qui la for-
 „ ment. A mon âge on ne change point sa
 „ manière de vivre. Mon caractère inflexible
 „ transformeroit bientôt en blâme & en hai-
 „ ne ce cri favorable du public , dont votre
 „ Majesté a la bonté de s'apercevoir. On

» me feroit perdre ses bonnes graces, & j'en
 » serois inconsolable. Je la prie de choisir
 » un Sujet plus capable que moi. « Il est
 rare sans doute que les Rois reçoivent de
 pareilles Lettres & de pareils refus.

Un moment avant qu'on lui fit l'opéra-
 tion de la pierre : *depuis trente-huit ans* ,
 dit-il, *je ne me suis pas couché une seule fois*
sans être prêt de paroître devant Dieu.

Éloge de Baluze, prononcé avant la distri-
 bution des Prix du Collège Royal de Li-
 moges, le 22 Août 1777 ; par M. l'Abbé
 Vitrac, Professeur d'Humanités. A Limog-
 es, chez Barbou, Imprimeur du Roi.

Cet Eloge n'a point été fait pour une
 Académie ; mais c'est encore une occasion
 de remarquer la prétention mal placée d'em-
 ployer de l'éloquence où il n'en faut point.
 Baluze étoit un savant infatigable, un pro-
 fond Bibliographe. Nul homme peut-être
 n'a fait un plus grand nombre d'Editions
 de Livres utiles, & ne les a enrichis de meil-
 leurs Commentaires. Nous lui devons en-
 tre autres celle des *Capitulaires des Rois*
Francs. Il a fait l'Histoire de la Ville de
 Tulle, où il étoit né, en 3 vol. in-4°, &
 il auroit pu la faire plus courte ; ses travaux
 sont très-estimables ; il a des droits sans
 doute à la reconnoissance de tous les hom-

mes studieux ; mais en avoit-il à un Eloge public ? L'Université de Paris proposa , il y a quelques années , pour sujet du Prix d'Eloquence latine : *Quales viri in argumenta laudationum publicarum proponendi sint.* Cette question , bien traitée , pourroit renfermer d'excellentes leçons.

SCIENCES ET ARTS.

LETTRE de M. de MARQUE, Docteur en Médecine, & de la Société Royale de Médecine ; aux Auteurs du Journal de Paris.

MONSIEUR,

Il y a long-temps que l'*alkali volatil* a joué , pour la première fois , un très-grand rôle ; mais jamais il n'en a joué un plus brillant que de nos jours : car combien d'effets salutaires & pernicieux ne produit-il pas , ou ne lui fait-on pas produire ! Votre Journal , Messieurs , m'offre une nouvelle preuve de ce que je dis , des expériences faites par M. Cadet le jeune , qui tendent à démontrer l'efficacité du sel *alkali volatil* , pour la destruction des fourmis. Il est vrai que l'explication que M. Cadet donne de la manière d'agir de ce sel *antifourmineux* , m'a paru un peu hasardée. Non-seulement je me suis souvenu que M. l'Abbé Fontana , physicien fort connu , & dont le témoignage l'emporte sur MM. Croh... Brog...

Des . . . Dem avoit révoqué en doute la présence de l'acide dans les Fourmis, je crus encore que la seule vapeur de l'alkali volatil, avoit pu faire périr les Fourmis enfermées dans le ballon, comme on les étouffe dans les fourmillières, par exemple, avec la vapeur du soufre. Mais on résiste difficilement aux découvertes de M. Cadet le jeune, & les recherches qu'il vient de faire dans les latrines avec M. Parmenier, m'ont donné la plus grande confiance aux expériences qu'il avoit faites devant plusieurs Apothicaires, auxquels ces sortes de matières appartiennent. J'adoptai le fait & l'explication, en m'interdisant toute réflexion ultérieure. Je fis très-bien, Messieurs, puisque M. le Franc, Médecin, a *démérité* ce titre, depuis qu'il s'est avisé de contredire M. Cadet le jeune, & que M. l'Abbé Fontana, traité jusqu'à présent avec la considération d'un Savant distingué, est mis par M. notre Analyseur, à la suite de tous les Apothicaires de Paris, connus ou à connoître. J'ai retiré depuis un très-grand avantage de ma soumission, & c'est pour que vous le publiez, que j'ai l'honneur de vous écrire.

Premièrement, j'ai expliqué par ce moyen, un phénomène raconté dans votre même Journal, vraisemblablement par M. Cadet le jeune, & qui présente une *singularité de fait*.

Près de vingt milliers de moineaux, à Érampes, paroissoient en sûreté dans une aunaye *parfaitement abritée*; malgré la perfection de cet abri, le vent s'y fit sentir avec tant de violence, qu'ils furent jetés à terre sur une herbe d'un pied de hauteur, très-mouillée, & périrent tous. Ce phénomène a paru surprenant à bien des personnes; or voici comment je l'explique tout naturellement, par le moyen de l'alkali volatil.

Ces moineaux avoient dirigé leur vol vers le cimetière de la ville; peut-être s'en exhaloit-il alors

beaucoup d'alkali volatil ; car un cimetière est un lieu de putréfaction , une grande latrine. Peut-être encore l'ouragan agitant l'air en tourbillon , forme-t-il une espèce de voûte , un ballon , au-dessus des petites gorges des vallées qui avoisinent ce cimetière , & y renferma l'alkali volatil exhalé : voilà donc les oiseaux pris dans ce grand ballon , comme les fourmis dans le petit ballon de M. Cadet le jeune.

Reste à savoir s'il y a un acide prédominant dans les oiseaux : oui , sans doute , qu'il y en a un , car ils se nourrissent de végétaux comme les fourmis , & même de fourmis ; & quand M. l'Abbé Fontana assureroit le contraire , je ne puis sur ce point , me distraire de l'opinion de M. Cadet le jeune , bien entendu toujours ; car l'ancien , celui de la rue Saint-Honoré , n'est pas Chymiste assez pour saisir cette nouvelle théorie. Quoi qu'il en soit , voilà une explication qui me paroît très-vraisemblable ; à la vérité , je mets le vent en jeu pour résoudre le problème ; mais que fait-on s'il n'est pas entré peut-être autant de vent dans l'explication de M. Cadet , que dans la mienne ?

Ce n'est pas tout : comme une vérité mène à l'autre , j'ai deviné la vertu polycreste de ce sel alkali volatil qui ressuscite les hommes & tue les fourmis ; cela m'a fait mieux voir l'énorme distance qu'il y avoit d'une fourmi à un homme , & combien il y avoit à gagner sur le débit du sel alkali volatil , dont la vente a été indiquée dans votre Journal , chez M. Cadet le jeune , rue Saint-Antoine , à l'occasion des expériences anti-asphyxiques de M. Sage , qui , malheureusement , ont été un peu contredites par M. Bucquet , & qui , j'espère , le seront moins pourtant , que celles qu'il a présentées à l'Académie des Sciences , sur l'or qu'il dit avoir tiré des végétaux.

Enfin , cette seconde réflexion m'a mené à une conjecture très-importante pour l'agriculture , & qui

fera sûrement bien accueillie par tous ses amateurs. Les végétaux utiles ou nuisibles, me suis-je dit, doivent contenir de l'acide; leur macération, leur corruption le démontrent; & même, si l'on en croit quelques Chymistes, les plantes crucifères que l'on avoit estimées pendant long-temps alkalescentes, contiennent un acide concentré analogue à celui des fourmis. Sur ce pied, en versant de la teinture alkalinale volatile, de l'*alkali fluor*, sur les plantes inutiles & vénéneuses, on pourra les faire périr, sur-tout si on a le soin de les couvrir chaque fois d'une cloche qui puisse coércer l'air, & renvoyer sur les plantes la vapeur de cet alkali. Quel moyen pour débarrasser l'air de ces végétaux inutiles! Je ne sais, Messieurs, si je m'abuse; mais il me semble que la découverte de M. Cadet le jeune peut, par ce moyen, être poussée bien loin. Si l'on parvient à déterminer la nature du sel acide des fourmis & de celui des plantes, la figure du sel neutre qui résulte de leur combinaison avec l'alkali volatil, la saveur & les propriétés de ce nouveau sel, votre Journal y gagnera sans doute un article très-important, & l'humanité entière une découverte, qui, comme l'on voit, ne coûtera que la perte de quelques mauvaises plantes, & la mort de plusieurs milliers de fourmis. Que fait-on? si cet acide prédominoit aussi dans toutes les espèces d'animaux nuisibles, on pourroit, en portant sur soi un flacon d'alkali volatil, posséder un antidote bien précieux.

Ne croyez pas, Messieurs, que ma tête exaltée voie mal-à-propos de l'acide où il n'y en a pas; il y en a dans toutes les apoplexies, dans toutes les morts subites, même dans celles qui sont causées par l'exhalaison des latrines; M. Sage l'a dit, prouvé & démontré dans ses doctes Mémoires sur ce sujet; & quoique ses expériences n'ayent point paru avec le *scœur* de l'Académie, il l'a dit; rien de plus certain.

J'ai bien d'autres vues, Messieurs, à vous proposer sur ce sujet important ; par exemple, on a dit que l'acide nitreux étoit répandu dans l'air dans le temps froid, qu'il prédominoit dans la congellation de l'eau, &c ; eh bien, si cela se confirme, avec un flacon d'alkali volatil, on pourra conjurer cette intempérie de l'air, rendre les rivières navigables, &c, &c ; & s'il arrivoit que l'acide figeât le sang & les humeurs dans la vieillesse, comme il prédomine dans l'autre extrême de la vie, alors, en prenant de l'alkali volatil, on seroit sûr de ne jamais vieillir, & le mercure des Philosophes résideroit tout de suite dans cette substance saline : quel bonheur pour l'humanité ! & la source de ce bonheur seroit dûe à M. Cadet le jeune ! Quelle satisfaction pour lui ; & quel titre pour ne jamais déchoir de la haute considération que ce jeune Savant s'est acquise !

*EXTRAIT des Registres de la Faculté de
Médecine de Paris, du 14 Août 1778.*

M. DESCOMET, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris & Censeur Royal, a montré à la Faculté les dessins d'un ouvrage qu'il a fait sur l'Anatomie des fleurs des différentes espèces d'*Apocyas*, d'*Asclepias* & de *Periploca*, qui ont des organes de la génération analogues à ceux des quadrupèdes.

Ces organes consistent dans un gland, deux cordons de vaisseaux spermatiques, & deux testicules. Chaque fleur en a cinq placés sur un stygmate qui a autant de vulves qu'il y a de glands.

Par cette découverte, il prouve une nouvelle analogie entre les animaux & les végétaux, & que l'acte de la génération se fait dans ces plantes d'une ma-

nière toute différente de celle que les Botanistes connoissoient, & presque semblable à celle des quadrupèdes.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

Avis sur le cinquième Volume du second voyage de Cook.

LE 25 de ce mois on mettra en vente à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins, le cinquième Volume du second voyage de Cook : il a pour titre, *Observations faites pendant un voyage autour du monde, par M. Forster père.*

On a donné dans le Journal des Sciences & Beaux-Arts, du 30 Septembre, un extrait de ces *Observations*, tiré de la traduction qu'a faite M. Pingeron : il est fâcheux que cet Écrivain n'ait pas su plutôt que M. Forster a envoyé de Londres à Paris les Feuilles de son Ouvrage, à mesure qu'elles sortoient de la presse, & qu'il a aidé de ses conseils un autre Traducteur.

Cependant pour prévenir cette concurrence désavantageuse, on avoit annoncé dans la version Française des 4 premiers Volumes du Voyage de Cook, annoncée il y a 4 ou 5 mois, que l'Ouvrage de M. Forster père se traduisoit à Paris en même-temps qu'on l'imprimoit à Londres.

Journal de Monsieur, dédié à Monsieur, Frère du Roi, par Madame la Présidente d'Ormy.

Ce Journal est connu sous le titre de Table générale des Journaux anciens & modernes, contenant les jugemens des Journalistes, sur les principaux Ouvrages en tout genre, de Science, de Littérature & d'Arts, suivie d'Observations impartiales.

Il sera composé de douze volumes par an, de huit feuilles d'impression chacun, format *in-12*. Il en paroîtra un volume tous les mois, à commencer du premier Octobre de cette année 1778.

Le prix de l'abonnement pour chaque année, est de vingt-quatre livres, tant pour Paris que pour la Province, & l'Ouvrage sera rendu franc de port à Messieurs les Abonnés.

On souscrit chez Moureau, Libraire, au grand Voltaire, rue Dauphine, vis-à-vis l'hôtel Genlis.

On prie ceux qui auront des Ouvrages ou articles à insérer dans ce Journal, de les adresser, francs de port, à Madame la Présidente d'Ormoy, rue de la Perle, au Marais, ou audit Libraire.

Phorbas, Duc d'Arménie, Tragédie en cinq actes & en vers, prix 24 sols. A Paris, chez Jean-François Bastien, Libraire, rue du Petit-Lion, Fauxbourg Saint-Germain.

Angélique, Comédie Féerie en 3 Actes, mêlée d'Arriettes, par M. Delon, Conseiller au Présidial de Nîmes. A Genève, chez Joly, Imprimeur-Libraire, à l'Aigle-d'or; & à Paris, chez Delalain jeune, Libraire, rue & à côté de l'ancienne Comédie Française.

Œuvres de Madame le Prince de Beaumont, extraits des Journaux & Feuilles périodiques qui ont paru en Angleterre pendant le séjour qu'elle y a fait, rassemblées & imprimées pour la première fois en forme de Recueil, pour servir de suite à ses autres Ouvrages. A Maestricht, chez J. C. Dufour, & Phil. Roux, Imprimeurs & Libraires associés.

Voyez la suite des Annonces sur la couverture.

JOURNAL

JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 15 Août.

LES négociations qui continuent entre le Capitan-Bacha & le Feld-Maréchal Comte de Romanzow, suspendent encore les hostilités auxquelles on s'attend depuis si long-tems ; il paroît qu'elles ne commenceront pas cette année. Les Russes & les Turcs semblent avoir également dessein de gagner du tems : les derniers en ont peut-être plus besoin que les premiers ; l'indiscipline des troupes que commande Gianikli Bacha, le nombre assurément considérable d'hommes que la peste a enlevés dans cette armée, ont prolongé son inaction ; & on croit qu'elle hivernera, ainsi que la flotte, à Sinope, pour commencer ses opérations au printems prochain, si les nouvelles négociations n'ont pas plus de succès que les précédentes.

La peste commence à diminuer dans cette Capitale ; mais elle s'est étendue dans les Provinces de l'Orient & du Midi de cet Empire, où elle fait actuellement beaucoup de ravages.

Nota. Le Public ayant désiré un caractère d'un œil plus gros pour la Politique, on a cru, pour le satisfaire, devoir employer le petit romain gros œil au lieu du petit œil ; & afin que l'étendue du Journal n'y perdît rien, on a augmenté le nombre des lignes.

15 Octobre 1778.

I

On évalue à un sixième le tort qu'elle a fait ici à la population.

Le Comte de Saint-Priest est arrivé le 3 de ce mois ; le vaisseau de guerre qui l'a amené n'est point entré dans le port, pour ne pas s'exposer à la contagion, & il a remis à la voile presque aussi-tôt après avoir débarqué l'Ambassadeur : les vents contraires retiennent encore aux Dardanelles celui des Provinces-Unies, & le nouveau Baile de la République de Venise.

Ce matin, à une heure après minuit, nous avons éprouvé une secousse de tremblement de terre assez violente ; son mouvement horizontal étoit du Sud au Nord. Quoiqu'elle n'ait causé aucun dommage, on n'en est pas moins effrayé ; l'idée de ce qui s'est passé à Smyrne a beaucoup ajouté à la terreur qu'inspire naturellement ce phénomène, & on craint qu'il ne se renouvelle.

S U È D E.

De Стокгольм, le 10 Septembre.

LE Roi vient de faire expédier une lettre circulaire, pour la convocation d'une Diète dont l'assemblée est fixée au 19 du mois prochain. Cette Diète sera la première qui se sera tenue depuis la révolution ; cette circonstance n'est pas celle qui la rendra moins intéressante. » L'objet principal de toutes les Diètes précédentes, observe S. M. dans sa lettre circulaire, en date du 9 de ce mois, étoit de chercher les moyens de procurer du soulagement à la nation dans les temps de détresse où elle s'est trouvée ; aujourd'hui les circonstances sont changées, & il n'y a rien de plus satisfaisant, pour le Souverain, que de pouvoir convoquer une assemblée dans laquelle il sera en état de mettre sous les yeux de la nation, le tableau flatteur de la situation du Royaume tant au dedans qu'au dehors. S. M.

ajoute qu'elle saisira l'occasion de cette assemblée, pour prier les Etats de vouloir bien assister aux couches de la Reine «.

Le commerce de ce Royaume, qui est en paix avec toute l'Europe & déterminé à la conserver, ne doit pas éprouver les effets des démêlés survenus entre quelques puissances. Les Armateurs de la Grande Bretagne se sont permis des entreprises qui pourroient avoir des conséquences fâcheuses si elles se renouvelloient. On a appris que le Navire Marchand, commandé par le Capitaine Backstrom, faisant voile d'Alicante pour Dunkerque, a été pris & conduit dans un des Ports de l'Angleterre. Les propriétaires de ce Navire ont aussi tôt réclamé la protection du Roi, qui, sur-le-champ, a fait écrire à la Cour Britannique, pour redemander ce Navire, & une réponse cathégorique à cette question : » Si la Cour de Londres veut remettre en liberté, non seulement ce Navire, mais tous ceux dont les Armateurs Anglois se sont emparés, & leur ordonner de respecter à l'avenir le pavillon Suédois. S. M. ajoute qu'en cas de refus, elle se verra contrainte de prendre les mesures nécessaires pour soutenir & protéger le commerce de son Royaume «.

P O L O G N E.

De Varsvoie, le 15 Septembre.

ON voit arriver ici journellement un grand nombre de Magnats & de Nonces, qui doivent assister à la Diète prochaine : on espère qu'on n'y verra pas les mêmes intrigues qui ont causé autrefois tant de divisions dans ces assemblées. La plupart des Seigneurs n'aspirent plus à changer la constitution que ce Royaume a été forcé de recevoir : ils ne paroissent songer qu'à en profiter. On nommera un nouveau Conseil-l'er-

manent, & plusieurs personnes se mettent déjà sur les rangs pour y obtenir une place. Celui qui existe actuellement, & dont les fonctions vont bientôt finir, s'occupe avec beaucoup d'application à mettre en ordre toutes les affaires dont il doit rendre compte à la prochaine assemblée de la nation. Le Roi assiste régulièrement à toutes les séances.

Il se forme un orage contre les Juifs profcrits si souvent & toujours nombreux dans ce Royaume, & sur tout dans cette Capitale, où les Grands s'empressent de les attirer, malgré les loix qui les en bannissent, & où ce peuple laborieux & peu délicat, peut-être parce qu'il est trop humilié, s'empare de tout le commerce au détriment des sujets Polonois : on se propose d'engager la Diète à renouveler les anciennes loix, & à prendre des mesures pour les faire mieux observer. Les boutiques que le Prince Primat vient de faire construire dans l'enceinte de son palais, & qu'il se propose de louer à des Juifs, ont peut-être plus contribué que toute autre chose aux plans que le Conseil-Permanent vient d'arrêter sur ce sujet.

Les troupes Russes qui sont dans ce Royaume, ont ordre de se tenir prêtes à marcher au premier signal ; mais on ignore également le jour de leur départ & le lieu de leur destination ; on pense toujours qu'elles se rendront à l'armée du Roi de Prusse, & pour appuyer cette conjecture, on annonce la paix entre la Russie & la Porte : on espère du moins qu'elle se fera d'ici au printems.

La forteresse de Kamienieck est actuellement entièrement réparée ; on l'a pourvue de toutes les munitions nécessaires, & on y conduit un train considérable d'artillerie. Le dessein du Roi & de la République est de ne rien négliger à l'avenir pour entretenir cette place

importante dans le meilleur état de défense possible. On s'occupe avec le même soin de nos arsenaux dans tout le Royaume : ils vont être fournis de toutes sortes d'approvisionnements & de munitions : des précautions de cette nature , & prises avec tant de soin , font penser que si le Royaume n'est menacé d'aucune guerre prochaine , le Gouvernement veut du moins se mettre en état de n'être pas pris au dépourvu si cet événement devenoit absolument inévitable.

A L L E M A G N E.

DE VIENNE, le 20 Septembre.

SELON toutes les nouvelles de Bohême , l'armée du Roi de Prusse a quitté les quartiers qu'elle occupoit ; pendant la nuit du 14 au 15 de ce mois , elle décampa avec beaucoup d'ordre , & d'une manière si inattendue , que nos troupes ne purent en attaquer que l'arrière-garde. On convient généralement que cette retraite , exécutée par les troupes Prussiennes en présence de notre armée , est une des plus belles qu'aucun Capitaine ait faite. On se flatte que le Prince Henri sera obligé de rétrograder aussi , & que les Prussiens & les Saxons prendront leurs quartiers d'hiver dans la Lusace & dans la Silésie : on regarde même à présent les opérations militaires comme finies pour cette année , & on se prépare à se mettre en état de les recommencer avec plus de vivacité l'année prochaine. Pour cet effet l'Empereur a résolu d'augmenter de 80,000 hommes les armées qu'il a actuellement en campagne , tant par des levées de recrues , que par la formation de plusieurs corps francs , dont quelques-uns se mettent déjà sur pied dans les Provinces Polonoises. Les grands Officiers & plusieurs Magnats du Royaume de Hongrie , que leurs

affaires avoient assemblés ici , & qui après les avoir terminées , ont obtenu leur audience de congé de l'Impératrice Reine , viennent de s'engager de lever à leurs frais un grand nombre de Hussards. L'Archiduchesse Marie en fournit 200 ; le Cardinal Migazzi 100 ; le Prince d'Estershazy 200 ; l'Evêque d'Erlan ou d'Agrie 200 ; le Comte François d'Estershazy 100 ; les Comtes Jean & François d'Estershazy 100 ; les quatre freres Adam , Joseph , Théodore & Philippe , Prince & Comtes de Bathyani 200 ; les Comtes Jean , Charles & Léopold de Palfi 250 ; le Comte Jean d'Erdod 50 ; l'Archevêque de Colocza 30 ; le Comte de Bathyani & ses neveux 20 ; le Comte de Balassa 30 ; le Grand-Juge de la Cour du Royaume 60 ; le Maréchal-Comte de Nadaşd 30 ; les Comtes de Kollers & de Graffalkowics 30 chacun ; le Comte de Kegleries & ses freres 10 ; le Comte de Forgacs 30 ; le Lieutenant de Roi au Tribunal de Pest 2 ; le Comte Michel-Jean d'Altheim 30 ; l'Evêque de Nitrie 100 ; ceux de grand Varadin , des cinq Eglises , le Cardinal Prince-Primat 400 ; l'Evêque d'Agram 30 ; le Comte Antoine Karoly 100 ; les Comtes Jean , George & Emeric de Czaky 40 ; le Baron de Brandau 12 , & le Comte Eugene de Schonborn 30 ; total 2314. On ne doute pas que les autres Magnats ne suivent cet exemple ; chaque Comte doit fournir en même-tems un certain nombre de fantassins , qui , joints à la cavalerie , formeront un corps national de Hongrois , qui sera prêt avant la fin même de cette année.

Pour subvenir aux frais de la guerre , qui sont déjà considérables & qui ne peuvent qu'augmenter , on parle de plusieurs projets de finances ; il est sur-tout question de lever sur les biens domaniaux 50 , sur les terres 20 , & sur

les capitaux 10 pour cent de plus qu'à l'ordinaire ; d'affujettir les pensions & les appointemens, qui montent annuellement à 1000 florins, à 5 pour cent, & à 10 pour cent ceux qui excèdent cette somme. On fera aussi entrer dans le trésor la cinquième partie des loyers de toutes les maisons ; celles de cette Capitale n'en ont payé jusqu'ici que la septième partie : tous ces plans ne sont encore qu'en projets, & on espère qu'ils seront modifiés avant d'être exécutés.

Le Comte de Beniowski, célèbre par ses voyages & ses aventures, qui, après avoir été pris par les Russes parmi les Confédérés de Pologne, relégué en Sybérie, d'où il s'étoit évadé heureusement, en passant de Kamtschatka à Canton en Chine & de là en France, où il étoit entré au service de S. M. T. C. qu'il a quitté ensuite, vient de passer à celui de LL. MM. II. & R. avec le grade de Général-Major. Cet Officier, qui a fait de grandes acquisitions en Hongrie, vint ici au commencement de ce mois avec sa femme, & en est reparti le 13 pour se rendre en Bohême.

M. de Perzold, Résident de l'Electeur de Saxe ici, où il continuoit son séjour depuis le départ du Comte de Hoyn, Envoyé de cette Cour, a reçu le 7 de ce mois ses lettres de rappel. L'épouse de M. Jacobi, ci-devant Ministre-Résident du Roi de Prusse en cette Capitale, a reçu le 11 de ce mois l'ordre d'en partir sous huit jours.

Le Grand-Duc de Toscane, arrivé le 9 de ce mois, où il a précédé de peu de jours Madame la Grande-Duchesse, son épouse, en est parti le 14, pour se rendre auprès de l'Empereur en Bohême.



De HAMBOURG, le 25 Septembre.

LA retraite de l'armée Prussienne qui s'est retirée en partie dans la Silésie, est pleinement confirmée, le mauvais temps qui a commencé de bonne heure dans ces contrées, l'impossibilité d'attaquer l'armée de l'Empereur dans un poste trop bien défendu ont déterminé ce mouvement rétrograde, exécuté avec beaucoup d'ordre & de succès, par des chemins que les pluies avoient rompus, à travers des défilés dangereux, en présence d'une armée supérieure. La Gazette de Vienne rend ainsi compte de cette retraite. « Ce fut dans la nuit du 14 de ce mois, que le Roi de Prusse quitta entièrement les contrées qu'il avoit occupées jusqu'ici ; sa retraite a été si rapide que nous n'avons pu atteindre que son arrière-garde ; toute son artillerie & ses bagages avoient été transportés la veille ; & le terrain étoit tellement coupé par les ravins qu'y avoient formé les pluies qui régnoient depuis près de trois semaines, qu'il étoit presque impossible d'y marcher. Malgré toutes ces difficultés, le Colonel de Klebech, à la tête des Warasdins-Cristiens & le Général de Blankenstein, ont eu le bonheur de joindre l'ennemi du côté des hautes montagnes, près de Johannesbald ; c'est de là que le premier de ces Officiers l'a poursuivi pendant trois heures. Le régiment Prussien de Schwartz, infanterie, faisant l'arrière-garde, a été presque totalement détruit à coups de fusil, & dispersé au point que plusieurs pelotons de soldats, au nombre d'une vingtaine, se sont mis à genoux pour demander quartier, & se sont dit déserteurs ; mais on les a renvoyés. Ce jour-là le seul bataillon des Warasdins-Cristiens a tiré 19,000 coups de fusil. Le Lieutenant-Colonel de Knesevich a pris 25 chevaux de bagage sur l'ennemi. Les villages où les Prussiens étoient campés, sont horriblement dévas-

tés. Les maisons sont découvertes & le reste est ruiné. On a trouvé au-delà de 80 chevaux morts à la prairie près de Wildschutz, où l'artillerie Prussienne étoit placée, ainsi que sur le chemin voisin. Il y en avoit de même un grand nombre dans toutes les autres parties du camp que l'ennemi vient de quitter. D'ailleurs il ne s'est rien passé de remarquable ces jours-là, dans les deux armées principales; la désertion continue toujours chez l'ennemi.

A la suite de la relation Autrichienne, nous devons joindre celle que les Prussiens ont publiée. » L'armée avoit occupé le camp de Lauterwasser, depuis le 27 Août jusqu'au 7 de ce mois; le 8 elle se mit en route pour gagner le camp de Wildschutz où elle s'établit, & fut jointe le 9 par tous les corps détachés, qui exécutèrent successivement leur retraite en se soutenant mutuellement. Le 9, elle fourragea du côté de Jung Buchen; le 10, tout fut tranquille. Le 11, sur l'avis qu'un corps de troupes s'avançoit vers Burkersdorff & Prausnitz, le roi ordonna au Major de Köhler de marcher de ce côté avec 500 chevaux pour reconnoître l'ennemi, & le fit soutenir par un bataillon de Keller. Le Major avoit ordre de faire des prisonniers; il s'avança en conséquence, poussa l'ennemi jusqu'à Keule, & fit six prisonniers. En se retirant il fut attaqué par 2000 chevaux, & quelques centaines de Croates qui crurent pouvoir le couper; mais de l'infanterie arrivoit à son secours; il en forma un bataillon quarvé, qui se défendit si bien qu'il ne put être entamé, & la retraite se fit dans un ordre aussi parfait, que si l'on eût été dans une place d'exercice. Le 12, il ne se passa rien de considérable; le 13, l'artillerie fut envoyée à Trautenau, sous l'escorte de la brigade du Général Zarembo, qui se posta sur la hau-

teur de Galgenberg , près de Trantenau. Le 14 , l'armée décampa de Wildschutz pour marcher vers Alstadt. A la pointe du jour , le corps de réserve sous les ordres de M. de Tauenzien , Général d'infanterie , quitta le camp qu'il avoit occupé entre Wildschutz & celui du roi ; l'armée se mit sous les armes derrière une hauteur pour le recevoir ; les dragons de Bayreuth & le premier escadron des hussards de Ziethen , passèrent pareillement les défilés de Wildschutz & de Stachelmuhle , & se mirent en ordre de bataille pour recevoir l'armée qui marchoit sur deux colonnes. Celle à main gauche qui formoit l'aîle droite , sous les ordres du Prince Frédéric de Brunswick , marcha à gauche & traversa le chemin creux. La colonne de la droite qui faisoit l'aîle gauche , prit sa route à gauche & passa par Weigelsdorf. Le Prince héréditaire de Brunswick qui étoit posté à Drey-Hausern sur notre aîle droite , marcha aussi à gauche pour assurer son camp sur la hauteur entre Jung Buchen & Hartmannsdorf , & couvrit ainsi le flanc droit de l'armée du Roi. Le Prince de Prusse qui avoit été posté près de Pilnikau , marcha aussi à gauche pour couvrir le flanc gauche de l'armée du Roi , & camper sur le Galgenberg , près de Trautenau , que la brigade du Général Zarembo quitta à son arrivée pour rejoindre l'armée. S. M. fit avancer les dragons de Krockow & de Thun , & le second escadron des hussards de Ziethen , pour couvrir la marche de S. A. R. contre le corps ennemi , commandé par le Général de Wurmsér qui auroit pu l'inquiéter. L'ennemi se montra en effet ; mais les mesures qui avoient été prises d'avance rendirent vains tous ses efforts ; & comme les chasseurs & les pandoures Autrichiens s'approchèrent trop , on les chassa en en sabrant une douzaine , & en faisant 8 prisonniers. Le corps conduit par le Prince héréditaire de Brunswick

qui couvroit le flanc droit de l'armée fut vivement harcelé par un corps ennemi de 5000 hommes, tant infanterie, que chasseurs & hussards. Comme ce Prince avoit à passer de grands défilés, l'ennemi crut sans doute lui porter quelque coup décisif, parce qu'il ne pouvoit pas être soutenu aussi facilement que l'aîle gauche par l'armée; cependant malgré la vivacité de l'attaque, l'ennemi n'a pas pu nous enlever seulement un chariot; & malgré un feu continuel de mousqueterie qui dura plus d'une heure, & une canonnade qui commença vers 10 heures du matin & ne finit que vers le soir, nous n'avons eu que 65 hommes tués & 160 blessés, parmi lesquels le Capitaine Below, du régiment de Kleiss, qui a reçu une légère blessure au bras. Les dragons de Wielt ont aussi perdu quelques chevaux. Plus d'une raison nous fait croire que la perte de l'ennemi a été plus grande. Dans la nuit du 14 au 15, un détachement du corps du Général Wurmser attaqua l'aîle droite du Prince de Prusse; comme il faisoit nuit & fort obscur on n'a pu savoir le nombre des ennemis. Lorsque le jour parut, on a trouvé sur la place un tambour, quelques armes & l'épée d'un Officier, preuve certaine de la réception qui a été faite aux ennemis. Tous les mouvemens de l'armée, depuis le 8 Septembre jusqu'à ce jour, font honneur aux Officiers qui les ont exécutés; on comprendra difficilement comment une armée aussi nombreuse, avec une artillerie si considérable a pu exécuter sa retraite avec si peu de perte devant un ennemi si supérieur. Il n'y a pas plus de vérité dans ce que débitent nos ennemis de leurs prétendus avantages, que dans ce qu'ils disent des pertes qu'a fait notre armée par la désertion & la contagion; il y a une exagération égale dans les récits si souvent répétés de pillages & d'excès commis par nos troupes. Ils sont défendus de

la manière la plus rigoureuse ; & souvent ils ont été punis du supplice capital. Notre ennemi y a donné d'ailleurs occasion en enjoignant aux habitans du Plat-Pays de se rendre au-delà de l'Elbe avec tout leur bétail , de sorte qu'il n'est pas resté seulement un prêtre en arrière. Lors donc qu'on n'a trouvé personne, & que les valets de bagage ou autres gens de cette espèce ont commis quelques désordres , il ne s'est trouvé personne pour dénoncer le dommage & demander la punition de ses auteurs. En général il a été médiocre , & se réduit à quelques fenêtres brûlées. Les troupes ennemies dans leurs invasions en Silésie & en Saxe , se sont certainement conduites d'une manière beaucoup plus dure , & ont commis des excès plus considérables «.

L'armée Prussienne n'est pas restée long tems à Altsadt ; elle a pris la route de la Silésie , par le chemin qui conduit à Landshut ; la grosse artillerie a été transportée à Liebau , & le Roi de Prusse est encore dans la Bohême , aux environs de Scharzlar , à une lieue des frontières , où il a établi son quartier général. La jonction de son armée à celle du Prince son frere , si elle est entrée dans leur plan , ne peut avoir lieu de cette campagne ; le Prince Henri qui étoit sur la même rive de l'Elbe a traversé cette rivière , & occupe actuellement le camp de Tschirskowitz , près de Leutmeritz. Sa marche depuis Nîmes jusqu'à ce camp , est aussi brillante que celles que le Roi de Prusse a faites successivement depuis Hohen-Elb jusqu'au camp de Scharzlar où il est à présent. Un Officier de l'armée de ce Prince en présente ainsi les détails. » Le fourrage commençant à manquer dans les environs du camp occupé par notre armée , entre Reichemberg & Raudniz , & l'impossibilité d'attaquer avec quelque avantage l'ennemi dans sa position au-delà de l'Esar , déterminèrent le Prince

Henri à couvrir la Lusace par un corps nombreux , & à passer avec l'armée l'Elbe , entre Auffig & Leutmeritz , pour continuer les opérations en-deçà de cette rivière. Il fit ouvrir en conséquence diverses routes , sous prétexte d'entretenir la communication avec le corps commandé par le Général de Platen , & de pouvoir transporter le pain de munition d'Auffig à Nîmes. Plus de 3000 paysans employés à ce travail , rendirent les chemins assez bons , & aussi praticables que pouvoit le permettre un terrain aussi montagneux. S. A. R. avoit reconnu le terrain du côté de l'ennemi , & les environs d'Ausche : elle connoissoit déjà la situation de l'Elbe , où en 1757 elle fit une si belle retraite de Sahorzan , par Dixnowa vers Leutmeritz , en présence du corps du Général Nadaſti ; d'après cette connoissance elle fixa les diverses routes des colonnes , & les lieux où l'on devoit camper ; de façon qu'on pouvoit se promettre d'achever sans retard & sans perte les marches prescrites pour chaque jour. Le 10 Septembre avoit été indiqué pour le départ de l'armée ; dès la veille , un pont de bateaux fut jetté près d'Auffig , & deux autres près de Leutmeritz : on transporta peu à peu les malades des régimens , on déplaça la Boulangerie de campagne , & on transporta l'artillerie , ainsi que les chariots des vivres. Après avoir rempli ces objets , on auroit pu compter sur une marche aisée si le tems l'avoit permis : mais depuis le premier Septembre la pluie avoit été si continue que tous les chemins étoient dégradés. Cependant malgré tant d'obstacles , l'armée se mit en mouvement. Elle marcha , divisée en 4 corps , le 1^{er}. aux ordres de S. A. R. ; le 2^e. sous ceux du Prince de Bernburg ; le 3^e. commandé par M. de Mollendorf & le 4^e. par le Général de Podjursky. Ces deux derniers corps étoient destinés à former l'arrière-

garde. Des six routes préparées par ordre de S. A. R. , trois menoient à Gabel & à Zittau , deux vers Leutmeritz , & la dernière par Bohmisch-Leipa , Neustadel & Wernstadel à Aussig. Comme le terrain vers la Lusace étoit plus solide , & que le corps aux ordres du Prince de Bernburg n'avoit que 3 heures de marche pour parvenir à son poste fixé près de Gabel , il l'exécuta sans difficulté. L'ennemi attaqua à la vérité la colonne du Général Podjursky , défilant du Lukayer-Berg & de Haberndorf , mais sans succès , puisque ce corps fit sa retraite en bon ordre & servit d'arrière-garde à celui du Prince de Bernburg. Les deux autres colonnes avoient de plus grandes difficultés à vaincre : quoique dès les quatre heures du matin elles eussent commencé à marcher , le terrain presque impraticable les retarda tellement , que les derniers bataillons n'arrivèrent qu'à trois heures après-midi au camp de Neuschloss , à trois lieues de Nîmes. S. A. R. avoit chargé le Lieutenant-Général de Belling de ne retirer que le plus tard possible les postes avancés de nos grandes gardes , d'envoyer comme à l'ordinaire , ses patrouilles , à la pointe du jour , & de faire joindre pendant la nuit le détachement , posté sur le Posigberg. Tout cela fut exécuté. Le Lieutenant , avec ses 40 hommes , quitta le Posigberg , traversa dans l'obscurité le terrain occupé par les Autrichiens & joignit sans obstacle la colonne commandée par M. de Mollendorf. Le mauvais tems ayant empêché l'ennemi d'appercevoir assez-tôt notre marche , ce ne fut que vers les 9 heures du matin que ses troupes avancées harcelèrent foiblement & de loin notre arrière-garde ; à 11 heures , ayant reçu un renfort considérable , elles voulurent entamer nos hussards ; mais M. de Belling les attaqua , les renversa & les poursuivant jusqu'à la hauteur de notre camp aban-

donné , fit prisonniers un Capitaine , un Maréchal des Logis & 63 hommes , sans compter un grand nombre de morts & de gens dangereusement blessés , qui demeurèrent sur la place du combat. Cette rencontre fut la dernière , & les arrières-gardes Prussiennes occupèrent leurs quartiers assignés dans les villages de Wessel & de Pren. Dès la veille S. A. R. avoit fait marcher l'artillerie sous une forte escorte , & fait occuper les hauteurs jusques vers l'Elbe ; sans cette précaution , l'ennemi eût pu s'en emparer & nous incommoder beaucoup dans notre marche du lendemain : dix escadrons de hussards , & le régiment de dragons de Reizenstein , furent encore commandés pour aller occuper d'autres passages , & faire de fréquentes patrouilles du côté où l'ennemi pourroit se présenter. Le 11 , à quatre heures du matin , l'armée quitta Neuschloss ; & marcha sur deux colonnes par Drum & Holan , jusqu'à un endroit situé entre Jischdorf & Selz , à trois lieues de Neuschloss. Un brouillard épais , qui ne se dissipa que vers les 9 heures , des routes détestables retardèrent beaucoup la marche de l'armée : de toute la grosse artillerie , commandée pour passer l'Elbe ce même jour , une partie traversa le Pont de Leutmeritz , pendant que 66 pièces étoient encore embourbées dans le marais qui se trouve sur la route , entre Graborn & Aufche : les équipages , partis depuis quatre jours pour Aufsig , par le chemin de Leypa & Wernstadel , eurent beaucoup de peine à avancer. Les chariots se démontoient , des roues se brisoient , quantité de chevaux , excédés de fatigues , tomboient de lassitude & mouroient sur la place. La proximité de l'ennemi faisoit encore appréhender d'en être attaqué ; s'il l'eût fait , tout eût été exposé au plus grand danger , & peut-être l'eût-il tenté , si le génie qui avoit réglé notre

marche n'y eût présidé. M. de Mollendorf
 formoit, avec son corps d'armée, une arrière-
 garde formidable. Il seroit trop long d'entre-
 prendre de décrire, avec combien de circon-
 spection les troupes se replièrent de devant l'en-
 nemi, se retirèrent mutuellement les unes der-
 rière les autres, & couvrirent non-seulement
 les flancs, mais mirent encore en sûreté les traî-
 neurs de l'armée. Je crois, au reste, ne rien
 avancer de trop, en disant que cette retraite
 peut être comptée au nombre des plus savantes
 qui se soient jamais faites. L'armée entra vers les
 cinq heures du soir dans son camp près de Kut-
 tendorf, & avant la nuit close la grosse artil-
 lerie arriva à Libschuz. S. A. R. posta elle-
 même son armée sur les hauteurs, & , tandis
 qu'une partie des troupes du Général de Mollen-
 dorf occupa un camp sur les hauteurs, entre
 Tetschendorff & Neuland, le reste du corps
 entretint & couvrit la communication derrière
 Ausche jusqu'à Munker, où le Général Belling
 défendit la marche des équipages contre les
 attaques de l'ennemi. Nous gardâmes cette posi-
 tion le 12, pour donner le tems aux équipages
 & à l'artillerie d'avancer avec plus de tranquilli-
 té, & lorsque l'artillerie eut entièrement passé
 l'Elbe; la cavalerie, ainsi que la seconde ligne
 d'infanterie, se mit vers le soir en mouvement &
 traversa de même la rivière. Le 13, à trois heures
 du matin, S. A. R. ordonna à la première ligne
 de détendre le camp, de rester sous les armes;
 de renvoyer tous les chevaux de bât, & de les
 suivre à cinq heures en marchant sur Leutmeritz.
 Elle chargea en même-tems le Comte de Hen-
 kel, Colonel, de garder Kuttendorff, avec
 trois bataillons & cinq escadrons de hussards;
 & d'entretenir, en même-tems, en avant, au
 moyen des hussards, la communication libre
 entre l'Elbe & le corps de Mollendorf, lequel

garda le même jour , ainsi que les deux suivans ; sa position , jusqu'à ce que tous les chariots d'équipage , avec leur escorte , eussent achevé de passer l'Elbe à Auffig. Pour lors ce Général , M. de Belling & le Comte de Henkel , avec leurs troupes , se retirèrent aussi au-delà de cette rivière & se rendirent au lieu de leur destination. Pendant tous ces derniers jours , l'ennemi n'entreprit presque rien contre nos postes , probablement parce que le mauvais tems lui étoit aussi contraire qu'à nous ; & que d'ailleurs M. de Laudohn savoit bien que dans de pareilles circonstances il n'y avoit rien à entreprendre contre des troupes aussi avantageusement postées que les nôtres. Je puis assurer que pendant toutes ces marches fatigantes , ni l'armée de S. A. R. , ni les corps détachés , n'ont pas perdu un seul homme , ni une seule pièce d'artillerie. Les chariots de bagage rompus ont été mis en pièces par nos gens , & les équipages chargés sur les chevaux d'attelage. Tout ce que nous avons laissé en arrière consiste en six fouds de fer & un certain nombre de boulets , perte en elle-même de très-peu de valeur. J'ajouterai en finissant , que l'attente de toute l'armée , vu le mauvais tems qu'elle a essuyé , n'étoit guères d'exécuter sa retraite avec autant de succès , & peu d'entre ceux qui la composoient , oublieront , je crois jamais , une époque aussi mémorable «.

Le Prince Henri en quittant Nîmes a laissé de l'autre côté de l'Elbe , le corps aux ordres du Prince d'Anhalt-Bernbourg , posté sur la hauteur dite Eckersberg , près de Zittau , pour couvrir la Lusace sur laquelle il est replié , en occupant & gardant par des détachemens le passage important de Gabel. Le Maréchal de Laudohn après avoir , de son côté , chargé le Général Nugent , à la tête d'un corps nombreux , d'observer le Prince de Bernbourg , a quitté aussi son camp de

Munchengratz , & s'est rapproché de l'Elbe avec son armée pour suivre celle du Prince Henri ; il s'étoit campé à Melnick le 17 de ce mois. » Depuis le 12 , écrit un Officier de son armée , nous n'avons fait que marcher. Nous nous sommes rapprochés de Prague que nous paroissions devoir laisser sur la gauche , pour couper le Prince Henri , qui fait mine de vouloir tirer sur cette ville ou de vouloir pénétrer en Bavière. Après avoir campé une nuit près de Brandeis , nous avons fait hier (16) une marche de 6 lieues ; & nous sommes campés à présent sur 2 lignes , à une lieue & demie de Melnick. On ne fait pas encore si nous nous reposerons aujourd'hui dans cette position. Il nous a été envoyé encore trois régimens de cavalerie , de l'armée de l'Empereur , & on prétend que dans 5 à 6 jours S. M. I. viendra elle-même avec un nouveau renfort «.

Selon plusieurs nouvelles le renfort que le Maréchal de Laudohn a reçu , consiste en 16 régimens ; on a fait passer aussi des troupes à Prague , dont la garnison est portée à 13,000 hommes. Le Roi de Prusse , avant de se replier sur la Silésie , avoit envoyé de son côté un renfort considérable au Prince Henri.

DE FRANCFORT , le 25 Septembre.

SELON les lettres de Dresde , on y a publié l'avis suivant de la part de l'Ordre Equestre & des Villes formant les Etats de Saxe , & sous le bon plaisir de l'Electeur. » Les Etats ont rempli jusqu'à présent , avec la fidélité la plus scrupuleuse , tous les arrangemens pris à l'égard de la caisse de la *steuer* , nonobstant tous les accidens malheureux qui leur sont arrivés La guerre qui vient d'éclater , les oblige aujourd'hui pour maintenir le bon ordre des finances & le crédit même de la *steuer* , de suspendre

le remboursement des capitaux qui se faisoient annuellement par la voie du sort. Cette suspension aura lieu depuis la foire de la St.-Michel jusqu'à la fin de la guerre ; les intérêts continueront d'être payés avec l'exactitude accoutumée , les revenus de l'Electorat restant affectés pour cet objet «.

L'Electeur de Saxe, dans le mémoire qu'il a publié sur ses droits à la succession allodiale de Bavière, en qualité de cessionnaire de l'Electrice douairière de Saxe, seule héritière allodiale, évaluée à plus de 47 millions de florins la valeur des biens nouvellement acquis, sans y comprendre les améliorations, les dettes actives & les effets mobiliers ; il y déclare que quels que soient ses droits, il avoit cependant fait assurer la Cour de Vienne & celle de Prusse, qu'il étoit prêt à sacrifier une partie de ses droits légitimes pour le maintien & la conservation de la paix de l'Empire ; que quoique la Cour de Vienne n'ait paru avoir aucun égard à des propositions si désintéressées, il ne laisse pas d'être toujours disposé à s'accommoder à l'amiable, ne doutant point que toutes les Puissances qui prennent quelque intérêt à la conservation du système de l'Empire, ne secondent ses vues dans les circonstances présentes : il réitère la demande qu'il a déjà faite à tous les Etats & Membres de l'Empire, de réunir leurs délibérations & leur assistance efficace pour terminer équitablement & d'une manière conforme au système de l'Empire & aux droits des parties intéressées, les différens survenus relativement à la succession de Bavière.

Le manifeste de la Cour Impériale n'est point encore publié ; il ne le sera que lorsqu'il aura été lu à Ratisbonne, & il doit l'être incessamment ; il contient 34 feuilles d'impression. Une lettre de Ratisbonne, imprimée dans tous nos

papiers publics, contient les détails suivans.

» Le Marquis de Bombelles, Ministre Plénipotentiaire de la Cour de Versailles, a délivré à l'Assemblée de la Diète une Déclaration formelle, portant que le Roi son Maître étoit fermement déterminé à observer strictement tous les Traités actuellement subsistans entre S. M. T. C. & le Corps Germanique, & spécialement en ce qui pourroit le regarder, comme étant garant du Traité de Westphalie conclu en 1648; qu'il seroit prêt, en tout tems, lorsqu'il en seroit dûment requis, à appuyer ledit Traité de son secours; que les susdits Traités entre S. M. T. C. & le Corps Germanique en général, avoient établi ce principe pour servir de fondement au Traité d'Alliance conclu le 1 Mai 1756 entre la France & la Maison d'Autriche, Traité subsistant encore, & dans lequel tous les articles concernant la garantie dudit Traité de Westphalie de 1648, étoient réservés comme s'ils eussent été inférés mot pour mot. Cette Déclaration, ajoute l'Auteur de la Lettre, a été froidement reçue des Ministres de la Cour de Vienne, à laquelle on expédia sur-le champ des Exprès, ainsi qu'à Berlin & à d'autres Cours, avec copies de ladite Déclaration: cet événement a donné lieu à beaucoup de spéculations parmi nos Politiques, parce que l'on a toujours supposé que la France garderoit le silence, & ne contrarieroit point la Maison d'Autriche dans son occupation de la Bavière «.

Le départ de la Cour Palatine pour Munich n'a pas eu lieu le 20 de ce mois; il a été retardé, & le jour n'en est pas encore fixé. On dit qu'elle veut savoir premièrement la tournure que prendront les affaires actuelles, & si les Prussiens feront réellement une invasion dans la Bavière, comme on prétend qu'ils en ont le dessein.

Selon des lettres de Westphalie , il y aura l'année prochaine une armée d'observation sur les frontières de Hanovre. On parle toujours d'une négociation entre le Roi de Prusse, l'Électeur de Hanovre & plusieurs princes de l'Empire, dont le but principal, est la sûreté & le maintien de la constitution de l'Empire.

I T A L I E.

De R O M E , le 15 Septembre.

IL est beaucoup question ici d'un consistoire qui se tiendra, dit-on, le 28 de ce mois; mais qui n'aura pour objet que la nomination à plusieurs Eglises vacantes. La place de Vicaire Apostolique du Patriarchat de Constantinople, qui avoit été donnée au mois d'Octobre de l'année dernière à l'Archevêque de Thessalonique, vient de vaquer de nouveau par la mort du Titulaire, que la peste a enlevé. La Congrégation de la Propagande vient d'y nommer D. François-Antoine Tracchia, Génois, Supérieur de la Congrégation des Prêtres de Saint-Jean-Baptiste.

Le Duc de Grimaldi, Ambassadeur d'Espagne auprès du S. Siège, a écrit le 8 de ce mois à l'Avocat Zabonetti, pour lui annoncer que le Roi son maître l'a nommé son Avocat Consultant à Rome avec une pension de 600 écus, en récompense du zèle qu'il a mis dans la défense du procès de M. Bischi. Cet homme célèbre par la considération dont il a joui sous le dernier Pontificat, & par les malheurs qu'il a éprouvés sous celui-ci, est retiré à Naples, & a, dit-on, obtenu de S. M. C. un emploi distingué & une pension de 1500 écus.

On connoît la loi portée par l'Impératrice Reine, qui défend à toutes les maisons Religieuses de ses Etats héréditaires, d'admettre au-

un sujet à l'émission des vœux avant l'âge de 24 ans. Cette loi réfléchie a excité les réclamations de plusieurs Ordres Religieux , & le Général de l'Ordre des Carmes vient d'adresser à cette Souveraine des représentations pour en obtenir l'abolition ; il y expose entre autres ses craintes sur l'anéantissement des Ordres Monastiques par-tout où elle sera en vigueur.

» Un Prêtre François venant de la Toscane dans l'Etat Ecclésiastique , fut attaqué , il y a quelques jours , par deux scélérats qui le frappèrent de plusieurs coups & le jetterent dans un fossé où ils le laissèrent pour mort ; heureusement des passans le rencontrèrent & le transportèrent à Acqua-Pendente où il fut pansé & soigné avec succès. Le voiturier qui le conduisoit étoit complice de l'assassinat ; pour couvrir son crime , il se rendit à Laurenzopoli & fit son rapport au Juge du lieu. Il fut soupçonné par sa déposition même ; on l'arrêta , on le fouilla , & on trouva sur lui quelques louis d'or de France qui avoient appartenu à l'Ecclésiastique , & une montre d'or qu'il avoit cachée dans une de ses boîtes. Les deux autres assassins avoient pris la route de la Toscane avec deux autres montres & quelque argent.

De L I V O U R N E , le 20 Septembre.

Madame la Grande-Duchesse , accompagnée des Comtesse de Thun & de Colloredo , est partie le 9 de ce mois pour aller rejoindre à Vienne le Grand-Duc son époux. On ne croit pas que LL. AA. RR. reviennent dans leurs Etats avant le printemps prochain.

Les Négocians de cette Ville , intéressés dans le commerce du Levant , ont souffert une perte considérable par le désastre qui a ruiné la ville de Smyrne ; on évalue à 15 millions de piastres les marchandises seules qui ont été consumées.

Des lettres de Milan portent que le Comte de Serbelloni, Maréchal-Commandant-Général, qui y est mort le 5 de ce mois, âgé de 84 ans, a laissé par son testament un million à l'Empereur.

Un armateur François vient de conduire dans ce port le navire Anglois le *Nil*, qui se rendoit de Londres à Naples, & qui étoit richement chargé.

Les lettres de cette Ville portent que S. M. Sicilienne a accordé les graces suivantes au Royaume de Sicile. 1°. Elle a approuvé l'imposition de 25,000 ducats destinés à rendre les grandes routes praticables pour les carrosses, & a nommé deux Commissaires pour régir cette entreprise. 2°. Elle permet de faire des armemens contre les barbaresques, & fait remise aux armateurs des droits qu'elle a dans les prises. 3°. Elle accorde le rétablissement de l'Archevêché de Mont-Réal, & ordonne à la Junte des Présidens & aux Consultants, d'indiquer les moyens d'assigner une mense convenable à ce nouvel Archevêché. 4°. Elle ordonne à la Junte d'examiner quels Evêchés il seroit convenable d'ériger, & les moyens de pourvoir à leur entretien.

A N G L E T E R R E.

DE LONDRES, le 30 Septembre.

ON a appris la rentrée de la flotte Française dans le port de Brest ; nous ignorons où se trouve actuellement celle de l'Amiral Keppel, mais nous savons à quoi nous en tenir sur ses prétendues dispositions à se battre, & sur les soins qu'il s'est donnés pour rencontrer l'ennemi. Dans toutes ses lettres à l'Amirauté, ou du moins dans ce qu'on veut bien en publier, il dit qu'il a croisé constamment à des hauteurs où les François pouvoient être, & que pour

être mieux informé de leurs mouvemens, il avoit stationné toutes ses frégates, de manière à pouvoir être promptement instruit de leur approche; ils ont cependant regagné leur port sans qu'il les ait vus; s'il avoit bien voulu les voir, il n'avoit qu'à garder la position qu'il avoit prise sur Ouessant, d'où il leur barroit l'entrée de Brest, où ils ne pouvoient se rendre sans se battre. Au lieu de les attendre, il s'est écarté; la frégate le *Fox* a été prise après une vigoureuse défense, & il y a bien des personnes ici qui font un crime à l'Amiral de cette perte qu'il n'a pu sans doute prévenir.

Il paroît que pour cette année toutes nos opérations militaires sont finies, & que les hostilités entre la France & nous se réduiront à la petite guerre sur mer, dans laquelle on se fera de part & d'autre tout le mal qu'on pourra, sans aucune déclaration formelle. Le commerce en souffrira; mais le Gouvernement, sans s'arrêter aux pertes des particuliers, qui cependant tournent au détriment de l'état en général, attendra patiemment l'hiver, & cherchera à profiter de cette saison pour négocier & pour amener la paix s'il est possible. Le Marquis d'Almodovar continue, dit-on, de s'occuper de ce grand objet, & notre Ministère, malgré ses défiances, ne se refuse point à l'écouter. Son espoir est de trouver enfin quelque voie de conciliation, ou du moins de gagner du tems & de retarder le moment où l'Espagne se déclarera contre nous. Il s'attend qu'elle finira par prendre ce parti si les différends subsistent, quoiqu'il ne néglige rien pour donner une autre idée à la Nation; mais son opinion perce, par tous les petits soins qu'il emploie pour la rassurer sur cet événement s'il arrive. C'est lui qui répand les bruits qui se soutiennent depuis quelques jours de l'assurance des secours de la Russie; on ne portoit

portoit pas à moins de 40,000 hommes les troupes qu'elle consent à nous fournir ; aujourd'hui on les réduit à la moitié , mais on remplace les 20,000 hommes supprimés , par 20 vaisseaux de guerre.

Pendant que le peuple se livre à ces espérances , des personnes instruites les regardent comme des chimères. » La Cour de Pétersbourg , disent-elles , ne se déclarera ni pour ni contre l'Angleterre , parce que le grand intérêt qui l'occupe toute entière , est d'étendre son commerce par la paix ou par la guerre. Par conséquent elle ne penchera jamais par inclination pour aucune Monarchie en possession de s'arroger l'empire des mers. On sait que la vaste presqu'île du Kamtschatka , qui conduit à l'Archipel du Nord , a depuis quelque tems ouvert à l'Empire Russe une nouvelle branche de commerce avec le Japon. De cette presqu'île , on est parvenu dans l'Archipel du Nord , qui conduit aux côtes de l'Amérique-Septentrionale ; cette découverte se poursuit avec la plus grande attention ; mais on n'y emploie que des personnes de confiance , qui ne communiquent leurs relations qu'à la Cour seule ; ainsi le public ne fait à cet égard que ce que la Cour veut bien qu'il sache , c'est-à-dire très-peu de chose. Depuis la rupture entre l'Angleterre & ses Colonies , la Russie a redoublé ses efforts pour s'assurer le passage de l'Amérique-Septentrionale ; si elle y réussit , la Grande-Bretagne & les Anglo-Américains feront à l'envi leurs propositions , & il est clair que la Cour se déterminera pour le parti le plus avantageux. Un autre point de vue fort analogue au précédent , est l'état actuel des affaires entre la Russie & la Porte. La première ne laissera les Ottomans en repos , que lorsqu'ils auront rempli les conditions du dernier traité de paix en faveur du commerce

15 Octobre 1778.

K

Russe ; dans cette position , avec de si grands objets en vue , & des intérêts si importants , doit-elle , peut-elle même faire pour nous ce que nous désirons « ?

En attendant que ces belles espérances se réalisent , & qu'elles amusent la Nation , nos Corsaires s'empressent de profiter des occasions que la course leur fournit pour s'enrichir ; ils se multiplient journellement , & on fait monter à 60 ceux qui sont déjà sortis des ports d'Angleterre seulement ; celui de Londres en a fourni 20 , Bristol 9 , Liverpool 5 , Poole 3 , Weymouth 2 , Falmouth 4 , Milford 3 , Penzance 2 , Ipswich 4 , & Harwich 3 . Il y en auroit davantage , si la difficulté de trouver des matelots n'y mettoit obstacle ; la marine Royale s'est emparée de tous ceux qu'elle a pu trouver , & les flottes arrivées des isles , lui ont procuré tous ceux qu'elles avoient . Le Roi , par une Ordonnance en date du 16 de ce mois , a fixé la distribution du produit des prises ; il a aussi réglé la conduite qui devoit être tenue à l'égard des vaisseaux neutres . On a remarqué à cette occasion que la France a défendu d'en prendre aucun , à moins qu'il ne portât des munitions à ses ennemis ; cette modération , qui sans doute est de justice , n'a point été adoptée ici ; nos vaisseaux prennent tous ceux qu'ils rencontrent , aussi tôt qu'ils les soupçonnent d'être chargés pour le compte des François ; plusieurs navires étrangers , qui naviguoient sur la foi publique , ont été arrêtés en conséquence , & il en est résulté des plaintes graves ; le Roi de Suède en a fait passer quelques-unes à la Cour qui méritent toute son attention ; & dans ces circonstances , où nous avons déjà assez d'ennemis sur les bras , il est inutile & dangereux de nous en attirer de nouveaux . Les Hollandois méritent surtout qu'on les ménage dans ce moment puisque

nous négociois avec eux ; nous ne devons pas douter que la France ne croise nos négociations , & jusqu'à présent nous n'avons pas eu pour eux tous les ménagemens qu'ils étoient en droit d'attendre ; une députation du corps des Négocians d'Amsterdam a présenté le 12 de ce mois aux Etats-Généraux une Requête sur la saisie de plusieurs de leurs navires par nos Armateurs ; LL. HH. PP. se sont en conséquence adressées au Roi , & il est bien difficile de leur refuser la satisfaction qu'elles demandent & qu'elles sont en droit d'exiger.

On attend toujours des nouvelles de l'Amérique ; les partisans du Gouvernement s'empres- sent de remplir le vuide qu'elles laissent par celles qu'ils fabriquent ; selon eux le reste de l'escadre dispersée & maltraitée de l'Amiral Byron a rejoint l'Amiral Howe , & l'a rendu supérieur en forces au Comte d'Estaing ; mais on ne dit point comment cette jonction s'est effectuée , & on seroit sur-tout curieux de savoir par quelle voie on a appris ces détails intéressants ; on ne le seroit pas moins de savoir quel vaisseau leur a apporté aussi la nouvelle que le Comte d'Estaing étoit bloqué dans la Delaware , par le même Amiral Howe qu'il avoit bloqué à Shandy-Hook. Tout ce qui paroît certain , c'est que pendant le tems qu'il est resté devant New-Yorck , il a eu tout celui qui lui étoit nécessaire pour se concerter avec les Généraux Américains. Après avoir tenu l'Amiral Howe & le Général Clinton dans des alarmes continuelles pendant 11 jours , durant lesquels le Général Washington faisoit défiler de gros détachemens de son armée pour renforcer celle qui , sous les ordres du Général Sullivan , menace Rode-Island , il a quitté Shandy-Hook , & après avoir fait une courte excursion dans le Sud , imaginée vraisemblablement pour aug-

menter la sécurité de l'ennemi , il a porté sans doute vers Rhode-Island , où , aidé de quelques corps Américains , il peut faire un coup de main très-intéressant , tant sur les troupes que sur les vaisseaux de guerre qui garnissent cette station. Rhode-Island n'est rien moins qu'en état de soutenir une attaque ; le Général Clinton lui-même n'ose pas l'affirmer ; on a remarqué que dans sa lettre , il observoit que le Général Pigot avoit eu le tems de mettre en état les batteries de mer , & de se préparer à une *certaine résistance* , au moins pendant quelque tems.

Tous les évènements qui se sont passés jusqu'à présent , & le peu de succès de l'envoi des Commissaires conciliatoires en Amérique , préparent à bien des débats dans la prochaine séance du Parlement ; il s'assemblera le 26 du mois de Novembre prochain ; on est fort curieux de savoir la manière dont le Ministère exposera les faits , & justifiera les fautes que la Nation lui reproche ; on s'attend bien que tout ce qu'il voudra dire sera parfaitement reçu par la Majorité ; mais la Minorité ne gardera pas le silence , & ses réflexions , si elles ne produisent point d'autre effet , éclaireront la Nation , & amuseront peut-être les personnes indifférentes qui s'amusent de tout. Un plaisant , qui prend le nom de jeune Merlin , s'est avisé de prédire tout ce qui doit se passer. » Beaucoup de gens , dit-il , nous apprennent ce qui s'est passé ; moi je veux annoncer ce qui doit arriver. Keppel a mis de nouveau à la mer , sans avoir des ordres positifs de combattre ; il fera en sorte de n'être point attaqué par la flotte Française , à moins qu'elle n'ait l'imprudence de venir le chercher dans la Manche. Le commerce de France ne sera point molesté , au moins par notre escadre. Nos camps , ainsi que ceux des François , se prolongeront seulement jusqu'à la fin de l'été. Les deux par-

tis attendent des nouvelles de l'Amérique. Le Parlement s'assemblera vers le 26 Novembre ; un acte pour accorder l'indépendance aux 13 Etats-Unis sous certaines conditions, passera, peut-être même d'une voix unanime. L'Amérique fera comprendre la France dans le Traité. L'Angleterre & la France désarmeront ; & cette dernière Puissance aura ainsi rempli, sans coup férir, le grand objet de nous humilier «.

On remarque que le vœu du Ministère est pour la paix ; il est fortifié par la difficulté de faire la guerre ; dans la situation actuelle de nos finances, il n'y a plus d'argent à tirer de la Nation ; la conséquence inévitable de la guerre seroit la banqueroute nationale, puisque le Gouvernement n'auroit point d'autre ressource pour la soutenir, que de s'emparer des revenus destinés au paiement des intérêts. Ce point de vue est si vrai qu'il n'échappe à personne, & la Nation effrayée avec raison, ne manque pas de se plaindre de ceux qu'elle regarde comme les Auteurs de la crise présente. » Tournez, leur dit-elle, vos regards sur le passé ; voyez ce qu'étoit ce pays il y a quelques années, & voyez ensuite ce qu'il est aujourd'hui. La Grande-Bretagne jouissoit d'une paix & d'une union aussi parfaite que sa constitution le comporte ; le commerce & les manufactures étoient dans l'état le plus florissant ; jamais le crédit public n'avoit été plus haut, malgré l'énorme fardeau d'une dette immense que dix années de paix n'avoient que peu diminuée, la Nation étoit respectée de l'étranger, & rien ne pouvoit troubler l'indolence du Ministère qu'une misérable dispute avec quelques séditieux de Boston. Telle étoit alors la situation de la Grande-Bretagne ; voyez actuellement à quelle condition vous l'avez réduite. Un mécontentement général dans toutes les parties de l'Empire, la diminution & la

détresse du commerce, les manufactures languissantes, la chute du crédit, tant public que particulier, jusqu'à faire craindre une banqueroute, la Nation insultée & méprisée au-dehors, nos armées abandonnées à la captivité, nos flottes battues, l'Amérique perdue, & les isles de l'Amérique sur le point de recourir à la protection du Continent, désormais leur Métropole, & dont elles seront l'appanage «.

On fait plus tomber ces reproches sur le Lord North que sur les autres Ministres, auxquels cependant la méchanceté ne laisse pas d'en faire une bonne part. Mais ces clameurs sont vraisemblablement peu fondées, puisqu'ils conservent toujours la confiance de leur Souverain; le Lord North, qui a reçu si fréquemment des marques signalées de la satisfaction que S. M. a de ses services, vient d'en obtenir une nouvelle. On sait qu'elle lui avoit accordé la charge très-lucrative de Gouverneur des ports; elle vient de donner aux trois fils de ce Ministre la survivance de celle de Contrôleur des Douanes dans le port de Londres, après la mort du Duc de Newcastle qui en est actuellement revêtu. Cette place passera à l'ainé; & après lui successivement à ses frères. On n'a pas manqué de lui adresser l'épigramme suivante. » On a dit du Général Washington qu'il s'étoit fait un système de ne gagner ni perdre dans sa place, & que dans la dernière guerre il avoit quitté le service sans être plus riche ni plus pauvre d'un scheling. Il y a sûrement quelque différence entre vos principes, Mylord; vous avez employé tout votre crédit pour accumuler sur votre personne & sur votre famille des places & des survivances avec une prodigalité sans exemple, mais vous avez fait perdre un empire à la Grande-Bretagne, & vérifié une ancienne maxime qui dit que tout homme qui

s'occupe trop des émolumens dans une grande place, n'est digne que d'une petite «.

Les mouvemens dans nos ports continuent avec plus de vivacité que jamais ; on équipe actuellement à Portsmouth & à Plymouth, une nouvelle escadre qui fera tous les ordres de l'Amiral Rodney ; on ne dit pas quelle est sa destination, mais on assure qu'elle est très importante. Si les démêlés actuels durent encore quelque-tems, nous aurons besoin de multiplier nos escadres ; outre celles que le service de l'Amérique exige, il nous en faut dans la Méditerranée, où nous n'en avons point, où le pavillon François domine, & où il sera remplacé par celui des Espagnols, lorsqu'il quittera cette mer. On dit même que nous y avons perdu déjà un vaisseau de guerre qui a été pris par deux de l'escadre de M. de Fabry ; ce vaisseau est celui que montoit l'Amiral Duff.

Nous serons aussi obligés d'envoyer des forces dans l'Inde ; nos établissemens à découvert de ce côté sont très-exposés dans ce moment ; on vient d'y envoyer une frégate chargée de dépêches de la part du Gouvernement & de celle de la Compagnie des Indes ; il paroît qu'elles ont pour objet d'avertir les Anglois établis au Bengale, de l'état où en sont actuellement les affaires de l'Europe, & de les avertir de se tenir sur leurs gardes. La Compagnie des Indes, outre les vaisseaux qu'elle a déjà pris à son service, vient d'en armer encore d'autres, qu'elle a destinés pour les stations suivantes, savoir l'*Alfred* pour la Chine & la côte ; la *Cérès* & le *Hawke* pour la côte & le golphe de Bengale ; la *Résolution* pour Bombay & le Bengale ; un vaisseau neuf pour Madère, la côte & la baie ; le *Prince* pour Madère & Bombay ; & le *Comte de Sandwich* pour Bombay & la Chine. Cela fait en tout 20 vaisseaux qui seront prêts pour la saison prochaine.

Les fonds depuis quelque-tems ont éprouvé une grande diminution , & on craint qu'elle n'augmente encore , quoiqu'on ait employé tous les moyens possibles pour engager les Hollandois à en acheter , & qu'on ait appliqué au service l'argent destiné pour les orphelins.

On observe dans un de nos papiers , que la plupart des vaisseaux que nous avons pris à la France , étoient assurés en Angleterre , au moyen de quoi , quand ils seroient plus considérables & plus nombreux , nous n'en serions pas moins lésés ; ce même papier évalue toutes ces prises à 450,000 liv. sterl. , & on oppose à ce calcul que le nombre de celles que les François ont fait sur nous depuis qu'ils ont mis leurs Armateurs en mer , est d'un million sterl.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPT.

Philadelphie du 10 Août. Le 6 de ce mois a été un grand jour pour l'Amérique-Unie , il lui a offert le spectacle nouveau des Représentans de ces Etats , donnant une Audience au Ministre Plénipotentiaire du plus puissant Roi de l'Europe. MM. Richard Lée & Samuel Adams , Députés , l'un de Virginie , l'autre de Massachussets' Bay , se rendirent dans un carrosse à 6 chevaux fournis par le Congrès , chez M. Gerard qu'ils conduisirent à la maison d'Etat de cette ville , où étant arrivés , ils prirent la gauche du Ministre , & le menèrent dans la salle du Congrès au fauteuil qui lui avoit été destiné en face du Président. M. Gerard s'étant assis , remit ses lettres de créance à son Secrétaire , qui les présenta au Président. Elles sont conçues ainsi : « Très-chers grands Amis & Alliés , les Traités que nous avons signés avec vous , en conséquence des propositions que vos Députés nous ont faites de votre part , vous sont un garant assuré de notre affection pour les Etats-Unis en général , & pour

chacun d'eux en particulier , ainsi que de l'intérêt que nous prenons & que nous prendrons constamment à leur bonheur & à leur prospérité. C'est pour vous en convaincre d'une manière plus particulière , que nous avons nommé le sieur Gerard , Secrétaire de notre Conseil d'Etat , pour résider auprès de vous en qualité de notre Ministre Plénipotentiaire. Il connoît d'autant mieux les sentimens que nous vous portons , & il est d'autant plus en état de vous en rendre témoignage , qu'il a été chargé de notre part de négocier avec vos Députés , & qu'il a signé avec eux les Traités qui cimentent notre union. Nous vous prions d'ajouter foi entière à tout ce qu'il vous dira de notre part , principalement lorsqu'il vous assurera de notre affection & de notre constante amitié pour vous. Sur ce , nous prions Dieu qu'il vous ait , très-chers grands Amis & Alliés , en sa sainte & digne garde. Ecrit à Versailles , le 28 Mars 1778. Votre bon Ami & Allié, LOUIS. GRAVIER DE VERGENNES.

Alors le Président , le Congrès & le Ministre se levèrent ensemble ; ce dernier salua le Président & le Congrès qui lui rendirent le salut , & tout le monde se rassit. Un instant après le Ministre adressa ce discours au Congrès.

» Messieurs, les liaisons que le Roi mon maître a formées avec les Etats-Unis de l'Amérique , lui sont si agréables, qu'il n'a pas voulu différer de m'envoyer résider auprès du Congrès pour les cimenter. Il apprendra avec satisfaction que les sentimens qui ont éclaté à cette occasion justifient la confiance que lui avoient inspiré le zèle & le caractère des Députés des Etats-Unis en France , la sagesse & la fermeté qui ont dirigé les résolutions du Congrès , ainsi que la constance & le courage que les Peuples ont fait éclater. Vous savez , Messieurs , que cette confiance a fait la base du plan vraiment amical & désin-

téressé sur lequel S. M. a traité avec les Etats-Unis. Il n'a pas dépendu de S. M. que ses engagements n'assurent votre indépendance & votre repos sans effusion ultérieure de sang, & sans aggraver les maux de l'humanité, dont toute son ambition est d'assurer le bonheur ; mais les dispositions & les résolutions hostiles de l'ennemi commun, ayant donné à des engagements purement éventuels une force actuelle, positive, permanente & indissoluble, le Roi mon maître pense que les deux Alliés ne doivent plus s'occuper que des moyens de les remplir de la manière la plus utile à la cause commune, & la plus efficace pour parvenir à la paix qui est l'objet de l'alliance. C'est d'après ces principes, que S. M. s'est hâtée de vous envoyer un secours puissant. Vous ne le devez, Messieurs, qu'à son amitié, à l'intérêt sincère qu'elle prend aux avantages des Etats-Unis, & au desir qu'elle a de concourir efficacement à affermir votre repos & votre prospérité sur des bases honorables & solides. Elle espère d'ailleurs que les principes adoptés par les Gouvernemens contribueront à étendre les liaisons que l'intérêt mutuel des peuples respectifs avoit déjà commencé à établir entr'eux. Le principal point de mes instructions est de faire marcher sur la même ligne les intérêts de la France & ceux des Etats-Unis. Je me flatte, Messieurs, que ma conduite passée, dans les affaires qui les intéressent, vous aura déjà convaincu que je n'ai point de desir plus grand que celui d'exécuter mes instructions de manière à mériter la confiance du Congrès, l'amitié de ses Membres, & l'estime de tous les citoyens.

Signé GERARD.

Le Président répondit de la manière suivante.
 » Monsieur, les Traités conclus entre S. M. T. C. & les Etats-Unis de l'Amérique sont une preuve éclatante de sa sagesse & de sa magnanimité

respectables à toutes les nations. Les vertueux Citoyens de l'Amérique en particulier, n'oublieront jamais l'attention bienfaisante qu'elle a donnée à la violation de leurs droits : jamais ils ne méconnoîtront la main protectrice de la Providence qui a daigné les élever jusqu'à un Ami aussi puissant & aussi illustre. Le Congrès pense & espère que l'expérience ajoutera une nouvelle force à la confiance que Sa Majesté a mise dans la fermeté de ces Etats. Cette Assemblée est convaincue, Monsieur, que s'il eût dépendu uniquement du Roi Très-Christien, l'indépendance & le repos de ces Etats seroient inébranlablement affermis. Nous déplorons cette soif de domination, source de la guerre actuelle qui a multiplié les misères de l'humanité. Il n'est rien que nous désirions plus ardemment que de remettre l'épée dans le fourreau, & d'arrêter l'effusion du sang ; mais nous sommes déterminés à remplir autant qu'il sera en nous ces engagements éventuels auxquels les résolutions & les dispositions hostiles de l'ennemi commun ont donné une force positive & permanente. Le Congrès est intimement persuadé que le secours généreux que la sagesse de S. M. nous envoie, ramenera enfin la Grande-Bretagne aux sentimens de la justice & de la modération, & qu'il affermira la paix & la tranquillité sur des bases honorables & solides, à l'avantage commun de la France & de l'Amérique. Il est indubitable que les Gouvernemens des différens Etats de cette Union concourront de tout leur pouvoir pour cimenter avec les Sujets de la France des liaisons, dont les heureux effets se sont déjà si vivement sentis. Convaincu de l'attachement que vous avez montré, Monsieur, pour les intérêts de ce Pays, de même que pour votre propre Patrie, c'est avec la plus grande satisfaction que le Con-

grès vous reçoit pour le premier Ministre de S. M. T. C., vous, Monsieur, dont la conduite passée est un augure heureux & infaillible de la confiance de ce Corps, de l'amitié de ses Membres, & de l'estime de tous les Américains pour vous. En Congrès. HENRI LAURENS, Président.

Après cette Audience, le Ministre fut reconduit avec les mêmes cérémonies; & le Congrès lui donna un repas superbe, auquel furent invités plusieurs étrangers de distinction & des personnes revêtues d'un caractère public.

De Maryland le 10 Août. Toutes les nouvelles confirment que M. le Comte d'Estaing n'a quitté Shandy-Hook que pour seconder l'attaque projetée par le Général Sullivan contre Rhode-Island. Ce Général a été renforcé par un corps considérable de l'armée du Général Washington, & ce corps est parti sous les ordres du brave Marquis de la Fayette. On assure qu'aujourd'hui est le jour fixé pour cette attaque: nous ne doutons point de son succès, & nous en attendons la nouvelle avec impatience. On assure déjà que le Général Pigot a évacué cette Isle pour se retirer dans Long-Island. L'impossibilité de tenir, sentie par le Général Clinton & l'Amiral Hove, lui a fait dit-on donner cet ordre. Dans peu de jours nous en saurons sans doute davantage.

F R A N C E.

D E M A R L Y, le 10 Octobre.

Le premier de ce mois, Mesdames Adélaïde, Victoire & Sophie de France, sont parties de Versailles pour aller à leur château de Bellevue, où elles doivent rester jusqu'au 28.

La Cour est arrivée ici le 7 de ce mois, elle y restera jusqu'au 29. Le 5 S. M., ac-

compagnée de Mgr. le Comte d'Artois, s'étoit rendue à Fontainebleau, où elle a couché une nuit.

Le 4, M. de la Michodière, ancien Prevôt des Marchands de Paris, & Conseiller d'Etat, & M. d'Ormesson, eurent l'honneur d'être présentés au Roi par M. le Garde des Sceaux, & de faire leurs remerciemens, le premier pour la place de Conseiller d'honneur du Parlement de Paris, vacante par la mort de M. de la Michodière son cousin, & le second pour celle de Conseiller d'Etat, vacante par la mort de M. Olivier de Senozan. Le même jour, la Comtesse de Polestan, à qui le Roi a accordé un brevet de Dame, & la Vicomtesse de Monteil furent présentées à LL. MM. & à la Famille Royale, l'une par la Comtesse Jules de Polignac, & l'autre par la Comtesse de Bourbon Buffet. Le même jour, le Marquis d'Aubeterre prit congé de LL. MM. & de la Famille Royale, pour se rendre à l'ouverture des Etats de Bretagne.

MM. Née & Masquelier, Graveurs, ont eu l'honneur de présenter à LL. MM. & à la Famille Royale, la vingtième livraison des *Tableaux Pittoresques, Physiques, Historiques, Moraux, Politiques & Littéraires de la Suisse*.

De P A R I S , le 10 Octobre.

ON assure qu'on n'a point de nouvelles de M. de Guichen depuis qu'il est sorti avec quatre vaisseaux de ligne & trois frégates, pour croiser à la hauteur de la Manche, en attendant que M. le Comte d'Orvilliers sorte de nouveau de Brest à la tête de son escadre; celui-ci fait tous les préparatifs de son départ qui, dit-on, a été fixé au 17 de ce mois. La frégate le *Fox* que M. le Vicomte de Beaumont a amenée dans le port, après un combat glorieux, est la même qui fut prise l'année dernière par les Américains sur les

Banes de Terre-Neuve, & qui fut reprise ensuite par le Capitaine Collier : elle étoit alors commandée par M. Fotheringham. M. de Sartine ayant rendu compte au Roi du combat que M. le Vicomte de Beaumont livra le 11 de ce mois à cette frégate, qui faisoit l'avant-garde de la flotte Angloise qu'on n'a point rencontrée, S. M. a bien voulu donner à cet Officier l'assurance du commandement d'un de ses vaisseaux de ligne, & des témoignages de sa satisfaction aux Officiers qui l'ont secondé ; elle a en même tems pourvu au sort des femmes & des enfans de ceux qui ont été tués & qui ne sont qu'au nombre de 4, & des récompenses aux blessés qui sont au nombre de 15.

Les lettres de Brest portent que la frégate l'*Oiseau* commandée par M. de Kergarion Locmaria a pris une frégate Angloise & l'a conduite à Bordeaux, M. le Comte d'Orvilliers en revenant en a amené deux que ses frégates avoient prises pendant la campagne. M. de Boncamp, commandant l'*Aigrette*, s'est emparé d'un corsaire qui inquiétoit beaucoup le commerce de cette Ville, plus par la supériorité de sa marche que par le nombre & le calibre de ses canons. Un vaisseau venant de la Virginie & arrivé à Painbœuf dans la rivière de Nantes, a rapporté qu'il avoit rencontré le *Ranger*, vaisseau Américain & les deux frégates Américaines, sorties de Brest en même tems que l'armée, qui escorteient un grand nombre de vaisseaux Anglois qu'ils avoient pris.

Le *César*, armateur de 24 canons, équipé à Toulon, a conduit dernièrement dans ce port une prise évaluée à 150,000 liv. Selon des lettres de Marseille, l'escadre de M. de Fabry a fait celle de 3 vaisseaux plus richement chargés encore, puisqu'on évalue leurs cargaisons à 3 millions ; s'il faut s'en rapporter aux mêmes

lettres, le malheur qui a désolé Smyrne a eu des influences fâcheuses pour cette Ville ; les Négocians de Marseille perdent, dit-on, plusieurs millions dans ce désastre.

» Le navire le *Rufé*, écrit-on du Havre, sorti de ce port pour aller en course le 17 du mois dernier à 7 heures du matin, rencontra à 10 une frégate Angloise venant de Madras ; il passa une heure à quelque distance occupé à l'examiner : étonné de voir cette frégate continuer sa route sans lui donner chasse, quoiqu'elle l'eût apperçu, il s'approcha davantage, la joignit & sauta à l'abordage ; le Capitaine Anglois fut surpris, parce qu'il ignoroit que les hostilités entre la France & l'Angleterre avoient commencé sur mer. L'armateur se rendit maître de cette frégate sans combat & la conduisit aussi-tôt au port : elle est perçee pour 20 canons ; mais on en avoit réduit l'artillerie à 6 pièces pour laisser plus d'espace pour les marchandises ; la cargaison est très-riche : on ne l'estime pas moins de 2 millions, & peut-être vaut-elle davantage, parce que la guerre a dû augmenter le prix des marchandises de l'Inde.

La *Philippine*, vaisseau de 550 tonneaux, arrivé le 11 du mois dernier à l'Orient, a annoncé qu'elle étoit suivie par la *Ferme* & le *Bengale*, partis avec elle de Bengale le 11 du mois dernier. On espère qu'ils arriveront aussi heureusement. Le *Fitz-James* n'a pas eu ce bonheur ; ce vaisseau venant de la Chine & richement chargé a été pris par les Anglois.

» Le 16 Septembre, écrit-on de Bordeaux, le *Philippe* parti du Cap le 22 Juillet, sous l'escorte de la frégate du Roi le *Triton*, est arrivé dans ce port ; il faisoit partie d'une flotille de 12 navires partis le même jour, & dont deux, qui sont la *Nourrice* & le *Favori*, ont péri sur les Caiques, ainsi que la frégate. En arrivant

sur nos atterrages , il s'est battu contre un corsaire de 12 canons & a eu 2 hommes blessés. Nous apprenons par cette voie que l'Isle de St.-Domingue est abondamment fournie de toute sorte de provisions , & qu'elle pourroit servir de magasin au reste de l'Amérique , si les frégates Angloises , qui couvrent ces parages , n'y troubloient pas le commerce. Dans les nôtres , les navires qui ne sont pas d'une certaine force , courent aussi de grands dangers , parce que toutes nos mers fourmillent de corsaires Anglois ; aussi notre place offre-t-elle d'armer tous les bâtimens qui sont dans ce port , & elle demande au Ministre une escorte pour aller en Amérique & en revenir ; 2 frégates tous les 50 jours ou tous les 2 mois , suffiroient pour la sûreté de notre commerce , & quand même il offriroit au Roi un indult , comme cela se pratiqua dans la dernière guerre , cette redevance seroit bien compensée & au-delà par la diminution du prix des assurances. Les sucres baissent un peu de prix , quoique la mer ne soit pas libre , & on en donne plusieurs raisons assez plausibles. 1°. Nous en avons beaucoup , parce que les envois ont été pressés. 2°. les bâtimens neutres étant attaqués par les Anglois & pris par eux lorsqu'ils sont chargés de marchandises venant de nos possessions , se hasardent peu à venir en prendre chez nous. 3°. Les Anglois nous ont fait beaucoup de prises , dont ils vont vendre eux-mêmes les cargaisons dans le Nord. 4°. Ils ont tiré eux-mêmes beaucoup de sucre de leurs Isles. 5°. Enfin , il paroît qu'on croit assez généralement que la guerre ne sera pas de longue durée «.

Il ne reste plus sur le chantier à Brest , que l'*Annibal* , vaisseau de 74 canons ; on y travaille au radoub des vaisseaux les *six Corps* , la *Ville de Paris* , le *Citoyen* , le *Diligent* , le *Prothée* , &c. On va mettre sur le chantier , à Rochefort , trois vaisseaux de 74 canons , qui

seront lancés à l'eau dans le mois d'Avril prochain.

Les deux camps assemblés, l'un dans la plaine de Saint-Gabriel, en Normandie, l'autre à Paramé, en Bretagne, ont attiré beaucoup de monde ; l'affluence a sur-tout été considérable au premier, commandé par M. le Maréchal de Broglie, & y a rendu les vivres fort chers. M. le Maréchal y a fait exécuter tous les exercices nouveaux, & observer la plus exacte discipline, telle qu'elle le seroit en temps de guerre, d'après le Règlement pour l'exercice de l'Infanterie en campagne : comme tout est essentiel pour assurer le succès de ce service, ce Règlement entre dans les plus grands détails : à l'avenir on exercera de tems en tems les soldats à faire plusieurs lieues chargés de leurs havresacs, de leurs armes & ustensiles de toute espèce, afin qu'ils s'accoutument à les porter en campagne. On lit au titre 21 de l'instruction particulière, pour tout Officier commandant un poste ou lieu fermé : « Si l'ennemi lui a coupé la retraite & qu'il ne puisse plus se sauver ni compter sur aucun secours, il ne capitulera qu'à une des extrémités suivantes : de n'avoir plus de munitions, de manquer de vivres, après avoir réduit la nourriture du Soldat & souffert quelque tems la faim & la soif, & enfin d'avoir perdu la plus grande partie de son monde ; il observera toutes fois qu'il n'y a que deux formes de capitulation dont on ne peut s'écarter, l'une d'obtenir les honneurs de la guerre, l'autre de se rendre prisonnier de guerre, condition qu'il n'acceptera qu'à l'extrémité ; toute autre capitulation, comme de ne pas servir pendant la guerre ou dans un lieu déterminé, ne pouvant jamais être admise pour sa justification ».

Au titre 26 de l'Instruction ; pour les jours

de combat, il est dit : » Rien n'ayant tant de force sur les hommes que l'exemple des chefs ; les Officiers généraux & supérieurs feront en sorte que le leur inspire l'assurance & l'audace aux troupes qu'ils commandent ; c'est sur-tout lorsque les actions sont les plus vives ou qu'elles balancent, qu'il est nécessaire qu'ils se montrent, car il est bien différent d'ordonner aux hommes de marcher au danger ou de les y conduire «.

Selon des lettres de Boulogne, un corsaire de Guernesey a tenté de faire une descente près de cette Ville ; il avoit mis à terre 50 hommes, pendant la nuit, pour piller quelques maisons situées à une petite distance des bords de la mer. Une compagnie de Dragons, qui avoit son quartier dans le voisinage, est montée à cheval aussi-tôt, & s'étant postée entre les gens du vaisseau & la mer, leur a coupé la retraite, en a tué douze & fait le reste prisonnier.

Tous les Officiers de la Légion, qui sera sous les ordres de M. le Duc de Lauzun, sont nommés ; on compte qu'à la fin de ce mois la levée sera finie, & le nombre des soldats complets ; ce corps partira, dit-on, dans le mois de Novembre, pour l'Isle de Rhé, & recevra là des ordres ultérieurs : il est composé d'Infanterie, de Grenadiers, de Chasseurs, de Hussards, d'Artilleurs & d'Ouvriers ; il portera le nom de *Volontaires Etrangers*, pour servir S. M.

Les personnes qui voudront prendre intérêt sur les Corsaires François, pourront s'adresser à M. de la Corbiere à Paris, rue du Mail, vis à-vis l'Hôtel des Chiens, qui les informera des divers armemens qui se disposent dans chaque Port de Mer, dont quelques uns sont prêts à partir ; il les instruira des intérêts qu'on peut y prendre, & comme la Déclaration du

Roi du 24 Juin dernier , a pourvu à la sûreté des Actionnaires , d'une manière claire & précise , on peut être assuré de la plus grande exactitude dans les comptes & répartitions.

M. Desormeaux , Membre du Collège & de l'Académie Royale de Chirurgie , commencera le 12 de ce mois son Cours sur la théorie & sur la pratique des Accouchemens , à six heures & demie précises du soir ; il le continuera les lundi , mardi , jeudi , vendredi de chaque semaine. Son Amphithéâtre est rue des Mathurins , près celle des Maçons.

Une Déclaration du Roi , donnée à Versailles le 5 du mois dernier , & enregistrée au Parlement le 29 , établissant une police , relativement aux carrières , défend à toutes personnes d'en ouvrir , ni d'en faire ouvrir de nouvelles , & même de continuer l'exploitation des anciennes à la distance d'une lieue de la Banlieue de Paris , sans la permission , par écrit , du Lieutenant-Général de Police ; il est enjoint aux Entrepreneurs de bâtimens , dans le cas où en faisant des réparations ou constructions , ils trouveroient des excavations souterraines , d'en avertir sur-le-champ le Magistrat , à peine d'amende & de plus grande peine ; il est fait défenses aux Notaires de passer aucuns actes de vente de terrain en superficie avec réserve de disposer du terrain inférieur , à l'effet d'y faire des fouilles , & dans le cas où il en existeroit , d'en délivrer sans délai des expéditions signées de M. le Lieutenant-Général de Police , auquel on attribue la connoissance des contestations qui pourroient survenir sur ce sujet ainsi que sur le fait des carrières , sauf l'appel en la Grand'Chambre du Parlement , & seront ses Ordonnances exécutées par provision comme en matière de Police & péril éminent.

Le Parlement rendit , le 29 du même mois , un

Arrêt qui enjoint à tous les Propriétaires & Fermiers des moulins à vent, situés sur les territoires dont le sol est entièrement fouillé, auprès des endroits où il y a des fontis, de les abattre à la première signification qui leur sera faite du présent Arrêt, à peine de répondre personnellement des accidens qui pourront en résulter, & ordonne au Lieutenant Général de Police de veiller à l'exécution de cet Arrêt.

On a publié ces jours derniers des Lettres-Patentes du Roi, en date du 5 Avril, enregistrées au Parlement le 10; elles approuvent & confirment les cinq brefs de S. S. pour l'extinction des 5 maisons des Célestins situées à Metz, à Sens, à Coutances, à Ambert, à Eschmont. Ces Lettres-Patentes qui annoncent la destruction totale de cet Ordre dans le Royaume, statuent sur le sort des individus; elles ordonnent que les biens des maisons supprimées & à supprimer seront régis par des Economes séquestres nommés par S. M. Le préambule porte que les dispositions faites à cet égard, ont pour objet de seconder ce qui a été & ce qui sera déterminé par le S. Siège, d'après les avis des Archevêques & Evêques qui lui ont été envoyés. Les cinq brefs sont annexés aux Lettres-Patentes, & ont été enregistrés avec elles.

Le Roi a, par d'autres Lettres-Patentes, données à Versailles le 28 Juin, & enregistrées le 24 Juillet, ordonné que les Prêtres qui entreront, à l'avenir, dans la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, seront réputés capables de recueillir toutes successions directes ou collatérales.

» Comme les habitans des campagnes ne s'exposent que trop souvent à de fâcheuses affaires, en transgressant les réglemens sur le fait des chasses, il est utile de les leur rappeler pour leur instruction, & le moyen le plus sûr pour cela est de

les instruire des peines infligées de tems en tems contre ceux qui y contreviennent. Le 24 Août dernier, il a été rendu au Siège Général de la Capitainerie Royale de Senart, un jugement qui condamne Jean Rabot, Vigneron à Mainville, en cent livres d'amende, comme responsable du plus jeune de ses fils, qui avoit écrasé méchamment & de dessein prémédité un nid contenant 7 œufs de perdrix. Un second jugement rendu le même jour par le même Tribunal, condamne le Seigneur de Quincy-sous-Senart, à une pareille amende de cent livres pour avoir tiré & chassé aux lapins dans son parc de Quincy, nonobstant les défenses à lui faites «.

Marie-Michel de Sericourt d'Esclainvilliers, femme du comte de Mailly, Lieutenant-Général des armées, Chevalier des Ordres du Roi, Commandant en Roussillon, est morte au Château de Mailly, en Picardie, le 28 du mois dernier. Elle étoit de la maison de Sericourt, originaire des Pays-Bas, établie en Picardie en 1350, par un mariage avec l'héritière de la maison d'Esclainvilliers.

Demoiselle Jeanne d'Arrige, est morte à Alençon en Béarn, âgée de 112 ans & quelques mois. Sa sœur mourut il y a 4 ans, âgée de 106 ans; toutes deux avoient conservé la mémoire & la raison jusqu'à leur dernier moment.

Ange, Marquis du Quesne, Lieutenant-Général des Armées navales, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Gouverneur de la Nouvelle-France, est mort à Anthony, le 17 du mois dernier, dans la 80^e année de son âge.

Les Numéros sortis au tirage de la Lotterie Royale de France, le premier de ce mois, sont 61, 66, 65, 31, 39.

De BRUXELLES, le 10 Octobre.

A en juger par toutes les nouvelles, la campagne paroît finie en Bohême, & les deux armées Prussiennes vont prendre leurs quartiers d'hiver en Silésie & en Lusace. On ne désespère pas de rétablir la paix avant qu'elles puissent se remettre en campagne. Ceux qui adoptent cette espérance, la fondent sur le voyage du Grand-Duc de Toscane à Vienne, & sur son empressement à se rendre en Bohême auprès de l'Empereur peu de jours après son arrivée; on prétend qu'il est chargé de le disposer à la paix: mais les circonstances ne sont peut-être pas favorables. La campagne n'a rien offert de décisif: les deux armées Prussiennes qui étoient entrées en Bohême sont à la veille d'en sortir, & jusqu'ici l'avantage est pour la Maison d'Autriche, qui a su contenir pendant long-tems des armées formidables, commandées par les deux premiers Généraux de l'Europe, qui n'ont pu trouver un moment favorable dont ils aient pu profiter pour attaquer avec succès celle de l'Empereur ou du Maréchal de Laudohn. On craint bien que les négociations, si elles sont reprises, n'aient pas une issue plus heureuse; de part & d'autre, disent ceux qu'anime cette crainte, on voudra s'en tenir aux anciennes conditions proposées & rejetées réciproquement: le moment n'est pas venu d'en faire d'autres; on ne se rapprochera point; & les Puissances se trouvant au même état où elles étoient en prenant les armes, ne seront pas disposées à les quitter de si tôt.

On paroît se flatter de trouver moins de difficulté dans l'accommodement de la France & de l'Angleterre; celle-ci est déterminée à accorder l'indépendance des Colonies; si son orgueil lui impose la loi de tirer vengeance de l'insulte

qu'elle prétend avoir reçu de celle-là par son alliance avec les Etats-Unis , sa situation lui en impose une autre à laquelle il est difficile qu'elle puisse résister. La guerre exige des dépenses qu'elle ne sauroit faire dans l'état d'épuisement & de foiblesse où elle se trouve , & elle ne reculera le moment où elle doit céder à la nécessité , que lorsqu'elle n'aura plus d'incertitude sur les dispositions de l'Espagne. » L'espérance de nos Ministres , écrit-on de Londres , est que dans le cas où cette puissance se déclarera contre nous , la Russie nous aidera en nous fournissant 18 vaisseaux de ligne ; mais elle ne doit pas compter beaucoup sur ce secours. La marine Russe consiste en 40 vaisseaux de guerre ; comment pourra-t-elle en détacher presque la moitié pour nous aider , si elle en a besoin contre les Turcs , & dans le cas où elle le fera , ce nombre nous suffira-t-il pour faire face aux forces réunies de la France & de l'Espagne «.

La destination des préparatifs qu'a fait cette dernière , pique toujours la curiosité des spéculatifs qui ne l'ont point encore pénétrée ; les bruits opposés qui courent sans cesse sur ce sujet , prouvent suffisamment qu'elle n'est pas connue ; on sait généralement que la flotte de Cadix va bientôt mettre en mer ; tous les équipages sont complets , les vaisseaux pourvus de toutes les munitions nécessaires de guerre & de bouche , le courage & l'ardeur de combattre , animent également les chefs , les officiers & les soldats.

Au milieu de tant d'ennemis qui les menacent , les Anglois cherchent par-tout des alliés ; ils s'adressent sur-tout à la Hollande : ils ont même publié que cette République alloit armer 50 vaisseaux ; mais ils n'ont pas dit s'ils étoient destinés à agir en leur faveur ; on sait

que si cet armement a lieu , il sera moins considérable , & employé uniquement à la protection du commerce des sujets de la République , qui ont lieu de se plaindre des armateurs Anglois , tandis que le Gouvernement paroît désirer leurs secours. » Le Capitaine d'un navire Marchand Hollandois , écrit-on de Cadix , arrivé dans cette rade , a rapporté que se trouvant sous le Cap Finistère , il a été visité par un corsaire Anglois de 14 canons & d'environ 40 hommes d'équipage , dont 14 bien armés se rendirent à bord de son navire , où ils pillèrent tout ce qu'ils trouvèrent à leur bien-séance , enclouèrent les 10 ou 12 canons qu'il avoit ; pendant ce tems on l'avoit enfermé à bord du corsaire , où on l'avoit forcé de passer le pistolet sur la gorge ; après ces excès on lui permit de continuer sa route «.

Une lettre de Lisbonne contient les détails suivans , qui paroîtront bien extraordinaires. » Un jeune homme de 35 ans se présenta il y a quelque tems à la Reine , & lui demanda l'aumône , en protestant qu'il n'avoit rien mangé de trois jours : après avoir reçu quelques pièces de monnoie , il remit à S. M. une requête par laquelle il la prioit de lui faire obtenir pour femme une veuve fort riche. Le lendemain il reparut dans l'Eglise où la Reine assistoit à la Messe , & l'appella à haute voix , *Madame* ; comme elle ne répondit point , il reprit plus fortement encore : *Oh ! puissante Reine , si vous ne m'exaucez pas , je ferai une chose dont tout le Royaume parlera.* On arrêta cet insensé ; le Tribunal de l'Inconfiance l'interrogea sur-le-champ ; mais on n'a pu apprendre ni quel est son état ni dans quelle Province il est né ; on sait seulement qu'il est Portugais «.

MERCURE DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROI,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits , Arrêts ; les Avis particuliers , &c. &c.

25 Octobre 1778.



A P A R I S ,
Chez PANCKOUCKE , Hôtel de Thou ,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E

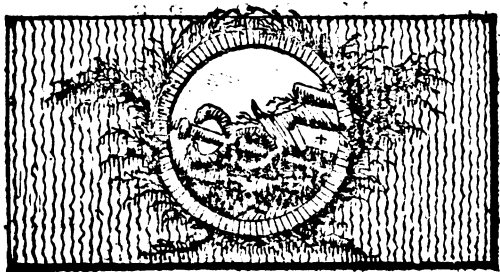
P IÈCES FUGITIVES.	à la Lettre de M. Gré-	
<i>La Renaissance de l'An-</i>	<i>try,</i>	306
<i>née,</i>	243	ACADÉMIE. Rouen,
<i>Madrigal,</i>	245	ANNONCES LITTÉR. 312
<i>Conte,</i>	<i>ibid.</i>	JOURNAL POLITIQUE.
<i>Enigme & Logog.</i> 252-254	<i>Constantinople,</i>	313
NOUVELLES	<i>Pétersbourg,</i>	314
LITTÉRAIRES.	<i>Copenhague,</i>	315
<i>Les Œuvres de Sénèque,</i>	<i>Stockholm,</i>	<i>ibid.</i>
256	<i>Varsovie,</i>	317
<i>Extrait de l'Éloge de M.</i>	<i>Vienne,</i>	318
<i>de la Condamine,</i> 167	<i>Hambourg,</i>	327
<i>Dernier Extrait de l'Hif-</i>	<i>Ratisbonne,</i>	332
<i>toire de l'Amérique,</i>	<i>Rome,</i>	337
282	<i>Livourne,</i>	338
SPECTACLES.	<i>Londres,</i>	339
<i>Académie Royale de M.</i>	<i>États-Unis de l'Amériq.</i>	
<i>sique,</i>	<i>Septentrionale,</i>	347
294	<i>Mariy,</i>	355
<i>Comédie Italienne,</i>	<i>Paris,</i>	<i>ibid.</i>
302	<i>Bruxelles,</i>	358
VARIÉTÉS.		
<i>Réponse de M. de la Harpe</i>		

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le 25 Octobre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 24 Octobre 1778.

DE SANCY.

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Côme.



MERCURE DE FRANCE.

25 Octobre 1778.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

LA RENAISSANCE DE L'ANNÉE,

Fragment d'un Poëme.

Cependant qu'aux cités un solennel usage,
Du masque de la paix couvrant chaque visage,
Sans ordre fait mouvoir la tourbe des humains,
Rassemble mille dons, les verse à pleines mains,
Exhale en faux sermens une voix mensongère,
Et rend la vérité parmi nous étrangère ;

L ij

Moi , de la vérité Poëte sectateur ,
Je fais tonner sa voix sur ce peuple imposteur.
Je crie au Courtisan dont la haine hypocrisie
Voudroit , en l'embrassant , étouffer le mérite :
» Arrête malheureux , arrête , que fais-tu ?
» Pour monter à son rang , il te faut la vertu »
Je crie à tout mortel stupidement frivole :
« Mets à profit le temps , qui rapide s'envole ;
» Il moissonne déjà l'an nouveau qui te luit ,
» Et va le replonger dans l'éternelle nuit » ,
Mais de ma foible Muse , ô conseils infertiles !
Tous mes cris dans les airs se perdent inutiles.
Je vois chaque mortel de chimères épris ,
Dissipateur du temps , en dégrader le prix.
Comme s'il redoutoit de vivre trop d'années ,
L'infortuné , soigneux d'en perdre les journées ,
S'environne à grands frais , de jeux , d'amusemens ,
Et leur donne l'emploi de presser des momens
Qui lui semblent couler d'une lenteur extrême ;
Mais attendons qu'il touche à son heure suprême :
Que d'un autre penser il sera tourmenté !
Qu'alors il gémira de leur rapidité !
Oui , tandis qu'envoyé par la mort qu'il devance ,
Du fond de l'avenir le tems vers nous s'avance ,
L'homme ne voit en lui qu'un vieillard impuissant ,
Qui , décrépît , courbé , traîne un pas languissant ;
Ses ailes sur son dos tantôt sont repliées ,
Tantôt autour de lui pendent humiliées.
Arrive t-il à nous ? Qu'il est prompt & léger !

Comme il fuit ! d'un oiseau c'est le vol passager.
 Ah ! quand nous atteindrons le bout de la carrière,
 Voulons-nous sans remords regarder en arrière ?
 Dans un repos honteux , n'allons pas avilir
 Des jours , que les travaux peuvent seuls ennoblir.
 Imitons la nature : active & bienfaisante,
 A nos divers besoins incessamment présente ,
 Sans relâche elle agit , &c.

MADRIGAL.

HÉLAS ! dans ce charmant Bocage ,
 Des Oiseaux l'amoureux ramage
 Fit naître mon premier desir ;
 C'est-là que sous l'épais feuillage
 Je goûtai le premier plaisir ;
 Et quand les ennuis du vieil âge
 A mon esprit viennent s'offrir,
 Mon cœur, qui veut encor jouir,
 Me ramène vers cet ombrage
 Chercher un tendre souvenir,
 Qui du présent me dédommage.

TOUT CELA FAUTE DE S'ENTENDRE.

C O N T E .

TOUT le monde fait que le Diable Boiteux , à la médisance près , étoit un bon
 L iij

Diable. Sa reconnoissance pour celui qui a brisé sa prison de verre, (car on fait aussi qu'il étoit prisonnier dans une bouteille) le soin qu'il prend de lui raconter & de lui faire voir toutes les anecdotes scandaleuses, lui ont fait une réputation d'honnêteté qui durera tant qu'il y aura des Diabes dans le monde ; c'est lui promettre l'immortalité.

Je vais mettre en scène un autre Diable, parent du Diable Boiteux, & qui se nommoit Astarot. Cet Astarot aimoit Surival, & ce Surival étoit une espèce de philosophe ; il raisonnoit beaucoup sur les hommes ; & vous dire que dans ce moment là il étoit malheureux, c'est vous dire qu'il médisoit du genre humain. Il trouvoit que tout ici-bas étoit assez mal arrangé, & que le bonheur étoit bien plus difficile à trouver que la pierre philosophale.

Astarot le prit un jour à part pour lui donner une leçon, ou plutôt un spectacle de morale ; il le conduisit pour cela sur une tour assez élevée ; une grande lunette qu'il avoit dans les mains lui donnoit l'air d'un savant qui monte à l'observatoire. Leur intention n'étoit pourtant pas d'examiner ce qui se faisoit dans les Cieux, mais de scruter ce qui se passoit parmi les hommes, qui, au fond, sont peut-être plus difficiles à déchiffrer que les astres.

Astarot avoit aussi apporté un de ces corners à l'usage des personnes attaquées de surdité. Tenez, dit Astarot à Surival, avec cette lunette-ci vous allez voir au bout du monde, & avec ce corner vous entendrez du bout du monde.

En même-tems il approcha sa lunette de l'œil de Surival, qui apperçut un homme pâle & maigre à sa toilette; c'étoit un homme fort riche, encore jeune & chargé de toutes les infirmités de la vieillesse. Il étoit asthmatique, gouteux, &c. mais il avoit par-dessus tout cela une espèce de loupe placée au beau milieu du visage, & qui l'affligoit beaucoup plus que son asthme & sa goutte; car ces maladies se bornoient à le faire souffrir, au lieu que sa loupe l'enlaidissoit.

Astarot ayant dirigé la lunette d'un autre côté, Surival vit un Docteur en médecine qui n'étoit pas un grand Médecin, mais qui se vantoit d'avoir des remèdes infailibles & nullement dangereux pour les excrescences de la peau, telles que les loupes, les verrues, &c. N'est-ce pas là un charlatan, demanda Surival? Point du tout, lui répondit son ami. Il seroit parfaitement capable d'extirper la loupe que vous venez de voir, si l'on s'adressoit à lui pour cela; mais il meurt de faim parce qu'il ne trouve pas de malades; & notre malade enrage parce

qu'il ne trouve pas de Médecin : vous voyez que cela vient faute de s'entendre. S'ils s'étoient adressés l'un à l'autre, le premier seroit guéri , & l'autre auroit de quoi dîner.

Il se présenta bien à Surival quelques objections à faire , mais il voulut aller jusqu'au bout. D'ailleurs cette lunette l'amusoit ; & il aima mieux s'en servir, que de perdre le tems à disputer.

Il regarda plus loin , & il vit un mari sur le point de devenir veuf ; il versoit de grosses larmes , & il s'arrachoit les cheveux. Ah bon , dit Surival ! voilà qui est édifiant ; un mari qui aime sa femme.

Oui , dit Astarot , voilà le texte ; écoutez à présent la glose. A la mort de sa femme ce mari sera obligé de rendre une dot considérable qui compose toute sa fortune, & cela, faute d'enfans. (Alors Surival rabattit un peu de son estime pour le mari.) Mais regardez un peu plus loin , continua Astarot ; voyez cet homme qui , à coups de bâton , chasse de chez lui un fils qui revient toujours. Ce fils lui est à charge parce qu'il a trop d'enfans , tandis que le mari que nous venons de voir n'en a pas assez. Celui-ci savoit depuis long-tems qu'il n'en auroit point ; sa femme , dont il est aimé , desiroit beaucoup en avoir à cause de lui ; & les femmes , en pareil cas , ont tant d'expé-

diens ! Croyez-vous qu'en s'y prenant de bonne heure, la femme, de concert avec son mari , n'auroit pas pu furtivement en aller commander chez cet homme qui les fait si bien , ou même en prendre de tout faits , en s'arrangeant avec lui ? Tout cela faute de s'entendre.

Surival avoit perdu la fin de ce discours , parce que sa lunette , en se dérangeant , lui avoit laissé voir un objet qui avoit distrait son attention. C'étoit une jeune personne qui soupiroit , qui gémissoit tout bas , & dont la seule maladie étoit d'avoir quinze ans. Elle étoit dans la maison paternelle ; mais cette maison paternelle avoit l'air d'une prison ; son père l'appeloit ma fille , & elle n'étoit que son esclave ; enfin , sa poitrine qui étoit gonflée par des soupirs , se trouvoit dans une agitation continuelle , & sa beauté n'y perdoit rien.

Hélas ! s'écria Surival , ému par un sentiment qu'il prit pour un simple mouvement de pitié , hélas ! qu'a donc cette charmante enfant ? Elle a besoin d'être aimée , dit Astarot. Tout en parlant il dérangea la lunette , & Surival fut bien étonné de voir un jeune homme , un peu plus âgé que la jeune fille , courant , se tourmentant , ayant l'air de ne pouvoir rester debout ni assis ; il sembloit se porter fort bien , & il étoit plus inquiet qu'un malade. Bon Dieu , dit

Surival, qu'a donc ce pauvre jeune homme ? Il a besoin d'aimer, répondit Astarot. Eh ! que ne va-t-il trouver la jeune fille, interrompit Surival ? Voilà justement, reprit Astarot, ce que j'allois vous dire ; c'est qu'ils ne s'entendent pas.

Alors Surival ayant porté le cornet à son oreille, ils furent interrompus par un grand bruit qu'ils entendirent. C'étoit un homme de moyen âge, qui querelloit à haute voix le Ciel & la Terre. Je suis tout à la fois, s'écrioit-il, un homme d'esprit & un savant ; je fais de la prose & des vers ; je parcours avec gloire la carrière du théâtre & celle de la philosophie, & l'indigence me poursuit partout. Je céderois volontiers beaucoup de gloire pour peu d'argent.

Cet homme là vous attriste, dit Astarot. Regardez par ici ; & en même-tems il lui fit voir un homme riche qui sembloit fort ennuyé. Cela ne parut pas extraordinaire à Surival ; ce qui l'étonna davantage, ce fut de l'entendre, à la faveur de son cornet, se plaindre à peu-près en ces termes : je regorge de biens, & je suis loin d'être content. C'est de la gloire qu'il me faudroit ; je voudrois avoir la réputation d'un grand homme, & je n'ai que celle d'un homme riche. Ah ! que je donnerois de grand cœur beaucoup d'argent pour un peu de gloire !

Surival, dans son premier mouvement,

fans songer s'il étoit entendu ou non, lui cria d'acheter quelque manuscrit du savant qui l'intéressoit; mais comme tout le monde n'avoit pas son corner, les vents emportèrent ses conseils.

Ils ne vous entendent pas, dit Astarot; &, qui pis est, ils ne s'entendent pas eux-mêmes. Vous le voyez, d'après vos conseils, l'un pourroit acquérir de la gloire, l'autre des richesses, & tous les deux seroient contents.

Il lui fit voir ensuite plusieurs choses tout aussi curieuses. Tantôt c'étoit un homme aussi ennuyé qu'ennuyeux, qui, ayant besoin d'amener des convives à sa table, alloit recruter au Palais Royal nombre de personnes qu'il connoissoit à peine de nom, & qu'il prioit instamment de venir dîner avec lui; & dans le jardin des Tuileries, un honnête-homme pâle, abattu, qui ne trouvoit pas un ami qui l'invitât. Tantôt c'étoit un galant homme qui souffroit pour ne pouvoir faire un emprunt utile & bien assuré; & d'un autre côté, un riche héritier qui s'impatientoit de ne pouvoir prêter utilement son argent. Et sans cesse revenoit ce refrain : tout cela faute de s'entendre.

Fort bien, interrompit enfin Surival. Mais je voudrois bien savoir quel est le but moral du spectacle que vous me donnez ici : que prétendez-vous en conclure ?

L. xj

J'en conclus, répondit Astarot, que la nature a mis chez les hommes tout ce qu'il leur falloit pour être heureux, & qu'ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes s'ils ne le sont pas.

Vous avez raison mon cher philosophe, reprit Surival. Je n'ai qu'un mot à vous répondre ; je vois fort bien que les hommes ont parmi eux tout ce dont ils ont besoin ; mais je crois qu'ils n'en feront pas mieux pour cela, tant qu'ils n'auront pas votre lunette pour se voir, & votre cornet pour s'entendre.

(Par M. Imbert.)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est les *Yeux* ; celui du Logogryphe est *Gloire*, où se trouvent *Loire*, *rigole*, *Roie*, *loge*, *loir*, *île*, *lie*, *Loi*, *oie*, *œil*, *Roi*.

É N I G M E.

SANS voix je parle, & sans chaleur j'enflâme :
Je ne suis pas forcier pourtant,
Mais vous jugez aussi qu'avec tant de talent,
Je ne suis pas un corps sans âme.

Le matin à la Cour, le soir dans un bouchon,

Par-tout de bon accord, ami de l'harmonie,

On me voit passer sans façon

Le jour en bonne compagnie,

La nuit avec un poliffon.

Dans un cercle nombreux hardiment je raisonne,

Et n'ai pas l'ombre de raison :

Cependant on m'écoute, & ce qui vous étonne,

Sans murmurer de mon bruiant jargon,

Le beau sexe me le pardonne,

Et même le trouve fort bon.

Pour me soumettre une jeune personne,

J'ai plus d'une corde à mon arc :

Tantôt par un beau soir d'automne

Je la surprends au fond d'un parc ;

Tantôt dans un salon tout brillant de lumière,

Je l'attends au retour, & peu respectueux,

Sans y chercher tant de mystère,

Jç fais parler tout haut mes accents amoureux :

Et bienloin de blâmer mon ton présomptueux,

Le plus sage avec moi ne fait point la sévère,

Et se rend d'abord à mes vœux.

Je me trouve souvent en fête, en bonne chère,

Et je n'en suis pas plus heureux ;

Car mon maître est si dur & si peu généreux,

Que tandis que je le fais vivre,

Et qu'à loisir il s'enivre,

Il me laisse toujours avec le ventre creux.

Encor de mes malheurs si c'étoit-là le terme !

Mais comme un criminel, quoique très innocent,
 Dans un noir cachot on m'enferme,
 Et souvent même l'on me pend.

(Par M. d'Evreux.)

L O G O G R Y P H E.

Q U O I Q U E fluet & délicat,
 J'ai la taille ferme & bien prise;
 Ma chevelure a grand éclat,
 Quoique jamais on ne la frise.
 On admire ma force & ma vivacité,
 Et c'est un point sur lequel on s'accorde,
 Que jamais danseur sur la corde
 Ne montra tant d'adresse & de légèreté.
 Plus d'une fois en sa présence,
 A la Reine j'ai fait la loi;
 Et Paris pour mes droits a tant de déférence,
 Que jamais l'Opéra n'y commence sans moi.
 Me demandez-vous autre chose,
 Aisément je me décompose;
 D'abord ne m'ôtant presque rien,
 Me voilà du pont-neuf le plus ferme soutien.
 Ensuite combiné de plus d'une manière,
 J'offre en Auvergne une rivière
 Que peut aussi réclamer le Lorrain;
 Un viscère du corps humain.

Une arme autrefois meurtrière,
 Mais qu'on ne voit plus à présent
 Qu'entre les mains d'un vieil enfant,
 Des coups duquel on ne meurt guère;
 Ce que doit avec soin éviter un Tailleur,
 Et quiconque est un peu délicat sur l'honneur;
 Ce que le sexe en sa parure
 Joint tous les jours à la nature,
 Et voudroit bien cacher à l'œil trop indiscret;
 L'espèce de cabriolet
 Dont usoient les héros antiques;
 Enfin, car je craindrois de me rendre importun,
 Deux animaux antipathiques,
 Dont le sort est si peu commun,
 Quoique tous deux à longue queue,
 Que les Dames carressent l'un,
 Et craignent l'autre d'une lieue.

(Par le même.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Les Œuvres de Senèque le Philosophe, traduites en françois par feu M. la Grange, avec des notes de critique, d'histoire & de littérature ; 6 vol. in-12. A Paris, chez les frères Debure, Libraires, quai des Augustins. 1778.

C'ÉTOIT une entreprise hardie, que de traduire en françois un Philosophe aussi profond, aussi spirituel, aussi moral que Senèque. Il falloit pour y réussir, outre une grande connoissance des deux langues, un goût perfectionné par la lecture des Auteurs anciens & modernes, une ame assez forte, assez honnête pour sentir vivement les beautés mâles & vraies de l'original, & assez d'habileté pour les rendre sans les affoiblir. Il falloit encore une critique saine & judicieuse, qui sut dégager adroitement les pensées les plus délicates du style maniéré qui les dépare souvent, & en rendre la finesse plus piquante par une expression simple & naturelle. M. la Grange, qui réunissoit ces qualités & ces talens, s'étoit déjà fait connoître avantageusement par sa belle

traduction de Lucrèce. Les éloges qu'elle lui attira l'encouragèrent à entreprendre celle de Senèque. Il y consacra les huit dernières années de sa vie. Il en étoit sans cesse occupé, nous dit l'Éditeur, qui ne craint point d'affurer que *c'est une des meilleures traductions qui aient paru dans notre langue ; qu'elle est en même-temps fidelle , élégante & précise ; que le style en est clair , facile , naturel & presque toujours correct.* Ce jugement ne nous paroît point outré, & nous y souscrivons d'autant plus volontiers, que c'est après avoir lu plus de la moitié de cette traduction, & l'avoir comparée en grande partie avec le texte latin. Nous voulions connoître par nous-même l'exactitude, la sagacité, le goût du Traducteur, & nous avons eu souvent occasion d'admirer avec quelle précision M. la Grange a saisi les nuances délicates de certains mots latins dont il étoit difficile de trouver les analogues dans notre langue ; avec quelle facilité il a rendu les principales beautés de son modèle ; par quels tours naturels il a fait sortir des pensées ingénieuses & fines, dont l'agrément étoit moins senti sous une expression plus recherchée ; en un mot, par quel art il a su avoir autant d'esprit & plus de simplicité que Senèque. C'est qu'il travailloit sans cesse à perfectionner sa traduction ; c'est qu'il en faisoit constamment l'objet de

ses études. Cependant il n'y avoit pas mis la dernière main lorsqu'il mourut en 1775, à l'âge de 37 ans. Il n'avoit même fait encore aucune des notes qu'il se proposoit d'y joindre, soit pour corriger le texte où il lui sembloit évidemment altéré, soit pour éclaircir quelques passages difficiles à comprendre pour ceux qui ne sont pas assez au fait de l'histoire des Loix, des Arts & des usages de l'antiquité. Mais le manuscrit de M. la Grange a été heureusement remis entre les mains d'un homme-de-lettres qui a suppléé à ces omissions. Il a revu presque entièrement la traduction sur le texte des meilleures éditions comparées entr'elles & avec l'*Editio princeps* dont il a tiré de grands secours, & il a enrichi de notes instructives & intéressantes, tous les passages qu'il a jugé en avoir besoin. A l'égard des *questions naturelles*, l'Éditeur avertit que les notes les plus utiles qui accompagnent ce beau monument de la *Physique des Anciens*, sont de deux Savans à qui l'*Histoire Naturelle* & la *Chymie* doivent plusieurs découvertes importantes & très-propres à accélérer les progrès de ces Sciences, sans lesquelles il ne peut y avoir ni bonne *Physique*, ni bonne *Philosophie*.

Un Philosophe tel que Senèque méritoit d'avoir un Traducteur tel que M. la Grange, & celui-ci ne pouvoit avoir un Éditeur plus intelligent que M. N.... & plus capable

de donner à sa traduction toute la perfection dont elle étoit susceptible.

Les Stoïciens ne parloient qu'avec enthousiasme de la fermeté, de la grandeur d'ame, de la constance, de la vertu de leur Sage : ils le mettoient fort au-dessus de tous les hommes ; ils l'élevoient à l'égal des Dieux ; ils cherchoient même tous les rapports qui pouvoient lui donner quelque supériorité sur eux, & ils les exagéroient avec toute la fierté dont leur ame hautaine étoit capable. « Que la Philosophie soit l'unique
 „ objet de votre pensée, votre unique amie,
 „ votre soutien, (écrit Senèque à Lucilius,
 „ *Lett. 53*;) bientôt un intervalle immense
 „ vous séparera des autres hommes ; vous
 „ devancerez tous les mortels, & les Dieux
 „ vous devanceront de fort peu. Quelle sera
 „ donc la différence entre eux & vous ? Ils
 „ dureront plus long-temps que vous. Mais
 „ qu'il faut d'habileté pour renfermer tout
 „ dans un point ! Un petit nombre d'an-
 „ nées est autant pour le Sage, que l'éter-
 „ nité pour les Dieux : il a même un mé-
 „ rite de plus ; la sagesse des Dieux est dûe
 „ à leur nature, & non à leurs efforts ». *Est
 aliquid quò sapiens antecedit Deum : ille
 natura beneficio non suo sapiens est.*

Quelques Lecteurs ont été surpris de ne point trouver de note sur ce passage si sévèrement jugé par Murex, Juste-Lipse, &

sur le vrai sens duquel Bayle lui-même paroît s'être trompé. Nous ne dirons dont pas avec Muret, que c'est un orgueil insupportable & impie, ni avec Juste-Lipse, que c'est le comble de la folie, ni même avec Bayle, que c'est une petite forfanterie Stoïcienne. Nous observerons seulement que ces Savans ont pris trop à la lettre & critiqué trop sérieusement un passage où Senèque, dont l'imagination est quelquefois un peu exaltée, a cru devoir exagérer le bonheur du vrai Sage des Stoïciens, afin d'inspirer plus fortement à tous les hommes en général, le courage dans l'adversité, le mépris de la douleur & de la mort, l'amour de l'ordre & l'enthousiasme de la vertu.

Dans la Lettre dixième, Senèque écrit à Lucilius : « demandez aux Dieux un jugement droit, un esprit & un corps sain ». *Roga bonam mentem, bonam valetudinem animi, deinde corporis.* Dans la Lettre quarante-unième, il dit au même : « quelle folie de demander (aux Dieux) la sagesse, quand on peut se la donner » ! Est-ce une contradiction, comme l'a prétendu Muret ? Il paroît que c'étoit un sentiment assez généralement reçu, non-seulement chez les Stoïciens, mais par tous les Philosophes Payens, qu'il falloit demander aux Dieux la vie & les richesses ; mais que pour le bon esprit ou la sagesse, il ne falloit l'attendre que de

soi-même. Cicéron dit très-affirmativement :

« c'est le jugement de tous les hommes ,
 » qu'il faut demander à Dieu les biens de
 » la fortune, & prendre chez soi la sagesse ».

Judicium hoc omnium mortalium est fortunam à Deo petendam , à se ipso sumendam esse sapientiam. De Nat. Deor. Lib. III.

Horace , dans l'Épître à Lollius , dit aussi :

« qu'il suffit de demander à Jupiter la vie
 » & les richesses , qu'il donne & qu'il ôte
 » à qui il veut ; mais que pour la tranquillité de l'esprit , il saura bien se la donner
 » à lui-même ».

Sed satis est orare Jovem qui donat & aufert.

Det vitam , det opes ; æquum mihi animum ipse parabo.

Senèque lui-même ne prétendoit pas sans doute que la sagesse fût un don des Dieux , lorsqu'il disoit que le Sage ne devoit sa vertu qu'à ses propres efforts , *benefitio suo sapiens*. Pourquoi donc exhorte-t-il Lucilius à demander aux Dieux un jugement droit , & la santé de l'ame , *bonam mentem , bonam valetudinem animi* ? M. la Grange auroit peut-être prévenu cette question , & personne n'est plus en état d'y répondre que son savant Éditeur.

C'est dans la *Consolation à Polybe* que Senèque se montre tout-à-fait différent de lui-même. L'excès du malheur a épuisé toute sa constance ; le Sage a disparu ; il ne reste

qu'un homme pusillanime & foible. On a douté avec beaucoup de vraisemblance que ce Livre fût de Senèque, & certainement il est indigne d'un Sage, qui, dans tous ses autres écrits, parle le langage de la plus pure raison, & de la vertu la plus austère. Mais, en supposant qu'il soit l'Auteur de ce Fragment, comme ses ennemis le lui ont reproché, n'en prenons pas occasion d'insulter un aussi grand Philosophe; plaignons-le plutôt, & que son exemple nous apprenne à nous défier de nous-mêmes. Rien de plus sensé, rien de plus juste que ce que dit l'Éditeur à ce sujet, dans un avertissement qu'il a mis à la tête de ce Traité. Nous allons le transcrire; nous ne saurions mieux terminer cet extrait.

» Pour juger Senèque il faut se placer
 » en idée dans la situation où il se trou-
 » voit alors. Il avoit perdu, la première
 » année de son exil, sa femme & son
 » fils, ces objets si doux, si intéressans
 » pour une ame sensible, qui multiplient
 » & resserrent plus fortement encore les
 » liens qui nous attachent à la vie; il
 » étoit éloigné, depuis près de trois ans,
 » d'une mère inconsolable de sa perte, &
 » qu'il regrettoit sans cesse; de ses frères
 » qu'il aimoit tendrement, & auxquels
 » il étoit également cher; de Rome
 » qu'il regardoit avec raison comme sa

» patrie ; de ses amis , dont les conseils ,
 » la société & les exemples lui étoient si
 » utiles. Malheureux , isolé , solitaire ,
 » privé de toutes les douceurs , de tous les
 » objets , de toutes les consolations qui
 » pouvoient adoucir la rigueur de son sort ;
 » relégué dans une Isle sauvage , où il se
 » voyoit pour ainsi dire abandonné de la
 » nature entière , & où il n'avoit pour
 » témoins de ses plaintes que les rochers
 » élevés & inaccessibles de la Corse ; en-
 » touré de peuples barbares , avec lesquels
 » il n'avoit rien de commun , pas même
 » la langue ; enfin , accablé de tristesse ,
 » de maux & d'ennuis , & ne voyant rien
 » autour de lui qui pût remplir le vuide
 » affreux de son cœur , & l'arrêter au bord
 » du précipice , il perdit courage , & devint
 » pusillanime & foible , parce que le mal-
 » heur , quand il est extrême & continu ,
 » finit par briser entièrement le ressort
 » de l'ame , même la plus forte. Son ima-
 » gination s'échauffa ; il se crut proscrit ,
 » oublié , perdu , & il fit alors un dernier
 » effort pour obtenir son rappel. Mais trop
 » habile politique pour dire à un courtisan
 » du mal de son maître ; espérant d'ailleurs
 » que Polybe feroit lire à Claude la lettre
 » de consolation qu'il lui écrivoit , il fit
 » honneur à l'Empereur de tous les événe-
 » mens heureux de son règne ; & lui pro-

» digua , fans retenue , des éloges parmi
» lesquels il y en a même d'assez adroits
» pour flatter un Prince plus fin & plus
» spirituel que Claude. Il ne s'agit pas de
» savoir s'il n'eût pas mieux valu supporter
» avec fermeté ce revers de fortune , &
» opposer un front calme & serein aux
» coups de l'adversité , que de se laisser
» ainsi abattre par le malheur , de solliciter
» la faveur d'un Prince qu'il méprisoit ,
» & d'encenser une idole qu'il auroit voulu
» fouler à ses pieds. Il est certain qu'il y
» auroit eu plus de grandeur d'ame à souffrir
» & à se taire ; mais il s'agit de savoir
» si ceux qui blâment si hautement la conduite
» de Senèque à cet égard , placés dans
» les mêmes circonstances que lui , auroient
» montré plus de courage & de force d'esprit ,
» & si la nature humaine est capable
» de l'effort qu'ils exigeoient de ce Philosophe.
» Le Chancelier Bacon a dit quelque
» part que l'homme de bien ressembloit
» aux parfums , dont on n'obtenoit une
» odeur délicieuse qu'en les broyant : cela
» est vrai ; mais il ne faut pas broyer l'homme
» trop long-temps , parce qu'il n'a
» qu'un certain degré de force & de courage ,
» & que sa patience diminue à mesure
» que la fin de sa peine s'avance.
» Senèque , dans la première année de son
» exil , écrit la *consolation à sa mère* , qui
» est

„ est un chef-d'œuvre de raison , de philo-
 „ sophie & de sentiment ; & trois ans après
 „ ce même Senèque compose *la consolation*
 „ à *Polybe*. D'ailleurs ce n'est pas dans sa
 „ patrie , sous les yeux de ses parens , de
 „ ses amis , de son Souverain , lié de toutes
 „ parts par les chaînes invisibles de l'hon-
 „ neur & du devoir , environné d'objets
 „ dont la présence élève l'ame , inspire le
 „ mépris des dangers & de la mort , &
 „ semble dire à un citoyen : *sois juste ,*
 „ *vertueux , magnanime , & nous rendrons*
 „ *témoignage de toi* , qu'il est difficile d'être
 „ constamment un grand homme , même
 „ dans l'oppression , & chargé de fers. C'est
 „ surtout , après trois ans d'exil dans un
 „ pays barbare & presque inhabité , qu'il est
 „ rare , & peut-être impossible , de conser-
 „ ver le même caractère , le même courage ,
 „ la même fermeté , les mêmes goûts , les
 „ mêmes talents , la même émulation , le
 „ même enthousiasme pour la vertu , en un
 „ mot , la même manière de voir , de pen-
 „ ser , de sentir & d'agir. On perd presque
 „ toujours , dans un long exil , les qualités
 „ qu'on y avoit portées ; insensiblement la
 „ tête s'affoiblit , l'imagination s'éteint ,
 „ l'esprit devient paresseux ; on n'a ni la
 „ force de penser , ni le désir de connoître
 „ & de s'instruire ; il ne reste plus qu'une
 „ seule passion , celle de la liberté , qui

25 Octobre 1778.

M

» s'accroît, se fortifie & s'alimente pour
» ainsi dire de toutes celles qu'on a per-
» dues. Il n'est donc pas étonnant que
» Sénèque ait subi l'influence nécessaire
» d'une cause aussi active que celle dont je
» parle. Plaignons-le d'en avoir éprouvé
» les funestes effets, mais ne lui en faisons
» pas un crime ; n'exigeons point des hom-
» mes une perfection que la nature humai-
» ne ne comporte pas. Laissons l'envie
» remuer les cendres des morts, chercher
» avec une curiosité indécente, dans la vie
» des grands hommes, les fautes qu'ils
» ont pu commettre, & se consoler de sa
» médiocrité, en les exagérant à ses propres
» yeux & à ceux des autres. Pour nous,
» plus justes, plus humains, plus tolérans,
» ne voyons les écarts & les erreurs des
» hommes célèbres, anciens & modernes,
» qu'avec cette indulgence qui convient si
» bien à des êtres remplis de foiblesses &
» d'imperfections, Les Poëtes ont dit
» qu'Achille n'étoit vulnérable qu'au talon ;
» Achille, selon l'observation ingénieuse
» & fine d'un des plus illustres Philoso-
» phes de ce siècle, est ici le symbole de
» tous les hommes extraordinaires. Quel-
» que parfaits qu'ils aient été, quel-
» qu'effort qu'ils aient fait pour s'élever
» au-dessus de la condition humaine, il
» leur est toujours resté un endroit vulné-

« rable & mortel , & c'est toujours un
« Pâris , quelque ame vile , basse & lâche
« qui le découvre » .

(*Cet article est de M. R.*)

*Extrait de l'Éloge de M. de la Condamine ;
par M. le Marquis de Condorcet , im-
primé dans l'Histoire de l'Académie des
Sciences de 1774. (*)*

Charles-Marie de la Condamine naquit
à Paris le 28 Janvier 1701 ; son père
étoit Receveur-Général des Finances , &
sa mère d'une famille noble.

On lui fit apprendre , dès qu'il sut
parler , les Fables de la Fontaine , qu'il
répétoit à merveille , & , comme tant d'au-
tres enfans , avec un air content & capa-
ble ; mais il a depuis avoué de bonne-foi
qu'il ne comprenoit rien à ces Fables , qui ,
en effet , ne seront jamais le Livre du pre-
mier âge , puisque tant d'hommes faits ne
sont pas même en état d'en sentir le prix.
Peut-être cependant n'a-t-on pas tout-à-fait
tort de confier ces charmantes Fables à la
mémoire des enfans , & de les semer ,

(*) M. d'Alembert , Auteur de cet Extrait , a pu-
pouvoir y ajouter quelques faits dont l'Auteur de
l'Éloge n'a point fait usage.

pour ainsi dire , dans ce terrain , (*) où elles restent du moins en dépôt jusqu'au temps où elles pourront y fructifier ; différentes en cela de beaucoup de sottises qu'on leur met dans la tête au même âge , & qu'ils seroient trop heureux de pouvoir en expulser pour jamais.

Il apprenoit en même-temps , & comprenoit encore moins , comme on peut le croire , ce fatras de règles qu'on nomme *Rudiment* , & que la pédanterie s'obstine à conserver pour le tourment de l'enfance , malgré les sages avis que la raison ne cesse de lui donner en pure perte sur une réforme si nécessaire & si facile.

Il fit sa Philosophie aux Jésuites ; c'est assez dire qu'il la fit mauvaise ; car ces Pères , qui ne connoissoient alors qu'Aristote en Philosophie , comme *Sanchez* en Théologie , n'en étoient pas même encore au Cartésianisme , quoique Newton l'eût

(*) Il seroit seulement à souhaiter qu'on y mît plus de choix , & qu'on leur fît apprendre , par exemple , la Fable des deux *Amis* plutôt que celle de la *Cigale* , & celle des deux *Pigeons* , ou des *animaux malades de la peste* , plutôt que le *Testament expliqué par Esope*. Il y a quelques années que , dans plusieurs Collèges , on donnoit aux enfans , au lieu des Fables de la *Fontaine* , celles de *Richer* , louées dans toutes les feuilles périodiques de ce temps-là ; & oubliées aujourd'hui comme ces feuilles.

déjà refuté près de trente ans auparavant. On peut dire, pour excuser les Jésuites, qu'à cette époque l'Académie des Sciences même n'étoit guères plus avancée. On n'y parloit encore que de tourbillons & de matière subtile; cette mauvaise Physique n'y a tout-à-fait disparu que vers le milieu du siècle (*), & le dernier des Cartésiens de cette Compagnie n'est mort qu'en 1771, n'ayant pas, il est vrai, osé prononcer le mot de *tourbillon* les vingt dernières années de sa vie.

En sortant du Collège, M. de la Condamine prit le parti du Service; mais il le quitta bien-tôt pour se livrer aux Sciences, qu'il aimoit davantage, & où il espéroit être plus utile. Il les aima tant, qu'il n'en préféra aucune aux autres; car il les étudia, ou, si l'on veut, les effleura

(*) En 1740, la *vieille* Académie vint encore à bout de faire partager le prix à une mauvaise pièce *Cartésienne*, avec trois excellentes pièces *Newtonniennes*, de MM. Euler, Daniel Bernoulli & Maclaurin, que la *jeune* Académie vouloit couronner seules. Le sujet du prix étoit *la cause des marées*. Il est facheux que dans plusieurs concours, le célèbre Jean Bernoulli, moitié haine pour les Anglois, moitié complaisance pour ses Juges, ait infecté d'un mauvais Cartésianisme, les ouvrages qu'il a composés pour le prix de l'Académie, & qu'elle a eu de son côté la complaisance de couronner.

toutes : aussi a-t-on dit de lui qu'il n'étoit proprement qu'un *Amateur* ; mais c'étoit du moins un *Amateur* instruit , éclairé , un *Amateur* enfin vraiment digne de ce nom , & qui ne vouloit pas seulement le paroître. Puissent les Sciences en trouver souvent de semblables , dans un pays & dans un temps où elles ont néanmoins , ainsi que les Lettres , tant de prétendus amis , de Mécènes & de protecteurs , célébrés comme de raison , dans tous les Journaux & dans toutes les Epitres dédi-

catoires * !
A peine entré dans l'Académie , M. de la Condamine voulut voyager d'abord par le besoin qu'il avoit d'action & de mouvement , & ensuite pour son instruction & pour celle des autres. Il parcourut les côtes de l'Afrique & de l'Asie , où il fut

(*) Les hommes puissans , a dit un Philosophe , qui trop souvent ont fait semblant d'aimer les Lettres , & qui dans le fond les haïssoient , auroient pu dire comme Néron , qui vient d'embrasser *Britannicus*.

J'embrasse mon rival , mais c'est pour l'étouffer.

On fait le mot excellent de feu M. Duclos à leur sujet : ces gens-là , disoit-il , nous craignent comme les voleurs de nuit craignent les réverbères. Aussi , lui répondit quelqu'un , ont-ils plus d'une fois favorisé la populace , qui a voulu briser les réverbères à coups de pierre , & qui n'en a pu venir à bout , &c.

témoin de l'avilissement & de l'abrutissement de l'espèce humaine ; qui , dans ces malheureuses contrées , est le digne ouvrage de la servitude & de l'ignorance ; & qui , dans la dernière guerre des Turcs , leur a valu tant de succès & tant de gloire. Il fit connoissance à Constantinople avec le plus célèbre Philosophe de l'Empire Ottoman ; ce Philosophe sublime étoit un Astrologue très-révéré du Prince & des sujets ; aussi le Grand Seigneur a-t-il fait , il y a quelques années , l'honneur à l'Académie des Sciences , de lui demander les *meilleurs livres d'Astrologie* ; l'Académie eut l'honneur de répondre à sa Hauteffe qu'elle n'en connoissoit ni de bons ni de mauvais.

M. de la Condamine eut la curiosité d'aller jusqu'à Troye , & fut bien étonné de ne voir qu'un petit ruisseau bourbeux dans ce fameux Simois que les Dieux d'Homère avoient teint de leur sang , & que les vers de ce grand Poëte ont rendu aussi célèbre que l'Euphrate & le Gange.

Il voulut aussi voir Jérusalem , quoiqu'il s'attendit à y trouver plus d'objets d'édification que d'observations physiques. Il observa seulement , non en physicien , mais en sage , & avec une surprise douloureuse , que dans le lieu même où la religion offre :

Miv

aux Chrétiens les objets les plus respectables; & où par conséquent elle devoit être si auguste & si pure, la superstition, sa dangereuse ennemie, ose encore se placer auprès d'elle, & entretient les crédules Pélerins d'une multitude de fausses merveilles, qui pourroient, aux yeux de l'impété, décréditer les véritables, si ces dernières n'étoient pas appuyées sur des fondemens sans comparaison plus solides. M. de la Condamine a passé tous ces détails sous silence dans sa relation Académique; mais le domestique qui l'accompagnoit a pris soin d'écrire & de donner au public cette partie intéressante de son voyage.

De retour à Paris, notre Académicien trouva la Compagnie occupée d'envoyer au Pérou mesurer le premier degré du Méridien. Il demanda, & il obtint d'être du voyage avec MM. Godin & Bouguer: il étoit plus nécessaire à cette opération que ses confrères même ne le pensoient. » Il » falloit, dit l'Historien, opérer dans un » pays peu habité, où les communications » sont difficiles, où l'on ignore les arts » de l'Europe; au milieu d'une Nation » étrangère, nouvellement soumise à un » Prince de la Maison de France, & chez » qui toute faveur accordée à des François » réveille la jalousie nationale. D'ailleurs

„ dans toute Contrée éloignée de deux
 „ milles lieues de son Souverain , la faci-
 „ lité de le tromper & d'éluder ses ordres ,
 „ produit nécessairement une sorte d'anar-
 „ chie. Pour vaincre les difficultés que de
 „ pareilles circonstances devoient faire naî-
 „ tre à chaque pas , il falloit un homme
 „ dont l'activité crût avec les obstacles ,
 „ qui fût également prêt à sacrifier au suc-
 „ cès de son entreprise , sa fortune , sa santé
 „ & sa vie ; qui , tirant sa force de la vigueur
 „ naturelle de son ame , réunît toutes les
 „ espèces de courage ; qui , pénétré de la
 „ grandeur de son objet , & du respect que
 „ doivent toutes les Nations à un homme
 „ chargé des intérêts de l'humanité entière ,
 „ fût en réclamer hautement les droits , sans
 „ que rien pût ou l'intimider ou le rebuter.
 „ Il falloit encore que cet homme joignît
 „ à ces grandes qualités , cette universalité
 „ de connoissances qui seule peut attirer à
 „ un savant l'estime de l'ignorance ; qu'il
 „ eût dans l'esprit un naturel piquant , une
 „ singularité même propre à frapper les
 „ hommes de tous les pays , & dans tous
 „ les états ; qu'il mît dans ses discours
 „ cette chaleur qui entraîne , qui force
 „ l'opinion & la volonté : il falloit donc
 „ choisir M. de la Condamine. »

Il mit en effet dans ce travail toute l'activité de son caractère , de son esprit ,

M v

& même de son corps ; il engagea & donna tout ce qu'il avoit , jusqu'à ses chemises , pour faire subsister ses confrères , en attendant que les fonds arrivassent de France ; il fit un voyage de quatre cents lieues de Quito à Lima , pour aller chercher de l'argent , revint avec quatre-vingt mille livres & un très-bon Mémoire sur l'arbre du quinquina , & passa ensuite les jours & les nuits à observer sur les montagnes , où les vents , les orages , les volcans , les voleurs , le chaud , le froid , la fièvre , rien ne put un seul instant le rebuter ni le distraire. Il ne vint à bout de conserver un signal d'observation qu'on lui voloit sans cesse , qu'en lui donnant la forme d'une croix , qui heureusement effraya les Indiens , & se fit respecter d'eux.

Seniergues , Chirurgien François , qui avoit accompagné les Académiciens , fut assassiné dans une émeute excitée contre eux par ceux même qui auroient dû la réprimer , par des Gens de Loi dont ils avoient découvert quelque friponnerie , & par des Gens d'Eglise , dont l'ineptie & l'ignorance les regardoient comme hérétiques. M. de la Condamine poursuivit inutilement la condamnation des assassins. L'un des deux se fit déclarer fou , & l'autre profitant de la Loi détestable qui , dans l'Amérique Espagnole , soustrait à la Juridiction , séculière les

Ecclésiastiques criminels , se fit Prêtre pour échapper au supplice , qu'il méritoit même par cette horrible manière de l'éviter. « Ainsi, » dit M. de Condorcet, la Religion , ce » frein des crimes secrets, devient chez » ces malheureux Peuples , l'asyle des crimes publics ; » & le secret chez eux d'être impunément assassin , c'est d'oser encore être sacrilège.

« Un Moine Franciscain révéla à M. de » la Condamine le prétendu secret d'une » mine d'or, & voulut l'intéresser à cette » recherche. Le projet du bon Père étoit » d'en consacrer le produit à l'établissement d'un Tribunal d'Inquisition au » Pérou ; à la vérité il y avoit déjà dans » le Pays un Vicaire de l'Inquisition d'Espagne, mais le zèle des Moines de » Quito ne trouvoit pas que ce fût encore » assez. »

Notre Académicien fit dresser sous l'Equateur même , une pyramide , qui devoit attester à la postérité la mémoire de son travail & de celui de ses compagnons, dont deux étoient Espagnols. Après le départ des François , il vint un ordre de la Cour d'Espagne de démolir les pyramides ; les deux Espagnols employèrent leur crédit pour faire révoquer cet ordre , quoique l'inscription de la pyramide eût excité leurs plaintes , à la vérité très-mal fondées. « Ces

» deux favans estimables & honnêtes, étoient
 » pleins de l'orgueil national, sentiment
 » respectable, lorsqu'au lieu de s'applaudir
 » d'une supériorité vraie ou prétendue,
 » il s'occupe de l'acquérir ou de la con-
 » server ; c'est par un effet de ce sentiment,
 » pour cette fois bien entendu, que les
 » deux savans Espagnols réclamèrent contre
 » l'ordre de la démolition des pyramides,
 » & qu'ils oublièrent le petit intérêt d'une
 » inscription plus ou moins glorieuse, pour
 » ne plus sentir que le reproche qu'alloit
 » attirer sur leur Patrie la destruction d'un
 » monument élevé aux Sciences.

» Ce fut dans ce voyage que M. de
 » la Condamine contracta cette surdité qui
 » n'a fait qu'augmenter le reste de sa vie :
 » privé presque absolument d'un des deux
 » sens qui lui servoient à satisfaire sa
 » curiosité, il sembloit que cette passion,
 » réduite à un seul sens, n'en étoit de-
 » venue que plus active & plus indiscrete :
 » son tempérament avoit résisté à tant de
 » fatigues incroyables ; mais, il rapporta du
 » Pérou le germe de cette paralysie sin-
 » gulière qui l'a condamné, dans les der-
 » nières années de sa vie, à une inaction
 » si pénible pour lui. »

Les Jésuites, qui, en Amérique comme
 dans une partie de l'Europe, dirigeoient
 alors toute les Etudes, & qui furent

aux Académiciens Voyageurs, d'une utilité dont les Sciences doivent leur avoir obligation, les prièrent d'assister à une Thèse de Théologie scolastique, qu'ils dédièrent à l'Académie des Sciences de Paris. L'Académie, qui respecte la Théologie, & ne se permet pas d'y toucher, accepta cette dédicace avec reconnoissance, comme un homme en place accepte celle d'un Livre, qu'il ne se pique pas d'entendre. L'Auteur Janséniste des *nouvelles ecclésiastiques*, fit une critique amère de cette Thèse, où la doctrine de la grâce efficace étoit, selon lui, *scandaleusement outragée*. Les Jésuites & l'Académie le laissèrent dire.

M. de la Condamine repartit enfin pour l'Europe; mais il voulut auparavant descendre la rivière des Amazones; & cette partie de son voyage, qu'il a publiée à part, n'est ni la moins intéressante, ni la moins instructive.

Il observa le long des bords de ce fleuve quelques peuplades sauvages qui ont le secret des flèches empoisonnées, & qui pourtant ne s'en servent jamais contre leurs ennemis, ce que ne feroient pas bien des Nations policées.

Il en vit d'autres qui applatissoient entre deux planches la tête des enfans nouveaux nés, non pour les rendre imbécilles, & par-là insensibles aux maux de la vie, ce

qui ne seroit pas trop sauvage , mais pour les faire ressembler à la pleine Lune.

Dans cette *Navigation* (car on peut bien l'appeler ainsi) notre intrépide Voyageur essuya sur le fleuve les plus grands périls , & vit le moment où non-seulement il alloit perdre la vie , mais ses journaux & ses papiers , qui lui étoient bien plus chers.

Peu de jours avant son départ , on lui avoit volé ces mêmes papiers avec de l'argent & des bijoux ; il fit publier un monitoire où il donnoit aux voleurs les bijoux & l'argent , pourvu qu'on lui rendît ses papiers. On les lui rendit , à l'exception de deux paquets dont il ne se soucioit guères , mais où les voleurs espéroient trouver le secret de découvrir les mines d'or. Peut-être vaudroit-il mieux trouver le secret de les fermer.

« Il attendit à Cayenne , pendant cinq
» mois entiers , un Vaisseau qui le reportât
» en France. Il ne lui restoit plus rien à
» faire , & son courage l'abandonna : il
» avoit résisté à dix ans de fatigues & de
» dangers , il ne put résister à cinq mois
» de repos. Cette âme active , que l'espérance
» d'être utile , & le plaisir d'agir avoit
» soutenue jusques-là , ne sentit plus que
» la douleur d'exister seule ; il tomba dans
» cet état d'angoisse , où l'homme éprou-

» vant le besoin de sentir, interroge tout
 » ce qui l'entoure, & où rien ne lui répond;
 » alors n'existant plus que par ses souvenirs,
 » & rempli de l'idée des lieux où il a com-
 » mencé à vivre & à aimer, il sent avec
 » amertume qu'il n'y a que ce seul endroit
 » où il puisse espérer d'être encore heureux,
 » & que des obstacles insurmontables l'en
 » séparent. »

Enfin, après dix ans d'absence, il arriva à Paris, dans cette ville immense, où dix ans sont un siècle, tant par la rapidité des événemens, des discours & des sottises qui à chaque instant s'y succèdent, que par l'oïiveté inquiète & curieuse d'une multitude de fainéans qui la surchargent, & qui trouvent que vingt-quatre heures sont un temps bien long pour s'occuper du même objet. Notre Voyageur répandu à son retour dans la société la plus nombreuse, y entendant parler dans un même jour de tant de choses importantes ou frivoles, ridicules ou sérieuses, voyant traiter du même ton tout ce qui en valoit ou n'en valoit pas la peine, n'étant au fait de rien, & voulant l'être de tout à la fois, ne cessoit de faire à tous ceux qu'il rencontroit, des questions multipliées, qui devoient souvent être importunes; ce qui fit dire à une femme d'esprit : *M. de la Condamine, qui vient de si loin, & qui doit*

*avoir tant vu , nous accable de questions :
Ce seroit plutôt à nous à lui en faire.*

Il eut bientôt un objet d'occupation plus intéressant pour lui , que les questions dont on l'accusoit d'être si prodigue ; il fut obligé de soutenir une longue & fatigante querelle avec le plus estimable de ses compagnons de voyage.

» On demandera peut-être , dit M. de
 » Condorcet , quels ont été les objets de
 » la dispute qui s'éleva alors entre MM.
 » Bouguer & de la Condamine ; entre deux
 » hommes qui , pendant plusieurs années ,
 » avoient couché dans la même chambre ,
 » sous la même tente , & souvent à platte-
 » terre , enveloppés dans le même manteau ;
 » qui s'étoient donnés pendant tout ce tems
 » des marques publiques d'une estime réci-
 » proque , & qui ne pouvoient se diviser
 » sans perdre de leur considération , &
 » sans nuire à la gloire de leur entreprise ?
 » Nous sommes affligés d'être forcés de
 » répondre , qu'à peine peut-on appercevoir
 » l'objet réel de cette dispute ; mais il est
 » plus aisé d'en deviner les causes morales.

» M. Bouguer ne pouvoit se dissimuler la
 » supériorité qu'il avoit sur M. de la Con-
 » damine comme Mathématicien ; tout ce
 » qui , dans la mesure du Méridien , exi-
 » geoit des connoissances profondes , de
 » l'invention , de la sagacité , il le regar-

„ doit comme son ouvrage ; selon lui M.
 „ de la Condamine n'y avoit mis que du
 „ zèle , de la générosité , une application
 „ infatigable , & du courage. M. Bouguer
 „ croyoit donc , & sans doute avec justice ,
 „ devoir être le premier objet de l'atten-
 „ tion publique ; il voyoit cependant que
 „ M. de la Condamine , répandu dans tou-
 „ tes les sociétés , possédant l'art de persua-
 „ der aux ignorans qu'ils l'avoient entendu ,
 „ rapportant des observations singulières ,
 „ & propres à amuser la curiosité frivole
 „ des gens du monde , écrivant avec assez
 „ d'agrément pour se faire lire , avec trop
 „ de négligence , & un ton trop simple
 „ pour blesser l'amour-propre ou exciter
 „ l'envie , intéressant par son courage , &
 „ piquant même par ses défauts , avoit
 „ entièrement fait oublier les savantes
 „ recherches de son collègue , qui sembloit ,
 „ comme on lui dit un jour à lui-même ,
 „ n'avoir été au Pérou *qu'à la suite de M.*
 „ *de la Condamine* ».

„ M. Bouguer pouvoit donc regarder
 „ M. de la Condamine comme un ennemi
 „ de sa gloire , du seul bien dont il fut
 „ jaloux. Déjà assez âgé lorsque ses talents
 „ le firent appeler dans la Capitale , &
 „ préférant par goût comme par habitude ,
 „ le travail à la société , il n'avoit pu acqué-

» rir cette connoissance des hommes , qui
 » apprend à apprécier leurs injustices , &
 » à les supporter ; il n'eut pas la patience
 » d'attendre du public & de M. de la
 » Condamine lui-même, la justice qui
 » étoit dûe à ses talents ; il ne sentit pas
 » assez que le bruit que l'on fait à Paris
 » ne dure qu'un moment , & que la gloire
 » attachée à des ouvrages de génie est
 » éternelle comme eux. La relation de son
 » voyage fut pleine d'humeur contre M.
 » de la Condamine , qui n'y répondit
 » qu'avec gaieté ; & le public , qui ne pou-
 » voit juger du fond de cette discussion ,
 » fut pour celui qui favoit l'amuser.

La fin au prochain Mercure.

Dernier extrait de l'Histoire de l'Amérique.

Toutes les nations de l'Europe ont frémi
 des cruautés exercées par les Espagnols en
 Amérique, mais on les a toujours ou adou-
 cies ou exagérées, & peut-être, on ne fait
 pas trop encore ce qu'on en doit penser.
 D'après des recherches faites par des Écri-
 vains exacts, il résulte que dans l'Amérique
 Septentrionale on a détruit la treizième partie
 à-peu-près des naturels ; qu'on en a exter-
 miné les deux tiers dans le Brésil, le Mexi-
 que & le Pérou ; qu'on n'en a pas laissé un

seul dans les Antilles , & qu'on ne trouve plus que des Européens dans les Caraïbes & les Lucayes. On demande ce qui a pu rendre les Européens si sanguinaires dans le nouveau Monde. Quelques-uns ont pensé que le fanatisme seul avoit armé les mains des exterminateurs , & que tant de victimes avoient été offertes à la Religion Chrétienne. M. Robertson justifie en partie les Prêtres de la Religion Romaine de ce reproche affreux. Il fait voir que c'est parmi les Ministres de l'Évangile que les Américains ont trouvé quelquefois les défenseurs les plus zélés de leurs droits , les consolateurs les plus tendres de leurs maux ; & ce n'est pas , ce me semble , une foible preuve des progrès de la vraie philosophie , de voir un Ministre de la Religion Protestante justifiant les Prêtres de la Religion Romaine du plus grand crime dont ils aient été chargés. *Les Espagnols* , dit l'Auteur des Lettres Persanes , *désespérant de retenir les nations vaincues dans la fidélité , prirent le parti de les exterminer.* Il n'est pas possible de croire , quoi qu'en dise M. de Montesquieu , *qu'on ait pu faire disparaître de la terre des peuples plus nombreux que tous ceux de l'Europe ensemble* , avec le sang-froid que l'on porte dans l'exécution d'un projet politique.

Beaucoup de causes différentes concoururent à la destruction des habitans du nouveau Monde. Il en périt des milliers dans

les combats, où souvent le plus grand embarras des Espagnols étoit de tuer tous ceux qui se présentoient à-la-fois à leurs glaives. Ils mouroient étouffés dans les mines en cherchant l'or & l'argent, & dans l'Océan en cherchant des perles. Ils tomboient épuisés de fatigue au milieu des champs qu'ils cultivoient pour la première fois ; & la petite vérole enfin, unie à cette autre maladie que l'on croit originaire de l'Amérique, y exerça tant de ravages au moment de la découverte, que l'on crut un instant que les victimes & les bourreaux alloient disparaître à-la-fois du nouveau Monde. Presque toutes ces causes font le crime des Européens ; mais ce n'est point là ce crime médité dans le dessein unique d'exterminer les habitans d'un monde entier ; ce n'est point cette destruction universelle, exécutée, pour ainsi dire, d'un seul coup. On ne comprend pas trop pourquoi certains Moralistes se plaisent à exagérer les crimes de l'homme : il n'y auroit plus de coupables, si la nature humaine étoit si méchante.

Après avoir fait périr presque tous les Américains, on voulut réduire à la servitude ceux qui restoient encore. Mais on s'étoit cru en droit de les tuer, pour peu que cela parut nécessaire, & on ne fut pas aussi sûr du droit de les faire esclaves. Il y a longtemps que cette question de la servitude est agitée parmi les hommes. Les tyrans n'ont

jamais douté qu'on ne puisse avoir légitimement des esclaves ; & ce qu'il y a de déplorable , c'est que les esclaves ont presque toujours été là-dessus de l'avis des tyrans. En Amérique , cette grande question des droits de l'humanité fut agitée par des Moines. Les Franciscains se déclarèrent pour la servitude , les Dominicains prirent le parti de la liberté. Ferdinand le Catholique & son conseil privé , furent d'abord de l'avis des Dominicains , & déclarèrent les Américains libres ; mais bientôt après ils examinent *plus mûrement la chose* ; ils passent à l'avis des Franciscains , & déclarent les Américains esclaves. Pour cette fois , rien ne paroïssoit pouvoir changer leur sort. Ferdinand avoit vu clairement *dans les loix divines* que la servitude étoit une chose très-légitime : & au cas qu'on eut encore quelque scrupule là-dessus , *il prenoit tout sur sa conscience & sur la conscience de son conseil privé*. Las-Casas aime mieux en croire la sienne ; il devient l'Avocat des Américains ; c'est le seul qui ait eu un monde pour client. Il repasse en Europe pour plaider leur cause. Il trouve Ferdinand au lit de la mort ; c'étoit le moment de mieux reconnoître *les loix divines*. Las-Casas jette l'épouvante dans cette conscience qui s'étoit chargée d'un si grand crime. Le Monarque Catholique tremble ; mais il meurt avant de pouvoir expier son décret. Ximénès revêtu , comme Ministre ,

de toute l'autorité publique, devint le Juge de Las-Casas & du nouveau Monde. On nous dit que ce Cardinal *penchoit pour la liberté*, mais son administration altière & despotique prouvoit assez que le sentiment des droits de l'homme n'étoit point dans son cœur. Il n'ose décider la question, & veut envoyer *sur les lieux* des hommes dignes de la juger : comme si on n'avoit pas pu juger tout aussi bien dans la Castille ou dans la Grenade, que tous les hommes devoient être libres dans les deux mondes, & comme si *les lieux* faisoient quelque chose à des principes aussi évidens de la morale universelle. Ximénès cherche dans le Royaume des hommes dignes d'être chargés de cette commission. Les premiers hommes de l'État, ceux qui en remplissoient les premières fonctions, y prétendoient & la demandoient ; au grand étonnement des Espagnols même, le Cardinal en charge trois Moines de l'ordre de S. Jérôme. Ces trois Hiéronimites arrivent en Amérique ; ils écoutent tout le monde, c'est-à-dire apparemment tous les Espagnols, jugent bientôt que les mines ne peuvent être exploitées que par des esclaves, & condamnent les Américains à la servitude.

M. Robertson donne des éloges à leur prudence, & les admire d'avoir montré dans cette commission *une connoissance du monde & des affaires, qu'on n'acquiert guères dans le*

cloître. Nous ne voulons point le dissimuler, il nous est impossible de joindre nos éloges à ceux de M. Robertson. Est-ce donc une chose si admirable de voir trois Ministres d'une Religion Sainte, déployer avec adresse cette politique si commune qui porte la sagesse dans le crime même, & modère l'injustice pour la rendre plus fructueuse & plus durable, en ôtant à ses victimes jusques aux ressources du désespoir? Il eût été plus beau, plus admirable, peut-être, de voir ces Prêtres d'un culte fondé sur l'égalité, se regardant comme les envoyés de Dieu, & non de Ximénès, porter à-la-fois dans le nouveau Monde la liberté & le Christianisme; déclarer au nom de Dieu même qu'ils auroient pris à témoin, que les Indiens ne pouvoient pas plus appartenir aux Castillans, que les Castillans aux Indiens; qu'il seroit affreux & absurde de chercher dans l'intérêt les motifs qui doivent décider une question de morale; que pour la résoudre, il falloit descendre dans les consciences, & non pas dans les mines. Il eût été plus beau, peut-être, de les voir armés de la parole de Dieu, frapper de terreur les Espagnols par les menaces terribles de la religion, & représenter à leurs imaginations effrayées, les abymes dans lesquels ils ensevelissoient les Indiens, comme les routes qui alloient les conduire eux-mêmes dans le séjour des vengeances éternelles; il eût été plus beau de leur voir mettre

frein de Dieu à ces monstres altérés d'or & de sang, & de les ramener en Europe dans les chaînes de la religion, en abandonnant à jamais une terre qui ne pouvoit être cultivée que par des crimes & des esclaves. Ç'eût été le plus éclatant exemple de justice qu'on eût jamais donné aux hommes, & le plus beau triomphe du Chistianisme. Alors la Religion eût vu en eux ses Ministres, l'humanité, ses défenseurs, la raison, ses organes. Alors un Historien Philosophe auroit pu admirer ces trois Hiéronimites.

Parmi tous les événemens de l'histoire du nouveau Monde, il n'en est aucun dont l'imagination exaltée des Espagnols ait parlé avec autant de faste & d'éclat que des conquêtes du Mexique & du Pérou. Pour relever la gloire des vainqueurs, on a tracé les tableaux les plus brillans de la grandeur, des forces & des richesses de ces deux Empires. Sous la plume de Solis & de Zarate, on a vu se renouveler les prodiges qu'enfantoit celle d'Hérodote. On a revu dans le nouveau Monde les armées de Xerxès, les jardins de Sémiramis, & les remparts de Babylone. Enfin il s'en est peu fallu que les Espagnols n'aient paru des Dieux à leurs propres regards, comme aux yeux des Américains qui leur voyoient, en effet, une puissance infinie pour détruire. Il y a long-temps que ces illusions de la vanité Castillane ont commencé à se dissiper, & ces conquêtes où

où l'on combattoit d'un côté avec la foudre, & de l'autre avec des pierres, du bois & des arrêtes de poisson, ne montrent plus rien de grand que le malheur des Américains.

Le tableau des progrès qu'avoit fait la civilisation dans le Mexique & le Pérou, offre des objets bien plus instructifs & plus intéressans.

Dans l'ancien Monde les peuples avoient pu se transmettre leurs lumières & leurs arts, & toutes les histoires de ce genre se réduisoient presque toujours à une seule; à la première. Les nations avoient imité servilement les nations. De nos jours même, celui qui parcourt d'un œil attentif les loix & les histoires, s'apperçoit que les François & les Anglois du dix-huitième siècle obéissent encore aux volontés des Législateurs de l'Égypte & de la Grèce. Il falloit peut-être qu'il y eut deux mondes séparés, pour bien savoir si l'esprit humain peut avoir deux routes pour arriver de la vie sauvage à la vie civilisée, ou s'il doit suivre toujours nécessairement la même marche & passer par les mêmes degrés, en employant les mêmes moyens. Sous ce point de vue, rien n'est plus digne des méditations des Philosophes, que l'examen des institutions sociales du Mexique & du Pérou.

Dans cet Extrait, nous ne pouvons qu'indiquer rapidement les principaux objets.

Si nous jetons les yeux au tour de nous, & que nous réfléchissions à cette multitude

25 Octobre 1778.

N

de services que nous rendent les animaux qui vivent sous nos ordres, nous reconnoîtrons que leur force fait en grande partie celle de l'homme, & qu'ils portent presque tout le poids de l'édifice dans lequel nous vivons. Les Mexicains n'avoient encore aucun animal de quelque force à leur service, & les Péruviens n'avoient soumis à la vie domestique que le Lama, qu'ils employoient comme bête de somme, mais qui plioit sous des fardeaux un peu considérables.

Le fer n'étoit connu ni dans le Pérou ni dans le Mexique. L'agriculture avoit donc fait bien peu de progrès parmi eux. C'est avec le fer que l'homme se rend le maître de la terre.

Par-tout où l'on trouve une monnoie établie on peut juger qu'il existe une société déjà très-avancée. Mais la monnoie, dont l'origine se perd dans la nuit des tems chez presque tous les peuples de notre hémisphère, étoit inconnue aux Mexicains & aux Péruviens. Les Mexicains se servoient cependant des amandes du Cacao pour faciliter les échanges. C'étoit un pas; auroient-ils fait le second? Cela est très-probable. L'essentiel est de concevoir qu'une chose peut représenter toutes les choses, & les Mexicains l'avoient conçu.

Le despotisme étoit dans le Mexique, & il y étoit affreux; ce qui surprend, c'est qu'il s'environnoit de crimes & de des-

truction, sans se détruire lui-même. Tous les peuples murmuroient, mais tous les fronts restoient dans la poussière. Lorsque Montézume fut malheureux, & porta des fers, on l'adora encore.

La Théocratie des Incas étoit despotique aussi; mais c'étoit la puissance illimitée de faire du bien. Fils du soleil, ils avoient la bienfaisance de l'astre qu'ils avoient choisi pour père. Peut-être aussi que la Théocratie qui épouvante l'imagination, parce qu'elle semble n'avoir pas plus de bornes que Dieu même, est le plus doux des despotismes, & surtout celui qui dégrade le moins l'homme. Une obéissance qu'on ne doit qu'à Dieu, rappelle à chaque instant l'égalité des hommes.

La religion avoit chez ces deux peuples le caractère du gouvernement. Un Mexicain n'approchoit jamais des Autels sans les teindre de son sang. Leur Dieu Vitciliputci se nourrissoit communément des prisonniers de guerre; lorsqu'il n'y avoit plus de prisonniers, les Prêtres publioient que Vitciliputci avoit faim, & la Nation déclaroit la guerre. Les Péruviens n'offroient depuis long-tems à leur Dieu que les productions de leurs terres; ces offrandes innocentes étoient mises en dépôt dans des magasins, & comme les Péruviens n'avoient que peu de Prêtres, le Dieu ne mangeoit pas ces offrandes. La part du Soleil servoit à nourrir ses adorateurs dans les tems de famine.

Celui qui le premier s'est apperçu que les sons de la voix, quoique innombrables dans leurs combinaisons, pouvoient se réduire à un petit nombre d'élémens qu'on pourroit représenter par un petit nombre de figures, a fait faire à l'esprit humain le plus grand de ses pas. Les Péruviens & les Mexicains ne s'étoient pas encore approchés de cette idée. Les *quipos* des premiers étoient des cordons dont ils ne se servoient que dans leurs calculs; & tout ce qu'on peut croire des *tableaux* des Mexicains, c'est que c'étoient des hiéroglyphes. Il y a bien loin encore de là à la création de l'alphabet (a).

(a) M. l'Abbé de Condillac a appelé les langues *des méthodes analytiques*. Or, on ne pense pas, ou l'on pense bien peu sans ces méthodes, & c'est encore ce que ce grand Métaphysicien a démontré. Ce qui est également vrai, c'est que ces méthodes ne peuvent acquérir quelque perfection que dans les langues *écrites*. L'esprit & la raison n'avoient donc pu faire que bien peu de progrès chez les Mexicains & les Péruviens qui n'avoient point d'écriture. L'histoire, d'ailleurs si obscure de l'ancienne Égypte, nous montre la marche successive de l'esprit humain, dans la recherche des moyens propres à peindre ses pensées. On voit ce peuple passer de *l'écriture en tableaux*, ou de la peinture grossière des objets mêmes dont on veut parler, à l'hiéroglyphe, qui n'est que cette même peinture abrégée, & de l'hiéroglyphe à l'écriture alphabétique. M. Court de Gebelin a prétendu que l'écriture alphabétique n'est elle-même que l'hi-

Si l'on compare ces deux peuples aux sauvages dont ils étoient environnés, ils paroîtront très-civilisés; si on les compare aux peuples civilisés de l'ancien monde, ils paroîtront très-sauvages.

La traduction de cet ouvrage est par-tout

érogliphe, plus abrégé encore. Si cela étoit vrai, les Méxicains, qui avoient déjà fait les deux premiers pas, n'auroient pas manqué de faire le troisième; car l'esprit humain arrive presque toujours infailliblement aux idées qui sont sur la même route. Mais malgré notre estime pour ce Savant, dont l'ouvrage n'excite pas assez peut-être l'étonnement & l'attention des hommes de lettres, nous ne croyons point que ce troisième pas soit amené par le second, comme le second l'est par le premier. Examinons l'homme dans le premier: qu'est-ce qu'il fait? Il regarde les objets qui sont hors de lui, & il les dessine grossièrement. Il ne fait pas autre chose dans le second; c'est toujours l'objet extérieur qu'il peint; il raccourcit seulement les traits du dessin. Mais dans le troisième son attention & son dessin changent d'objet; il ne regarde plus, il écoute; ce n'est pas les objets qu'il imite, c'est les sons de la voix, chargés déjà de l'imitation des objets. Ce n'est pas tout; quand l'imitation des objets extérieurs conduiroit à l'imitation des sons, il y auroit toujours entre ces deux choses une idée que la première ne peut donner. Comment des desseins grossiers ont-ils pu faire appercevoir que les élémens de la voix sont en assez petit nombre pour être facilement représentés par des caractères? C'est-là le prodige, & il nous semble que le système de M. Court de Gebelin ne l'explique pas.

de la plus grande exactitude , & l'on y reconnoît assez souvent le style élégant , facile & noble du Traducteur de l'introduction à l'histoire de Charle-Quint.

(*Cet article est de M. Garat*).

S P E C T A C L E S .

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

ON n'a point vu un concours plus nombreux de Spectateurs, qu'à la première représentation de la reprise de *Castor* , le Dimanche 11 de ce mois. La réputation de l'Ouvrage, regardé, dans son ensemble, comme le chef-d'œuvre de notre Spectacle lyrique, & de ce qu'on nomme la musique Françoise, le degré d'attention & d'intérêt que l'on apporte aujourd'hui aux compositions musicales, augmenté par cette animosité des partis, qui, dans les Arts, marque toujours le moment d'une révolution, tout redoubloit la curiosité du Public. Rien n'a manqué à l'exécution. Tous les premiers Sujets dans chaque partie; MM. le Gros, Larrivée, Gelin; Mlles le Vasseur & Duplan; MM. Vestris & Gardel; Mlles Heinel, Guimard, Dorival, Théodore & Cécile, ont réuni leurs talens & leurs efforts pour honorer la mémoire de Rameau : & les anciens Ama-

teurs de l'Opéra François, étoient bien déterminés à les seconder de toute leur force. On connoît en ce genre, comme en beaucoup d'autres, le pouvoir de l'habitude. L'oreille a ses préjugés comme l'esprit. On aime la musique que l'on a aimée dans sa jeunesse, & l'on ne renonce ni à ses opinions, ni à ses plaisirs. Il entre même une sorte de patriotisme dans cet attachement ; & il y a tel homme qui se croit obligé, comme bon François, de défendre la musique Française. Qu'est-ce qui n'a pas été quelquefois témoin de l'entousiasme avec lequel ces bons Patriotes rappellent les endroits où les Lemaure, les Chassé, & le célèbre Géliote, étoient le plus applaudis ? Ce dernier si justement admiré dans son Art, & qui couvroit de son talent tous les défauts du chant François, nous l'avons souvent entendu citer comme un modèle de goût & d'expression, dans ce morceau du cinquième Acte :

Je ne veux que la voir & l'adorer encore, &c.

L'Administrateur de l'Opéra, qui veut éprouver tous les goûts, & tirer parti de leur contradiction même, a donc bien fait de remettre *Castor* ; & ce n'étoit pas une chose indifférente que de voir une représentation de cet Opéra, après les Ouvrages de M. Gluck, le *Roland* de M. Piccini, & les Bouffons. S'il est permis de dire avec vérité l'effet qu'a produit cette reprise, il nous a paru médiocre. On a applaudi à la beauté

du Spectacle, à l'agrément & à la variété des airs de danse, sur-tout à deux chœurs que les connoisseurs admirent ; celui des funérailles de Castor, *que tout gémissé* ; & celui du quatrième Acte, *au feu du tonnerre le feu des enfers*, &c. Tous les deux sont d'un grand caractère & d'une énergie frappante. Mlle le Vasseur a chanté supérieurement l'air *tristes apprêts, pâles flambeaux*, qui n'est pas sans expression, quoique sa simplicité soit un peu monotone. Mais d'ailleurs il ne paroît pas qu'on trouve aujourd'hui beaucoup de charmes à l'uniformité du chant des Scènes, à ce chant insipide & criard, qui fait tant de bruit pour ne rien exprimer, & qui fend les oreilles sans inspirer d'autre intérêt que celui qu'on prend à la fatigue de l'Acteur. Ces cris continuels ont même excité de tems-en-tems des murmures ; & il faudra bien renoncer à la fin à l'*urlo Francése* (comme disent les Italiens), auquel ils ne peuvent pas plus résister qu'ils ne résistoient autrefois *alla-furia Francése*. Il suffit des simples notions du bon sens, pour sentir le vice de ce hurlement éternel. Le chant est un langage convenu. Il n'est pas plus naturel de crier toujours en chantant, qu'il ne l'est de crier toujours en parlant ou en déclamant. Pourquoi donc pendant si long-tems, la plupart de nos Musiciens & de nos Chanteurs ont-ils fait consister leur principal mérite dans les cris ? C'est que les premiers ne connoissoient guè-

res d'autres moyens d'expression, & que les autres, dans le chant pauvre qu'on leur donnoit à exécuter, ne voyoient guères d'autre faculté à faire valoir que l'étendue de leur voix; & c'est alors que l'art de bien chanter dût être le plus souvent celui de crier bien fort.

Si l'on peut se flatter de trouver des rapports exacts, en passant d'un Art à un autre (ce qui en général est assez difficile), peut-être remarquera-t-on dans la déclamation les mêmes défauts nés du même principe d'impuissance. Si un Acteur médiocre se convulsionne, pour ainsi dire, c'est qu'il ne fait pas se passionner; s'il hurle à tort & à travers, c'est qu'il ne fait pas parler. Il se sent froid, & il crie pour paroître s'échauffer, quoiqu'il soit très-prouvé par l'expérience, que ce qui produit le plus d'effet, ce ne sont pas les cris, c'est un ton juste, une inflexion vraie; c'est cet accent de la nature que le grand Acteur saisit dans son jeu, comme le Musicien dans sa composition. Il y a des rapports réels entre tels sons & tels sentimens. C'est à l'Artiste à les trouver, & c'est ce que Rousseau appelle *créer du chant*.

Le Poème de Castor passe, avec raison, pour être du très-petit nombre des bons Opéras qu'on ait faits depuis Quinault. Son plus grand mérite est une marche rapide & une disposition favorable à la pompe & à la variété des spectacles que peut offrir ce Théâtre lyrique, que l'on peut nommer le

N v

Palais de l'Illusion. Tous les changemens de Scènes sont bien amenés. Les fêtes sont bien liées à l'action, & l'action est intéressante. On a prétendu que cet intérêt étoit affoibli par la facilité que montre Pollux à céder TELAÏRE à son frère. On voudroit qu'il y eut des combats. Cette critique est mal fondée. Le sacrifice de Pollux n'est point le sujet de la Pièce. Il en est le commencement & l'exposition. Pollux, après avoir cédé TELAÏRE à son frère, qu'il perd un moment après, pourra-t-il le tirer des Enfers & le rejoindre à TELAÏRE? Pourra-t-il jouir de cet héroïsme de l'amitié fraternelle dans lequel il fait consister tout son bonheur? Cet héroïsme fléchira-t-il les Dieux? Castor fera-t-il uni à TELAÏRE? Voilà le nœud de la Pièce. Il nous paroît bien établi, bien soutenu jusqu'à la fin; & la Scène du cinquième Acte, entre Castor & TELAÏRE, lorsque cet Amant retenu malgré lui près de sa Maîtresse, craint d'avoir passé le moment fatal qui lui a été prescrit pour son retour, lorsqu'il voit TELAÏRE évanouie de frayeur entre ses bras, au bruit du tonnerre, & qu'il conjure les Dieux de l'épargner; cette Scène est théâtrale & bien dialoguée. Tout cet intérêt, sans doute, est fondé sur la Mythologie; mais l'Opéra est le pays des Fables.

Castor est d'ailleurs écrit avec élégance. Il y a de beaux Vers. Ceux-ci, par exemple, adressés par Pollux aux Divinités de l'Olympe :

Je descends aux Enfers pour oublier mes peines,
Et Castor renaîtra pour goûter vos plaisirs.

Si l'on vouloit faire une critique plus juste de Castor, on pourroit observer qu'il est question dans le premier Acte, d'un Lyncée rival de Castor, & qui devient son meurtrier, sans que l'on dise un mot de cette rivalité, ni que l'on sache ce qu'est Lyncée.

Phabé dit dans la première Scène :

Je puis *disposer des fureurs* de Lyncée.

Disposer des fureurs, n'est pas une expression bien correcte; mais il faudroit sur-tout être au fait de ce qui cause ces fureurs.

C'est peut-être encore un défaut que les Champs Élysées, dans le quatrième Acte, succèdent immédiatement à l'Enfer. Quoique l'Opéra admette ces changemens subits de décoration, cependant lorsque le contraste est si frappant, l'illusion seroit mieux ménagée, si le changement de Scène n'avoit lieu que dans l'entr'Acte.

On pourroit observer aussi que l'on trouve dans Castor des traces assez marquées de cette affectation & de cette recherche, qui sont les défauts ordinaires des autres productions du même Auteur: par exemple, cet Hymne à l'amitié que le grand succès de Castor a rendu célèbre, & qui a été souvent cité, ne résisteroit pas à un examen réfléchi.

Présent des Dieux, doux charme des Humains,

O divine amitié ! viens pénétrer nos âmes.

N vj

Les cœurs éclairés de tes flammes,
 Avec des plaisirs purs, n'ont que des jours sereins.
 C'est dans tes nœuds charmans que tout est jouissance;
 Le tems ajoute encore un lustre à ta beauté :

L'Amour te laisse la constance ;
 Et tu serois la volupté,
 Si l'homme avoit son innocence.

Ce vers ,

L'Amour te laisse la constance ,
 est ce qu'il y a de mieux dans ce morceau.
 Tout le reste est foible ou faux. L'amitié n'a
 point de *flammes*. C'est ce que l'on diroit
 de l'amour. M. de Voltaire s'est exprimé
 avec bien plus de justesse, lorsqu'il a dit en
 parlant de l'amitié :

Touché de sa beauté nouvelle,
 Et de sa lumière éclairé, &c.

Il y a trop de simplicité à dire qu'*avec des
 plaisirs purs on n'a que des jours sereins*.
 Cela est trop vrai.

Et tu serois la volupté ,
 Si l'homme avoit son innocence.

Ces deux derniers Vers ont un air de pensée
 & de finesse qui peut séduire; mais en les
 examinant avec attention, il est impossible
 d'en pénétrer le sens. Dans quelque état
 d'innocence que l'on suppose l'homme, quel-
 que idée qu'on attache à ce mot d'innocence,
 enfin dans quelque système que ce

soit de Religion ou de Philosophie, jamais l'amitié ne peut être la volupté. La volupté emporte nécessairement l'idée d'une jouissance physique; & nous ne pouvons concevoir la volupté morale que dans un ordre de choses surnaturelles.

Tout le monde connoît l'Art d'aimer qui fit la réputation de Bernard, 30 ans avant d'être imprimé, & qui en eut peu lorsqu'il parut. Cet Ouvrage devoit être intitulé l'Art de jouir. C'est la partie de son sujet que l'Auteur a le mieux traitée. Tout le moral de l'amour, si séduisant en peinture comme en réalité, y est presque entièrement oublié; & quoiqu'il y ait dans ce Poème de très-jolis Vers, des morceaux bien faits, cependant le style en est souvent pénible & maniéré, & il manque de facilité, de verve & d'intérêt.

Il y a quelques autres Poésies du même Auteur, dont la plupart sont ingénieuses & écrites avec une précision piquante. La plus jolie est l'Épître à Claudine, que tous les Amateurs ont retenue. Mais il n'y en a guères où l'on ne trouve de ces défauts de style & de goût qui doivent être plus rares en ce genre qu'en tout autre, parce qu'ils y sont moins excusables. Devroit-on trouver, par exemple, dans une Ode à la Rose, des Vers tels que ceux-ci :

Va, meurs sur le sein de Thémire,

Qu'il soit ton Trône & ton tombeau.

Indépendamment de ton, ton, ton qui bles-

sent étrangement l'oreille, qu'est-ce que le Trône & le tombeau d'une Rose ? Ce n'est pas là le naturel d'Anacréon.

Lorsque l'Art d'aimer fut publié pour la première fois, l'Auteur que l'abus de ses forces avoit fait vieillir avant le tems, étoit déjà dans un état de foiblesse d'esprit qui ne lui permit pas de s'appercevoir que son principal Ouvrage étoit resté au-dessous de sa réputation ; ainsi l'absence de ses facultés fut encore pour lui une sorte de bonheur. Il ne sentoit pas cette perte, & il eût senti celles de l'amour-propre. Il vint à la dernière reprise de Castor au Théâtre de Paris ; & il répétoit de tems-en-tems : *Le Roi est-il arrivé ? Le Roi est-il content ? Madame de P * * * est-elle contente ?* Il croyoit toujours être à Versailles. C'étoient les derniers rêves d'un Poète courtisan.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Lundi 12 de ce mois, on a donné à ce Théâtre la première représentation de *la Chasse*, Comédie en trois Actes & en prose, mêlée d'Arriettes, paroles de M. Desfontaines, musique de M. de S. Georges.

Rien de plus simple que le fond de ce petit Cuvrage. L'Auteur en a puisé l'idée dans une Anecdote très-connue, & qui peut rappeler aux François, ainsi que beaucoup d'autres, combien ils doivent aimer leurs

Maîtres ; mais il y a changé plusieurs circonstances. Voici quelques détails de la Fable de M. Desfontaines.

Colette, fille de Thomas Réjoui, Laboureur, aime & est aimée de Mathurin, jeune Payfan qui demeure dans un Village voisin de celui qu'habite le père de Collette. Les deux Amans se voient tous les jours à l'insçu de Thomas ; ils doivent cet avantage aux soins de la sœur de Colette, très-jeune fille qui protège leurs amours sans se douter des suites que peut avoir son imprudence , & qui les dévoile à son père avec aussi peu de réflexion. Mathurin n'est pas riche ; il n'ose faire connoître à Thomas, ni son amour, ni ses prétentions. Colette est dans le même embarras ; elle laisse entrevoir à son Amant combien elle craint que son père ne consente pas à leur union. Son Amant la rassure. Il lui propose de se trouver avec lui sur le passage du Seigneur du Village, de lui déclarer leur amour, & de l'intéresser à leur fort. Il espère tout de sa bienfaisance & de sa générosité. Un bruit de cors se fait entendre. La Dame du lieu, suivie de plusieurs autres Dames qui l'accompagnent à la chasse, vient au rendez-vous , apperçoit la jeune Colette ; celle-ci affecte de passer indifféremment pour aller porter à dîner à son père qui travaille dans les champs ; la Dame l'arrête, la questionne, & tout se passe comme Mathurin l'avoit imaginé. Ce n'est pas tout, curieuse de connoître la nature du

repas que Colette porte à Thomas, la Marquise a été touchée de le voir si *maigre* ; en conséquence , elle ordonne au jeune Payfan d'aller dire à son Maître-d'Hôtel d'appréter sur le champ un dîner capable de nourrir six personnes , & de le porter au Laboureur. Pendant cette conversation , l'heure s'est écoulée. Thomas impatient a quitté les champs pour venir chercher son repas. Il ne trouve point sa fille. Il projette de l'attendre , & s'endort. Sur ces entrefaites , Mathurin qui est le filleul du Concierge du Château , revêt un habit de Ville , qu'on lui a prêté ; il arrive avec le dîner , & le fait servir aux pieds de Thomas , qui ne tarde pas à se réveiller. Surpris de trouver si près de lui une espèce de festin , il n'ose y toucher , dans la crainte que ce ne soit une halte préparée pour le Seigneur. Petit à petit il s'enhardit , boit , mange , & est bientôt encouragé par la présence de Mathurin qui se dit Maître-d'Hôtel de Monseigneur , suppose une extrême ressemblance entre lui & un jeune Payfan nommé Mathurin , fait l'éloge de la beauté de Colette , & amène insensiblement son père à la lui proposer pour femme. Le feint Maître-d'Hôtel accepte la proposition , dans le cas où elle ne déplaira pas à Monseigneur. Thomas se charge de la lui faire agréer. Effectivement , au retour de la chasse , il présente sa Requête au Marquis. Celui-ci s'étonne de ce que son vieux Maître-d'Hôtel Dubois pense à épouser une jeune Payfanne.

De son côté, la Marquise ne fait que penser de cet incident : elle soupçonne bientôt, sur le récit de Thomas, que cette scène est le résultat d'une espièglerie de Mathurin. Le vieux Dubois arrive, tout s'explique, & le Laboureur consent à donner sa fille à son Amant, après que le Seigneur a consenti à lui donner en supplément de dot la survivance du Maître-d'Hôtel.

On trouve dans ce petit Drame, du naturel, de la gaieté, de jolis couplets, & quelques Scènes plaisantes. En général, l'Ouvrage est un peu long, & l'effet de quelques situations est souvent affoibli par la longueur des développemens. Réduite à deux Actes, la Pièce seroit plus agréable, & l'intérêt en seroit mieux senti. Quoi qu'il en soit, elle annonce de l'esprit, de la facilité, & la connoissance du Théâtre.

La musique fait honneur aux talens du Compositeur. Elle a été fort goûtée & mérite de l'être. C'est le second essai dramatique de M. de S. Georges; il est infiniment supérieur au premier. Tout doit l'inviter à continuer une carrière qui lui promet des succès.

Madame Trial a chanté le rôle de Colette avec le goût que tout le monde lui connoît. M. Clairval a déployé dans Mathurin son intelligence ordinaire. Le jeu & la voix de M. Nainville ont plu également dans le rôle de Thomas. M. Trial a mis un peu de charge dans le personnage du vieux Dubois, mais cette charge étoit plaisante. Les autres rôles

ont été joués par Mesdames Billioni & Beaupré, & par M. Michu.

V A R I É T É S.

RÉPONSE de M. de la Harpe à la lettre de M. Grétry, insérée dans le Journal de Paris.

J E m'étois exprimé ainsi dans un fragment sur J. J. Rousseau, imprimé dans le *Mercur* du 5 Octobre : « On a remarqué que le charme de cet ouvrage (le *Devin de Village*) naissoit sur-tout de l'accord le plus parfait entre la musique & les paroles, accord qui sembleroit ne pouvoir se trouver au même degré, que dans un Auteur qui, comme Rousseau, auroit conçu à la fois les vers & le chant; mais ceux qui savent que le fameux duo de Sylvain, l'un des beaux morceaux d'expression dont notre musique théâtrale puisse se glorifier, n'est pourtant qu'une Parodie, & que le Poëte travailla sur des notes, ceux-là concevront qu'il est possible que le Poëte & le Musicien n'aient qu'une même ame, sans être réunis dans la même personne. »

Huit jours après l'impression de ce morceau, voici la lettre que M. Grétry, Auteur de la musique de Sylvain, fit paroître dans le *Journal de Paris*.

« Ne seroit-il pas nécessaire, Messieurs,
 » qu'en écrivant sur un objet quelconque,
 » l'Auteur voulut bien s'instruire des faits
 » avant que de les publier ? *On m'a averti*
 » qu'il s'est glissé dans le dernier Mercure,
 » une erreur que je ne puis laisser subsister.
 » Il y est dit que le duo de Sylvain, *Dans*
 » *le sein d'un père*, est parodié, & moi
 » je vous assure, Messieurs, qu'il ne l'est
 » point & n'a pu l'être. J'espère que vous
 » voudrez bien m'en croire sur ma parole,
 » & détruire ce petit mensonge en insérant
 » ma lettre dans votre prochain n°.

Peut-être sera-t-on un peu étonné du
 ton de cette réponse, sur-tout si on la com-
 pare à celui du passage qui en a été l'occa-
 sion. On aura peine à concevoir qu'un
 Musicien dont on parle d'une manière si
 honorable, comblé de tant d'éloges, puisse
 prendre une humeur si forte, même en sup-
 posant que j'aie eu tort de citer ce duo
 comme fait de verve, sur une situation don-
 née, plutôt que sur des paroles écrites.
 Il est vrai qu'il paroît par la lettre même
 de M. Grétry, qu'il n'avoit pas lu le
 morceau dont il se plaint. Mais, doit-on
 répondre à ce qu'on n'a pas lu ? M. Grétry
 ignoroit, à ce qu'il a dit depuis, que je
 fusse l'Auteur de ce fragment. Qu'importe !
 dans tous les cas, il ne falloit pas se servir
 du mot *mensonge*. Il est aussi déplacé qu'im-

poli. On ne *ment* que lorsqu'on veut tromper. Quand il est évident qu'on se trompe de bonne foi, il n'y a point mensonge, il y a méprise.

Voilà pour la forme. Voici pour le fond. L'année dernière en revenant de la campagne avec MM. Marmontel & Grétry, je parlois de l'avantage qu'il y avoit pour un Musicien à trouver un Poète qui fut se plier facilement à ses idées; *croiriez-vous*, me dit alors M. Marmontel, *que le duo de Sylvain a été fait de cette manière; Grétry composant au clavecin, & moi arrangeant des paroles sur la musique qu'il jouoit?* M. Grétry confirma ce recit dont je fus frappé, & l'on parla même d'autres morceaux faits de la même façon. Voilà ce que ma mémoire me rappeloit, quand j'ai écrit. Sur la dénégation de M. Grétry, je courus chez M. Marmontel, & voici ce qu'il m'a dit.

» L'on peut dans une conversation ne pas spécifier rigoureusement toutes les circonstances, & l'on peut, en se les rappelant de mémoire, se méprendre sur quelques-unes. Le duo dont vous avez parlé ne fut pas parodié en entier, mais en partie, & voici celle qui le fut.

O mon bien suprême !

Moitié de moi-même !

Je tremble ,
J'espère
Qu'un Juge ,
Qu'un père ,
Qu'un Juge terrible ,
Qu'un père sensible ,
N'ait la rigueur ,
N'aura pas la rigueur
De m'arracher ton cœur .

M. Marmontel ajouta : ce qui a pu vous induire en erreur , c'est que dans cette même pièce , il y a un autre duo qui en effet est parodié entièrement , c'est celui-ci :

Avec ton cœur , s'il est fidelle
Qu'aurois-je encore à desirer ?
Si tu ne veux qu'un cœur fidelle
Tu n'as plus rien à desirer.
Ce cœur t'attend ,
Le mien t'appelle ,

Il est { à toi }
 { à moi } Ce cœur fidelle

Qu'amour à bien su m'inspirer !
Qui c'est pour t'adorer
Que je veux respirer ,
Il est à moi ce cœur fidelle ,
Je n'ai plus rien à desirer.

Mais les soins , les travaux pénibles ,
Ne vont-ils pas troubler d'heureux loisirs ?

D É F R A N C E. 311

affirmé que ce duo n'avoit pu être parodié, lorsqu'un autre duo de la même pièce l'est d'un bout à l'autre. Je ne fais pas si les savans en musique mettent une grande différence de mérite entre un air composé sur une situation donnée, ou fait sur des paroles. Il paroît que dans le premier cas, il faut que la musique ait une expression bien caractérisée, puisqu'elle dicte, pour ainsi dire, les paroles au Poëte. Je n'y vois qu'un mérite de plus dans le Musicien, & il me semble qu'il n'y avoit pas de quoi se fâcher.

A C A D É M I E.

L'ACADÉMIE des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, propose les Prix qu'elle aura à distribuer au mois d'Août 1779. Savoir :

Pour la partie des Belles-Lettres.

- « Un Prix double, ou de six cents livres, pour
- « lequel elle demande une Notice critique & raisonnée des Historiens anciens & modernes de la
- « Neustrie & Normandie, depuis son origine connue, jusqu'à ce siècle ».

Les Mémoires, lisiblement écrits, en François ou en Latin, seront envoyés, *franc de port*, & dans la forme ordinaire, avant le premier Juillet 1779, à M. Haillet de Couronne, Secrétaire perpétuel.

Pour la partie des Sciences.

- « Une Médaille d'or de la valeur de trois cents

» livres, au meilleur moyen de récèper, sous l'eau
 » dont il est toujours couvert, un Rocher qui in-
 » terrrompt, ou inquiette la navigation de la Seine,
 » auprès de Quillebeuf.

» Ce Rocher reste submergé d'environ un pied
 » dans les plus basses-eaux. Il est de soixante à qua-
 » tre-vingt pieds de longueur, sur trente à qua-
 » rante de largeur. Il est composé de *marne*, mê-
 » lée de lits de *flex*. Les Pilotes de Quillebeuf, qui
 » se feront un plaisir d'indiquer ce Rocher, désire-
 » roient qu'il fût seulement récèpé de trois pieds
 » dans sa superficie ».

Les Mémoires, lisiblement écrits en François ou
 en Latin, seront adressés *francs de port*, & dans la
 forme ordinaire, avant le premier de Juillet 1779,
 à M. Louis-Alexandre Dambourneu, Négociant,
 rue Herbière, Secrétaire perpétuel.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

ON a mis en vente à l'hôtel de Thou, rue des
 Poitevins, Le Tome IV de l'*Histoire Naturelle des*
Oiseaux, par M. de Buffon, in-4°. avec figures.
 Prix 15 liv. en blanc, 15 l. 10 s. rel. Le XIII^e Cayer
 des *Quadrupèdes* enluminés, in-4°. Prix 7 l. 4 s.

L'enfant Géographe, Etrennes intéressantes, petite
 instruction à la Géographie & Géométrie, divisée par
 leçons, demandes & réponses, méthode si simplifiée,
 que l'on pourra apprendre en peu de temps ces
 sciences & toutes les différentes positions de la sphère
 sans le secours d'aucun maître, avec figures & tablettes
 économique, pour que chacun puisse écrire ce qu'il
 désirera. A Paris, chez Desnos, Ingénieur-Géogra-
 phe, & Libraire de Sa Majesté Danoise, rue Saint-
 Jacques, au Globe.

Voyez la suite des Annonces sur la Couverture.

JOURNAL

JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOÏLE , le premier Septembre.

NOUS venons d'être témoins d'une de ces révolutions assez ordinaires dans les Gouvernemens Orientaux , & dont on ne parle que dans le moment où elles arrivent. Le Grand-Visir Méhémet Bacha a été déposé hier : un Officier de la Porte alla de grand matin lui demander , de la part du Grand-Seigneur , les sceaux de l'Empire , qui furent remis sur-le-champ à Tchelebi Méhémet , Aga des Jannissaires. Ce matin le nouveau premier Ministre a reçu , suivant l'usage , un cheval richement caparaçonné. Méhémet Bacha est envoyé en exil à Tenedos : on attribue sa disgrâce à plusieurs malversations qui avoient leur source dans son avidité ; il vendoit , dit-on , toutes les places , qui ne passaient qu'à ceux qui pouvoient les acheter , & qui rarement les méritoient. Son trésorier & son banquier ont été arrêtés ; ils ont ordre de livrer au Grand-Seigneur les trésors de leur maître : s'il faut en croire les bruits publics , ils ne montent pas à moins de trois millions de piastres , somme immense qu'il a amassée pendant le peu de tems qu'il a été revêtu de la charge de Grand-Visir.

Ismaël Bey , ci devant Reis Effendi , & qui depuis deux ans étoit exilé à Chio , vient d'être

25 Octobre 1778.

O

nommé au Gouvernement du Caire à la place d'Izet Bacha , ci-devant Grand-Visir , qui va prendre le commandement en chef des troupes du côté du Danube ; celui des troupes rassemblées à Oczakow & à Bender a été confié à Molek Bacha , qui , pendant l'absence du Grand-Visir durant la dernière guerre , avoit été fait Caïmakan. On dit que le Capitan-Bacha a abordé dans la Crimée avec sa flotte ; mais on ignore encore quelles ont été ses opérations. M. de Stachief est toujours dans cette Capitale , mais il paroît y être sans fonctions ; on ne remarque pas du moins qu'il ait aucune conférence avec les Ministres de S. H.

Le Baron Van-Haaften , Ambassadeur de Hollande , est arrivé ici le 29 du mois dernier avec son épouse , après avoir été retenu pendant plus d'un mois , par les vents contraires , auprès des Dardanelles.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG , le 15 Septembre.

LA Cour est de retour de Czarsko-Zelo depuis le 8 de ce mois ; elle se propose de passer l'hiver dans cette Capitale : le 7 le Grand-Duc & la Grande Duchesse avoient eu l'honneur de recevoir l'Impératrice dans leur maison de plaisance , nouvellement bâtie auprès de Czarsko-Zelo , & de lui donner à dîner & à souper ; cette Princesse leur fit à cette occasion un présent de 30,000 roubles à chacun.

Le Feld Maréchal Comte Zacharie de Czernicheff & le Général Comte Alexis Orlow , sont attendus ici de Moscou ; mais on ignore le motif de leur voyage ; comme on sait qu'ils ont été mandés par la Cour , & que tout semble annoncer que les Turcs sont décidés à la guerre , on ne doute point que leurs services

n'aient été jugés nécessaires, & qu'ils ne viennent ici pour prendre les ordres de l'Impératrice.

Le Lieutenant-Général Kamenskoy & M. de Viringhoff, Officier aux Gardes, ont obtenu la permission d'aller servir en qualité de volontaires dans les armées Prussiennes en Bohême.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 20 Septembre.

AVANT-HIER trois vaisseaux de la Compagnie royale Asiatique, le *Prince Frédéric*, le *Château de Danebourg* & le *Tranquebar*, sont arrivés dans ce Port: ils sont richement chargés.

On a reçu d'Helsingor une longue liste des vaisseaux qui ont passé le Sund depuis quelque temps: on n'en compte pas moins de 145 qui, le 2 de ce mois, firent voile pour la Mer du Nord; dans ce nombre, il y en avoit un Suédois allant en Chine, 10 de cette Capitale, destinés pour le Groenland, une grande frégate Danoise & 18 navires Anglois, sous l'escorte d'une frégate de Liverpool, montée de 16 canons. Selon les mêmes lettres, il y a encore un grand nombre de bâtimens, parmi lesquels on en compte 110 Anglois, qui attendent une escorte suffisante pour les protéger pendant leur route. On assure que 2 vaisseaux de guerre sont partis d'Angleterre pour venir convoier cette flotte, & que 2 autres doivent croiser dans la mer du Nord, pour en écarter les Armateurs François & Américains.

S U È D E.

De STOCKHOLM, le 25 Septembre.

ON s'occupe par-tout, dans ce Royaume, des préparatifs nécessaires pour la Diète prochaine;

le Roi, en en fixant l'ouverture au 19 du mois prochain, a dérogé à la loi renouvelée en 1723, par laquelle il étoit ordonné que la convocation de cette assemblée se feroit toujours trois mois avant le jour où elle s'ouvrirait; mais il a renouvelé le Règlement du Roi Gustave Adolphe, qui partage la Noblesse en trois classes, dont la pluralité doit déterminer le vœu de cet ordre; la première de ces classes est composée des Comtes & Barons, la seconde des fils des Sénateurs, & la troisième de la Noblesse non titrée. Les élections des députés ont actuellement lieu dans tout le Royaume; on les a déjà faites dans cette Capitale. Le 16 le Clergé nomma les siens, qui sont l'Aumônier de la Cour Wingard, & le Prédicateur Nohrburg. Le 19 la Bourgeoisie nomma pour les siens MM. Eckermann, Wellander & Westmann, Conseillers de Régence, Clafon & Joachim Brandenburg, Négocians, & Vestmann, Fabriquant; les députés des Paysans, pour cette Capitale, sont Wendelius, Roos, & les anciens Weston & Runge. On attend l'accouchement de la Reine au commencement du mois prochain, & on croit que les Etats assemblés alors en Diète seront les parrains de l'enfant. On travaille avec beaucoup d'activité aux préparatifs des fêtes qui se donneront à cette occasion.

Le Roi est revenu hier avec la Reine & toute la Cour dans cette Capitale; le Duc & la Duchesse de Sunderland y étoient arrivés la veille, & le Duc d'Ostrogothie, qui avoit passé quelque tems à Warmeland, les avoit précédés de plusieurs jours.

On écrit d'Algutshoda, dans le diocèse de Wexio, qu'on y fit le 28 Juin dernier les obsèques d'une veuve nommée Ingrid Pehrsdotter, née en 1690, mariée en 1708, & devenue veu-

ve en 1741 : elle avoit eu 10 enfans, 47 petits-enfans, & 67 arriere-petits-enfans ; de cette famille nombreuse il existe encore 69 personnes qui ont assisté à son enterrement.

P O L O G N E.

De V A R S O V I E , le 25 Septembre.

L'APPROCHE de la Diète a attiré ici un grand nombre de Juifs ; l'usage les autorise à s'y rendre, & leur permet d'y trafiquer, non-seulement pendant tout le tems que dure cette assemblée, mais encore 15 jours avant & 15 jours après. Ils n'ont pourtant pas encore osé réclamer ce privilège, ni en faire usage ; c'est le grand Maréchal de la Couronne qui doit fixer leur sort, & il est absent ; on l'attend d'un moment à l'autre, & l'on est fort curieux d'apprendre ce qu'il ordonnera, sur-tout dans un moment où le cri général de la Nation est contre les Juifs, qui pendant long-tems ont fait tout le commerce de ce Royaume, dont ils s'étoient emparés.

Il paroît à présent certain que la Diète qui a été convoquée conformément aux nouvelles loix, ne se tiendra pas sous le lien d'une confédération. Tant qu'on a été dans le doute, tout a retenti de vœux pour la liberté de cette assemblée ; à présent qu'ils sont levés, on paroît craindre que son issue ne soit point heureuse ; quelques-uns mêmes craignent qu'elle ne soit rompue. On n'est guere d'accord avec soi-même dans ce Royaume. Le motif de ces inquiétudes n'est peut-être pas sans fondement. Les vues de la Cour sont très-sages, très-modérées, & n'ont pour but que le bien public, auquel elle est déterminée à sacrifier, s'il le faut, ses intérêts particuliers ; mais parmi les propositions intéressantes qu'elle doit faire, il y en a quelques-

unes que les ordres religieux & le Clergé en général ne peuvent voir de bon œil. Telles sont entr'autres celles-ci. La suppression de la puissance & de l'autorité dont le Nonce Apostolique jouit dans ce Royaume ; l'établissement d'un tribunal composé d'Ecclésiastiques & de Laïques qui jugeront en dernier ressort tous les procès en matière ecclésiastique ; la défense absolue de tout appel à la Cour de Rome ; l'attache du *Regium exequatur* à toutes les bulles & lettres émanées de Rome ; la profession religieuse reculée à un âge mûr ; la diminution, ou du moins la modification des immunités relatives aux personnes ou aux lieux, &c.

On ne doute pas que les évènements qui se passent autour de nous, n'influent aussi sur les délibérations de la Diète & sur sa tranquillité ; les troupes Russes qui sont dans ce Royaume, font journellement des mouvemens qui annoncent des desseins qu'on ne pénètre pas encore. Celles qui étoient cantonnées dans cette Capitale & dans les environs, se sont mises en marche dans la nuit de lundi dernier ; elles ne se sont pas assez éloignées pour nous faire croire qu'elles quittent cette ville sans retour ; & nous ne doutons pas qu'elles n'en restent à portée dans un moment aussi intéressant que l'assemblée de la Diète. Celles qui étoient en Ukraine ont pris la route de la Podolie, où elles forment trois camps placés de manière que, suivant les circonstances, elles peuvent entrer très-promptement, ou sur les frontières de la Turquie ; ou dans les provinces que la maison d'Autriche a acquises dans ce Royaume.

A L L E M A G N E.

De VIENNE, le 30 Septembre.

LA Grande-Duchesse de Toscane arriva le

18 de ce mois au château de Schonbrun où l'Impératrice Reine & les Archiduchesses l'ont reçue avec toutes les marques de la plus vive tendresse. Le Grand-Duc qui étoit parti le 14 pour se rendre à l'armée de Bohême auprès de l'Empereur, en est revenu le 27 ; il nous a rassuré sur la santé de l'Archiduc Maximilien qui a été si mal, que son auguste mere lui avoit envoyé d'ici son Médecin & son Confesseur ; on a appris avec joie que ce prince se rétablit, & qu'il reviendra dans cette Capitale aussi-tôt que ses forces le lui permettront. On lui a envoyé pour cet effet une voiture commode & des brancards. Cependant on craint que son voyage ne soit retardé, à cause du mauvais état des chemins qu'ont rompu les pluies continuelles & les grands transports.

On dit que plusieurs Officiers distingués ont été aussi dangereusement malades dans nos armées ; le Prince Héritaire de Hesse-Cassel a été obligé de retourner à Hanau pour s'y rétablir ; lorsque l'on considère la nature du pays où s'est faite cette campagne, les hautes montagnes qui le couvrent, la neige qui en avoit blanchi le sommet dès la fin de l'été, les variations continuelles du tems, son refroidissement qui a été à tel point que les Officiers étoient obligés de faire du feu dans leurs tentes, on ne sera pas étonné que les santés les plus robustes aient eu de la peine à se soutenir. Aussi ce n'est pas seulement dans les armées Prussiennes que les maladies ont fait des ravages ; nos troupes y ont été aussi exposées.

La gazette de cette ville vient d'annoncer les déclarations de cette Cour, en réponse aux Mémoires du Roi de Prusse ; la première & la plus considérable a pour titre : *Dédution des droits & mesures prises par S. M. I. R. A., relativement à la succession de Bavière*, représentés

dans leur véritable point de vue , & défendus contre les oppositions de la Cour de Berlin , avec les pièces justificatives. La seconde a pour titre : Réponse au Mémoire servant de suite à la déclaration que S. M. le Roi de Prusse , Electeur de Brandebourg , a adressée le 3 Juillet 1778 , à ses hauts co-Etats de l'Empire Germanique , concernant l'affaire de la succession de Bavière. Ces deux Mémoires ont été remis le 23 de ce mois à tous les Ministres étrangers ; le premier est en François , & le second en Allemand ; ce dernier offre des observations sommaires contre l'authenticité de la prétendue renonciation du Duc Albert d'Autriche. Cette pièce intéressante n'a été encore ni traduite , ni insérée dans aucun papier public ; nous nous empresserons d'en présenter le premier extrait , qu'on nous a fait passer , & dans lequel on a rassemblé les principales preuves qu'on oppose à l'acte cité.

» L'art Diplomatique a ses règles , de même que les autres sciences ; elles sont une application des observations faites par ceux qui ont étudié les caractères distinctifs des Chartres de chaque siècle ; si elles ne sont pas toutes & toujours infailibles , du moins établissent-elles une probabilité qui approche de l'évidence.

Ces règles se rapportent ou à la forme ou à la teneur des Chartres ; & plus il y a d'indices pour ou contre leur authenticité , plus il est facile d'en juger avec certitude.

Si le Rédacteur du *Mémoire* publié par la Cour de Berlin le 14 Juillet 1778 , pour servir de suite à l'exposé des motifs qui ont engagé le Roi de Prusse à s'opposer au démembrement de la Bavière , avoit produit une copie figurée de l'acte de renonciation du Duc Albert V d'Autriche , sur lequel il se fonde , ou que du moins il eût indiqué l'endroit où l'original se trouve , on pourroit examiner la forme de cet acte ; mais le Rédacteur se contente

d'en produire une prétendue copie faite en 1569 par un nommé Marc Lorrey, Notaire, sans désigner même le lieu d'où il a tiré cette copie.

Il faut donc se borner au simple examen de la teneur de cet acte, & cet examen fournit tant de preuves contre son authenticité, qu'il entraîne une entière conviction.

Son titre porte d'abord : *Nous Albert, par la grace de Dieu, Duc d'Autriche & Margrave de Moravie*. Or les Princes de la Maison d'Autriche n'ont jamais été dans l'usage de simplifier à ce point leurs titres ; il est vrai qu'ils ne les employoient pas toujours dans toute leur étendue ; mais lors même qu'ils les abrégérent, ils n'en retranchoient jamais la mention des Duchés de Stirie, Carinthie & Carniole : est-il donc à présumer que dans un acte aussi essentiel, & destiné à mettre fin à des prétentions importantes, on se soit écarté de la coutume généralement observée ? D'ailleurs, la copie en question désigne la Moravie par le mot de *Mehren*, & non de *Mehrern*, orthographe qui se trouve employée dans tous les Actes qui nous restent du Duc Albert.

20. Dans l'Acte de décision de l'Empereur Sigismond, émané à Presbourg en 1429, & par conséquent la même année que la prétendue renonciation, les Ducs de Bavière se trouvent nommés deux fois dans l'ordre suivant : *Louis, Henri, Erneste & Guillaume* (1), & cet ordre est conforme à la généalogie de cette Maison, puisque après le décès de Jean, Duc de Straubingen, Louis se trouvoit être de la branche aînée, Henri de la seconde, & Erneste & Guillaume de la troisième ; cependant dans la copie que le Rédacteur du Mémoire produit, le Duc Henri est nommé le dernier : peut-on supposer que cet ordre ait été inconnu ou qu'on l'ait interverti dans un acte aussi important que celui-ci ?

(1) Voyez Senkenberg. Sammlung von ungedruckten Schriften. Tom. I. N^o. 4. Pag. 20 & 24.

30. L'expression de *Sa Majesté notre cher Pere & Prince, & Seigneur Sigismond*, doit être suspecte à tout homme instruit. Le titre de Majesté est très-rare dans les Diplômes de ces tems-là, & jusqu'au règne de Frédéric III, on se servoit de celui de *Grace ou Puissance Impériale ou Royale*. Il est certain qu'on n'employoit jamais le titre de Majesté immédiatement avant celui d'Empereur, ainsi que l'usage en a prévalu depuis. On se servoit constamment de l'expression de *très-Sérénissime Prince & Seigneur*.

La conjonction &, qui se trouve *deux fois* entre les mots Père, Prince, Seigneur, étoit également inusitée dans ces tems-là; on disoit toujours : le *très-Sérénissime Prince notre cher gracieux Seigneur & Pere*.

40. La remarque à faire sur le titre *élu Roi des Romains*, est plus frappante encore; les Empereurs ne se servoient de ce titre, & on ne le leur donnoit que pendant l'intervalle entre leur élection & leur couronnement à Aix-la-Chapelle : encore ne s'en servoient-ils pas toujours dans cet intervalle. Parmi plusieurs Diplômes qui nous restent de l'Empereur Sigismond, il n'y en a pas un seul où il ait ajouté ce mot d'*élu*, quoique son couronnement d'Aix-la-Chapelle n'ait eu lieu que 4 ans après son élection. Il en est de même d'Albert d'Autriche, élu Roi des Romains en 1438, & mort sans avoir été couronné.

De quel poids peut donc être un acte dans lequel on donne à l'Empereur Sigismond le titre d'*élu*, 15 ans après son couronnement à Aix-la-Chapelle? Et peut-on désirer une plus forte preuve de la fausseté de l'acte dont il s'agit?

50. Suivant cet acte, le Duc Albert a reçu une somme d'argent fixée par l'Empereur Sigismond; si cela est, la quittance ou reconnoissance dudit Duc doit se trouver dans les archives de Bavière, & si elle s'y trouve, on auroit dû en tirer copie en 1569,

& la joindre à celle qu'on tira de l'acte de renonciation. Cette précaution ayant été négligée alors, on devroit produire aujourd'hui la quittance soit en original soit en copie authentique, ou du moins apporter quelque autre preuve que l'Autriche a reçu cette somme des Ducs de Bavière.

60. On ignore & on ne peut deviner quels sont ces *vassaux* (*Aigen-Mann*) que les Ducs de Bavière avoient en Autriche. On ne connoît pas davantage la prétendue hypothèque sur *Milberstadt* (*Nuwenstadt*).

Jamais Ville en Autriche n'a eu le nom de *Milberstadt*, & celle qui est connue sous le nom de *Neustadt* ou *Nuwenstadt* a porté ce nom de tout tems (1). Il étoit donc inutile & inusité de la désigner par deux noms différens au moyen d'une parenthèse, & cet article seul suffiroit pour constater la fausseté de l'original ou l'infidélité du copiste.

70. De quelle importance pouvoit-il être de consulter les Ducs Frédéric & Albert d'Autriche, dont l'un n'avoit alors que 14 & l'autre 11 ans (2)? D'ailleurs si le Rédacteur de la renonciation croyoit le consentement des agnats indispensable, il ne devoit pas oublier Frédéric, surnommé *Poche-voidé*, âgé de 50 & quelques années, qui possédoit alors l'Autriche supérieure & le Tirol; il étoit frère aîné du Duc Erneste de Fer, père des susdits Ducs Frédéric & Albert, & il avoit un fils nommé Sigismond. Il est clair qu'il auroit été indispensable de le faire intervenir dans un acte aussi important que la prétendue renonciation.

80. La nécessité de cette intervention n'a pas échappé au Rédacteur de la prétendue renonciation, puisqu'il ajoute que les Ducs mineurs, *conjointe-*

(1) Dès l'an 1277 cette Ville est appelée *Nova Civitas*, dans une lettre de privilège accordée par l'Empereur Rodolphe I.

(2) Frédéric étoit né en 1415, & Albert en 1418.

ment avec leurs tuteurs , l'ont confirmée par un acte. Mais pour donner quelque poids à cette assertion , il faut produire cet acte ; il auroit fallu désigner les tuteurs par leurs noms. Si , conformément aux constitutions de la Maison d'Autriche , c'étoit le plus proche agnat , pourquoi ne pas nommer le Duc Frédéric *Poche-void* , à qui cette tutelle appartenoit ? ou si par quelque raison particulière le Duc Albert lui-même en avoit été chargé , par quel motif auroit-il pu négliger d'en faire mention dans un acte solennel où cette mention étoit nécessaire ?

90. Les paroles suivantes : *& avons reçu là-dessus le St-Sacrement* , ne sont pas plus à l'abri d'une juste suspicion. Il est vrai que quelques Historiens rapportent des cérémonies Religieuses de la même espèce à l'occasion du fameux traité entre Frédéric d'Autriche & Louis de Bavière : mais outre que le fait n'est pas suffisamment prouvé , on ne peut supposer une pareille cérémonie dans une transaction de moindre importance , & au milieu du 15^e siècle. On fait d'ailleurs que même dans les traités les plus solennels , on faisoit tout au plus mention d'un serment prêté de part & d'autre , comme par exemple , *par serment prêté , moyennant un serment prêté corporellement sur les Saints* , ou bien *en lieu de serment* , & d'autres expressions pareilles.

Mais que signifie ce trait — qui dans la copie Allemande se trouve après le mot *Sacrement* ? Est-ce un retranchement de quelques paroles suivantes ? Dès-lors la copie devient infidèle & perd toute croyance : se trouve-t-il dans l'original ? Cela seul concludroit contre son authenticité ; jamais on ne trouvera de pareille lacune ou interruption de texte dans un Diplôme authentique.

100. Ces paroles : *en foi de quoi cette Lettre est donnée* , devroient être suivies d'une mention quelconque de l'apposition du sceau (*clausula Sigilli*) clause qui n'étoit jamais omise dans un traité de quelque importance.

110. Mais la preuve la plus forte contre l'authenticité de la prétendue renonciation du Duc Albert, se tire de la date du jour & du lieu de la signature de cet acte. Il doit avoir été passé à Ratisbonne le 30 Novembre 1429 : or il est aisé de prouver que ce jour-là le Duc Albert n'a pu être à Ratisbonne, suivant le témoignage de plusieurs Historiens (1). Le Duc Albert fut un de ceux que l'Empereur Sigismund députa vers les Etats de l'Empire assemblés en Diète à Presbourg le 5 Décembre 1429. Or en supposant même que ledit Duc ne fût arrivé que ce jour-là à Presbourg, ce qui n'est guère vraisemblable, il faudroit qu'en moins de 5 jours il eût terminé une affaire importante à Ratisbonne, fait le voyage de-là à Presbourg, & assisté à l'ouverture de la Diète en cette dernière Ville, ce qui, vu la difficulté des chemins & des voyages en ces tems-là, paroît être de toute impossibilité ; pour donner plus de certitude à cette conséquence, on a requis les Magistrats de la ville de Ratisbonne & les Maisons Religieuses des environs, de rechercher dans leurs archives s'ils n'y trouveroient pas quelque trace qui indiquât que le Duc Albert d'Autriche & les Ducs de Bavière fussent venus à Ratisbonne vers le tems dont il s'agit ; tous ont certifié que malgré les recherches les plus exactes, ils n'avoient rien trouvé qui vînt à l'appui de cette conjecture.

120. Ces paroles : *O Loco sigilli Ducis Albertis aequestris in cera rubra*, qui se trouvent au bas de la copie en question, dénotent que le sceau y étoit apposé ; cependant tous ceux qui ont la moindre connoissance de la Diplomatique, savent que le sceau

(1) Voyez Windecks Hist. Sigismundi, rapportée par Mencken, Scrip. Rer. German. T. I. Col. 1216.

Wenckers Apparatus Archivorum. Pag. 320. Paul Gundling, vie de Frédéric I. 13^e Section, pag. 311.

Haberleins, Histoire Universelle. Tome V. Période VII. Epoque III. Pag. 461.

équestre. (c'est-à-dire , le grand sceau où le Prince étoit représenté à cheval & en pleine armure ,) ne s'apposoit jamais aux Diplômes , mais s'y attachoit toujours avec des cordons passés dans le sceau.

130. La légalisation du Notaire ajoutée au bas de la copie , est des plus superficielles , & s'écarte des formes prescrites aux Notaires par tous les Règlements de l'Empire , depuis ceux de Maximilien I : d'après ces Règlements , ladite légalisation ne seroit d'aucun poids en Justice «.

Nous croyons devoir joindre ici une nouvelle traduction de l'acte qu'on vient de réfuter ; toutes celles qu'on en a données jusqu'à présent ne sont point exactes.

« Nous *Albert* , par la grace de Dieu , Duc d'Autriche & Marggrave de Moravie , certifions & confessons par cette Lettre , à tous ceux qui la verront ou l'entendront lire : que nous nous sommes entretenus amicalement à *Ratisbonne* , avec nos chers Cousins *Louis* , *Erneste* , *Guillaume* & *Henri* , tous Comtes Palatins du Rhin & Ducs de Bavière , sur la longue contestation , que nous avons eue avec eux , nous nous sommes arrangés avec eux & convenus , de sorte que nous n'avons plus & ne voulons plus avoir de prétentions sur la Basse-Bavière , *ni par notre droit particulier , ni du chef de l'investiture* , que nous avons obtenue de Sa Majesté , notre cher père & Prince & Seigneur (1) *Sigismond* , par la grace de Dieu , élu Roi des Romains , & que nous y renonçons pour nous , nos héritiers & successeurs au Duché d'Autriche , & en avons reçu une somme d'argent telle que sur notre prière elle a été déterminée par notre cher père & Roi *Sigismond* , & en outre le droit , que nous aurons les Vassaux que les Ducs de Bavière ont eus en Autriche , & qu'ils ont levé l'hypothèque qu'ils avoient

(1) Unserm. lieben Vatter , *yndt Fürsten yndt Herrn. Sigmund* , &c.

sur *Milberstadt* (*Nuwenstadt*). (1) Nous avons aussi consulté avec nos chers Cousins *Frédéric & Albert*, également Ducs d'Autriche, que tout ceci doit être ferme & valable pour leurs héritiers & successeurs, & être observé en tout tems, comme ils l'ont confirmé avec leurs Tuteurs par un acte, comme nous le certifions aussi en leur nom, & avons reçu là-dessus le *St-Sacrement*. — (2) Le tout sincèrement & sans réserve. En foi de quoi cette Lettre est donnée à *Ratisbonne*, l'an après la naissance de *Jésus-Christ* 1429, le jour de *S. André l'Apôtre*.

O Endroit du sceau du Duc Albert, à cheval, en cire rouge.

Cette copie a été faite d'après l'original, par moi Marc Lorrey, Docteur en Droit, Conseiller du Duc de Bavière & Notaire immatriculé 1569.

De HAMBOURG, le 5 Octobre.

LES apparences du rétablissement de la bonne harmonie, entre la Russie & la Porte, qui se soutenoient encore, même après le départ du Capitan Bacha, semblent s'évanouir. La négociation entre l'Amiral Ottoman & le Feld-Maréchal Comte de Romanzow, a suspendu pendant quelque tems la marche du premier, qui, à ce qu'on assure, a continué sa route, & a passé avec sa flotte dans la Crimée. S'il faut en croire quelques lettres de Pologne, les Ottomans, en débarquant dans cette presqu'île, ont remporté un avantage considérable sur le parti attaché aux Russes; mais cette nouvelle annoncée sans date & sans détails, a au moins besoin de confirmation. D'autres lettres plus sûres ne permettent pas de douter des disposi-

(1) Le mot *Nuwenstadt*, entre les parenthèses, se trouve dans l'original Allemand.

(2) Ce trait, après les mots *Saint Sacrement*, se trouve pareillement dans l'original.

tions des deux Puissances à la guerre. Les Officiers Russes destinés à servir dans l'armée assemblée sur les frontières de la Turquie , & dont le départ avoit été suspendu , ont reçu l'ordre de partir sans délai ; & de suivre le Lieutenant-Général d'Igelstrom , qui commandera les troupes qui doivent agir contre les Tartares : On a envoyé aussi de ce côté 6 compagnies d'artillerie , qui conduisent avec elles un train considérable de gros canons. Les troupes qui marchent vers la Crimée , vont combattre à la fois les Turcs , & la peste plus redoutable qui exerce ses ravages avec beaucoup de fureur dans cette Péninsule.

L'espérance qu'on avoit de voir terminer à l'amiable pendant l'hiver prochain , les différens qui se sont élevés entre l'Empereur & le Roi de Prusse devient tous les jours plus incertaine ; la Cour de Berlin vient de faire des traités , avec plusieurs Magnats de Pologne , pour des fournitures de vivres qu'ils s'engagent à livrer pendant le cours de cette année , & pendant la prochaine. L'armée du Roi est actuellement sur les frontières de la Silésie & de la Bohême , postée entre Schatzlar & le Schartenberg , avant son aîle gauche appuyée à Koenigshan. S. M. a son quartier général dans la dernière maison du faubourg de Schatzlar. Le corps du Lieutenant-Général de Wunsch occupe encore la hauteur de Ratschenberg ; & celui aux ordres du Général de Bulow qui étoit à Braunau , s'est replié à Annaberg , près de Neurode , d'où il s'étend vers la forteresse de Silberberg. Ce changement en a occasionné un dans la position de l'armée Impériale , qui après avoir laissé un corps considérable dans les lieux qu'elle occupoit , s'est postée dans les environs de Mupaka & de Girschin.

Toutes les opérations de cette campagne se

sont bornées à des marches & à des contre-marches, dans lesquelles les chefs ont donné les preuves les plus brillantes de leurs talens. Les actions qu'il y a eu se réduisent à des affaires de partis, & à quelques-unes d'arrière-garde dans lesquelles de part & d'autre on s'est donné l'avantage. » L'armée commandée par le Roi de Prusse, disent les relations Autrichiennes, a été poursuivie par nos troupes & foudroyée par notre canon dans sa retraite vers Schatzlar. La quantité de morts qu'on a trouvés sur le chemin par lequel elle a passé, est une preuve évidente qu'elle a perdu beaucoup de monde. Il faut convenir que les manœuvres qui ont arrêté si longtemps les progrès de l'ennemi, lui ont fait perdre tant d'hommes & de chevaux, & ruiné une grande partie de sa cavalerie, ainsi que presque toute son artillerie, sont des coups de maître qui font le plus grand honneur à l'étendue des connoissances militaires du Maréchal Comte de Laschy, qui nous a procuré ces avantages par la position qu'il a fait prendre à notre armée principale ».

On ne regarde cependant pas la campagne comme finie ; le Roi de Prusse semble se proposer de rester encore à Schatzlar, puisqu'on assure que ses soldats ont construit des huttes pour y faire du feu, & qu'ils ont obtenu la permission de couvrir leurs tentes de chaume. Ces dispositions n'annoncent pas que l'armée soit prête à entrer en quartier d'hiver. L'armée du Prince Henri de son côté s'est rapprochée de la Lusace. L'habileté avec laquelle le Maréchal de Laudonh a su se maintenir sur l'Isar, n'a pas peu contribué au parti qu'a pris le Prince Henri. Le 24 du mois dernier, ce Prince quitta son camp de Tschiskowitz, pour en prendre un autre derrière Linnrai, sur les hauteurs de Luchschitz. » Le 23, écrit un Officier de cette ar-

mée , il y eut une action très-vive près de Doxan , sans qu'on sache quel a été le véritable dessein de l'ennemi. Quelques bataillons avec des croates se jettèrent dans Doxan au-delà de l'Eger. Il se trouvoit , en-deça de cette rivière , à Broschan , 100 hommes du régiment franc de Hordt , commandé par le Capitaine de Bulow , ayant un canon avec eux. Les croates firent feu des fenêtres & du jardin du Couvent sur ce détachement , qui néanmoins ne céda pas un pouce de terrain , & fut bientôt renforcé par le reste du bataillon. Le feu de l'artillerie des ennemis devint plus vif ; ils se firent joindre par un plus grand nombre d'infanterie , & établirent une batterie de 4 canons. Trois pièces qui furent envoyées au bataillon franc , le mirent en état de répondre à la canonade de l'ennemi. Les bataillons de Kleist , de Steglitz & de Haack , conduits par le Prince Jean-George de Dessau , vinrent le soutenir ; une batterie qu'ils établirent fit taire le feu de l'ennemi qui se jeta dans le Couvent ; on fit venir des obusiers pour y mettre le feu ; le Lieutenant-Général de Belling envoya à l'Officier Autrichien Commandant , un tambour pour lui signifier que le Couvent seroit embrasé à la première décharge que sa troupe feroit encore ; elle resta tranquille jusqu'à ce que nous eûmes quitté le champ de bataille .

Le 26 , l'armée du Prince Henri quitta le champ de Luchschirz , & marcha en deux colonnes jusqu'à Nollendorf ; le 27 , elle arriva à Ottendorff , sans avoir été inquiétée en passant des défilés entre des montagnes d'où les ennemis auroient pu lui faire beaucoup de mal. Le corps du Lieutenant-Général de Mollendorff marcha par Bilin , Toplitz , Brin & Altenberg , jusqu'à Dippolswalde en Saxe. Il passa des défilés presque inconnus , & franchit des

montagnes presque inaccessibles , ayant à essuyer de tems en tems des bordées de l'ennemi caché dans des cavernes. Le bataillon des volontaires , commandé par le Major Comte d'Anhalt , qui formoit l'arrière-garde , fut attaqué le 25 par un corps de croates & de cavalerie très-supérieur ; mais ayant été secondé par deux bataillons de grenadiers , & ayant fait un feu de peloton très-régulier , il repoussa l'ennemi avec une perte très-considérable. La sienne n'est , dit-on , que de 20 morts & de 51 blessés.

L'armée combinée de Prusse & de Saxe hivernera dans la Lusace ; le Résident de la Cour de Berlin à Dresde , présenta il y a quelques jours la note suivante aux Etats de Saxe. » Si la campagne actuelle n'est pas décisive , & que le Prince Henri juge nécessaire de venir prendre ses quartiers d'hiver dans l'Electorat , le pays pourra-t-il fournir pendant les cinq mois d'hiver , la subsistance nécessaire pour les troupes & les chevaux , qui sera payée argent comptant ». On dit que les Etats ont répondu qu'on pourroit livrer tous les grains nécessaires ; mais qu'on ne pourroit fournir du fourrage , parce qu'il manque dans les magasins.

Le 7 du mois dernier , le Roi de Prusse a perdu un Officier Général , qui depuis qu'il étoit à son service jouissoit de toute sa confiance. C'est M. Antoine Krockow , Lieutenant-Général de la cavalerie. Cet Officier étant le 30 Août dernier dans la chambre du Roi , fut attaqué subitement d'un tournoient de tête très-violent ; le Médecin de S. M. lui donna des secours prompts ; mais ils n'eurent aucun effet ; on jugea qu'il devoit quitter l'armée ; il arriva le 4 Septembre à Landshut , accompagné de ses Aides-de-camp & d'un Chirurgien du Roi ; son mal empira jusqu'au 7 qu'il mourut âgé de 65 ans. Il étoit entré au service de Prusse en 1756.

» Le corps de troupes aux ordres du Prince Charles de Mecklenbourg , écrit-on d'Hanovre , composé de 6 bataillons & de 12 escadrons , entra le 28 du mois dernier dans son camp de Stocken à un demi-mille de cette ville. Le jour suivant M. de Hardenberg , Feld-Maréchal des troupes Electorales fit la revue de ces troupes qui resteront campées jusqu'au 8 Octobre. Bien des gens prétendent qu'on n'a mis sur pied les troupes de cet Electorat , que pour faciliter l'envoi en Amérique d'un certain nombre de troupes Britanniques , que les nôtres remplaceront «.

De R A T I S B O N N E , le 5 Octobre.

LES déclarations que l'on attendoit de la part de la Cour Vienne , en réponse à celles de la Cour de Berlin , viennent de paroître. Le 23 du mois dernier , le Comte de Neiperg fit remettre aux Envoyés & Ministres respectifs de l'Empire , à la Diète , la déduction des droits de la maison d'Autriche sur la Bavière , & le mémoire suivant intitulé : *Proposition & requisition de S. M. I. R. A. à ses hauts co-Etats de l'Empire Germanique , contre les procédés illégitimes de S. M. le Roi de Prusse , par lesquels il a violé la paix publique à l'occasion de la succession de Bavière.*

S. M. l'Impératrice-Reine Apostolique , expose aujourd'hui aux yeux des Princes ses Co-Etats , un tableau fidèle de ses droits sur la succession de Bavière , & des mesures qu'Elle a prises relativement à ces droits. Il y a long-tems qu'Elle auroit pris ce parti & qu'Elle auroit prouvé en même-tems l'insuffisance des raisons alléguées par S. M. le Roi de Prusse , pour établir la nécessité de son opposition au démembrement , prétendu injuste , du Duché de Bavière , si Elle n'avoit voulu tenter & épuiser auparavant tous les moyens de conciliation que son

amour sincère pour la paix pouvoit lui suggérer.

La Cour de Berlin a fait tous les efforts possibles pour faire envisager les droits de S. M. comme nuls , & ses mesures comme injustes. Elle y a réussi en tant qu'une contradiction soutenue , lors même qu'elle n'a d'autre fondement que l'intention de contredire , parvient enfin à embrouiller les choses les plus simples & les plus claires , & à leur donner une tournure défavorable. Mais les effets de cette manœuvre disparoissent aussi-tôt qu'on examine avec impartialité le fond & la réalité des choses.

La réalité des circonstances dont il s'agit , se réduit aux points suivans. S. M. l'Impératrice-Reine Apostolique & M. l'Electeur Palatin se communiquent amicalement & avec confiance leurs prétentions & droits respectifs sur la succession de Bavière. Ils reconnoissent de part & d'autre la validité desdits droits & prétentions ; & pour se mettre à l'abri des contestations & évènements qui pourroient en résulter par la suite , ils s'arrangent entr'eux au moyen d'une convention. Deux contradicteurs , savoir , M. le Duc de Deux-Ponts & M. l'Electeur de Saxe s'élèvent contre cette convention. S. M. l'Impératrice-Reine Apostolique a invité le premier de ces Princes d'exposer son prétendu droit , conformément aux voies légales de l'Empire , à l'effet de soumettre les prétentions & exceptions respectives à une discussion légale & jugement définitif , dont l'exécution seroit garantie par S. M. l'Empereur & l'Empire , & même si l'on jugeoit à propos , par d'autres Puissances. A l'égard de M. l'Electeur de Saxe , S. M. l'Impératrice-Reine Apostolique a déclaré solennellement , pendant la négociation avec la Cour de Berlin , qu'elle renonçoit à son droit de régrédience : qu'à l'égard des prétentions allodiales qui pourroient affecter le territoire de l'ancienne branche de Straubingen , Elle y satisferoit pleinement ; & que pour celles qui affecteroient l'héritier principal , Elle employeroit non-seulement ses

bons offices, pour moyenner un accommodement amical, mais qu'Elle y contribueroit aussi par un concours réel.

S. M. l'Impératrice-Reine Apostolique s'en remet au jugement des Princes ses Co-Etats, si dans toute cette conduite il y a rien qui soit contraire aux Loix & Constitutions de l'Empire, & si dans cette position des choses, il se trouve le moindre prétexte qui puisse autoriser M. le Duc de Deux-Ponts & M. l'Electeur de Saxe à former quelques plaintes fondées, ou même à recourir à la voie des armes. Cependant S. M. le Roi de Prusse s'y croit autorisé *en qualité d'Electeur & Prince de l'Empire ; en qualité de Partie contractante, & par conséquent comme garant de la paix de Westphalie, de la Capitulation Impériale & de la Constitution dudit Empire ; & enfin, en qualité d'Allié de M. l'Electeur de Saxe, & de MM. les Ducs de Deux-Ponts & de Meklenbourg.*

La paix de Westphalie, la Capitulation de l'Empereur se trouvent-elles donc lésées, parce que S. M. l'Impératrice-Reine Apostolique & M. l'Electeur Palatin ont transigé de leurs droits respectifs par une convention libre & amicale ? M. le Duc de Deux-Ponts peut-il rien exiger au-delà de ce qui lui a été réellement offert ? Reste-t-il à M. l'Electeur de Saxe le moindre sujet de plainte après la déclaration formelle que S. M. l'Impératrice-Reine Apostolique a faite au sujet de ses prétentions allodiales ? MM. les Ducs de Meklenbourg ont-ils formé jusqu'à présent ou ont-ils à former encore la moindre prétention à la charge de S. M. l'Impératrice-Reine Apostolique ? La convention conclue entre Sa dite Majesté & M. l'Electeur Palatin, & la reconnaissance formelle du dernier des droits de la Maison Archiducal d'Autriche, sur les territoires cédés par ladite convention, n'opérera-t-elle donc point une possession tranquille en faveur de S. M. l'Impératrice Reine Apostolique, du moins pour le tems de la vie de M.

l'Electeur Palatin ? & M. le Duc de Deux-Ponts n'est-il point rassuré contre tout préjudice à l'avenir par l'offre qui lui a été faite de la garantie de S. M. l'Empereur , de l'Empire & d'autres Puissances , supposé qu'en conséquence d'une discussion légale & d'un jugement définitif intervenus conformément aux Constitutions de l'Empire , les droits de S. M. l'Impératrice Reine Apostolique vinssent à être déclarés non fondés ?

C'est de la décision de cette question simple & préliminaire que dépend la solution de la question dont il s'agit principalement ici ; savoir : Si S. M. le Roi de Prusse , en vertu des qualités & titres qu'il a allégués , étoit en droit d'attaquer hostilement S. M. l'Impératrice-Reine Apostolique , & posé qu'il n'eût pas ce droit , si son irruption en Bohême n'étoit pas une nouvelle violation du repos de l'Allemagne , ainsi que de la paix publique & du traité de Westphalie ? S. M. l'Impératrice-Reine Apostolique ne s'est pas bornée aux déclarations susdites ; Elle a poussé son équité , sa modération , ses sentimens pacifiques & ses vues patriotiques pour l'avantage réel de l'Empire au plus haut point , en faisant déclarer formellement à S. M. le Roi de Prusse , qu'Elle est prête à restituer tout ce dont Elle a pris possession en conséquence de la convention du ; Janvier , & de dégager M. l'Electeur Palatin , & ses héritiers & successeurs , de toute obligation résultante de ladite convention , sous la condition expresse & invariable que S. M. le Roi de Prusse , de son côté , s'engage , pour lui & ses successeurs , de maintenir la secundo-géniture dans les Margraviats d'Anspach & de Bareuth , conformément à la Sanction - pragmatique établie dans la Maison , confirmée par l'Empereur , & mise au rang des Loix publiques de l'Empire .

Cette proposition ayant été entièrement rejetée par S. M. le Roi de Prusse , & ce Prince persistant néanmoins dans son injuste perturbation du repos public , S. M. l'Impératrice-Reine Apostolique croi-

roit manquer de confiance aux lumières & à l'équité des Princes ses Co-Etats, si elle pouvoit penser qu'il fût nécessaire d'entrer dans de plus grands détails pour leur faire approuver sa conduite & désapprouver celle de la Cour de Berlin. En conséquence, Elle les requiert de considérer avec l'attention que mérite l'importance de l'objet, que d'après l'exposé fidèle de l'état des choses, il s'agit du bien général de l'Empire, du maintien de son équilibre & de la conservation de la constitution actuelle du Cercle de Franconie & des Cercles voisins : qu'il s'agit enfin d'obvier aux conséquences dangereuses qui s'ensuivroient si la Cour de Berlin parvenoit à se procurer *exclusivement* la faculté de réaliser ses vues d'agrandissement, & à priver les Princes puînés de la Maison de Brandebourg d'un avantage qui leur appartient incontestablement, en vertu d'une Sanction-pragmatique admise aux Loix formelles de l'Empire. C'est pour obvier à ces conséquences dangereuses, que S. M. l'Impératrice-Reine Apostolique s'est déterminée à renoncer à tous ses droits & prétentions à la succession de Bavière, & à se désister de sa convention avec M. l'Electeur Palatin. S. M. renouvelle ouvertement, formellement & solennellement aux yeux de l'Empire, la déclaration faite à S. M. le Roi de Prusse à ce sujet : mais en faisant ce sacrifice volontaire au bien de l'Empire, Elle se croit autorisée à requérir, exhorter & inviter les Princes ses Co-Etats de faire conjointement les représentations les plus pressantes à S. M. le Roi de Prusse, pour la prompte cessation de ses hostilités ; d'insister de concert avec S. M. l'Impératrice-Reine Apostolique sur la manutention de la Sanction-pragmatique établie dans la Maison de Brandebourg ; de faire cause commune avec S. M. contre l'infraction manifeste de la paix publique & de celle de Westphalie, & enfin de prêter des secours effectifs à Sa dite Majesté, & de réclamer dès à-présent ceux des deux Puissances garantes des Traités de Westphalie.

D'après

D'après cette requisition où la maison d'Autriche ne refuse point de laisser à la décision ou à la médiation du corps Germanique ou de quelqu'autre tiers impartial, les objets actuellement en litige, on se flattoit de voir mettre une prompte fin à la guerre qui vient de commencer ; mais cet espoir s'est bientôt évanoui ; le Baron de Schwartzau, Ministre du Roi de Prusse a fait remettre aux Envoyés un nouvel imprimé, sous le titre d'*Exposé provisionnel de la situation actuelle des différens sur la succession de Bavière*. Cette pièce prépare à une réplique à la déduction des droits de l'Impératrice Reine, que son étendue ne nous permet pas de placer ici, & dont nous donnerons incessamment le précis.

I T A L I E.

De R O M E , le 20 Septembre.

Tout se prépare pour la tenue du prochain Consistoire, qui est toujours fixé au 28 de ce mois. L'examen des Evêques qui doivent y être proposés aura lieu vendredi prochain. On assure qu'il ne s'y fera aucune promotion. On croit que S. S. n'ira point cette année à la campagne ; son intention est d'employer ce tems, pendant lequel les audiences sont suspendues, à l'examen des affaires de l'Eglise & de l'Etat ; elle bornera ses amusemens pendant cette saison, à quelques promenades dans les environs de cette Capitale, comme elle le fit l'année dernière pendant l'automne.

M. Poncez, célèbre Sculpteur François, vient d'achever une superbe Statue de Vénus ; tout le monde se porte en foule chez lui pour la voir, avant qu'il l'envoie en France. On parle avec beaucoup d'admiration de ce morceau, qui n'est copié d'après aucune antique, & qui est original.

25 Octobre 1778.

P

On mande de Naples que le Vésuve, qui depuis quelques tems menaçoit d'une éruption prochaine, a vomi le 12 de ce mois, par un de ses côtés, des torrens de Lave, qui ont d'abord pris leur direction vers Ottojano, & se sont détournés ensuite du côté de Portici & de la Tour du Grec. Mais le volume de la Lave diminue journellement; le mugissement de la montagne est fort affoibli, & on espère que le calme sera bientôt parfaitement rétabli.

De LIVOURNE, le 25 Septembre.

LA ruine presque entière de Smirne, centre du commerce de presque tout le Levant, a causé des pertes considérables à toutes les places de commerce; celle-ci en est pour quelques millions. Cette ville qui, il y a quelques années, éprouva un incendie qui lui causa de grands dommages, paroît particulièrement sujette aux tremblemens de terre; l'histoire fait mention de celui qui la bouleversa l'an 178 de l'ère chrétienne; & en 1688 elle en essuya un qui lui fut aussi funeste que celui qu'elle vient d'éprouver. Les secousses se sont prolongées jusqu'au milieu du mois dernier; il y en eut une le 9 qui fut très-violente, & une autre le 15. Depuis ce jour-là la terre a été tranquille; les commotions ont été fréquentes & terribles pendant près de deux mois. Les habitans commencent à songer à réparer leurs maisons; ce travail est pressant; l'intempérie de l'air, le défaut de couverture contre l'excessive chaleur du soleil, le manque de nourriture convenable ont occasionné plusieurs maladies dangereuses, & entr'autres des fièvres chaudes & pourprées. Comme la plupart des malheureux habitans qui ont fui à la campagne sont hors d'état de se procurer les choses mêmes de première nécessité, il est à craindre qu'aux approches de l'hiver, leur situation ne devienne encore plus affreuse.

Les lettres de Barbarie portent que le Roi de Maroc a envoyé l'Alcaïde Sheridy avec 1800 hommes, contre les Arabes qui habitent les montagnes entre Tétuan & Tanger, & qui ont dépouillé un grand nombre de voyageurs. Cet Alcaïde a ordre de les punir, & de leur faire payer une amende de 24,000 ducats. On trouve qu'il a conduit bien peu de monde pour percevoir cet impôt sur des peuples nombreux & révoltés qui ne se soumettront qu'à la force. Le fils du Roi de Maroc qui s'étoit sauvé dans les montagnes, est retourné à Méquinez après avoir obtenu l'assurance de son pardon.

Les corsaires Algériens qui, depuis quelque tems, se tiennent dans la rivière de Tétuan, ont fait plusieurs prises considérables. Une des principales est celle d'une balandre Portugaise venant du Brésil, avec 300 rouleaux de tabac. Les chébecs Espagnols pour assurer la navigation croisent avec beaucoup de vigilance, depuis Ceuta jusqu'à Gibraltar.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 10 Octobre.

APRÈS avoir été long-tems sans aucunes nouvelles de l'Amiral Keppel, on vient enfin d'apprendre qu'il se dispose à rentrer à Plymouth pour y racommoder ses vaisseaux qui ont beaucoup souffert, & dont la plupart ont besoin d'être carénés. Il paroît qu'il ne sera pas mieux reçu qu'il ne l'a été à sa première rentrée; la partie de la Nation qui se flattoit qu'avec les forces qu'il avoit sous ses ordres, il étoit en état de détruire la marine Française, s'empresse de lui faire un crime de ne l'avoir pas fait. Elle observe avec mécontentement que dans les deux seules occasions où nos vaisseaux de guerre se sont mesurés d'égal à égal avec les Français;

l'avantage a été pour ces derniers. » Quand la flotte François étoit au cap Finisterre , l'Amiral Keppel , dit un de nos papiers , étoit à l'entrée de la Manche ; tant qu'il a été bien sûr qu'elle étoit éloignée , il a conservé bravement sa station près d'Ouessant ; aussi tôt qu'il a su qu'elle revenoit , il a eu la politesse de quitter sa croisière , pour ne point la gêner dans sa rentrée à Brest. Lorsqu'elle a eu effectué son projet , il a continué à tenir la mer ; où sa présence étoit au moins inutile , puisqu'il n'y avoit plus d'ennemi. Après s'être promené librement & sans inquiétude pendant quelque-tems , il revient demander des récompenses qu'il obtiendra peut-être , & les complimens de la Nation qui ne lui en fera que de proportionnés aux services qu'elle en a reçus «.

Si l'on se plaint du peu d'effet de la seconde sortie de l'Amiral Keppel , les papiers qui sont en faveur du Ministère ne manquent pas de présenter à la Nation des motifs de consolation dans le nombre & la valeur des prises que nos Armateurs amènent journellement dans nos ports. Ils ne comptent pas moins de 36 à 40 vaisseaux revenant de St-Domingue , de la Martinique & de la Guadeloupe qui sont tombés entre nos mains. Le *Ferme* , vaisseau des Indes Orientales dont on évalue la cargaison à 200 mille liv. sterl. , a été pris par deux Armateurs de Bristol. On oppose à ces listes exagérées , que la plupart de ces vaisseaux étoient assurés en Angleterre , & que le *Ferme* seul l'étoit à 8 pour cent. Ceux qui exaltent le plus la richesse de ces prises ne le dissimulent pas. » On ne conçoit pas , disent-ils , la politique qui souffre que les François assurent leurs marchandises en Angleterre ; car lorsque nous leur prenons un vaisseau que nous avons assuré , la perte retombe sur nous-mêmes & non sur nos ennemis , qui par

cette manœuvre font servir leurs pertes mêmes à l'avantage de leur pays. On ne peut disconvenir que la plus grande partie des marchandises prises sur les vaisseaux François revenant des Indes Occidentales , avoient été assurées ici. Si l'on continue de le permettre , ils pourront faire la guerre sans courir le moindre danger , & nous nuire essentiellement , puisqu'obligés d'un côté de fournir aux frais indispensables de nos armemens , nous serons dans l'obligation de leur rembourser le montant de leur pertes , de manière que nous garantirons leur commerce de tout danger «.

Nos Armateurs ne se bornent pas à s'emparer de tous les vaisseaux François qu'ils rencontrent ; ils continuent à ne pas épargner davantage les bâtimens neutres chargés pour le compte des François ; ils n'en ont pas pris moins de 61 Hollandois , 15 Suédois , & une trentaine de Prussiens , d'Hambourgeois , de Lubeck , de Brême , &c. Ces hostilités contre le commerce de toute l'Europe , sont propres à indisposer contre nous toutes les Puissances que nous avons intérêt de ménager. La Suède a porté des plaintes ; on doit s'attendre à en recevoir incessamment de la part du Roi de Prusse. Les Hollandois ne cessent de continuer les leurs. Les villes de Rotterdam , de Dort & de Dordrecht , à l'imitation de celle d'Amsterdam , ont présenté des Requêtes aux États-Généraux pour solliciter leur appui contre ces violations du droit public. Le traité de marine conclu le 11 Décembre 1674 entre la Grande-Bretagne & les Provinces-Unies , porte expressément » que les sujets des deux Nations pourront naviguer librement & sûrement , commercer & exercer toute sorte de négoce dans tous les Royaumes & pays où les Souverains respectifs sont en paix , neutralité & amitié ; que leur navigation & commerce ne

seront empêchés ou molestés, ni par violence des gens de guerre, ni par vaisseaux de guerre ou autres quelconques, sous prétexte de quelque hostilité ou inimitié qui pourroit survenir entre l'un des Souverains, & les Nations avec lesquelles l'autre Souverain est en paix ou neutralité « Il n'y a certainement rien de plus positif que cet article, & nous commettrions une grande imprudence, si nous ne donnions pas à la République la satisfaction qu'elle exige. La réflexion suivante des marchands Hollandois dans leurs Requêtes, ne mérite pas moins d'attention. » S. M. T. C. dans son règlement concernant la navigation des vaisseaux neutres en tems de guerre, ayant défendu à ses Armateurs d'arrêter ou de saisir les navires appartenant aux Puissances neutres, quand même ils viendroient des ports ennemis ou devroient s'y rendre, à la seule exception des places bloquées, & des vaisseaux chargés de contrebande, s'est néanmoins réservé de révoquer cette liberté, dans le cas où les Puissances ennemies ne jugeront pas à propos d'accorder la même faveur dans l'expiration de 6 mois. Dans ce cas, la franchise des vaisseaux des Provinces-Unis seroit encore blessée de ce côté; ils seroient privés de leur navigation & de leur négoce avec la France & l'Angleterre, & supporteroient ainsi les effets de la guerre, comme si la République s'y trouvoit elle-même mêlée «.

Si notre Cour a réellement envie que la Hollande prenne part à la guerre, si elle cherche à l'y forcer, il est important pour elle de ne lui pas donner du moins sujet de se déclarer contre nous. Sur les réquisitions de l'Ambassadeur de cette République, elle a ordonné aux Amirautes d'examiner les prises faites sur les Hollandois, & de faire restituer celles qui ne seront pas jugées légales. Il y en a déjà 21. qui se sont

trouvées dans ce cas, & qu'on a relâchées. Mais les Capitaines ne sont pas contents de cette justice ; ils en réclament une autre , à laquelle ils ont sans doute droit , c'est un dédommagement du tort qu'on leur a fait mal-à-propos ; il n'est pas sûr qu'ils l'obtiennent avec la même facilité qu'ils ont obtenu leur liberté.

Le Roi , parti le 28 du mois dernier pour aller faire la revue des camps de Winchester & de Salisbury , en est revenu le 2 de celui-ci. L'ar-tout S. M. a reçu des adresses affectueuses , & l'assurance du zèle de la Nation à concourir de toutes ses forces à ses vues , pour le bonheur & la gloire de l'Etat. Mais pourra-t-elle faire les dépenses indispensables que les circonstances exigent. Quels moyens emploiera-t-on pour la levée des subsides nécessaires. On attend avec impatience les ouvertures & les plans des Ministres à ce sujet. Le Parlement , dans sa dernière séance , a accordé 12 millions sterl ; dans la prochaine on lui demandera au delà de cette somme , les frais de la milice enrégimentée , ceux des différens camps qui sont très-coûteux , & si la guerre éclate , & que les forces de l'Espagne se réunissent à celles de la France , combien ne faudra-t-il pas encore ajouter à ces subsides déjà si considérables ? Les dispositions de l'Espagne sont encore incertaines ; le Ministère , en affectant de publier qu'il ne reçoit de cette Cour que des assurances de son amitié , ne paroît pas sans inquiétudes ; on en juge par les ménagemens qu'il a pour cette Puissance , aux sujets de laquelle il a fait restituer les effets qui leur appartiennent , & qui avoient été pris sur des bâtimens François par nos vaisseaux de guerre & nos Armateurs. Ces ménagemens qu'on a pour elle seule , semblent prouver qu'on la craint & qu'on s'en défie.

Au milieu de ces mouvemens , il s'élève en-

encore quelques voix en faveur de la paix ; on espère toujours qu'elle se fera pendant le cours de l'hiver. Mais cette espérance ne paroît pas également fondée aux yeux de tout le monde , & personne ne se déguise que la paix , si elle se fait , ne nous fera point avantageuse. La cession de Gibraltar à l'Espagne , & la reconnoissance de l'indépendance des Américains , doivent , dit-on , être la base du traité : on n'est pas éloigné d'accorder ces deux articles ; mais la paix étant faite à ces conditions , la Grande-Bretagne en sera-t-elle en un meilleur état ? ne restera-t-il pas toujours deux choses qui la menacent d'une destruction totale ? la dette nationale que la guerre de l'Amérique a prodigieusement augmentée , & les grandes émigrations qui auront lieu de ce pays-ci en Amérique. Il est certain , dit-on dans un de nos papiers , que beaucoup d'Anglois se disposent à passer dans le nouveau monde ; les uns par esprit d'intérêt , les autres par amour pour la liberté.

Ce qui fait présumer que l'on n'est pas éloigné de céder Gibraltar à l'Espagne , c'est le soin avec lequel , depuis quelque tems , on s'attache dans certains papiers à prouver que cette place n'est d'aucune importance pour nous. En effet , personne n'ignore qu'elle coûte plus qu'elle ne nous est utile ; les maîtres de Gibraltar ne le sont pas du détroit , & le port n'est point aussi vaste ni aussi commode qu'on en auroit besoin pour le rendre avantageux. Cette place ne tire ses provisions que de l'Angleterre & de la Barbarie ; elle ne reçoit rien de l'Espagne même. Si on la cède pour avoir la paix , on s'assure la conservation de Minorque qui est bien d'une autre importance , & que la guerre pourroit nous enlever. Nos politiques s'attachent à porter l'attention de la Nation sur ces deux places ; comme il n'est pas douteux qu'elles ne soient

d'abord attaquées si la guerre se déclare, on met ainsi sous ses yeux l'état des forces chargées de les défendre. Il y a à Gibraltar les régimens d'infanterie Angloise de Clinton, de Boyd, de Walsh & de Bangh; les régimens Hanovriens de la Motte, de Reden, & de Hardenberg, & les volontaires de Manchester; ce qui fait en tout 4000 hommes en état de servir. On a à Minorque 1500 hommes, composés des régimens d'Eglinton & de Morris, des régimens Hanovriens du Prince Ernest & de Goldacker.

La charte de la Compagnie des Indes n'est point encore expirée, & on parle de la renouveler. » On auroit dû, dit-on dans un de nos papiers, attendre son expiration, & conserver les Gouvernemens dans cette partie du monde pour des Officiers au service du Roi, distingués par leurs sentimens d'honneur & leur caractère, qui pourroient soutenir & protéger les tribunaux de justice dans l'Inde; on auroit dû aussi n'y envoyer que des Juges sur la probité desquels on puisse compter. Mais si l'on insiste absolument sur le renouvellement de la charte, on peut assurer que les marchands de Londres, de Bristol & de Liverpool, assistés par leurs amis en Hollande, donneroient 9 millions pour une nouvelle charte. Si le commerce, dit un correspondant, n'est pas rendu libre en général, il pourra être exercé par les ports ci-dessus, auxquels on pourroit joindre Edimbourg ou Glascow ou tous les deux, ainsi que Dublin & Corke. Il y a d'autant plus de raison, ajoute-t-il, d'avoir égard aux propositions des marchands dans les ports extérieurs de l'Angleterre, de l'Ecosse & de l'Irlande, que ces marchands, depuis nos troubles, ont donné les plus grands & les plus généreux secours au Gouvernement, tandis qu'il n'y avoit que trop de gens dans la capitale qui faisoient tout ce qu'ils pouvoient

pour en arrêter les mesures. Le même correspondant est de l'avis du Lord Chatham, qui disoit que les dettes de la Nation devroient être payées sur les territoires acquis dans l'Inde, puisqu'on ne peut prouver par aucun raisonnement solide que ces mêmes territoires ont été abandonnés par la harte à une compagnie de marchands qu'on devroit borner à leur commerce, & auxquels on devroit laisser tout au plus la possession d'un petit nombre de forts nécessaires pour leur protection «.

Le régiment montagnard que le Lord Seaforth a levé en Ecosse s'est mutiné dans le mois dernier ; cette affaire a d'abord paru fort grave, parce qu'on prétendoit que les rebelles vouloient marcher vers Londres. Le Général Skene a négocié avec eux inutilement ; & les Lords Dunmore & Macdonald sont parvenus à les faire rentrer dans le devoir, aux conditions suivantes. 1°. Un pardon général de ce qui s'est passé. 2°. Le paiement des arrérages dus à l'occasion de leur engagement. 3°. L'assurance de n'être point envoyés aux Indes Orientales. Le Lord Dunmore méritoit sans doute des éloges, pour avoir mis fin à une mutinerie dont on craignoit les suites. Les Officiers de cette troupe s'en sont plaints ; ils prétendent que dans quelques articles de l'accommodement, il y a des choses incompatibles avec la discipline ; ils ont protesté publiquement contre ce qu'il a fait, en déclarant que n'ayant été prié par aucun d'eux de se mêler de cette affaire, il a agi sans mission & sans autorité.

L'élection du nouveau Lord Maire s'est faite dernièrement ; le choix est tombé sur l'Alderman Plumbe. Lorsque l'élection eut été achevée sans bruit & sans tumulte, M. Baker, secondé par M. Burke, proposa de remercier MM. John Sawbridge, George Hayley, Richard Olivier,

& Frédéric Bull, Représentans de la cité au Parlement, de leur opposition constante aux mesures foibles & perverses de l'administration. M. Pugh voulut s'opposer à cette motion, & fut accueilli d'une huée générale. Le Lord Maire encore en exercice, Sir James Esdaile, fit ce qu'il put pour la faire retirer, & finit par dissoudre l'Assemblée. On en a été mécontent, & après sa retraite la motion fut reprise & passa, ainsi qu'une seconde qui déclaroit que le Lord-Maire avoit encouru la censure de la bourgeoisie, pour avoir voulu arrêter le cours d'une question qu'elle avoit proposée.

ETATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPT.

De Charles-Town le 10 Août. On attend avec impatience des nouvelles de l'expédition de la flotte Françoisise sur Rhode-Island ; les espérances qu'on avoit de voir le Lord Howe quitter le port de New-Yorck, & chercher en pleine mer le Comte d'Estaing, qui peut l'y combattre avec avantage, se soutient toujours. Nos lettres de New-Yorck annoncent du moins qu'on y a mis un embargo sur tous les vaisseaux ; que les matelots des bâtimens de transport ont été pressés & pris, mais sous la condition de les renvoyer à leurs vaisseaux respectifs aussi-tôt qu'ils auront rempli le service auquel on va les employer. Le Lord Howe, ajoutant ces lettres, est si pressé de mettre en mer, qu'il a pris les tonneaux d'eau qui étoient à bord des vaisseaux de transport, pour ne point perdre de tems à faire remplir ceux de sa flotte.

On se flatte que le Général Washington profitera de l'éloignement de l'escadre Angloise, s'il a lieu, pour tenter sur New-Yorck ce que l'on exécute actuellement sur Rhode-Island. Les mouvemens qu'il a fait faire à ses troupes ont dû contribuer à donner de la sécurité au Géné-

ral Clinton, & nous sommes persuadés qu'il a seulement feint de s'éloigner avec une partie de ses forces, & qu'il est prêt à revenir aussitôt que le Lord Howe sera parti. Son armée est très-formidable & se renforce tous les jours par des recrues : il est vrai que ses troupes ne sont pas si bien habillées que celles du Roi ; mais leur unanimité, leur fidélité & les talens guerriers de leurs chefs, doivent effacer la mauvaise opinion que pourroit donner leur extérieur.

De Boston le 15 Août. Nous lisons dans la Gazette de Philadelphie, l'article suivant : « Nous avons des nouvelles authentiques, d'après lesquelles nous pouvons assurer que le 10 de ce mois a été fixé pour l'attaque de Rhode-Island, par un détachement des troupes des Etats-Unis, soutenu de l'Escadre de S. M. T. C. aux ordres du Comte d'Estaing ».

Le Journal de Maryland contient les détails suivans au sujet de cette expédition, on les lit ici, en attendant des nouvelles plus positives & peut-être plus authentiques : « Les gros vaisseaux de l'escadre de Toulon ne tirant point assez d'eau pour pénétrer jusqu'à New-York ; le Comte d'Estaing a pris la résolution d'aller à Rhode-Island, dont l'accès est plus facile pour y attaquer l'ennemi du côté de la mer, tandis que les troupes Américaines descendront dans cette Isle. Le Général Washington a détaché aux ordres du Marquis de la Fayette, un corps de troupes suffisant pour aider le Général Sullivan dans l'exécution de cette entreprise. Le Lord Howe & le Chevalier Clinton n'étant point assez forts pour conserver cette Isle, & craignant une prompte attaque de ce côté, ont envoyé ordre au Général Pigot de l'évacuer ; ce qu'il a fait avec une habileté qu'on ne peut qu'admirer, puisque tout le Pays des environs

s'est mépris au mouvement des Anglois, qu'on affuroit avoir été renforcés, & qu'on croyoit occupés à se fortifier pendant qu'ils se retiroient. Les vaisseaux de guerre de cette station ont été joindre l'Amiral Howe, tandis que les troupes de terre, débarquées sur l'extrémité orientale de Long-Island, sont en marche pour la plaine de Hampstead, où campe le corps principal de l'armée Angloise. M. d'Estaing apprenant que l'Isle étoit évacuée, est retourné dans sa première station, à Sandy-Hook ou aux environs. Il a encore pris plusieurs vaisseaux marchands Anglois, qu'il a envoyés dans les Ports Orientaux «.

On a ici des copies d'une lettre d'un Officier Anglois, datée d'Halifax. » Nous sommes arrivés ici heureusement le 14 de ce mois, après avoir été en mer pendant 14 semaines; nous n'avons pourtant pas eu une trop longue traversée depuis Corke, elle n'a été que de sept semaines & peu de jours, & c'est bien aller avec une flotte. Quoique nous fussions attendus ici depuis plus de trois mois, on n'avoit pas fait les moindres préparatifs pour nous recevoir, & les troupes, tant officiers que soldats, n'ont seulement pas trouvé une baraque où elles pussent se reposer en arrivant; c'est pour cette raison que nous sommes obligés de camper jusqu'à ce qu'on nous ait construit des baraques, & leur emplacement n'est pas encore désigné: les provisions sont énormément chères dans cette Province; le mouton & le bœuf y valent un shelling la livre. Avec de l'argent on ne peut avoir de logement: le Colonel paie 2 liv. sterl. par semaine, pour deux vilaines chambres qui ne sont pas meublées «.



F R A N C E.

D E M A R L Y , le 20 Octobre.

LE 11 de ce mois , M. Pannellier d'Annel , a eu l'honneur de présenter au Roi , à Monsieur & à Monseigneur le Comte d'Artois , un Ouvrage de sa composition intitulé : *Essai sur l'aménagement des Forêts*. M. Buc'hoz a aussi eu l'honneur de leur présenter , le 29 du mois dernier , les Tomes 7 , 8 , 9 , 10 , 11 & 12 , reliés en deux volumes , de l'Histoire Universelle du Règne Végétal.

D E P A R I S , le 20 Octobre.

On sait que l'escadre de Brest n'a point défarmé en rentrant dans le port ; on ignore si elle sortira de nouveau cette année ; la saison qui devient très-mauvaise , le tems affreux qui règne depuis quelques jours , & qui se prolonge ordinairement pendant la plus grande partie de l'automne , peuvent l'en empêcher ; les chaloupes & les canots communiquent très-difficilement de la rade à terre ; & il se pourroit qu'on ne fit sortir que quelques vaisseaux & frégates qui croiseront en se relevant successivement. En attendant on répare les vaisseaux qui en ont besoin , & ils ont ordre de se tenir prêts à partir au premier signal.

Les vaisseaux actuellement en croisière , sont le *Vengeur* , l'*Artésien* , le *Triton* & un quatrième avec plusieurs frégates. Dans la nuit du 27 au 28 du mois dernier , dans l'O. S. O. d'Ouessant , le *Vengeur* , commandé par le Comte d'Amblimont , & la frégate la *Belle-Poule* , par M. de la Clochetterie , entendirent plusieurs coups de canons. Le Comte d'Amblimont fit gouverner du côté d'où le bruit étoit parti , & au point du jour il se trouva à portée

de canons de deux navires dont il s'empara. L'un étoit le corsaire Anglois *le Saint-Pierre*, monté de 20 canons & de 150 hommes d'équipage ; l'autre le navire François *l'Aquilon* de 600 tonneaux, Capitaine la Vigne-Buiffon, venant de Chandernagor & de Pondichery, chargé de marchandises des Indes évaluées à 3 millions ; que le corsaire Anglois venoit d'amariner. Le navire François fut rendu à son Capitaine, & escorté jusqu'au port de l'Orient, lieu de sa destination, où on a débarqué 200 prisonniers, provenant tant du corsaire *le Saint-Pierre*, que d'un autre de 12 canons & de 50 hommes d'équipage, dont *la Belle-Poule* s'étoit emparé le 25 du même mois.

La frégate *la Sensible*, commandée par le Chevalier de Marigny, faisant partie de la division du Comte d'Amblimont, a pris dernièrement un riche vaisseau marchand Anglois de 16 canons, qu'il a conduit à Brest.

L'Annibal, vaisseau de 74 canons, a été lancé à l'eau dans ce port le 5 de ce mois. *Le Protée* est entré dans le bassin pour y être rebordé en grande partie. Comme on y a mis beaucoup de monde, il fera prêt incessamment.

On construit actuellement, tant dans ce port que dans celui de Rochefort 9 vaisseaux de ligne, dont un doit être de 100 canons, 2 de 90, 3 de 74 & 3 de 64. A en juger par l'activité qu'on met à ce travail, ces neuf vaisseaux seront prêts à mettre en mer au printems prochain.

On vient de publier les détails du combat de la frégate du Roi *la Concorde*, contre la frégate Angloise *la Minerve* ; M. le Gardeur de Tilly rencontra cette frégate le 22 Août dernier, par le travers du vieux Cap François, la prit après un combat de 2 heures & la conduisit au Cap François.

Le Chevalier de Tilly, Lieutenant de vaisseau, frère du Commandant de la frégate François, & Capitaine en second, est mort de ses blessures une heure & demie après le combat. M. de Repentigny, Enseigne de vaisseau, a été légèrement blessé. *La Concorde* a perdu deux Matelots & un Soldat, & a eu onze hommes blessés. La perte a été beaucoup plus considérable du côté de *la Minerve*. La bravoure de l'équipage François a parfaitement secondé la valeur de M. le Gardeur de Tilly & de MM. de Rémond & de Repentigny, Enseignes de vaisseau, de Bergevin, Kerbiguet & Cordier, Officiers auxiliaires, & de Tilly, Garde de la Marine, qui composent l'Etat-Major de *la Concorde*.

On écrit de Nantes qu'un vaisseau de ce port, de 3 à 400 tonneaux, venant de l'Amérique, chargé de sucre, d'indigo, &c. a échappé heureusement à un corsaire Anglois qui l'avoit pris. Le corsaire avoit envoyé 7 hommes à bord pour amener sa prise. Le Capitaine étoit resté dans sa chambre, sous prétexte de maladie, avec un Officier des troupes du Roi ; & les Anglois avoient conservé 4 matelots François pour aider à la manœuvre. Les six François ont trouvé le moyen de se rejoindre, de sauter sur les armes & de reprendre le vaisseau qu'ils ont heureusement conduit à Nantes.

Les traits de courage & de bonheur de ce genre se sont renouvelés quelquefois ; en voici un que nous tirons d'une lettre de Bordeaux :
 » Le navire *le Philippe* de ce port, arrivé depuis peu de Saint-Domingue, richement chargé, a été rencontré, à peu de distance de nos parages, par un corsaire de Guernesey qui l'a attaqué, & qui l'eût infailliblement pris si la grosse mer ne l'eût empêché de faire usage de sa batterie basse, & sans deux soldats François, passagers sur ce

navire, qui, par leurs discours & leur exemple, parvinrent à ranimer le courage de 6 matelots qui étoient avec le reste de l'équipage dans la cale, prêts à se rendre. Ces deux soldats d'autant plus généreux qu'ils n'avoient aucun intérêt dans le navire, s'emparèrent du peu d'armes qui s'y trouvoient, & les firent charger par les 6 matelots qui eurent peine à suffire au feu terrible qu'ils firent pendant le combat, durant lequel un des matelots a eu le bras cassé. Cette bonne contenance à laquelle le corsaire s'attendoit peu, l'a obligé de se retirer, & a seule sauvé le navire. Quelques jeunes négocians pleins d'admiration pour la conduite de ces deux soldats, & sentant vivement combien dans les circonstances actuelles un tel exemple peut contribuer à la conservation de notre marine marchande, se sont réunis pour former une souscription en faveur de ces deux braves gens & du matelot estropié; ils l'ont proposée ensuite au corps des Assureurs, qui sont principalement intéressés à récompenser une conduite qui leur vaut la conservation d'une somme considérable. Ils ont eu la satisfaction de recueillir par cette souscription 467 louis en peu de jours, & ils l'ont partagée par tiers entre les deux soldats & le matelot estropié. Le 21 du mois dernier on conduisit ces deux soldats comme en triomphe à la bourse, où les Armateurs empressés de les voir & d'applaudir à leur courage, leur donnèrent, par leurs éloges, une récompense plus flatteuse, pour des militaires, que les largesses dont ils avoient été comblés. «.

On assure que le vaisseau le *Pondichery* de 1000 tonneaux, qui vient de la Chine avec une cargaison très-riche, est entré à Vigo. Le *Chaumont* de 400 tonneaux, la *Philippine* de 600, le *Ter-ray* de 800 & l'*Aquilon* de 500, venant de Bengale, sont arrivés à l'Orient; on attend encore

l'*Elisabeth* de 900, le *Boyne* de 700, le *Carnate* de 800, & le *Duc de la Vrilliere* de 800. Le *Talleyrand* de 500, est arrivé de la Chine d'où l'on attend le *Sartine* de 799, & les 3 *Amis* de 650.

Le Capitaine d'un vaisseau marchand arrivé de Smyrne à Marseille, a déposé avoir vu le 1 Septembre à Malte, le vaisseau le *Caton*, commandé par M. de Coriolis-Despinouse qui est de retour de Constantinople. On dit que ce vaisseau fait à Malte pour 3 mois de vivres & qu'il ira joindre ensuite l'escadre du Chevalier de Fabry qui croise sur le cap Bon.

Les lettres de Toulon portent que l'on y fait actuellement l'inventaire des marchandises provenant des prises Angloises faites par cette escadre ; on en formera des lots qui seront vendus à l'enchère. Selon les mêmes lettres, le convoi qui a ramené de l'Isle de Corse le régiment de Navarre, y a conduit le régiment de Vermandois, qui doit le remplacer ; ce convoi a été escorté par les chébecs le *Séduisant* & le *Singe* qui croisoient sur la côte.

» L'audace des corsaires de Jersey, écrit-on de Caen, semble augmenter tous les jours, & nous ne doutons pas qu'elle ne prépare le châtiment qui les menace, & qu'ils subiront tôt ou tard. Le 24 du mois dernier, ils ont fait une descente dans un village peu éloigné de cette ville ; le gros & le menu bétail, le linge du Pasteur & ses deux pauvres gouvernantes même, occupées à la lessive lors de cette irruption, tout a été la proie de ces corsaires, qui, non contents de cette prise, ont encore mis le feu au Presbytère en le quittant. Quelques-uns de ces brigands n'ont cependant pas tardé à trouver la punition que méritoit la témérité qu'ils avoient eu de dévaster si inhumainement le manoir du Curé, & d'enlever ses gouvernantes ; vingt d'entr'eux ont été pris par les habitans ; peu s'en

est fallu qu'ils ne les aient jettés dans le feu qu'ils avoient allumé. Ils s'étoient flattés d'exécuter facilement leur entreprise , parce qu'ils avoient été avertis que la plus grande partie des habitans étoient sortis pour aller voir le camp de Voissieux «.

Selon une lettre de Bordeaux , on y a eu de vives alarmes la nuit du 22 au 23 du mois dernier. » A 10 heures & demie du soir , le feu a pris au navire *la jeune Fanny* , appartenant à M. Barthez. Ce bâtiment se trouvoit au milieu d'un grand nombre d'autres , dans la partie du port qu'on appelle l'Hopital , lieu indiqué pour les réparations , radoub , calfatages , &c. Il étoit appuyé sur un ponton , bâtiment sans mâts qui sert à virer celui qu'on répare. Ce bâtiment en descendant pouvoit entraîner le navire incendié près de ceux qui l'entouroient , & fit craindre de voir renouveler le spectacle terrible de 1762 , où l'incendie en consuma neuf. Toute la ville se transporta sur le port. L'ardeur des Capitaines , des Constructeurs & des Matelots , que la bonne volonté animoit , arrêta les suites de cet événement. Le navire & le ponton furent fixés dans la place même où le feu avoit pris , avec des chaînes & des ancres ; ils furent consumés sans dériver , & tout ce qui étoit dans la rade fut préservé. On ne doit pas passer sous silence , le zèle & le courage de M. Morin. Cet honnête & brave Capitaine alla le premier environner le navire enflammé , & placer les taquets à fleur d'eau , afin que les chaînes ne quittassent pas prise lorsque le feu y seroit parvenu. Il a été récompensé par des marques de distinction qu'il a reçues de MM. les Jurats de cette ville «.

Le Bureau d'administration du Mont de-Piété vient d'arrêter , en conséquence d'une délibération , que tous les fonds qui seront prêtés à cet établissement utile , à quelque somme qu'ils

montent , & qu'elles que soient leur échéances , seront remboursés sans s'occuper à ceux qui n'en auront point fournis. Le Caissier a ordre de faire mention de cette circonstance sur les registres & sur les reconnoissances qu'il délivrera à chaque particulier , des fonds qu'ils auront portés dans la caisse.

On ne s'est jamais tant occupé des hopitaux qu'on le fait actuellement. » S. M. a senti la nécessité d'établir une réforme dans ces asyles où quelques abus se sont insensiblement glissés malgré la vigilance & le zèle des Administrateurs. Mais comme toute révolution a ses inconvéniens , lors même qu'elle a le bien pour objet , & que les projets en apparence les mieux concertés ne sont pas toujours ceux qui ont le plus de succès ; le Ministère a cru devoir faire une essai avant de rien prononcer. Il s'agissoit sur-tout de savoir combien pouvoit coûter par jour un malade , couché seul & ne manquant d'aucun des secours nécessaires. On a choisi pour cet effet , rue de Sève , en face de l'avenue de Breteuil , une maison qui formoit ci-devant le Couvent des Religieuses de Notre-Dame de Liesse ; il y a dans cet hospice 120 lits ; on y recevra les malades des deux sexes «.

Le Roi ayant bien voulu , par son Ordonnance Militaire du 28 Mars dernier , abandonner aux Commandans , Etats-Majors & Equipages de ses vaisseaux , la totalité des vaisseaux de guerre ou Corsaires , & les deux tiers des navires Marchands qu'ils auroient pris sur ses Ennemis , à la charge de se conformer aux anciennes Ordonnances sur le fait des Prises : & S. M. ayant prescrit par sa Déclaration du 24 Juin dernier , toutes les formalités & procédures qui doivent être observées par rapport aux Prises qui seront faites par les Armateurs , Elle a jugé nécessaire d'étendre les dispositions de ladite Déclaration aux Prises qui auront

été faites par les vaisseaux ; & en conséquence , Elle a ordonné & ordonne que les articles 39 , 40 , 42 , 43 , 44 , 45 , 46 , 47 & 52 de la Déclaration du 24 Juin dernier , seront exécutés pour les Prises faites par les Commandans des vaisseaux & autres Officiers de la Marine , & que les opérations qui doivent se faire , à la requête des Armateurs , le seront à celle des Procureurs du Roi des Amirautés , poursuite & diligence du Contrôleur de la Marine résidant dans le Port , ou en son absence , du Commissaire , sans toutefois qu'aucune prise puisse être vendue qu'après qu'il en aura été rendu compte au Secrétaire d'Etat du département de la Marine.

Charles Adam , Docteur en Théologie de la Faculté de Paris , de la Maison & Société Royale de Navarre , Prédicateur ordinaire du Roi , ancien Curé de l'Eglise Royale & Paroissiale de St. Barthelemy , depuis Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Notre-Dame des Roches , Ordre de Cîteaux , Diocèse d'Auxerre , est mort à Villeneuve-le-Roi , le 15 du mois dernier , âgé de 87 ans passés.

Pierre Remond de Ste. Albine , Censeur Royal , Membre de l'Académie de Berlin , ci-devant Auteur & Directeur de la Gazette de France , est mort , le 9 de ce mois , dans la 84. année de son âge .

Les numéros sortis au tirage de la Lotterie Royale de France , le 16 de ce mois , sont : 88 , 29 , 36 , 89 , 3.

De BRUXELLES , le 20 Octobre.

ON s'attend dans tous les Etats héréditaires , à la continuation de la guerre avec le Roi de Prusse ; les Etats de la Flandre Autrichienne viennent d'accorder à leur Souveraine-un don gratuit de 1,600,000 florins , pour contribuer aux frais nécessaires , & elle les a autorisés à lever cette somme par emprunt à 4 pour cent

sur l'hypothèque de tous les revenus du Brabant.

Outre les troupes qui ont été déjà envoyées de ce pays en Bohême, il vient de partir encore un détachement de 1000 hommes, tant infanterie que cavalerie, sous les ordres de M. de Blekem, Major du régiment de Murray; on les a tirés des bataillons qui sont restés dans ces Provinces. Ce corps escorte en même tems 11 chariots chargés d'espèces d'argent qu'on envoie à l'armée de l'Empereur.

Les lettres d'Espagne ne lèvent point encore l'obscurité répandue depuis si long-tems sur les dispositions de cette Cour; ses forces maritimes qui montent à 67 vaisseaux de ligne, dont 1 de 112 canons, 1 de 90, 6 de 80, 48 de 70, 9 de 64 & 2 de 60, avec 38 frégates, 20 flûtes, 11 chébecs &c., ne semblent cependant pas avoir été rassemblées avec tant de frais, pour rester dans l'inaction. » L'escadre armée au Ferrol, écrit-on de Cadix, composée de 14 vaisseaux de ligne de 80 à 70 canons, de 4 frégates & de 6 paquebots, est prête à mettre à la voile, sous les ordres de D. Antonio de Arce, Chef d'escadre; elle prend des vivres pour un long trajet, ce qui semble confirmer le bruit qui s'est répandu qu'elle se rend en Amérique, où l'on dit qu'il y a eu une révolte dans la Province de Caracas. Les Sauvages des environs de Buenos-Ayres, se sont, dit-on, aussi soulevés; ils ont attaqué la caravane Espagnole qui se rendoit dans cette place, & suivant leur usage féroce, ils ont massacré & dévoré tous les hommes, & emmené toutes les femmes. Parmi ces dernières étoient Dona Ischis, épouse de D. Villalva, Chambellan de la feue Reine. Son mari avoit fait tous ses efforts pour l'empêcher de faire ce funeste voyage, dans lequel elle a eu la douleur de le voir poignarder & dévorer à ses yeux «.

Selon les lettres de Cadix, la flotte aux or-

dres de D. Louis de Cordova, Lieutenant-Général des armées navales d'Espagne, consiste en 42 vaisseaux de ligne, 7 frégates, 2 bombards, 2 flûtes & 2 brûlots, partagés en 3 divisions. On ignore encore quelle est sa destination & quand elle partira; on sait seulement qu'elle est prête à mettre à la voile au premier ordre.

Les mêmes lettres annoncent qu'il doit s'y tenir un Conseil de guerre, pour juger le Marquis de Casatilly, qui a commandé la marine pendant l'expédition de l'Amérique Méridionale. Selon des lettres de Lisbonne, cette Cour n'est pas plus contente du Commandant en Chef de sa flotte en Amérique durant cette expédition; pendant qu'on reproche en Espagne à M. de Casatilly de n'avoir pas fait tout ce qu'il pouvoit contre la flotte Portugaise, on reproche à l'Amiral qui commandoit celle-ci, de ne s'être pas bien conduit; on l'a transporté à Lisbonne de l'Isle Ste-Catherine, & on travaille à lui faire son procès.

Pendant que les Anglois annoncent que l'Espagne ne se déclarera point contre eux, & que le reste de l'Europe attend qu'elle lève le voile dont elle s'enveloppe, le bruit se répand que la Cour de Portugal a reconnu l'indépendance de l'Amérique-Unie, & qu'elle a conclu avec le Congrès un Traité d'amitié & de commerce, sous la réserve néanmoins, que les Américains n'amèneront aucune prise Angloise dans les ports de cette Puissance, qui ne permettra pas non plus aux Anglois d'en amener aucune faite par eux sur les Américains. Toutes ces nouvelles sont fort vagues, & peut-être douteuses; en général toutes celles qui se publient depuis quelque tems paroissent suspectes. On débite que M. le Marquis d'Almodovar, à Londres, a répondu positivement aux inquiétudes que le Ministère lui a témoignées sur les armemens

considérables faits par S. M. C. » que l'Angleterre devoit être parfaitement tranquille, parce que sa Cour n'avoit aucun projet hostile contre la Grande-Bretagne ».

On a dit plusieurs fois que M. de Fabry avoit ordre de se joindre à la flotte de Brest; on dit aujourd'hui qu'il a ordre de maintenir l'empire du pavillon François sur la Méditerranée. On a parlé des prises considérables que son escadre a faites sur cette mer; des lettres de Barcelonne annoncent un avantage plus décisif; s'il faut les en croire, le 18 du mois dernier M. le Chevalier de Fabry a combattu quelques vaisseaux Anglois, dont il a ruiné une partie, & coulée l'autre à fond. Cette nouvelle importante seroit sans doute à présent confirmée si elle étoit vraie.

On attend toujours des nouvelles de M. le Comte d'Estaing; la manière diverse dont on parle de son expédition, prouve assez qu'on ne fait rien de positif; il y a quelques jours que le bruit s'étoit répandu qu'il avoit pris Rodé-Island, tué une partie des troupes qui défendent cette Île, fait le reste prisonnier de guerre, & détruit les vaisseaux Anglois qui s'y trouvoient. Le bruit s'est dissipé ensuite. Tout ce que l'on fait, c'est que l'expédition doit être faite actuellement, & la nouvelle est sans doute en route, & ne peut tarder à arriver. Toutes celles qu'on a publiées depuis quelque tems de ses succès & de ses pertes, n'ont été fondées que sur des bruits.

M. le Marquis de Villette a acheté la terre de Ferney; il vient de partir de Paris pour s'y rendre; son intention, dit-on, est moins de visiter sa nouvelle acquisition que d'y faire ériger un monument à la gloire de M. de Voltaire. On assure qu'un Artiste célèbre de la Capitale, est chargé de la direction & de l'exécution de ce monument.

P. S. Au moment où l'impression de ce Journal étoit achevée, nous avons reçu la gazette extraordinaire de la Cour de Londres du 15 de ce mois. Nous nous empressons d'offrir à nos Lecteurs, dans un supplément, les nouvelles principales qu'elle renferme : elles ont été apportées par le Capitaine Wilson, arrivé le 11 de New-Yorck à Falmouth, en 34 jours. La Cour n'a publié que l'extrait d'une lettre du Général Clinton, en date du 11 Août : on y lit que l'entreprise des Américains sur les frontières de la Floride Orientale n'a point réussi ; qu'il s'est vérifié que la flotte Française, en quittant Sandy-Hook, menaçoit Rhode-Island, & que le 6 Août le Lord Howe avoit mis en mer. Il joint à sa lettre l'extrait de trois dépêches du Général Pigot. La première, en date du premier Août, apprend que la flotte Française avoit paru le 29 Juillet ; que le 30 au matin 2 vaisseaux de ligne remontèrent le passage de Narraganzet & jettèrent l'ancre vis-à-vis l'extrémité septentrionale de Conanicut ; que 2 frégates de 36 canons se postèrent dans le passage de Seconnet ; aussitôt qu'on les vit s'approcher de King's Fisher, on se hâta de mettre le feu aux galères & de les faire sauter. La flotte Française s'arrêta à l'entrée du port : le Général avoit mis en sûreté les munitions & les vivres ; il ne s'attendoit pas à être attaqué de si-tôt, parce que les Américains ne paroissoient pas encore prêts à arriver.

Le 2 Août, date de sa seconde lettre, il étoit mieux informé ; les troupes de Sullivan étoient prêtes à débarquer le 5 ou le 6 par Bristol, par le rivage de Seconnet, par la flotte & par le Conanicut : il avoit appris que le Général Arnold étoit à bord de la flotte Française avec des troupes de la Delaware.

Dans sa troisième lettre du 3, il confirme les

*

dispositions des Américains pour l'attaque, & rend compte de celles qu'il fait pour la défense, & de la réception d'une lettre du Général Clinton, & d'une du Lord Howe. » Depuis que j'ai écrit hier, ajoute-t-il, deux brigantins armés sont arrivés dans le Seconnet, bord à bord des frégates Angloises; ils sont remplis d'hommes. Les Officiers n'ont pu dire s'ils étoient rebelles ou François, soldats ou matelots. Les brigantins continuent de rester près des frégates; mais les hommes passent à bord de ces mêmes frégates ou sont mis à terre. Hier & aujourd'hui un grand nombre de petits navires, & 2 vaisseaux que l'on croit être des rebelles, se sont portés de la mer vers Providence en remontant le passage de Narraganzet. On suppose qu'ils sont remplis d'hommes; mais ils étoient à une trop grande distance pour qu'on pût y rien distinguer de particulier. Environ 200 soldats François des troupes de la marine, ont été vus aujourd'hui à terre sur Conanicut. On a vu aussi un certain nombre d'hommes aux environs des Dumplins: on croit que c'est un parti d'ouvriers. Nous donnerons le signal sur l'éminence de l'endroit que vous indiquez, & s'il est en mon pouvoir, nous exécuterons le reste de ce que vous recommandez ».

A ces extraits la Cour ajoute le suivant d'une lettre du Lord Cornwallis, en date du 6 Septembre. » Informé que malgré le départ de la flotte Française, les rebelles continuoient l'attaque de Rhode-Island, Sir Henry Clinton s'embarqua en personne avec le 1^{er}. bataillon de grenadiers, la 3^e. & 4^e. brigades commandées par le Major-Général Grey & s'avança par la Sonde pour donner du secours à cette place: j'ai reçu de S. E. une lettre datée du 1^{er}. de ce mois devant Rhode-Island, par laquelle il m'apprend que l'ennemi a évacué l'Isle dans la soirée de la veille ».

La Gazette de la Cour ajoute à ces détails, dont plusieurs, & entr'autres les derniers, impliquent contradictions, que l'on a appris du Capitaine Wilson, que le 11 Août Lord Howe & le Comte d'Estaing ont été sur le point d'en venir à un combat, mais qu'ils ont été séparés par une tempête, que Lord Howe a été joint par le *Monmouth*, vaisseau de 64 canons, faisant partie de l'escadre de l'Amiral Byron; que le comte d'Estaing étoit le 29 dans la rade de Nantasket & que Lord Howe avoit jetté l'ancre vis-à-vis de lui; que les deux flottes d'approvisionnement étoient arrivées à New-York; l'une, le 30 Août, l'autre le premier Septembre; que le *Lioness*, vaisseau armé en flûte faisoit partie de cette dernière; que le Contre-Amiral Parker, étoit aussi arrivé à New-York le 29 Août avec 6 vaisseaux de ligne faisant partie de l'escadre de l'Amiral Byron, & que lui Capitaine Wilson, avoit parlé le 6 Septembre dans la Rivière de New-York aux recrues de Hesse & d'Anspach.

Des lettres particulières reçues, dit on, par le Docteur Franklin, apprennent quelques détails que la Cour a omis; ce fut le 9 Août, que le Général Sullivan se mit en marche avec 13,000 hommes de troupes, grossies par un grand nombre de volontaires; le 15 au soir un détachement s'empara d'une hauteur sur la droite de l'ennemi, qui commandoit le front de leurs ouvrages à la distance d'un demi-mille. Il dressoit ses batteries, qui devoient jouer le 19, si la flotte Française arrivoit; elle étoit sortie le 9 pour aller au-devant du Lord Howe. Le 20 Août, M. d'Estaing reparut devant Rhode-Island, & informa le Général Sullivan, que ses vaisseaux avoient été tellement maltraités par la tempête, qui l'avoit assailli lorsqu'il poursuivoit l'escadre Angloise, qu'il étoit forcé d'aller

se réparer à Boston. Quelques Lettres assurent qu'il y étoit arrivé le 27 Août, & que la flotte Angloise n'avoit pas moins souffert du gros tems. Ce qui semble le confirmer, c'est que la Cour qui a publié aussi deux Lettres de l'Amiral Byron, en date du 27 Août & du 3 Septembre, & une de Sir George Collier, en date du 8, n'a pas reçu une ligne du Lord Howe.

L'Amiral Byron rend compte de sa navigation ; depuis le 9 Juin qu'il appareilla de la Sonde à Plymouth, il ne lui arriva rien d'important jusqu'au 3 Juillet, qu'un vent violent sépara l'escadre qui étoit alors par la latitude septentrionale 49 - 42, longitude méridionale 26-48 du Cap Lézar. Le 4, la tempête se calma, & on ne découvrit de l'escadre que la *Princesse Royale*, l'*Invincible*, le *Culloden* & la *Guadeloupe* ; ces deux derniers furent envoyés le 6 à la découverte au nord-est & au sud-ouest ; le second rejoignit le soir, & fit voile de conserve, jusqu'au 21 qu'on le perdit, sur les Bancs de Terre-Neuve. Le 5 Août le *Culloden* se trouva après avoir été perdu un mois, & se reperdit encore le 11. La *Princesse Royale* se trouva seule, & chercha à gagner Sandy-Hook. Le 18, elle découvrit 12 voiles à l'ancre sous son vent ; elle fit vent-arrière pour les joindre : à 6 heures on reconnut que c'étoit de grands vaisseaux se faisant des feux, que les Anglois n'entendoient pas ; 2 se détachèrent pour leur donner la chasse. L'Amiral Byron fit le signal convenu pour l'escadre Américaine, on n'y répondit pas ; il se prépara au combat lorsque les vaisseaux quittèrent la chasse pour rejoindre l'escadre qu'on avoit perdu de vue. La *Princesse Royale* tâcha de regagner Halifax, où elle arriva le 16, & où elle étoit encore le 3 Octobre ; on s'y occupoit à la mettre en état de tenir la mer ; elle y avoit trouvé le *Culloden*.

Suite des Annonces Littéraires.

Traité sur la science de l'exploitation des Mines par théorie & pratique, avec un discours sur les principes des finances ; fait pour l'Académie Impériale & Royale de Schemnitz ; par Christophe-François Delius, Conseiller-Commissaire de la Cour de Sa Majesté Impériale, Royale, Apostolique & Romaine, à la Chambre des Monnoies & Mines. Traduit en François, par M. Schreiber, dédié à l'Impératrice-Reine ; imprimé à Vienne, aux frais de Sa Majesté Impériale & Royale, & imprimé en France, par l'ordre du Roi, & aux frais de Sa Majesté. A Paris, de l'Imprimerie de Philippe-Denis Pierres, Imprimeur du Grand-Conseil du Roi, & du Collège Royal de France, rue Saint-Jacques, 1778. 2 vol. in-4o. avec vingt-cinq planches en taille-douce.

Cours d'accouchemens en faveur des Étudiens en Chirurgie, des Sages-femmes & des Aspirantes en cet art, par M. Antoine-François Barbaut, Professeur & Démonstrateur en l'art & science des accouchemens aux écoles de Chirurgie, & ancien Conseiller-Chirurgien ordinaire du Roi en son Châtelet de Paris. A Paris, chez Valleyre l'aîné, rue de la Vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé.

Tablettes curieuses & intéressantes aux amateurs de la Loterie Royale de France, ou petit supplément sur les combinaisons de cette Loterie, faisant suite à l'Almanach des Trois Fortunes, dans lequel, entre autres manières de combiner, est compris un moyen pour lier les nombres de telle sorte que l'on puisse gagner trois fois autant que par la méthode ordinaire. A Paris, chez Desnos, Libraire & Ingénieur-Géographe du Roi de Danemarck, rue Saint-Jacques, au Globe, broché 1 liv. 16 sols.

AVIS AU PUBLIC.

L'empressement du Public ayant presque sur le champ épuisé la première Édition du nouveau *Mercure de France*, on a été obligé de refuser les Numéros du 25 Juin au 25 Août, à plusieurs Souscripteurs qui les desiroient ; on les prévient qu'ils peuvent actuellement se procurer ces Numéros, qui viennent d'être réimprimés, & qu'on peut pareillement les fournir à ceux qui desireront la Collection complète depuis sa nouvelle forme.



